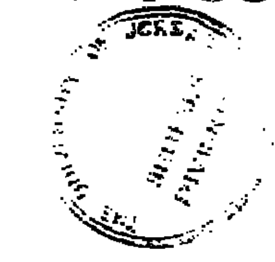
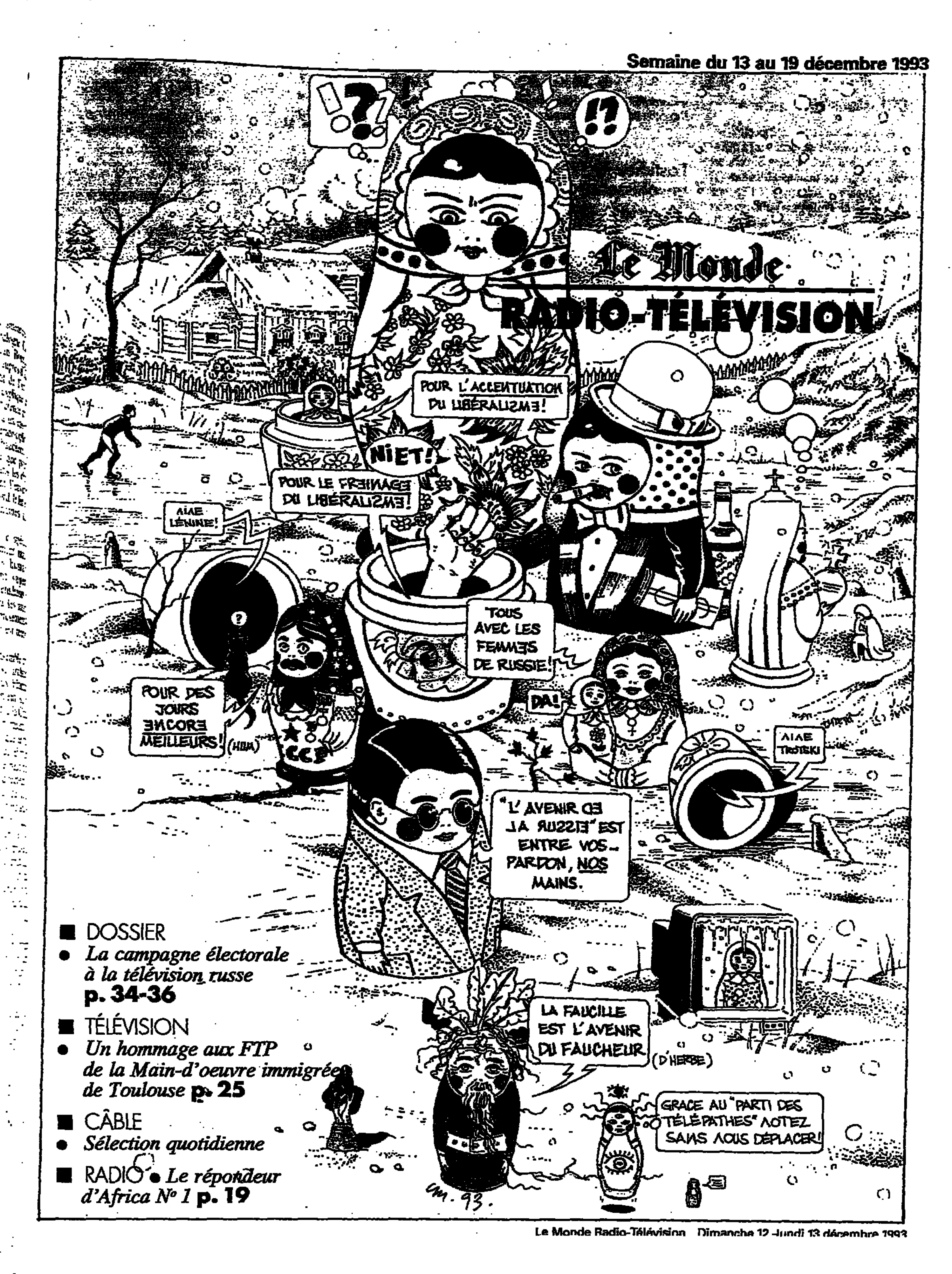


a croissance

ERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Le Monde Radio-Télévision Dimanche 12-lundi 13 décembre 1993

:e commerce international

ATT doit être 15 décembre

autique). Lundi après-midi, Sir Leon Brittan evait rendre compte au conseil des ministres es Douze de l'état d'avancement de la négo-ation, avant de regagner Genève avec de ouvelles instructions. Les coups de téléphone, manche, de M. Clinton à MM. Balladur, Kohl, ajor et Gonzalez à propos de l'audiovisuel ourraient débloquer les négociations sur un oint capital.



us page 20

Dans *le Monde des débats* de décembre

Les économistes en procès

Dans un monde en proie à une crise dont il est ficile de prévoir l'ampleur et l'issue, quel peut :e l'apport de la science économique ? Le débat et face à face trois philosophes qui portent l'ac-sation : **Jean-Pierre Dupuy, Gilles-Gaston anger** et **Michel Henry** et quatre économistes i prennent la défense : **Antoine d'Autume, imond Malinvaud, André Orléan** et **Maurice lais.**

Egalement dans le numéro du *Monde des bats* de décembre : Plus de six milliards d'ha-ants en l'an 2000 ; l'Algérie entre le désordre le désespoir.

Le numéro 30 F. En vente dans les kiosques.

étaient tout à fait valables – comme celle de revenir à la division tsariste de la Russie en « gouvernorats ». Le porte-parole est revenu à la charge lundi, en déclarant que M. Eltsine pourra « coopérer » avec M. Jirinovski, qui partage avec lui les idées de patriotisme et de défense des intérêts sociaux des Russes...

TOUT s'est passé comme si le pouvoir avait favorisé l'ascension de M. Jirinovski, amorcée sous le règne de Mikhaïl Gorbatchev. Et, une nouvelle fois, les propos, à usage intérieur, du porte-parole de la présidence contrastant avec ceux du chef de file du parti « eltsinien », Egor Gaïdar, comparant la situation actuelle de la Russie à celle de l'Allemagne de Weimar.

Avec déjà un premier résultat : le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, « surpris » par le score des « extrémistes », s'est prononcé pour une aide plus importante à la Russie, pour la maintenir sur la « voie des réformes ».


M 0147 - 1214 0 - 7,00 F

Le début du retrait de l'armée israélienne de Gaza et de Jéricho est retardé d'au moins une dizaine de jours

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Echec et déception. *« Il n'y a plus de date sacrée »*, a déclaré Itzhak Rabin, lundi 13 décembre, à la radio militaire . Et le premier ministre israélien a ajouté : *« Si nous ne parvenons pas à nous mettre d'accord sur les points de divergence* (concernant la mise en œuvre de la Déclaration de principes du 13 septembre), *les échéances fixées n'ont plus de signification. »* En clair, s'il y a crise, il n'y a pas rupture.

Pourtant, dimanche soir au Caire, Itzhak Rabin et Yasser Arafat avaient beau faire, chacun de leur côté, des efforts méritoires pour essayer de minimiser les conséquences du délai supplémentaire de dix jours qu'ils se sont donnés, pour parvenir à un accord sur la passation des pouvoirs à Gaza et Jéricho, il demeure qu'après trois mois de négociations par intermédiaires et quatre-vingt-dix minutes de tête-à-tête dimanche, les deux hommes, ne sont pas parvenus à s'entendre sur les modalités de la mise en application du processus de paix.

La paix, contrairement à la guerre, ne se décrète pas . Elle se construit dans les esprits et dans les détails. L'embryon de réconciliation israélo-palestinienne, mis au jour à Oslo il y a trois mois, bute en fait sur les deux terrains . Dimanche au Caire, il était patent que s'ils ont besoin l'un de l'autre pour survivre, politiquement, les deux dirigeants restent séparés par une profonde méfiance réciproque. L'accord du 13 septembre n'est pas mort, mais il peine à vivre. On le savait, M. Rabin l'a répété : *« Nous essayons de créer une coexistence pacifique entre deux entités* [juive et palestinienne] *qui sont entremêlées dans les territoires, et c'est beaucoup plus compliqué que de faire la paix entre deux pays clairement séparés par une frontière. »*

La date à laquelle, selon la Déclaration de principes signée à Washington, les parties en cause devaient *« conclure et signer un accord sur le retrait des forces militaires israéliennes de la bande de Gaza et de la région de Jéricho »*, était fixée au 13 décembre. Elle ne sera pas respectée. Rentré tard dimanche soir en Israël, le chef de l'exécutif semble avoir pris conscience des dangers que cela suppose.

Dès son retour d'Egypte, il s'est enfermé dans son bureau du ministère de la défense à Tel-Aviv pour s'entretenir, jusqu'à quatre heures lundi matin, avec les principaux chefs des services de sécurité (armée, police, Shin Beth). Tandis que Yasser Arafat avait regagné Tunis, une autre réunion extraordinaire commencée à 8 h 30 le même jour, avait lieu à Jérusalem avec les ministres du cabinet restreint.

L'objectif de ces consultations d'urgence était double. Il s'agissait d'abord de mettre en place des mesures de sécurité sans précédent dans les territoires pour faire face, le cas échéant, aux désordres qui pouvaient naître de la déconvenue du Caire.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 3
et nos informations pages 3 et 4

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Un entretien avec Pierre Rosanvallon

« La société apparaît plus opaque pour le réformateur comme pour le citoyen »

« La crise de la représentation a été beaucoup analysée au moment où la gauche était au pouvoir. Puis est survenu un vote massif et on a l'impression que la redistribution des cartes politiques ayant été faite, ce sujet-là a été évacué, comme si les raisons de fond de cette crise avaient disparu. Suffisait-il d'une alternance forte pour purger le système ?

– Dans ce qu'on pouvait appeler la crise de la représentation à la fin des années 80 et au début des années 90, il y avait évidemment, tout d'abord, un problème de décalage croissant entre l'opinion et le gouvernement. Ce divorce a, certes, été en partie purgé en 1993 par l'effet d'alternance. Mais on ne peut en rester à cette analyse.

– En matière de représentation – le « on » recouvrant essentiellement les acteurs politiques –, on semble se contenter des schémas parfaitement théorisés il y a deux siècles et dont le caractère opérationnel aujourd'hui est contesté de différentes manières par la société elle-même.

– On a fini par se contenter d'une définition que l'on pourrait qualifier de « mécanique » de la représentation : la représentation définie comme transmission entre un représentant et un représenté. L'idée de représentation politique doit être comprise de façon plus large. C'est aussi un processus d'identification sociale. On peut dire très simplement que ce mot a deux sens : le sens propre et le sens figuré. D'un côté, l'idée technique de mandat et de l'autre, l'idée de symbole.

» Lorsqu'on discute de la représentation, on se limite beaucoup trop à une analyse de la façon dont le système politique trahit ou, au contraire, traduit les opinions de la majorité. Mais en fait, la représentation a aussi pour fonction d'aider la société à se connaître elle-même. On voit bien qu'à travers la représentation ce qui est en cause, c'est aussi la formation des identités sociales. Si l'on peut parler de crise de la représentation de nos sociétés, ce n'est donc pas simplement dans un sens technique. C'est aussi une crise de l'identité sociale qui se manifeste.

– A quoi l'attribuer, et comment l'analyser aujourd'hui ?

– Il y a une vingtaine d'années, les points de repère pour les individus étaient relativement clairs : ils recoupaient ceux de la catégorie sociale, de la profession, du territoire. La politique pouvait s'appuyer sur ces données géographiques ou sociologiques. Aujourd'hui ces différences se sont peu à peu défaites. Le sentiment d'identification sociale a plutôt régressé. On peut dire que la politique s'est d'une certaine manière « désociologisée » à partir des années 70. Cette perte d'identité se traduit par le sentiment d'une plus grande opacité sociale.

» Il y a vingt ans, on avait le sentiment que l'addition des sondages d'opinion, des données macroéconomiques de la comptabilité nationale et des statistiques de l'INED ou de l'INSEE permettait *grosso modo* d'avoir une bonne image de la société. Et c'est sur cette bonne image de la société que pouvait se greffer une action réformatrice. Aujourd'hui, au contraire, la société apparaît sans prise, comme si elle était devenue plus illisible. La crise de la représentation est aussi crise de la connaissance sociale. Une des grandes fonctions de la représentation politique est de produire de la visibilité. Aujourd'hui, c'est cette production de lisibilité commune aux sciences sociales et à la politique qui est en panne.

» La crise de la représentation politique ne renvoie donc pas seulement au mal-fonctionnement du système politique. Le système des partis a, bien sûr, une tendance permanente à se scléroser et à se refermer sur lui-même. Mais la crise que nous vivons aujourd'hui ne fait pas que prolonger le procès séculaire des partis politiques. Le malaise dans la représentation est peut-être d'abord lié à cette dimension d'opacité. La société apparaît plus opaque, pour celui qui en est un acteur et aussi pour celui qui veut intervenir sur elle. D'où le double malaise du réformateur et du citoyen. Malaise du réformateur, parce qu'il voit moins comment saisir les énergies sociales et les mettre en forme. Malaise du citoyen parce qu'il a perdu ses points de repère. C'est là le cœur de ce qu'on peut appeler la crise de la représentation.

– Il y a dans l'univers politique, qui interviennent dans le processus de la représentation, deux techniques d'inégale importance, d'une part, celle des sondages : y en a-t-il un bon usage ? d'autre part, l'intervention de l'ère médiatique, les deux d'ailleurs ayant pour point commun d'introduire une illusion de démocratie directe...

– Il faut relativiser les controverses sur les sondages et les resituer dans le cadre plus général des rapports entre la démocratie et les techniques de connaissance de la société. Les sondages ne constituent qu'un moyen parmi d'autres de cette connaissance. S'il faut relativiser les sondages, il faut aussi se garder de les diaboliser. Mais il est aussi nécessaire, en retour, de réfléchir à l'illusion qu'ils portent parfois d'une démocratie immédiate et permanente, qui pourrait se substituer aux rythmes jugés trop lents des cycles électoraux. Le problème ne réside cependant pas là dans la technique du sondage proprement dit : il renvoie plutôt à une certaine vision utopique de la démocratie directe, « presse-bouton », dans laquelle on pourrait, au fond, se passer de délibération. L'utopie dangereuse, c'est de présupposer qu'il y a toujours de l'opinion structurée, formant la matière évidente d'une décision collective. La démocratie présuppose au contraire, me semble-t-il, de prendre en compte le fait de la perplexité, de l'hésitation, de l'indétermination.

Pierre Rosanvallon est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, où il anime le centre de recherches politiques Raymond-Aron. Il est également secrétaire général de la Fondation Saint-Simon. Historien et sociologue, Pierre Rosanvallon consacre l'essentiel de ses travaux à retracer l'histoire intellectuelle de la démocratie française depuis la fin du dix-huitième siècle. Il a ainsi publié le Libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché *(1979),* le Moment Guizot *(1985),* l'Etat en France de 1789 à nos jours *(1990),* le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France *(1992). Il se consacre actuellement à une recherche historique sur l'idée de représentation politique. Observateur des problèmes contemporains, il a également consacré de nombreux essais à réfléchir philosophiquement sur les questions politiques et sociales d'actualité. Depuis* l'Age de l'autogestion *(1976) et* Pour une nouvelle culture politique *(1977), il a ainsi publié* la Crise de l'Etat-providence *(1981),* la Question syndicale *(1988) et, en collaboration avec François Furet et Jacques Julliard,* la République du centre. La fin de l'exception française *(1988).*

> *« Les médias sont le reflet des contradictions et des limites de la démocratie moderne »*

– L'instrument médiatique ne s'oppose-t-il pas à cette perplexité démocratique ? N'est-ce pas, cela, un des éléments avec lesquels, au fond, on ne sait pas encore vivre, parce qu'on ne l'a pas encore accommodé dans un sens démocratique ?

– Il y a, certes, des pathologies propres aux médias. Mais les médias sont aussi le reflet des balbutiements, des contradictions et des limites de la démocratie moderne. Toutes les fonctions que n'accomplit pas le système politique trouvent souvent une réponse déformée et perverse dans le système médiatique. Quand la société devient opaque, les *talk shows* s'imposent ; quand le réformisme patine, se développent les *reality shows*. Les médias tendent à devenir une espèce d'alternative aux déficits du politique. Ce qui me semble intéressant, ce n'est donc pas de faire le énième procès de la superficialité des médias, mais de prendre en compte le fait que ces défauts ou ces pathologies des médias sont aussi dérivés des insuffisances de la démocratie.

» Il est peut-être plus utile de réfléchir aux conditions dans lesquelles peut renaître une plus grande lisibilité sociale du politique que de simplement dénoncer les perversions médiatiques. C'est l'utopie positive des médias – croire qu'ils vont pouvoir résoudre les questions que la démocratie ne peut pas régler sur le terrain des institutions politiques – et pas leurs dysfonctionnements qu'il faut critiquer. Il y a, en effet, une sorte d'utopie dangereuse dans le fait que les médias, surtout audiovisuels, en viennent presque aujourd'hui à se penser comme les vrais représentants du peuple. A la limite, les médias rêvent même de produire de la décision politique ou judiciaire.

» Il y a enfin aussi l'idée que les médias vont permettre de dépasser les limites techniques de la démocratie, rendant possible le passage de la démocratie représentative à la démocratie directe. C'est toute l'utopie de la télé-démocratie. Pour essayer de traiter de façon renouvelée les rapports entre médias et démocratie, il faut tracer un cadre d'analyse commun aux deux problèmes. Il faut partir d'une économie générale de la représentation, dans laquelle on saisirait en même temps les problèmes d'information et les phénomènes de représentation proprement politique.

» Bien sûr, il y a une différence fondamentale, c'est que, dans un cas, le système produit *in fine* de la décision, de l'arbitrage, alors que, dans l'autre cas, le système ne produit justement que de l'information, de la délibération. Ce sont ces deux processus qu'il faut absolument dissocier. Mais il faut également penser leurs traits communs pour vraiment distinguer les deux sphères. Le rôle des médias est d'enrichir la connaissance et la délibération et non d'intervenir dans le processus de la décision politique ou dans la décision judiciaire. Le problème est d'ailleurs, peut-être plus aujourd'hui, celui des rapports entre médias et justice qu'entre médias et système politique : il y a une tendance des médias à confondre la puissance d'instruction avec la puissance de jugement.

S'il y a une vraie question dans le monde moderne, dans la confusion entre la dimension décisionniste de la démocratie avec les médias, c'est celle-là. Mais les choses sont différentes pour ce qui est du rapport à la délibération. Qu'il y ait de plus en plus de délibération dans les sociétés, c'est très important. Et là, les médias remplissent une fonction démocratique absolument essentielle. N'ayons donc pas simplement aujourd'hui une vision négative du rôle des médias dans la démocratie. Il faut que les médias jouent un rôle plus grand dans la dimension délibérative de la démocratie : il n'y a pas de démocratie sans eux. Mais dans la dimension décisionniste de la démocratie, il ne faut pas que les médias se substituent au pouvoir judiciaire ou au pouvoir exécutif.

» La critique des médias ne doit pas se substituer à la réflexion positive sur le développement de la démocratie. On l'a trop fait depuis dix ans, comme si la démocratie était un capital à conserver, mais non pas un programme à développer. Aujourd'hui, toute une critique un peu réactive des médias se substitue à une réflexion sur le progrès démocratique. Remettons les choses à leur place.

– Il y a une dimension dans cette médiatisation, dont je voudrais savoir si, à vos yeux, elle est positive ou négative : c'est celle de désacralisation.

– Le pouvoir est désacralisé en ce sens qu'il est tout à fait relativisé. Le pouvoir est vu comme une fonction et non pas comme une qualité. Ce qui caractérise la démocratie, c'est que les citoyens considèrent que le pouvoir est une fonction, qu'il n'est pas une institution qui les domine et les absorbe en se pensant supérieur à eux. Ce que vous nommez désacralisation renvoie à des modalités différentes de l'identification entre gouvernés et gouvernants. Il y a l'identification telle que, par exemple, la théorisait dans l'entre-deux-guerres Carl Schmitt : le gouverné s'identifie au gouvernant, comme puissance, comme force dominante. Mais il y a aussi l'identification en tant que processus d'élucidation, de retour sur soi. Dans un cas, on a l'idée d'un pouvoir-miroir, d'un pouvoir fonctionnel au service de la société. Pouvoir-service d'un côté, et pouvoir-absorption de l'énergie sociale de l'autre : il y a là deux types de rapports complètement différents à la société.

» La tendance peut être grande de penser que tous les doutes et les problèmes peuvent disparaître dès lors qu'ils sont en quelque sorte sublimés dans la figure du pouvoir superpuissance. Mais cette figure supérieure correspond à l'âge primitif de la politique et à l'âge infantile de la démocratie. Elle constitue aussi une menace : l'absorption de l'image du peuple et de son énergie dans la projection surpuissante du leader, c'est aussi la voie de la disparition de la démocratie. Si la philosophie politique peut apporter quelque chose, c'est justement dans la compréhension, dans l'élucidation de ce type de mécanisme.

» L'objectif est d'avoir un rapport à la fois plus lucide et peut-être plus modeste à la démocratie. Ce qui est intéressant, c'est de formuler une théorie positive de la démocratie qui ait incorporé la prise en compte de ses limites. Cela ne m'intéresse pas d'être un croyant béat de la démocratie. Le vrai démocrate doit avoir traversé l'épreuve du doute radical et méthodologique. Le rapport naïf à la démocratie mène, hélas, trop souvent à l'alternance de cycles d'enthousiasme utopique et de cycles de manipulation silencieuse.

– Est-ce qu'on ne court pas le risque de voir revenir un de ces cycles négatifs et angoissants dont vous parlez à travers ce que l'on appelle la montée apparemment « irrésistible » du national-populisme ?

– La montée du populisme doit être comprise à partir des différentes figures de la déception démocratique. La crise politique se nourrit d'abord du sentiment de trahison représentative : le fait que les représentants ne font pas ce que souhaiteraient les représentés. Elle se nourrit également de la crise d'identité sociale. Mais elle correspond aussi à la perception d'un déclin de l'efficacité de l'action de l'État. On a le sentiment que la machine politique ne produit pas de décision, que le système politique ne peut plus changer la société. D'où le rapport schizophrène entre la continuité institutionnelle et l'invocation permanente du changement. Le décalage de plus en plus grand entre le langage du changement et de la réforme et le constat de l'immobilité est une des sources majeures de la déception politique. Le populisme veut répondre à cette déception en exaltant un certain vitalisme social. Dans la valorisation populiste de la démocratie directe, il n'y a pas simplement le procès de la trahison représentative, il y a aussi un éloge de l'énergie vitale du peuple contre l'apathie des dirigeants.

» Il n'y a pas de réponse véritablement démocratique à cette idéologie populiste. Il y a méfiance historique, mais il n'y a pas d'argumentation intellectuelle structurée qui s'oppose à cette rhétorique nationale populiste. On pense qu'il suffit de savoir « où cela conduit » pour avoir réglé le problème. Pis, je suis même un peu choqué de constater que, très souvent, il n'y a qu'une réponse que l'on pourrait qualifier d'aristocratique au populisme. On dit, par exemple : « Le développement de la sphère référendaire est très dangereux parce qu'il y a un danger de manipulation, les gens ne sont pas assez informés, ne sont pas assez éduqués. » On voit aujourd'hui, employés pour critiquer l'idée de référendum sur les problèmes de société, les mêmes arguments qui étaient employés au XIXe siècle pour critiquer l'idée de suffrage universel.

» Nous avons besoin de pouvoir faire philosophiquement une critique démocratique du populisme. Ce qui est en cause, pour faire vite, dans la perspective populiste, c'est une vision extrêmement pauvre de la démocratie, une vision primitive de la volonté générale. Le populisme considère que l'énergie sociale est en permanence étouffée par les élites, étouffée par les appareils, étouffée par les partis, étouffée par les institutions. C'est une vision très discutable de la démocratie. La démocratie, ce n'est pas simplement l'enregistrement passif des volontés, c'est la construction du vivre ensemble. La volonté commune n'est pas donnée au point de départ. Elle se construit dans le débat et la délibération. C'est sur cette base que l'on peut faire une critique méthodologique, philosophique du populisme.

» Il n'y a pas un « déjà là » de la volonté générale, un « déjà là » de l'énergie sociale. La démocratie doit être comprise dans une perspective délibérative et non pas vitaliste. Le but de la démocratie est justement de permettre qu'une collectivité puisse s'exprimer en tant que raison collective. Elle est un processus et non pas simplement une décision instantanée. Si l'on a seulement une vision décisionniste de la démocratie, on ne peut pas faire la différence entre populisme et démocratie.

» On oublie ainsi que la démocratie est une culture autant qu'une technique. La démocratie utilise les techniques qui sont celles de l'élection, du vote, de la majorité. Mais elle ne se limite pas à cela. Si on ne sépare pas la dimension culturelle de la dimension décisionniste, on est incapable de définir, de façon satisfaisante, la démocratie. On se condamne à accepter l'espèce de polysémie du mot démocratie qui permet de parler de démocratie autoritaire, de démocratie populaire, de démocratie libérale, bref, d'employer le même mot pour désigner des régimes opposés.

> *« La démocratie ne peut pas se réduire à la mise en place d'institutions politiques »*

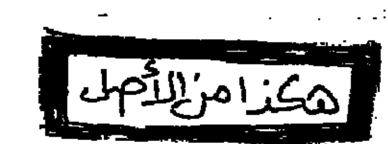
– Comment, à vos yeux, ces deux dimensions de la démocratie sont-elles comprises par les démocraties naissantes à l'Est ?

– Les pays d'Europe centrale et orientale constituent un véritable laboratoire des problèmes de la démocratie moderne. On voit bien, dans leur cas, comment on est conduit à passer d'une vision de la démocratie comme solution à une vision de la démocratie comme problème. Dans beaucoup de pays de l'Est, on pensait implicitement, après la chute du communisme, que la démocratie était une chose simple et donc que la sortie du totalitarisme pouvait presque se faire par décret. Ce qu'on voit parfaitement dans les pays de l'Est aujourd'hui, c'est que la démocratie ne peut justement pas simplement se réduire à la mise en place d'un certain nombre de techniques et d'institutions politiques. Au-delà de l'inévitable phase d'expérimentation constitutionnelle que connaissent ces pays, se manifeste de façon très profonde la nécessité d'une compréhention de la démocratie comme plus large que la Constitution.

» Ce qui se passe dans les pays de l'Est invite à une réflexion radicale sur le sens de la démocratie. Il y a une culture démocratique extrêmement faible à l'Est, avec des institutions de la démocratie qui ont, elles, rattrapé pratiquement instantanément leur retard. C'est ce qui vaut la peine d'être étudié sur le terrain, notamment à travers leur vision des médias, leur approche du pluralisme politique, leur conception « spontané » du référendum.

» Je suis extrêmement frappé que sur tous ces points-là, il y ait très peu de réflexion dans les pays de l'Est, comme s'il y avait un capital formel de la démocratie qui allait de soi. Le problème de l'Est, ce n'est pas celui de l'inévitable tâtonnement constitutionnel, c'est aussi la découverte que le problème de la vie de la démocratie ne se réduit pas à ses institutions. C'est parce qu'ils présentent, d'une manière hypertrophiée, cette coupure entre une vision « mécanique » et une vision « culturelle » de la démocratie que les pays de l'Est peuvent nous aider à nous interroger sur notre propre conception du progrès démocratique. »

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI



■ **IMPRÉVISION ET RISQUE DE RENONCEMENT. Yasser Arafat et Itzhak Rabin n'ont pas réussi, dimanche 12 décembre au Caire, à lever les obstacles qui empêchent le début du retrait israélien de la bande de Gaza et de Jéricho, initialement prévu pour le 13 décembre et reporté à une date qui reste à préciser.**

■ **LA SÉCURITE DES COLONS. Alors même qu'ils ne sont pas directement menacés par le projet «Gaza-Jéricho d'abord», les colons israéliens de Cisjordanie et de Gaza, redoutant l'avenir, dénoncent la «*trahison*» du gouvernement. Bien que certains ministres soient favorables à leur déménagement, Itzhak Rabin, ne disposant plus que d'une seule voix de majorité à la Knesset, ne se sent pas assez fort pour affronter la droite et l'extrême droite. Les dispositifs de l'armée pour protéger les colons seront donc renforcés.**

CLÉS/ *Négociations*

■ **13 septembre** : le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, et le chef de l'OLP, Yasser Arafat, échangent une poignée de main «historique» lors de la signature, à Washington, de la déclaration de principes sur le début de l'autonomie dans les territoires occupés. L'accord «Gaza et Jéricho d'abord» est approuvé par la plupart des pays arabes, mais il est vivement critiqué par la Syrie et formellement dénoncé par l'Iran, la Libye, l'Irak.

■ **23 septembre** : alors qu'un sondage fait apparaître que deux tiers des Palestiniens approuvent l'accord, la Knesset ratifie, par 61 voix contre 50 et 8 abstentions, la reconnaissance de l'OLP et la déclaration de principes.

■ **25 septembre** : alors que le Fatah a reçu l'ordre de cesser les hostilités, l'assassinat d'un israélien, près de Tel-Aviv, est revendiqué par le mouvement islamiste Hamas qui s'oppose à l'accord israélo-palestinien.

■ **4 octobre** : un attentat à la voiture piégée a lieu en Cisjordanie, au lendemain d'une vaste opération menée par l'armée dans ce territoire et à Gaza contre les intégristes du Hamas.

■ **6 octobre** : Itzhak Rabin et Yasser Arafat se rencontrent au Caire où ils créent des structures de «travail» pour tenter de concrétiser leur accord. Le même jour, Farouk Kaddoumi, chef de la diplomatie de la centrale palestinienne, se rallie à la déclaration de principe qu'il critiquait.

■ **11 octobre** : le Conseil central de l'OLP ratifie le texte sur l'autonomie des territoires occupés par 63 voix contre 8 et 9 abstentions.

■ **13 octobre** : les négociations israélo-palestiniennes s'ouvrent à Taba (Egypte), donnant le coup d'envoi à la mise en œuvre de l'accord du 13 septembre .

■ **21 octobre** : un des proches du chef de l'OLP, Assaad Saftaoui, est assassiné à Gaza.

■ **25 octobre** : les autorités israéliennes libèrent quelque 700 prisonniers palestiniens.

■ **30 octobre** : après l'enlèvement et l'assassinat d'un des leurs, les colons juifs commencent «leur» intifada en Cisjordanie.

■ **12 novembre** : après le meurtre, le 29 octobre, d'un Israélien attribué à un membre de l'OLP, Jérusalem somme Yasser Arafat de combattre le terrorisme. Le dirigeant palestinien condamne l'attentat le 23.

■ **24 novembre** : le chef des commandos du Hamas, Imad Akhel, est tué à Gaza par des soldats israéliens, ce qui provoque une flambée de violence dans la bande de Gaza.

■ **30 novembre** : alors que les «Faucons du Fatah» ont annoncé, la veille, la reprise de la lutte contre les Israéliens, Gaza est le théâtre de multiples manifestations et de violents affrontements opposant des Palestiniens à l'armée israélienne.

■ **1er décembre** : en Cisjordanie, les colons juifs manifestent contre l'accord d'autonomie après la mort de deux d'entre eux dans un attentat commis par des Palestiniens.

■ **3 décembre** : le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, entreprend une nouvelle tournée au Proche-Orient pour relancer le processus de paix global dans la région, notamment avec la Syrie qui va accepter, avec réserves, de reprendre les négociations bilatérales avec Israël.

La difficile mise en œuvre du processus de paix

Le casse-tête des colonies de Gaza

La protection des implantations disséminées le long de la bande est un problème pour l'armée israélienne

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A les entendre tirer, à boulets rouges, sur *«le traître Rabin»* et, à balles réelles, sur *«les salauds d'Arabes»*, collectivement responsables des attentats dont les leurs sont victimes, on pourrait croire qu'ils sont sur le point d'être jetés dehors. Mais les colons juifs messianiques de Kiriat Arba, d'Hébron et d'ailleurs en Cisjordanie ne sont en rien concernés par la première phase de l'accord entre Israël et l'OLP, celle dite «Gaza-Jéricho d'abord».

En fait, même les 150 familles qui se sont installées à Vered-Jéricho et Mitzpeh-Jéricho, les deux colonies les plus proches de la ville arabe du même nom, ne sont pas menacées. De toute évidence, leurs implantations, édifiées au sud et au nord de Jéricho, dans un rayon de moins de 10 kilomètres de la vieille cité, ne seront pas incluses dans le périmètre qui sera alloué à la «capitale» temporaire de Yasser Arafat.

Alors, pourquoi ces déchaînements de haine? *«Parce qu'un simple moustique dans l'oreille du lion peut suffire à le rendre fou»*, disent parfois les exaltés de la terre d'Abraham. Parce que *«nous savons que si tout se déroule comme prévu dans les accords d'Oslo, notre tour viendra»*, expliquent leurs théoriciens. L'embryon de paix entre Israël et l'OLP a beau prévoir que pendant cinq ans au moins, *«aucune»* des 146 colonies juives ne sera démantelée, chacun sent bien que ces villages fortifiés, disséminés depuis vingt-six ans dans les territoires occupés comme autant de petites bombes à retardement, ne pourront pas tenir jusqu'au bout.

«Offrons-leur des compensations financières, qu'ils déménagent et qu'on n'en parle plus...», disent de plus en plus de ministres «colombes» du gouvernement. Des sondages ont beau indiquer qu'un bon tiers des intéressés seraient preneurs d'indemnités, rien à faire. Ne disposant plus, depuis le départ des six députés ultra-religieux du parti Shass, que d'une seule voix de majorité à la Knesset – et encore : grâce aux cinq députés arabes qui le soutiennent de l'extérieur de la coalition –, Itzhak Rabin ne se sent pas assez solide pour affronter l'ire de la droite et de l'extrême droite.

Alors, Israël s'en tient à ce qui a été conclu : la sécurité des colons juifs sera maintenue, et même renforcée, par l'armée et la police. Ces colons ayant refusé l'installation de matériels et de personnels militaires à l'intérieur de leurs localités – pourquoi se priver de terrains de jeu ou de terres agricoles quand les forces de sécurité disposent d'excellents moyens de persuasion pour s'installer au seuil des colonies, sur de bonnes terres palestiniennes? –, les négociateurs, avec leurs cartes d'état-major sur la table, se sont retrouvés face à d'inextricables casse-tête.

Un simple coup d'œil sur la topographie du territoire de Gaza suffit à prendre la mesure du problème. Sachant que les accords d'Oslo prévoient que la sécurité des citoyens israéliens sera assurée par les soldats d'Israël, non seulement dans leurs bastions (ce qui sera fait par la mise en place de systèmes de détection électronique et le renforcement des clôtures de barbelés électrifiés, pour un coût prévu de 250 millions de dollars), mais aussi sur les routes qui mènent d'une colonie à l'autre, comment faire? *«Si l'armée est incapable d'assurer notre protection*, disait cette semaine Zvi Hendel, le grand patron des 4 300 colons de la bande de Gaza, *nous prendrons nos propres dispositions...»*

De coûteuses installations

En fait, installés à Neve Dekalim, la «préfecture» balnéaire des 19 colonies de ce territoire, Zvi Hendel et les siens ne sont probablement pas les plus exposés au danger, réel, d'attaques menées par des groupes armés palestiniens opposés à Yasser Arafat et au processus de paix. La colonie, avec ses 1 500 habitants, est au centre de ce qui est devenu le «bloc de Katif», un chapelet de onze implantations proches les unes des autres et qui comptent, au total, plus des trois quarts de tous les colons de la bande de Gaza.

Edifié il y a dix-sept ans, Neve Dekalim regroupe environ trois cents anciens de Yamit, cette colonie juive du Sinaï, sacrifiée en 1982 sur l'autel de la paix entre Israël et l'Egypte. En majorité laïcs, comme le sont à peu près 60 % des colons du territoire, ce sont eux qui entretiennent avec ferveur ce qu'on appelle ici *«la flamme de Yamit»*. Un «nouveau Yamit», avec expulsion *manu militari* des habitants, est-il en préparation dans la région de Gaza?

En dépit des déclarations de Nabil Chaath, le chef des négociateurs de l'OLP, qui réclame la dissolution des colonies du territoire *«d'ici deux ans»*, la majorité des intéressés ne veut pas y croire. Mais le problème, pour eux, est triple : d'abord, depuis le traité de paix de 1979 avec l'Egypte, la valeur stratégique de la colonisation à Gaza est à peu près nulle. Or c'est ici, dans la misère des camps de réfugiés, que l'Intifada a commencé en décembre 1987, et que le plus grand nombre de soldats ont été tués. En fait, il y a plusieurs années maintenant que l'immense majorité des Israéliens – plus de 80 % – souhaite un retrait de la «poudrière» de Gaza.

Deuxième point faible : mis à part quelques centaines de zélotes installés dans la région depuis quelques années – dont les familles nombreuses forment aujourd'hui un tiers des colons du cru –, rares sont ceux, en Israël, qui ajoutent foi aux revendications mystico-bibliques sur ce territoire, d'ailleurs *«maudit»* pour les juifs dans l'Ancien Testament.

D'autre part, même s'il est vrai que la culture sous serre développée sur place représente une part non négligeable des exportations de tomates et de fleurs d'Israël, les coûts de production, très élevés à cause du manque d'eau, demeurent largement subventionnés par l'État. Et, en majorité agriculteurs (55 % environ), les colons de Gaza coûteront d'autant plus cher que leurs exploitations dépendent pour l'essentiel des bas salaires (40 % de moins qu'en Israël) attribués à la main d'œuvre palestinienne locale à laquelle il sera de plus en plus dangereux d'avoir recours.

Enfin tous les Israéliens du secteur de Gaza ne sont pas des colons «authentiques». Certains d'entre eux – au moins 10 % – ont simplement su profiter des largesses du gouvernement précédent pour acquérir à bon marché des terrains agricoles et de jolies résidences balnéaires et... secondaires. Le soir venu, on peut les voir regagner leurs résidences principales, en territoire israélien, à Ashkelon (à 11 kilomètres seulement de la frontière) ou dans les kibboutz voisins du Néguev...

P. C.

Echec du sommet Arafat-Rabin

Suite de la première page

Il fallait aussi étudier la mise en œuvre éventuelle – certains ministres étaient contre, d'autres pour – de quelques mesures politiques symboliques de nature à calmer les appréhensions des Palestiniens, à les convaincre qu'en dépit du revers subi, le processus de paix n'est pas dans un cul-de-sac.

«Le 13 décembre, disait Fayçal Husseini, numéro un du Fatah en Cisjordanie, *ne doit pas passer sans que quelque chose de tangible, sur le terrain, démontre aux Palestiniens comme aux Israéliens que le processus continue»*. C'est l'objectif avoué des opposants dans les deux camps que de tout faire pour démontrer l'inverse. Et leurs tentatives se multiplient.

Après le meurtre de quatre Palestiniens ces derniers jours par des colons juifs extrémistes à Hébron, un nouvel attentat anti-israélien a eu lieu dimanche soir dans la même région – un chauffeur d'autobus grièvement blessé par balles –, et une seconde tentative a eu lieu lundi matin à Gaza. Un jeune Palestinien, qui avait apparemment décidé de mourir, a tenté de jeter une ambulance bourrée d'explosifs contre un véhicule militaire. Le *kamikaze* est mort, un soldat a été légèrement blessé. C'est la sixième tentative d'attentat-suicide depuis quelques mois dans les territoires. Les cinq précédentes ont été revendiquées par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas, lequel a appelé lundi matin à une grève générale. Ces actions n'ont évidemment surpris personne. L'état d'alerte, dans l'armée et dans la police est à son comble depuis plusieurs jours déjà. Et dans la rue, à Gaza et à Jéricho, les premières réactions à l'échec du Caire étaient plus d'amertume et d'anxiété que de surprise, puisqu'il y a trois semaines maintenant que les Israéliens préparaient l'opinion à un retard.

Même si, comme a dit M. Rabin, *«dix jours de délai supplémentaire»* pour la résolution d'un conflit *«vieux de cent ans»* ne font pas à proprement parler *«une grande différence»*, et même s'il est possible, comme le maintiennent les Israéliens, que le retrait de leurs soldats se terminera effectivement à l'autre date-butoir de la déclaration de principes, c'est-à-dire le 14 avril, le report de sa mise en œuvre soustrait encore un peu de sa crédibilité à l'ensemble du délicat échafaudage diplomatique initié à Oslo.

«Nous avons décidé de nous donner un certain temps supplémentaire pour réfléchir, a dit M. Rabin, *et nous nous retrouverons ici au Caire dans neuf, dix ou onze jours»*. En attendant les commissions israélo-palestiniennes de Paris (sur les questions économiques) et d'El Arish (sur le transfert des pouvoirs civils dans les territoires) poursuivront leurs travaux. Celle du Caire, qui concerne les questions de sécurité et qui se réunissait trois fois par semaine à huis clos depuis six semaines, n'a pas été mentionnée. Les obstacles seront traités par *«des contacts informels»*, c'est-à-dire secrets, entre les deux parties.

En attendant, toute «l'ambiguité constructive» qui a permis de signer la Déclaration de principes éclate au grand jour . D'un côté, Yasser Arafat, contesté, affaibli, financièrement ruiné, a promis à son peuple que l'accord n'était que la première étape vers un Etat indépendant et il a donc besoin d'obtenir le maximum de symboles de souveraineté.

De l'autre, Itzhak Rabin, même s'il n'y croit pas vraiment, répète à qui veut l'entendre qu'il s'opposera de toutes ses forces à l'émergence de cet Etat. L'impasse est d'autant plus totale que la droite, par la voix de son chef, Benyamin Netanyahu, rappelle régulièrement sa promesse au premier ministre. *«La sécurité intérieure et le contrôle des frontières constituent les deux principaux signes de souveraineté*, disait, dimanche soir, le chef de l'opposition, Benyamin Netanyahu. *Rabin a déjà cédé sur le premier, il ne doit en aucun cas lâcher sur le second»* .

PATRICE CLAUDE

Les principaux points de blocage

JERUSALEM

de notre correspondant

Les *«différences d'interprétation sur certains points»*, pudiquement évoquées par le premier ministre israélien dimanche, sont connues. M. Rabin en a cité trois. *«Le contrôle des lignes de cessez-le-feu* (de 1967) *entre les territoires, l'Egypte et la Jordanie, le contrôle des ponts* (sur le Jourdain) *et des points de passage* (entre Gaza et le Sinaï égyptien), *ainsi que la taille de Jéricho.»* Oded Ben Ami, le porte-parole du chef de l'exécutif, en a cité un quatrième, ayant trait au redéploiement des soldats israéliens à l'extérieur des 19 colonies juives sur le territoire de Gaza.

– **Les colonies** : sur ce point, on croit savoir que les Israéliens souhaitent établir une sorte de continuité territoriale entre toutes les colonies, ce qui leur permettrait de contrôler les routes qui les relient entre elles, afin de mieux assurer la protection de quatre mille trois cents colons. Les Palestiniens, qui auront la charge difficile de l'administration de huit cent mille personnes sur un territoire de 360 kilomètres carrés, rejettent cette hypothèse et proposent que chaque colonie, y compris dans le «bloc» dit de Katif (voir carte), soit prise et protégée comme une entité particulière, sans lien avec les autres. La sécurité des colons sur les routes serait assurée par des patrouilles militaires d'accompagnement, en collaboration avec la police palestinienne qui sera mise en place.

– **Jéricho** : au sujet de la superficie allouée à l'entité autonome de Jéricho, il semble que de réels progrès aient été réalisés, les Israéliens proposant désormais 80 kilomètres carrés – et non plus 25, – tandis que les Palestiniens, officiellement, continuent de réclamer les 370 qui formaient, sous l'administration jordanienne, le *«district de Jéricho»*. L'offre israélienne engloberait la ville de Jéricho proprement dite (douze mille habitants), les camps de réfugiés pratiquement déserts qui sont alentour, ainsi que quelques sites touristiques comme le mont de la Tentation. Un déblocage sur cette question est possible.

– **Ponts et passages** : en revanche, pour le contrôle des ponts et des points de passage entre les deux entités autonomes et les deux Etats voisins, les Israéliens se montrent intraitables. Forts de la déclaration de principes qui stipule en effet que *«les affaires étrangères et la sécurité extérieure»* des territoires, ainsi que les lignes de cessez-le-feu, resteront sous leur contrôle, ils refusent de laisser un seul point de passage entre les mains de la future autorité transitoire.

Israël *«ne peut pas prendre le risque»* de laisser entrer à Jéricho ou à Gaza *«des personnes et des matériels»* dangereux ou indésirables, avait déclaré Itzhak Rabin dimanche matin au conseil des ministres. Une proposition a cependant été faite au terme de laquelle des «observateurs» palestiniens pourraient être tolérés aux côtés des garde-frontières d'Israël, mais les intéressés veulent beaucoup plus.

P. C.

PROCHE-ORIENT

La difficile mise en œuvre du processus de paix

Le général Shlomo Gazit : «Si la violence ne s'arrête pas, Israël n'ira pas jusqu'au bout de l'accord»

Général d'infanterie, premier «gouverneur militaire» des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, après la guerre de 1967, Shlomo Gazit, soixante-six ans, est aujourd'hui l'un des principaux experts du Centre Jaffee des études stratégiques de l'université de Tel-Aviv. Ancien directeur des services de renseignement de l'armée, il fait autorité en Israël sur de nombreuses questions d'actualité, d'autant qu'il est l'un des pionniers du dialogue avec l'OLP. Partisan du processus de paix avec les Palestiniens, il a rencontré régulièrement à l'étranger, dès septembre 1992, les spécialistes palestiniens des questions de sécurité au sein de l'organisation dirigée par Yasser Arafat. Ce stratège nous a fait part de ses réflexions à la veille du nouveau sommet Arafat-Rabin au Caire.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Le processus de paix entre Israël et l'OLP est-il encore sur les rails?

– Il avance. Je ne sais pas où il va, mais il avance. Le retard de mise en application n'a aucune espèce d'importance. On devrait cesser de considérer la déclaration de principes signée le 13 septembre à Washington comme un livret sacré. Au fond, ce n'est rien d'autre qu'un accord en vue de négocier un accord...

– Et l'on négocie âprement...

– Oui, car aucun de ceux qui l'ont mis au point à Oslo, d'un côté et de l'autre, n'avait la moindre compréhension des affaires militaires ou de sécurité. Alors voilà, on fait ce travail maintenant, et cela patine. Tout cela est mal dirigé. La première erreur fut de nommer un général (Amnon Shahak) chef des négociateurs (...). Il aurait fallu que Rabin, Pérès et Arafat se mettent d'accord entre eux sur les grands principes de sécurité : sur la protection des colons, voici ce que nous voulons ; sur Jéricho, voilà ; sur le contrôle des ponts entre les territoires, la Jordanie et l'Egypte, c'est ainsi, etc. Ce sont des questions trop importantes pour être négociées par des techniciens, des fonctionnaires, même en uniforme, qui n'ont ni la souplesse ni l'autorité suffisantes pour s'écarter d'un pouce de la ligne agréée. Résultat, nous avons perdu beaucoup de temps, et c'est très démoralisant. Cela crée le sentiment que tout ce qui a été fait jusqu'ici s'en va à vau-l'eau.

– Vous pensez toujours que les colons de Gaza auraient dû être priés de déménager?

– Je crois qu'on aurait dû le faire. Si on les avait déplacés, on aurait accru fortement, très fortement, les chances de mettre en œuvre ce qui a été entrepris. La présence de 4 300 colons dans ce territoire représente une perte de temps, un gaspillage d'énergie, ils n'ont aucun avenir là-bas. Savez-vous que le chiffre de la croissance démographique palestinienne à Gaza est dix fois plus élevé, chaque année, que celui de la population totale des colonies? Plus de quarante mille par an. Pour des raisons de politique intérieure – tout à fait légitimes d'ailleurs, puisque le gouvernement n'était pas assez solide –, on n'a pas cru bon de prendre cette mesure. Maintenant c'est trop tard. Il faut désormais tout faire pour minimiser les frictions entre eux et les huit cent mille Palestiniens du territoire. Cela aussi aurait dû être fait avant...

– Est-il trop tard pour déplacer ne serait-ce que les deux ou trois petites colonies isolées près de grands centres urbains palestiniens? Pour les regrouper là où il serait plus facile, moins dangereux et moins coûteux de les protéger?

– Non, non. C'est maintenant une question de principes. Les deux parties se sont mises d'accord là-dessus, et c'est l'une des bases de leur accord : aucune colonie juive ne doit être déplacée pendant la période intérimaire (cinq ans). Point à la ligne. Déplacer ne serait-ce qu'une colonie, c'est remettre en cause tout l'équilibre de l'accord.

Aux colons : «Déménagez et l'on vous dédommage»

– Croyez-vous qu'il existe un vrai danger de rébellion de la part des colons?

– Pas à Gaza. A Gaza, la population n'est pas du genre messianique. Ils sont venus s'installer là pour y vivre, c'est tout.

– En Cisjordanie?

– Jusqu'ici, je vous le rappelle, ce ne sont pas les colons juifs qui essaient le plus activement de saboter le processus. Rien de très grave n'a été entrepris par eux. Pas même les pires, d'Hébron. Pour l'instant, ils n'ont fait que réagir à des actes de terrorisme palestinien. S'il y a une intensification de ces actes, vous ne pouvez pas attendre d'eux qu'ils se conduisent comme des anges. Si on avait une politique claire on leur dirait : messieurs, nous avons fait un accord avec les Palestiniens ; l'endroit où vous vivez sera partie intégrante d'un Etat palestinien ; alors vous avez le choix : ou bien vous restez et vous deviendrez citoyens palestiniens un jour ou l'autre, ou bien vous déménagez et l'on vous dédommage. Ils sauraient au moins à quoi s'en tenir. Mais non ! On leur dit : vous pouvez rester, l'armée fera tout son possible pour vous protéger, mais vous allez souffrir.

– Que voulez-vous qu'ils fassent? Se battre?

– Vous savez, si les violences palestiniennes ne cessent pas, il n'y a que deux possibilités : ou bien Israël finira par rejeter l'accord et l'on dira à M. Arafat : désolé, vous vous êtes montré incapable de remplir votre part du contrat ; on arrête tout. Ou bien – c'est une possibilité – le gouvernement abandonnera les colons à leur sort. Le résultat, c'est que des centaines de milliers de Palestiniens s'enfuiront en Jordanie. Car l'équilibre des forces et des armes est, de très loin, en faveur des colons.

– Et que fait l'armée en attendant? On dit que certains officiers sont fort mécontents du processus engagé. Cela peut-il aller jusqu'à la désobéissance aux ordres?

– Je suis sûr qu'il y en a beaucoup dans l'armée qui ne sont pas très heureux de cet accord avec les Palestiniens. Comme il y avait naguère des unités ou des soldats qui préféraient aller en prison plutôt que de servir dans les territoires, il y aura peut-être des mouvements similaires demain. Mais il n'y a rien là de très inquiétant. L'armée d'Israël a une tradition de discipline très forte. Je ne prévois pas de problème majeur de ce côté. De toute façon, cela n'empêchera certainement pas le retrait de Gaza ou de Jéricho. En revanche, s'il s'agissait d'utiliser la force militaire contre d'autres Israéliens, fussent-ils colons, alors oui, il pourrait y avoir un problème. Très franchement, si Rabin donnait l'ordre d'ouvrir le feu sur des colons, je ne sais pas ce qui pourrait advenir.

– L'armée est-elle psychologiquement préparée aux changements en cours?

– Des efforts sont faits. Des vidéos, des plaquettes d'explication ont été préparées. Mais je ne sais pas si c'est suffisant et si cela va dans la bonne direction... Je crois que l'armée n'a pas saisi tout le concept qu'il y a derrière les accords. Elle ne comprend pas que les «politiques» veulent donner une chance aux Arabes, voir s'ils peuvent assumer leurs propres responsabilités dans les territoires. Or notre armée se demande, elle, comment maintenir ses responsabilités dans des circonstances plus difficiles. C'est différent. Et jusqu'ici, c'est cette approche-là qui a sous-tendu les négociations.

– Du coup, sur le terrain, les choses ont quasiment continué comme avant...

– Dès le début (de l'occupation en juin 1967), ce fut une erreur de donner à notre armée des responsabilités de police. C'était mauvais pour les soldats, pour leur moral, leur entraînement et tout le reste. Aujourd'hui, ce n'est plus une question d'uniforme bleu (police) ou kaki. Dès le 14 septembre, au lendemain de la poignée de main de Washington, l'armée aurait dû changer sa politique dans les territoires. Nous aurions dû nous retirer des camps de réfugiés de Jabalya (haut lieu de l'Intifada à Gaza) et d'ailleurs. Tout de suite. Si quelque chose n'allait pas, ma foi, nous serions assez forts pour retourner à Jabalya le lendemain. Le gouverment aurait dû donner de nouvelles directives claires. Cela n'a pas été fait. C'est la responsabilité du lieutenant-général Rabin (à la fois chef du gouvernement et ministre de la défense).

– Vous répétez sans cesse que si les choses ne marchent pas comme Israël l'entend, on peut toujours revenir en arrière. Mais l'accord ne prévoit aucun mécanisme de ce genre...

– Il n'y aurait pourtant pas d'autre possibilité. Israël n'est pas en train de fuir les territoires. Il faut être fou pour penser qu'à cause d'un document négocié à Oslo, Israël se retirerait des territoires et accepterait, par exemple, de voir des katiouchas tirer de Gaza sur Ashkelon sans réagir. C'est un pur non-sens, nous ne l'accepterions pas. Je vous le répète, si la violence ne s'arrête pas, Israël n'ira pas jusqu'au bout de cet accord. Point à la ligne. Il faut que les Palestiniens comprennent bien cela...»

Propos recueillis par
PATRICE CLAUDE

A Grenade, des intellectuels entre réserve et audace

Les intellectuels peuvent-ils «accompagner» – voire accélérer – la réconciliation historique en cours entre Israéliens et Palestiniens, et, si oui, comment? Une cinquantaine de participants – diplomates, universitaires, écrivains, artistes, journalistes – ont tenté de répondre à cette question lors d'une rencontre internationale baptisée «La paix, le jour d'après» et tenue à Grenade du 8 au 10 décembre à l'initiative et sous la présidence de Federico Mayor, directeur général de l'UNESCO.

GRENADE

de notre envoyé spécial

Très vite, un clivage a surgi entre ceux – majoritaires – qui estiment que les femmes et les hommes de culture des deux peuples ont, dès maintenant, un rôle à jouer – ou à continuer de jouer – pour surmonter les haines, chasser les peurs, apprendre à se mieux connaître et s'accepter et ceux – pour la plupart palestiniens – qui jugent un tel engagement prématuré, voire inutile.

Cette différence d'approche tient à l'ambiguïté même du mot «paix». *«On aurait dû intituler cette rencontre «La paix, le jour d'avant,* affirme Leila Shahid, déléguée générale de Palestine en France, *car depuis le 13 septembre, la réalité sur le terrain n'a pas changé.»* Pour Saïd Nazal, président de l'Union des écrivains palestiniens, les intellectuels doivent, dans l'immédiat, se vouer à une seule tâche : convaincre Israël d'évacuer les territoires qu'il occupe. *«Aux yeux de nombreux Palestiniens,* ajoute Salim Tamari, professeur à l'université de Bir-Zeit, *la réconciliation ne peut pas précéder la décolonisation.»*

A Grenade, les intellectuels palestiniens ont paru camper délibérément sur une réserve un peu frileuse, comme s'ils tenaient à mettre en garde contre les dangers d'une illusoire euphorie, à un moment où l'accord de paix reste fragile, où le destin de leur peuple est loin d'avoir basculé.

Soulignant avec raison l'*«asymétrie»* existant dans tous les domaines entre les deux communautés et qui jouera longtemps encore en faveur d'Israël, le journaliste de Jérusalem-Est Daoud Kuttab invite les Palestiniens à cultiver leur *«quant-à-soi»* – du moins pendant quelques années – gage, selon lui, d'une authentique reconquête de leur identité, fût-ce au prix d'un repli collectif.

«Nos amis israéliens de longue date, qui veulent nous aider, seront peut-être déçus, observe Daoud Kuttab. *Mais ils doivent comprendre que les Palestiniens voudront décider par eux-mêmes de leur avenir, qu'ils ont besoin de temps pour cristalliser leur identité nationale. Nous voulons éviter le piège de la dépendance économique et sociale envers Israël. Peut-être faudra-t-il que nous vivions séparés quelque temps avant d'envisager une coexistence. Quant à l'assistance étrangère qu'on nous promet, elle devra respecter nos besoins et nos priorités. Nous revendiquons aussi le droit à l'erreur.»*

Combattre les extrémismes

Il n'empêche, Israéliens et Palestiniens s'accordent sur l'urgence du moment : combattre leurs extrémismes. *«Nous devons faire en sorte que nos peuples n'aient pas honte de l'accord de paix,* note l'écrivain arabe israélien Emile Habibi. *Il nous revient d'exprimer les sentiments de la majorité silencieuse. A vouloir céder aux fanatiques, nous finirions comme cette femme, qui, dans un conte de Tolstoï, croit rassasier le loup en lui abandonnant un premier enfant, avant de devoir lui laisser ses autres enfants et d'être dévorée à son tour.»* Sa consœur et compatriote juive Shulamith Hareven déplore qu'au Proche-Orient, les *«radicaux»* passent pour plus *«authentiques»* que les *«modérés»*.

Exhortant les intellectuels à *«exprimer à voix haute leurs convictions»*, Federico Mayor leur a fait adopter la «déclaration de Grenade» dont les signataires s'engagent à *«susciter un foisonnement d'initiatives communes issues de toutes les sphères des sociétés israélienne et palestinienne, dans l'enseignement, la littérature, les arts, le théâtre, le cinéma, les sciences, les médias et les sports»*.

Il s'agit, selon l'historien israélien Elie Barnavi, de *«faire des petites choses pour percer l'opacité»* entre les deux peuples.

A Grenade, les suggestions concrètes n'ont pas manqué. Au nom de l'Université de l'Europe, dont elle est le recteur, Hélène Ahrweiler a proposé la création d'une chaîne de télévision israélo-palestinienne et la construction d'un musée à Jéricho consacré à l'histoire des deux peuples ; d'autres ont évoqué des échanges de professeurs entre les universités israéliennes et palestiniennes, la rédaction d'ouvrages ou la participation à des doctorats en commun, le regroupement de jeunes en partenariat, et toute une série d'actions précises en matière économique, culturelle, religieuse.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

CLÉS/ *Le calendrier prévu*

■ **Les étapes du retrait.** La déclaration de principes signée par Israël et l'OLP le 13 septembre à Washington prévoyait le calendrier suivant :

– 13 octobre 1993 : entrée en vigueur de la déclaration.

– 13 décembre : date limite pour la conclusion entre Israël et l'OLP d'un accord *«sur le retrait des forces militaires de la bande de Gaza et de la région de Jéricho»*. Immédiatement après la signature de cet accord, Israël commencera un retrait rapide et échelonné de ses forces de la bande de Gaza et de Jéricho.

L'accord devra prévoir également un *«transfert harmonieux et pacifique»* d'autorité d'Israël aux Palestiniens dans certains domaines de la vie civile et administrative. La police palestinienne devra prendre en charge la sécurité intérieure et l'ordre public.

– 13 avril 1994 : Israël devra avoir achevé le retrait de ses troupes de la bande de Gaza et du secteur de Jéricho.

■ **La période intérimaire.** Le texte de la déclaration de principes contient une ambiguïté concernant le début de la période intérimaire de cinq ans prévue pour les territoires occupés. Il indique en effet que celle-ci commence avec le retrait des forces israéliennes de Gaza et Jéricho, sans préciser si c'est au début ou à la fin de ce retrait.

– 13 juillet 1994 : date limite pour l'organisation d'élections pour un Conseil palestinien, dont les pouvoirs exécutif et législatif devront avoir fait l'objet d'un accord entre les deux parties. Après l'entrée en fonction du Conseil, *«l'administration civile israélienne sera dissoute et le gouvernement militaire israélien sera retiré»*.

Entre l'entrée en vigueur de la déclaration de principes et pas plus tard que la veille des élections, Israël devra avoir *«redéployé»* ses forces en Cisjordanie comme dans le territoire de Gaza, notamment à l'extérieur des agglomérations urbaines.

■ **Le nouveau statut des territoires.** Les négociations pour le statut permanent des territoires occupés devront commencer *«aussi tôt que possible»*, mais *«pas plus tard que le début de la troisième année de la période intérimaire»*.

Les élections législatives et le référendum en Russie

La Constitution a été adoptée de justesse

Suite de la première page

La première indication concrète a été donnée peu après une heure par la seconde chaîne, dite «russe», qui a annoncé un taux de participation de 52 %. Le premier vice-premier ministre chargé de l'organisation du vote, Vladimir Choumieïko, déclarait à peu près au même moment que *«60 % des Russes»* (en fait des électeurs) avaient voté pour la Constitution.

Le fait que les opposants aient hésité entre deux tactiques (s'abstenir, ce qui était le plus efficace mais empêchait de peser sur la composition du nouveau Parlement, ou voter contre) a, comme prévu, favorisé l'adoption du texte. Il reste que la participation, qui était de 64 % lors du référendum d'avril dernier, a fortement reculé. L'appel dramatique lancé par Boris Eltsine, affirmant que le pays avait le choix entre la nouvelle Constitution et le chaos ou la *«guerre civile»*, n'a pas suffi à vraiment mobiliser les Russes, et tout indique que le crédit dont bénéficiait le président dans l'opinion continue à s'éroder. En outre, selon des indications empiriques, la tendance à l'abstention était particulièrement forte chez les jeunes des grandes villes. Les habitants des campagnes, les personnes âgées – y compris les grands malades auxquels on a apporté des urnes dans les hôpitaux –, ont par contre participé en beaucoup plus grand nombre. Et, bien entendu, la participation a été massive dans l'armée – où le vote s'est d'ailleurs déroulé en l'absence de tout observateur civil, et sous la responsabilité de la hiérarchie.

Paradoxalement, le résultat majeur du vote, pourtant très complexe, pour l'élection des deux chambres du nouveau Parlement, est apparu plus rapidement : Vladimir Jirinovski avait fait un véritable tabac, devançant même dans nombre de régions le principal parti présidentiel Choix de la Russie, conduit par Egor Gaïdar. Dans le nord de la Russie, M. Jirinovski recueillait même apparemment 26 % des voix. Les responsables du Choix de la Russie ont immédiatement accusé les démocrates des listes concurrentes d'avoir, par leurs divisions et leurs *«ambitions personnelles»*, fait ainsi le lit du fascisme – le chef de l'administration présidentielle Serguei Filatov préférant, lui, accuser la presse.

Tout indique pourtant que, dans un premier temps du moins, l'équipe présidentielle a délibérément joué la carte Jirinovski – qui permettait d'enlever des voix à des adversaires plus crédibles. La commission électorale (nommée par Boris Eltsine) a commencé par écarter de la compétition les listes de nationalistes «durs», mais moins insensés, conduites par d'anciens députés comme Serguei Babourine. On a aussi vu M. Jirinovski siéger à la droite de Boris Eltsine lors d'une réunion consacrée à la mise au point du projet de Constitution – projet que l'intéressé approuve tout comme il a approuvé l'assaut lancé contre la Maison blanche. De manière tout aussi troublante, dans les premières semaines de novembre, avant même l'ouverture de la campagne électorale, la télévision d'Etat s'est montrée remarquablement complaisante à l'égard du dirigeant d'extrême droite, alors même qu'elle imposait un quasi black-out sur certains démocrates d'opposition. L'ouverture de la campagne officielle a ensuite permis à M. Jirinovski de faire preuve de ses indéniables talents de communication, et de mettre très largement à profit la possibilité accordée aux candidats d'acheter tout le temps qu'ils souhaitaient à la télévision d'Etat : c'est lui, après la liste gouvernementale du Choix de la Russie, qui a acheté le plus de temps d'antenne.

Dans les jours précédant l'élection, et à la lumière de sondages dont la publication était interdite, il est cependant apparu que le succès de M. Jirinovski prenait des proportions inquiétantes. Certains proches du président, comme Mikhaïl Poltoranine, l'un des deux grands responsables des médias, ont sonné l'alarme, et, à la veille du scrutin, la télévision, renversant brusquement la vapeur, a diffusé une longue émission anti-Jirinovski. Trop tard.



L'irruption spectaculaire d'une extrême droite raciste dans un Parlement où les communistes devraient de leur côté être assez bien représentés (environ 10 % des suffrages semble-t-il) n'est cependant pas obligatoirement une catastrophe pour l'équipe Eltsine. Après avoir écrasé, en octobre, ce qu'il a décrit comme *«un putsch communo-fasciste»*, le président russe se retrouve dans une situation qu'il affectionne, et qu'il sait mettre en valeur auprès de ses concitoyens et plus encore auprès des dirigeants occidentaux : celle d'un rempart de la démocratie et de la réforme contre le péril réactionnaire. La nouvelle Constitution lui permettant en principe de s'accommoder d'à peu près n'importe quel Parlement, la situation devrait rester gérable.

L'attitude à adopter à l'égard des extrémistes pourrait cependant aggraver les risques de scission dans le camp présidentiel, et les premiers signes de tension sont apparus dès la nuit de dimanche à lundi. Alors que le vice-premier ministre chargé des privatisations, Anatoli Tchoubaïs annonçait dans les termes les plus durs qu'il refuserait toute coopération, et même de *«serrer la main»* à un *«fasciste»*, le porte-parole présidentiel Viatcheslav Kostikov faisait entendre une tout autre musique. Selon lui, les programmes du parti communiste et du parti «libéral-démocrate» (celui de M. Jirinovski) *«correspondent pleinement à la politique présidentielle, à savoir l'orientation sociale de l'Etat, le patriotisme et l'exaltation de la Russie»*. De son côté, M. Jirinovski affichait d'assez bonnes intentions, expliquant qu'il *«n'insisterait pas»* pour qu'une élection présidentielle soit organisée en juin ....

Champagne et astrologues

L'autre leçon d'un scrutin dont les résultats ne sont encore que très incomplètement connus est la défaite du centre, qu'il soit d'opposition ou pro-gouvernemental. L'Union civique de M. Volsky semble vouée à disparaître du Parlement, et le parti de l'Unité russe de M. Chakhraï, qui avait tablé sur le soutien des régions et une politique plus modérée que celle des radicaux de l'équipe Gaïdar, ne paraissent échapper à la trappe que d'extrême justesse. Les démocrates réformateurs d'opposition de M. Iavlinski s'en tirent un peu mieux, mais déçoivent néanmoins. Ils portaient les espoirs de nombre d'intellectuels inquiets de l'évolution autoritaire du régime, mais ont été fort maltraités par la télévision, et ont fait une campagne électorale assez médiocre – leur leader Grigori Iavlinski paraissant vouloir ménager l'avenir en évitant de s'en prendre directement à M. Eltsine.

Autre motif de perplexité : ces *«premières élections libres en Russie»*, pour reprendre les qualificatifs officiels, se sont conclues par une inénarrable soirée organisée à l'intérieur du Kremlin par la télévision russe. Soirée réservée aux *happy few* et à ceux des journalistes occidentaux qui avaient accepté de payer (entre deux cents et huit cents dollars selon les cas) pour avoir le droit d'assister au *«nouvel an de la politique russe»*, au milieu de longues tables encombrées de bouteilles de champagne. Il y avait là beaucoup de beau monde, officiels et nouveaux riches, sans oublier le dirigeant communiste M. Ziouganov, et le triomphateur du jour, M. Jirinovski. Mais on dut se contenter de les voir mâcher et boire, la meneuse de jeu expliquant que *«les politiciens avaient assez parlé pendant la campagne»*. Cela, après qu'elle eut donné successivement la parole au porte-parole du président, à celui du gouvernement, et à trois hauts responsables de l'exécutif... La fête, prévue pour durer toute la nuit, a été abrégée au bout de quelques heures, les écrans supposés donner les résultats restant désespérément vides, et les astrologues et autres amuseurs priés d'exprimer leur enthousiasme pour *«la nouvelle ère de la démocratie russe»* ayant épuisé leurs talents.

JAN KRAUZE

Le succès de Vladimir Jirinovski

Le «clown» ne fait plus rire

MOSCOU
de notre envoyé spécial

L'homme est arrivé, martial, dans un uniforme bleu apparemment créé pour la circonstance. Il a serré la main de quatre jeunes hommes au garde-à-vous, nuque rasée, bottes de cuir, le regard vide, avant de les accompagner vers le hall d'embarquement de l'aéroport moscovite de Cheremetievo, sous le regard distrait de quelques voyageurs. C'était un dimanche de novembre 1992 : Vladimir Jirinovski envoyait *«ses»* volontaires en Irak afin de combattre *«l'impérialisme américain»* et affirmait qu'à Paris, *«son ami Jean-Marie Le Pen»* voulait lancer une opération similaire. Une «clownerie» de plus, disait-on alors.

Mais voilà que le «clown» vient de remporter un succès incontestable aux élections du dimanche 12 décembre : en tête dans plusieurs régions il pourrait arriver, sur l'ensemble du territoire, en seconde position derrière le bloc gouvernemental du «Choix de la Russie». Une surprise, mais uniquement pour ceux qui avaient oublié qu'aux élections présidentielles de juin 1991 qui avaient vu la victoire de Boris Eltsine, Jirinovski avait déjà convaincu six millions d'électeurs et obtenu plus de 7 % des voix. Ce beau score ne s'expliquait pas uniquement par le principal argument de sa campagne présidentielle : faire baisser le prix de la vodka ! Amplifié par la télévision – on l'a vu pratiquement autant sur le petit écran que les ténors gouvernementaux et on se demande d'ailleurs où il a trouvé les sommes nécessaires pour financer cette campagne médiatique, – son talent d'orateur aura fait le reste.

Cet avocat de quarante-sept ans put promettre des sucreries aux femmes, s'adresser en turc aux musulmans de Russie (il parle aussi français, allemand et anglais), inviter à ses côtés un jour sa sœur, un autre le médium le plus célèbre de Russie, comparer sur le ton de la conversation les minorités nationales de la Russie aux *«minorités sexuelles»* et, toujours sur le même registre, dire que la vie politique en Russie commence elle aussi par *«l'onanisme»*.

Mais l'essentiel du discours de Vladimir Jirinovski n'est pas dans ces comparaisons au goût douteux. Il est dans l'affirmation, mille fois martelée, de la nécessaire renaissance d'un empire russe qui ne s'arrêterait pas aux frontières de l'ex-URSS, mais pourrait aussi englober *«des territoires historiquement russes»* comme la Pologne ou la Finlande.

«Lorsque nous serons au pouvoir, la Lettonie n'existera plus au bout de trois jours ; nous vous écraserons économiquement», lança-t-il à un journaliste letton. Espérant *«qu'un jour les soldats russes nettoieront leurs bottes dans l'océan Indien»*, Jirinovksi estime qu'il n'y a que deux puissances en Europe : la Russie bien sûr, mais aussi l'Allemagne, à condition que cette dernière retrouve, elle aussi, ses vraies frontières : celles de la Prusse impériale.

«Des journalistes blonds aux yeux bleus»

Autres ennemis de Jirinovski : les *«gens du sud»* et *«autres étrangers»* qui pillent la Russie. Se disant farouchement *«antisioniste»* mais se défendant de tout antisémitisme, il exige quand même que les journalistes de la télévision russe soient *«blonds aux yeux bleus»*. A la question d'un journaliste qui lui demandait s'il était vrai que son père était juif, il répondit : *«Ma mère était russe et mon père... juriste !»*

Alors qu'il avait soutenu le putsch d'août 1991, Jirinovski n'a pas participé, en octobre dernier, aux côtés de Rouslan Khasboulatov et d'Alexandre Routskoï, à la défense de la Maison blanche. Partisan d'un régime fort – et à ce titre la Constitution eltsinienne le satisfait pleinement – le président du parti «libéral-démocrate» préconise l'instauration d'une cour martiale qui jugerait les criminels *«sur place»* et les ferait exécuter *«immédiatement»*. Vladimir Jirinovski ne fait plus rire.

JOSÉ-ALAIN FRALON

De la mer de Barents à Kaliningrad

Le dimanche électoral a duré une semaine

MOSCOU
de notre envoyé spécial

«Avant, c'était plus simple.» Devant l'avalanche des bulletins de vote – *«et avec tous ces noms, que je ne connais même pas !»* –, elle semble désespérée, Marva, pensionnaire d'un asile de vieillards, qui vient voter à l'école de Pavedniki, à 50 kilomètres de Moscou. Alors, si elle a fermement décidé de voter «oui» à la Constitution – *«il en faut bien une, et puis, on ne change pas les chevaux au milieu du gué»* –, elle semble choisir ses candidats à l'Assemblée au petit bonheur la chance, telle une joueuse de Loto. Avec ce dernier aveu : *«Personne ne nous a dit pour qui il fallait voter.»*

Les électeurs, déjà mal à l'aise avec le nombre élevé de bulletins (quatre, parfois cinq), ont eu aussi du mal à les faire entrer dans les urnes, comme si, elles aussi, avaient été prévues pour des choix plus simples. Une autre différence aura marqué ces premières élections véritablement pluralistes en Russie depuis 1917 : les bureaux de vote n'avaient pas toujours prévu le traditionnel buffet proposant, à des prix réduits, sandwiches au saucisson, limonade et thé bouillant.

Immensité du pays et décalage horaire obligent : ce dimanche électoral avait débuté la semaine dernière à bord des navires de la mer de Barents et dans les stations météorologiques du pôle Nord, s'était poursuivi vendredi par l'ouverture des bureaux dans les villages de montagne de l'Altaï, à la frontière du Kazakhstan, puis samedi à Khabarovsk, en Extrême-Orient, sous la surveillance attentive d'observateurs japonais venus avec téléphones et photocopieuses, et se termina, enfin, à Kaliningrad, dimanche, à 23 heures.

Voix achetées et bulletins vierges

Apparemment, tout s'est bien passé. Certes, dans de nombreux bureaux de vote, on a voté «en famille», jusque dans l'isoloir. Certes, à Moscou, des partisans de Vladimir Jirinovski furent surpris en train d'acheter les voix des électeurs. A Tchita, en Sibérie, un candidat avait fait étiqueter son nom sur les bouteilles de bière offertes par le bureau de vote, et à Arkhangelsk, port sur la mer Blanche, les transports en commun étaient gratuits pour inciter les électeurs à se déplacer.

A Kaliningrad, des soldats, très nombreux dans la région, n'auraient appris que samedi la tenue de ces élections et se seraient contentés de mettre des bulletins totalement vierges dans l'urne. Boris Eltsine, estimant que deux précautions valent mieux qu'une, précisa bien à l'intention de sa femme, Naïna : *«N'oublie pas que pour la Constitution, c'est comme cela qu'il faut voter.»* Son ancien vice-président, Alexandre Routskoï, accomplit son devoir électoral dans la prison de Lefortovo ; Rouslan Khasboulatov, dans la cellule voisine, refusa pour sa part de participer au scrutin et Anatoli Loukianov, un des putschistes d'août 1991, candidat à Smolensk, vota à Moscou. Comme si de rien n'était.

J.-A. F.

EUROPE

La guerre de succession risque d'être relancée au sein du parti au pouvoir

Le décès du chef du gouvernement a été annoncé à la télévision peu après dix-sept heures par le ministre de l'intérieur, Peter Boross, qui a salué le *« combat héroïque »* que le premier ministre a mené depuis plusieurs années contre son cancer des glandes lymphatiques qui s'est gravement détérioré au début de l'été, au point que M. Antall aît dû être opéré en Allemagne en octobre.

Quelques instants après l'annonce de la disparition de M. Antall, le président de la République, Arpad Gōncz, a chargé Peter Boross d'assumer les fonctions de premier ministre par intérim. C'est maintenant au groupe parlementaire du Forum démocratique (MDF), le parti que présidait M. Antall, de proposer un successeur au poste de premier ministre, qui devra être investi par les députés dans un délai maximum de quarante jours. Rien n'a filtré à ce sujet à l'issue du conseil des ministres extraordinaire, convoqué dimanche soir au parlement, devant lequel plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées, des bougies à la main, pour saluer la mémoire du premier ministre défunt.

L'ensemble de la classe politique magyare a rendu, dimanche, un vibrant hommage à M. Antall qui dirigeait la coalition conservatrice au pouvoir à Budapest depuis les élections libres du printemps 1990. Même si la maladie du premier ministre était de notoriété publique depuis longtemps, le choix de son successeur va sans aucun doute accentuer les luttes internes au sein du MDF. Lajos Jūr, membre fondateur du MDF, et actuel ministre de la défense, et Peter Boross, le ministre de l'intérieur, sont les deux candidats les plus probables.

Mais vu la très faible majorité parlementaire dont dispose aujourd'hui la coalition, le futur candidat aura sûrement besoin du soutien de la dizaine de députés d'extrême droite. Or, leur leader, l'écrivain Istvan Csurka, récemment exclu du MDF, a clairement laissé entendre la semaine dernière qu'il s'opposerait à l'investiture de M. Boross.

Y.-M. R.

La mort du chef de gouvernement hongrois

Jozsef Antall, un conservateur humaniste et chrétien

Jozsef Antall, chef du gouvernement hongrois, est décédé dimanche 12 décembre à Budapest des suites d'un cancer. Il était âgé de soixante et un ans.

Jozsef Antall restera dans les annales comme le doyen des chefs de gouvernement postcommunistes en Europe centrale. Un titre qu'il acquit dès sa deuxième année d'exercice de pouvoir et qui représentait sans doute une douce revanche pour celui qui vécut dans l'ombre d'un Walesa ou d'un Havel dont il ne partageait ni la fougue ni l'autorité morale.

La postérité retiendra en tout cas le hasard particulier du calendrier de la démocratisation hongroise : le soir du dimanche 8 avril 1990, Jozsef Antall fêtait ses cinquante-huit ans en même temps que son parti conservateur, le Forum démocratique (MDF), remportait une victoire éclatante aux premières élections libres depuis quarante-cinq ans. Mais même en cette circonstance « historique », Jozsef Antall n'a pas délaissé son apparence grave et austère, esquissant à peine un sourire devant ses supporters en liesse. Songeait-il uniquement aux difficultés des transformations à venir ou savait-il déjà que ses jours étaient comptés ?

Atteint d'un grave cancer des glandes lymphatiques, Jozsef Antall, qui fut longtemps le directeur du Musée d'histoire de la médecine, connaissait mieux que quiconque les conséquences de sa maladie qu'il a affrontée avec courage et dignité. Une maladie longtemps restée taboue mais dont les signes extérieurs – provoqués par de douloureuses séances de chimiothérapie – se sont aggravés au fil des mois.

Tout en menant ce tragique combat contre la maladie, Jozsef Antall a dû affronter la tâche, forcément ingrate, d'essuyer les plâtres du changement de régime. *« Vous participez à un gouvernement de kamikazes »*, avait-il prévenu ses collaborateurs lors du premier conseil des ministres. Et peu avant les élections, il se plaisait à répéter que *« le premier chef d'un gouvernement hongrois démocratique doit être un fanatique, un missionnaire ou un fou ! »*. De ces rôles, c'est sans doute celui du missionnaire qui correspond le mieux à Jozsef Antall, tant il aimait faire croire que son destin personnel se confondait avec celui de la nation hongroise, au grand dam de ses adversaires qui lui reprochaient de s'ériger en dépositaire d'une identité magyare millénaire.

Perçu comme un homme introverti et orgueilleux par certains ou bien comme un personnage doté *« d'une élégance nonchalante et d'une douceur amère »*, selon l'un de ses amis d'enfance, Jozsef Antall ressemblait davantage à un aristocrate éclairé du siècle précédent qu'à un politicien moderne. Sa culture politique était celle du libéralisme du dix-neuvième siècle, teintée d'un certain romantisme magyar.

Plus que tout autre, Jozsef Antall a su se forger, pendant la campagne électorale de 1990, l'image d'un homme certes peu charismatique, mais sérieux et rassurant..

Un germanophile averti

Il se faisait de la politique une idée noble et sa pudeur l'a toujours empêché de céder aux gadgets de la communication. *« N'attendez pas de moi que je joue du saxophone ! »*, a-t-il déclaré à un congrès de son parti, suscitant l'hilarité générale. Mais pour un homme qui se souciait apparemment si peu de son image, Jozsef Antall a eu des rapports quasi obsessionnels avec les médias. S'estimant mal traité et victime d'un complot de la presse hongroise qu'il soupçonnait d'être manipulée par d'anciens communistes, M. Antall ne supportait pas la critique, et surtout pas celle des journalistes, qu'il qualifiait avec arrogance de *« mickeys »*.

De lui-même, M. Antall avait une haute idée. Dans son bureau du Parlement de Budapest, une copie néogothique presque à l'identique du bâtiment de Westminster, il se comparaît volontiers à Churchill. Germanophile averti, il vouait aussi une admiration sans bornes au chancelier Helmut Kohl avec lequel il partageait, disait-il, les mêmes valeurs du *« patriotisme, du libéralisme et de la démocratie-chrétienne »*.

Si l'activisme politique de M. Antall a été tardif, son initiation a été précoce et prend racine dans sa famille. Son père, commissaire aux réfugiés pendant la deuxième guerre mondiale, contribua à sauver la vie de nombreux juifs évadés de Pologne. Une rue de Varsovie porte d'ailleurs son nom ainsi qu'une plaque commémorative à Jérusalem. *« J'avais treize ans,* se rappellait Jozsef Antall, *quand la Gestapo a sonné à notre porte, menaçant de nous emmener si mon père n'arrêtait pas d'aider les juifs. »* Un épisode auquel il se référait souvent pour contrer ceux qui l'accusaient de manque de fermeté envers les propos antisémites au sein de son propre parti.

Ministre de la reconstruction après la guerre, son père joua aussi un rôle marquant au sein du Parti des petits propriétaires (FkgP), grand vainqueur des élections de 1945. De cet héritage paternel, Jozsef Antall gardera un attachement viscéral aux valeurs conservatrices, humanistes et chrétiennes. Elève au lycée des Pères piaristes de Budapest, il fit des études supérieures d'histoire qui l'amenèrent à travailler comme archiviste, bibliothécaire et enseignant dans un établissement du secondaire de la capitale.

Jozsef Antall a vingt-quatre ans quand éclate la révolte hongroise en 1956. Il joue un rôle périphérique pendant ces treize journées d'insurrection, même s'il participe au comité révolutionnaire de son lycée, ainsi qu'à la réorganisation du Parti des petits propriétaires et à la création de la Fédération de la jeunesse chrétienne. Après l'écrasement du soulèvement par l'armée rouge, Jozsef Antall perd son emploi, le droit d'enseigner et de publier, jusqu'à la décrispation du régime Kadar, au milieu des années 60.

Ni collaborateur ni dissident, Jozsef Antall ne sort discrètement de l'ombre qu'en 1988, l'année où le dégel s'annonce lentement avec la mise à l'écart de Janos Kadar, remplacé à la tête du PC par Karoly Grosz.

Jozsef Antall participe alors à la création de la Ligue hongroise des droits de l'homme à Budapest mais hésite entre rejoindre son parti d'antan, celui des petits propriétaires, qui renaît de ses cendres, ou bien le Forum démocratique hongrois (MDF), un mouvement encore informel, créé avec la bénédiction du communiste réformateur Imre Pozsgay et qui regroupe des intellectuels à la recherche d'une « troisième voie ».

Le conflit avec la vieille garde du MDF

Il écarte finalement les petits propriétaires, jugés trop passéistes. Toutefois, le MDF de l'époque est un peu trop radical au goût de Jozsef Antall, dont la prudence a toujours dicté la conduite. En mars 1989, il se présente néanmoins à la direction collégiale du Forum, lors de son premier congrès à l'université d'économie de Budapest. C'est la douche froide : Antall est poliment écouté mais peu applaudi. Vexé, il se retire. Il faudra toute la persuasion du poète lyrique Sandor Csoori pour le récupérer. Il intègre aussitôt la délégation du MDF aux négociations de la table ronde entre l'opposition et le pouvoir. Mais c'est un autre historien, Lajos Für, qui dirige officiellement ce groupe au sein du MDF. Jozsef Antall, le catholique réformateur pro-occidental, mettra encore un mois avant de s'imposer face aux pères fondateurs du MDF, en grande partie des intellectuels ruraux protestants et populistes.

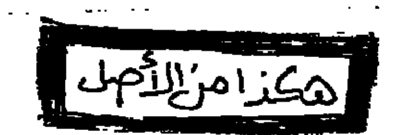
En octobre 1989, Jozsef Antall est élu sans rival à la présidence du MDF, cinq mois seulement avant les premières élections démocratiques. Il réussit à marginaliser les courants proches de l'extrême droite et transforme ce mouvement hétéroclite en un parti centriste et hautement personnalisé. Menant campagne sur le thème du *« changement dans la douceur »*, M. Antall est porté au pouvoir par la large couche des électeurs modérés, soucieux de préserver les « acquis » du régime Kadar et effrayés par le radicalisme des anciens dissidents, essentiellement regroupés au sein de l'Alliance des démocrates libres (SzDz).

Une fois passé un court « état de grâce », l'autorité de M. Antall a progressivement été minée par les rivalités internes au sein de son parti. C'est le député et écrivain démagogue Istvan Csurka qui jette le pavé dans la mare au mois d'août 1992. Dans un virulent pamphlet aux accents antisémites, il réclame le départ de M. Antall, accusé de *« trahir les intérêts nationaux »* au profit des *« bolchéviques reconvertis »* et des *« agents du capital cosmopolite »*.

Jusque-là, Jozsef Antall avait habilement manœuvré et passait pour un fin stratège. Mais en refusant de sanctionner dès le début les ténors de l'extrême droite – de peur de faire éclater le MDF, – il a sans doute commis une erreur tactique qui lui coûta très cher : son parti s'enlisa dans des luttes fratricides stériles et le capital moral du premier ministre en fut sérieusement ébranlé.

Davantage déstabilisé par les siens que par une opposition divisée et affaiblie, Jozsef Antall ne s'est jamais vraiment remis de sa perte d'autorité. A une journaliste américaine qui lui demandait pourquoi ses compatriotes faisaient si peu confiance à leur chef de gouvernement, il se consola en invoquant le légendaire fatalisme magyar : *« Cela fait partie de la mentalité paysanne hongroise de ne jamais prévoir une bonne récolte ! »*

YVES-MICHEL RIOLS



CROATIE

Les Serbes de Krajina ont massivement voté

Les 317 000 électeurs de la « République serbe de Krajina » autoproclamée, située en territoire croate, se sont massivement déplacés pour élire, dimanche 12 décembre, leur président et leurs députés.

KNIN *(Krajina)*

de notre envoyé spécial

Pour montrer qu'ils ont droit à leur propre Etat, l'écrasante majorité des 317 000 électeurs officiellement recensés de la «République serbe de Krajina», autoproclamée par des Serbes fortement armés sur près d'un tiers du territoire de la Croatie, se sont rendus aux urnes, dimanche 12 décembre. Ils devaient choisir leurs 84 députés parmi 347 candidats et un président entre sept prétendants. Avant même la clôture du scrutin, le taux de participation dépassait les 80 % dans de nombreuses circonscriptions.

«Le monde doit nous reconnaître. Ces élections sont légales», explique Blaj Vakakin, un policier qui sort d'un bureau de vote – sans isoloir – installé dans une école primaire de Knin, la capitale de la «République». *«Tous les partis pensent la même chose. Les Serbes ne tolèreront plus jamais de vivre dans le même Etat que les Croates»*, affirme un professeur qui estime que l'essentiel est que les Serbes de Krajina voient reconnu *«leur droit à l'autodétermination»*. *«Ce ne sont pas des élections normales mais un référendum pour la souveraineté»*, avait lancé, à la veille du scrutin, l'un des deux principaux candidats à la présidentielle, Milan Babic. Cet ex- «président de la République» avait été écarté par Belgrade pour son opposition résolue à l'arrivée de dix mille «casques bleus» de l'ONU en Krajina. *«C'est un jour historique. Nous espérons que le monde va comprendre que la République de Krajina est une réalité»*, a estimé le favori de l'élection présidentielle, Milan Martic, l'actuel «ministre de l'intérieur», soutenu par Belgrade et les Serbes de Bosnie.

Le candidat local contre celui de Belgrade

L'enjeu principal de ces élections – assurer la reconnaissance de la République en consolidant la légitimité de l'Etat – a masqué leur second but : trancher la question du pouvoir en Krajina. Alors que Goran Hadzic, l'actuel «président», a presque disparu de la scène sous le coup d'accusations de corruption, la lutte oppose les «deux Milan», figures de l'insurrection contre Zagreb. Milan Martic, *«candidat de Belgrade»*, inspecteur de police accusé de vouloir instaurer un «Etat policier» (apparemment déjà en place, vu le sort réservé aux opposants), est soupçonné d'être manipulé par le président serbe. Milan Babic *«candidat local»*, et dentiste de son métier, est taxé de *«manque de réalisme»*. Outre l'appétit de pouvoir, deux questions opposent ces deux hommes, par ailleurs d'accord sur le fait que la Krajina ne saurait être contrôlée par les Croates : elles portent, d'une part, sur la manière de négocier avec Zagreb, qui menace de rétablir par la force son autorité sur la région et, d'autre part, sur l'opportunité de forcer l'union des *«terres serbes»* de Croatie et de Bosnie avec la *«mère Serbie»*.

Le «policier-candidat de Belgrade» fait confiance au président serbe Slobodan Milosevic, qui ne veut pas précipiter l'unification mais qui, assure M. Martic, *«n'y renoncera pas»*. Le «dentiste-candidat local», qui a tenté sans succès de forcer l'union avec Belgrade, craint que la Krajina soit sacrifiée sur l'autel des intérêts d'Etat de la Serbie. Il veut qu'une *«Krajina souveraine»* négocie elle-même le *«meilleur statut possible»* avec Belgrade, voire avec Zagreb, si le rapport de force tournait mal, raconte ouvertement un de ses proches.

«Ces politiciens sont tous des médiocres, sans formation. Les dentistes font tous de la politique et il n'y a personne pour soigner les caries de mes hommes», plaisante sur le front un officier professionnel de l'armée des Serbes de Krajina. *«Les politiciens ne peuvent nous trahir*, poursuit l'officier, *ils peuvent bien signer avec les Croates : cela restera une signature sur un papier.»*

JEAN-BAPTISTE NAUDET

BOSNIE : le pape lance un appel en faveur d'un jour de jeûne et de prières. – Jean-Paul II a lancé, dimanche 12 décembre, un appel à une journée de jeûne et de prières, le 23 janvier, en faveur de la paix dans la *«région martyrisée»* de Bosnie-Herzégovine. En effet, la guerre dans l'ex-Yougoslavie *«ne semble malheureusement pas proche d'une solution juste et équitable»*, a ajouté Jean-Paul II. – *(AFP)*

PORTUGAL

Le Parti socialiste est sorti vainqueur des élections municipales

Les premiers résultats des élections municipales portugaises du dimanche 12 décembre ont montré une nette bipolarisation du pays. Le Parti social-démocrate (PSD, droite libérale au pouvoir), avec 34 % des voix, et le Parti socialiste, avec 35,8 %, revendiquent chacun la victoire, mais celle-ci revient indubitablement au PS, surtout dans les deux plus importants districts, Lisbonne et Porto.

LISBONNE

de notre correspondant

Le scrutin municipal de dimanche a renvoyé aux Portugais l'image d'un pays coupé en deux, avec un parti socialiste implanté dans les grandes villes et sur le littoral urbanisé, tandis que le PSD conserve son influence dans les régions rurales de l'intérieur et dans les régions autonomes de Madère et des Açores. Selon les résultats officiels partiels, le PS remporte 35,8 % des voix contre 34 % au PSD.

Le secrétaire général du PS, Antonio Guterres, a préconisé la tenue pour l'année prochaine des *«Etats généraux pour une nouvelle majorité»*, en faisant appel à tous les socialistes et aux indépendants *«pour que l'alternative socialiste remporte»* les élections législatives prévues en 1995.

De son côté, le premier ministre, Anibal Cavaco Silva, est venu, au cours de la nuit, annoncer que son parti a *«amélioré son score au niveau national»* par rapport aux précédentes municipales de 1989, qui s'étaient soldées par une cuisante défaite du PSD.

Le premier ministre reconnaissait toutefois que le PSD *«n'aura pas atteint l'objectif qu'il s'est imposé, c'est-à-dire de devenir le parti ayant le plus de mairies dans le pays»*. Avant lui, le vice-président du PSD, le ministre de la Présidence, Fernando Nogueira, avait annoncé que le parti gouvernemental serait *«à égalité en nombre de mairies avec les socialistes»*. *«Ce sont des résultats acceptables, tout à fait raisonnables, même s'ils se situent au-dessous de la barre que nous nous étions fixée»*, avait-il reconnu.

Le destin national de M. Sampaio

Le gain par le PSD du plus grand nombre de mairies permettrait au parti de M. Cavaco Silva de revenir à la présidence de l'importante Association nationale des municipalités, détenue depuis 1989 par le Parti socialiste. Cette association s'occupe de la distribution des subventions octroyées par l'Etat aux communes. Elle sera appelée également à désigner les représentants du Portugal dans le Comité des régions, institution communautaire dont la création est prévue par le traité de Maastricht.

Les maires socialistes de Lisbonne et de Porto, Jorge Sampaio, ancien secrétaire général du PS, et Fernando Gomes, reélus avec une confortable majorité, apparaissent, sans aucun doute, comme les grands vainqueurs de ce scrutin.

M. Sampaio se présentait sur la liste de coalition socialo-communiste qui lui avait permis de gagner en 1989 la mairie de la capitale, dirigée depuis dix ans par une alliance du PSD et des chrétiens de droite du Centre démocratique et social (CDS). En annonçant sa victoire tôt dans la soirée, M. Sampaio a tenu un discours d'homme d'Etat, pragmatique, se situant au-dessus des partis. Cette intervention apporte de l'eau au moulin de ceux qui lui voient un destin national pour 1995, quand les Portugais seront appelés à élire le successeur du président de la République, Mario Soares.

Le Parti communiste semble maintenir ses positions, notamment dans l'Alentejo, la province du Sud – son fief traditionnel – et dans des mairies importantes de la rive gauche du Tage comme Almada, ou de la grande banlieue de Lisbonne, comme Amadora et Loures. Et cela malgré le «vote utile» qui a joué en plusieurs endroits en faveur du PS.

En revanche, le jeune président du CDS, Manuel Monteiro, trente et un ans, semble être le grand perdant du scrutin en restant en-deça des 10 % que son parti avait obtenus en 1989.

ALEXANDRE FLUCHER-MONTEIRO

Pour son travail en faveur des médecins bosniaques

L'AVRE obtient le Premier Prix des droits de l'homme

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a décerné son 1er Prix à l'Association pour les victimes de la répression en exil (AVRE) pour son programme de «debriefing» en faveur des médecins bosniaques réfugiés à Zagreb.

Le centre de soins de l'AVRE, ouvert à Paris depuis 1985, est le seul en France à traiter les séquelles physiques et psychologiques de la torture et de la répression.

Les médecins assistés par l'AVRE se trouvent dans une situation particulière. Eux-mêmes traumatisés par la guerre, ils sont confrontés, dans leur pratique, aux séquelles des mauvais traitements subis par les réfugiés ainsi qu'au récit de leurs souffrances. Une accumulation de traumatismes souvent difficile à supporter.

Il est donc essentiel de les aider à restaurer leurs capacités personnelles et professionnelles. C'est ce que fait l'AVRE en accueillant des groupes de quatre à cinq médecins bosniaques pour une durée de cinq jours.

ITALIE

La Ligue du Nord demande la création de trois «Républiques fédérées»

La Ligue du Nord d'Umberto Bossi, réunie en congrès samedi 11 et dimancheet 12 décembre à Milan, a présenté son projet de Constitution, qui prévoit la division de l'Italie en trois «Républiques fédérées».

ROME

de notre correspondante

Le centre, c'est lui, Bossi. La Ligue du Nord se propose désormais comme poutre maîtresse de la «maison commune» des libéraux et des démocrates. Quant à l'Italie, selon le projet de Constitution fédérale présenté au congrès qui se tenait à Milan samedi et dimanche, elle sera divisée en trois «Républiques fédérées» : Padania, la région du Pô, au Nord; Etrurie, au Centre, et la vague appellation de «République du Sud» pour la troisième région. La Ligue a également annoncé qu'elle ne siégerait plus au Parlement après le vote de la loi de finances.

La voix rauque est celle de toujours. L'enthousiasme suscité parmi ses militants aussi : Umberto Bossi, le guerrier lombard, est resté debout. Le secrétaire général du mouvement a dû jouer serré pour sortir du mauvais pas dans lequel il s'était retrouvé au terme de sa semaine la plus dure depuis son entrée en politique : au second tour des élections municipales, le 5 décembre, la Ligue avait été stoppée aux portes des mairies de Gênes et de Venise, malgré les bons scores obtenus partout dans le Nord. Deux jours plus tard, l'homme de confiance de Bossi pour les affaires administratives s'était retrouvé derrière les barreaux, accusé du délit le plus infamant qui soit pour quelqu'un de la Ligue : avoir empoché illégalement de l'argent – qui sera restitué grâce à la collecte faite au congrès – du groupe Ferruzzi avant les élections d'avril 1992.

Le président du mouvement, Franco Rocchetta, avait profité de ce moment difficile pour relancer ses critiques sur les tendances «bonapartistes» du grand chef. Bref, celui-ci apparaissait, disait le professeur Gianfranco Miglio, l'idéologue du groupe, comme un boxeur sonné. On l'attendait au tournant et Umberto Bossi a réagi à sa façon, en relançant son projet fédéraliste de trois Républiques, mais surtout en s'engageant clairement, pour la première fois, sur le terrain des alliances possibles.

De Mario Segni à Silvio Berlusconi

Grands triomphateurs au Nord, les ligueurs ont, en effet, besoin d'alliés pour poursuivre leur percée et se proposer comme force de gouvernement. Mot d'ordre, outre le fédéralisme : éviter que l'Italie ne glisse à gauche. Voici donc l'ouverture aux forces plus voisines, à condition que la Ligue reste la force prédominante. Une main tendue, entre autres, à Silvio Berlusconi – interrogé lundi, ce dernier a déjà accepté l'offre – qui ne cache plus désormais ses ambitions politiques et pourra apporter son savoir-faire; à Mario Segni, qui tente de réorganiser le centre, et aux restes de la Démocratie chrétienne.

Portes fermées, en revanche, aux anciens communistes du PDS – naturellement – mais aussi aux néofascistes du MSI, même si ce parti est engagé à son tour dans une opération de recentrage. Le MSI se transformera bientôt, en effet, en Alliance nationale où seront accueillis tous ceux qui, à droite, veulent s'opposer aux forces progressistes.

Sur l'autre versant, du côté des progressistes, après la joie des résultats électoraux, Achille Occhetto, secrétaire du PDS, s'est rendu, vendredi dernier, devant le juge Di Pietro pour préciser la position de son parti au sujet des «affaires». *«Pas de quoi s'alarmer* – c'est le commentaire rassurant du numéro deux du parti, Massimo D'Alema –, *il ne s'est rien passé.»* Au demeurant, M. Bossi a annoncé, dimanche, qu'il allait, lui aussi, rendre visite au juge Di Pietro. – *(Intérim.)*

ANDORRE

Premières élections législatives depuis l'adoption de la Constitution

La liste du Groupement national démocratique (AND, modérés libéraux), soutenue par le chef du gouvernement de la principauté d'Andorre, Oscar Ribas Reig, est arrivée en tête des élections législatives, dimanche 12 décembre, mais sans obtenir la majorité absolue. L'AND a recueilli 26,4 % des suffrages et 4 sièges sur les 28 du Conseil général des vallées (Parlement), contre 22 % à l'Union libérale (UL) et 19,1 % à la Nouvelle Démocratie (ND, centre-gauche). Ces deux partis obtiennent chacun 3 sièges. Une liste constituée de jeunes sociaux-démocrates et dirigée par Vicenç Mateu, un professeur de philosophie, a créé la surprise en obtenant 2 élus avec un programme réclamant une réforme du code de la nationalité. Il s'agissait des premières élections législatives depuis l'adoption d'une Constitution démocratique en mars. Auparavant, la principauté était gouvernée en vertu de traditions vieilles de plus de sept siècles. M. Ribas Reig, qui devra négocier des alliances – conformément à la tradition – pour former une majorité, a déclaré qu'il ne *«fait aucun doute»* qu'un accord sera trouvé entre les différents partis, qui commencent leurs négociations lundi. Il a aussi assuré que ces résultats n'entraveraient pas la poursuite des réformes démocratiques et économiques. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CORÉE DU NORD

Le frère de Kim Il-sung devient vice-président de la République

La réapparition du frère cadet du maréchal Kim Il-sung, élu vice-président de la République, samedi 11 décembre, semble avoir pour but de montrer que la famille resserre les rangs autour de son fils Kim Jong-il, à un moment où le régime connaît des difficultés économiques sans précédent.

TOKYO

de notre correspondant

Selon les observateurs de la Corée du Nord à Séoul et à Tokyo, le retour sur le devant de la scène du frère cadet du président Kim Il-sung, Kim Yong-ju (*le Monde* du 10 décembre) vise à démontrer l'unité du «clan» familial à la veille d'un transfert du pouvoir au fils et héritier du «Grand Leader», Kim Jong-il. Ce geste pourrait indiquer que ce transfert entre dans sa phase finale, estiment les chercheurs de l'Institut pour l'unification nationale, l'un des centres de recherches sur la Corée du Nord à Séoul : il pourrait avoir lieu en février (anniversaire de Kim Jong-il) ou en avril lors de la session du Conseil suprême du peuple.

Le régime essaye de montrer ainsi que les dissensions familiales qui, à une certaine époque, avaient donné à penser à une véritable bataille de succession, sont dépassées et que le clan resserre les rangs autour de Kim Jong-il. La réapparition du frère du président – âgé de soixante et onze ans et disparu depuis dix-sept ans, – qui redevient membre du bureau politique du PC et qui a été «élu» samedi par le Parlement vice-président de la République en compagnie de l'ancien chef des Coréens résidant au Japon, Kim Pyong-sik (soixante-quatorze ans), n'est en effet pas la seule (1).

L'épouse de Kim Il-sung, dont on disait qu'elle était opposée à Kim Jong-il, né d'un premier mariage, est également réapparue il y a quelques jours à l'occasion d'une réunion de la Ligue des femmes démocrates. Son fils, et demi-frère de l'héritier en titre qu'elle essayait d'évincer, fait également son retour : Kim Pyong-il (trente-neuf ans), ambassadeur en Bulgarie depuis 1988, devrait être nommé à un poste important.

Pénurie alimentaire

Le frère du président était, jusqu'au début des années 70, le «numéro 2» du régime et certains voyaient en lui un successeur. Il signa notamment la déclaration de 1972 ouvrant le dialogue entre les deux Corées, avant d'être écarté au profit du fils. Il a refait surface lors du quarantième anniversaire de la fin de la guerre de Corée en juillet (2).

Ce resserrement autour de Kim Jong-il semble significatif d'un sentiment d'urgence : la survie du régime impose de faire taire les rivalités. Kim Il-sung est âgé (quatre-vingt-un ans) et la République populaire démocratique (RPDC) va mal. Isolée diplomatiquement, essayant de jouer sa dernière carte – la menace de la possession, encore hypothétique, d'une arme nucléaire, – elle souffre d'une crise économique sans précédent.

Depuis plusieurs mois, des informations en provenance de Corée du Sud et de la frontière sino-nord-coréenne font état de pénurie alimentaire. Des dizaines de Coréens auraient cherché refuge en Chine ces dernières semaines. De temps à autres, des échauffourées auraient lieu entre la population et la police lors des distributions de vivres. Des rumeurs, invérifiables, diffusées notamment par des dissidents de l'association des Coréens du Nord au Japon, font état d'émeutes et de famine.

Tout en ne partageant pas cet alarmisme, les observateurs de Séoul confirment la gravité de la situation. Selon l'Institut d'économie rurale sud-coréen, la récolte de riz a diminué de 31 %. La production de céréales est estimée à 3,4 millions de tonnes, soit un peu plus de la moitié de la demande nationale (6,6 millions de tonnes).

PHILIPPE PONS

(1) Pyongyang n'a pas précisé le sort des deux vice-présidents sortants, Pak Song-chol et Ri Jong-ok.

(2) Deux dirigeants, en revanche, auraient été limogés du bureau politique, le responsable du Plan, Kim Tal-hyon, et un spécialiste de politique étrangère, Kim Yong-sun.

DIPLOMATIE

L'avenir de la région Asie-Pacifique

Le premier ministre malaisien met fin à une polémique avec son homologue australien

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Tout est bien qui finit bien. Mahathir Mohammad a décidé, samedi 11 décembre, d'enterrer la polémique qui l'a opposé, pendant dix-neuf jours, à son homologue australien, Paul Keating, qui avait traité le premier ministre malaisien de *«récalcitrant»* pour avoir refusé, à la mi-novembre, de participer au premier sommet de la CEAP (Coopération économique Asie-Pacifique) à Seattle. L'Australie, où la gaffe du premier ministre avait également provoqué une controverse, s'est aussitôt félicitée de cette décision.

Paul Keating avait eu beau, entre-temps, exprimer ses *«regrets»* – mais pas ses excuses – Kuala-Lumpur avait pris l'affaire assez au sérieux pour ne pas exclure des mesures de rétorsion à l'égard des intérêts australiens, importants en Malaisie. M. Keating avait été d'autant plus maladroit que Kuala-Lumpur et Canberra se retrouvent dans des camps opposés en ce qui concerne l'avenir de la région. L'Australie, comme les Etats-Unis, souhaite que la CEAP se renforce pour devenir une véritable communauté. Craignant, comme d'autres dans la région, que l'APEC soit notamment dominée par les Etats-Unis, la Malaisie plaide pour la formation d'un EAEC (*East Asia Economic Caucus*), dont les Etats-Unis seraient exclus. C'est la raison pour laquelle le docteur Mahathir ne s'était pas rendu à Seattle.

En outre, la remarque du chef du gouvernement australien est intervenue au moment où, pour des raisons de politique intérieure, le premier ministre malaisien, au pouvoir depuis douze ans et qui fêtera bientôt ses soixante-dix ans, semble avoir besoin de raffermir sa main. En effet, le dernier congrès de l'UMNO, début novembre, a montré que le nouveau vice-premier ministre et successeur désormais désigné de M. Mahathir, Anwar Ibrahim, tenait l'appareil du mouvement qui domine les coalitions gouvernementales depuis l'indépendance. Le propos, jugé désobligeant, de M. Keating a ressoudé autour de leur chef de file les Malaisiens et, notamment, les Malais (la moitié de la population).

Mais, après avoir fait monter les enchères, M. Mahathir a eu la sagesse de calmer à temps le jeu car même ses alliés en Asie du Sud-Est ne souhaitent pas que ce genre de crise finisse par empoisonner l'atmosphère des réunions régionales. L'Australie, de son côté, en sera d'autant plus soulagée qu'elle a fourni de gros efforts pour resserrer ses liens avec l'Extrême-Orient. L'incident n'en laissera pas moins quelques traces et M. Keating, qui n'a pas toujours recours au langage prudent de la diplomatie, serait bien avisé de suivre les conseils de ceux qui, même en Australie, lui demandent de mieux tenir sa langue.

JEAN-CLAUDE POMONTI

REPÈRES

CONGO

Nouvelle flambée de violence à Brazzaville

Au moins dix personnes ont été tuées par balles, au cours du week-end, dans deux quartiers de Brazzaville, lors de règlements de comptes entre partisans de la Mouvance présidentielle et de la Coalition de l'opposition. Toutes les victimes, tuées dans les quartiers de Mfilou et de Makélé-Kélé, au sud de la capitale, ont été conduites à la morgue du centre hospitalier universitaire.

Un officier de l'armée, le colonel Jean-Pierre Mouanda, a été tué à son domicile alors qu'il s'opposait à des invividus qui tentaient de violer son épouse, a indiqué un policier. Cette flambée de violence aurait été provoquée par l'enlèvement, vendredi 10 décembre, d'un partisan de la Mouvance présidentielle par des militants de la Coalition de l'opposition, ce qui aurait déclenché une série de règlements de comptes. Ces nouvelles victimes portent à cinquante-cinq le nombre officiel des victimes des affrontements qui ont commencé le 3 novembre à Brazzaville.

Vendredi soir, l'Assemblée nationale avait adopté une série de mesures destinées à rétablir l'ordre et à prévenir ce type de violences. – *(AFP.)*

GABON

L'opposition crée un Haut-Conseil de la République

Le Père Paul Mba Abessole, principal candidat d'opposition à l'élection présidentielle du 5 décembre, a annoncé, dimanche soir 12 décembre, la création d'un Haut-Conseil de la République, qui rassemble la majorité des candidats de l'opposition. M. Mba Abessole, qui a proclamé sa victoire aux élections alors que, selon les résultats officiels, le président Omar Bongo a été réélu dès le premier tour, a chargé ce Haut-Conseil de *«l'assister et de lui donner des avis sur les grands problèmes engageant la vie de la nation»*, ont indiqué ses partisans.

Un gouvernement «parallèle» dirigé par Pierre-André Kombila Kouma, premier secrétaire du Rassemblement national des bûcherons (RNB), a également était créé. Sa première mesure a été l'annonce d'*«un deuil national de trois jours»* et il s'est vu fixer *«trois missions»* : *«préparer de nouvelles élections présidentielles, restaurer la paix sociale et maintenir l'unité nationale»*.

Dans son journal du soir, la télévision gouvernementale a fait état, sans commentaire, de la constitution du *«Haut-Conseil de la République qui coiffe le gouvernement du père Paul Mba Abessolé»*. – *(AFP.)*

HONGKONG

Pékin hausse le ton après la publication du projet de réforme électorale

La publication, vendredi 10 décembre, par le gouverneur Patten de son projet – édulcoré – de réforme électorale à Hongkong, a soulevé de violentes protestations à Pékin. S'adressant samedi à la Commission de travail préparatoire (PWC) instaurée par Pékin et considérée comme un «cabinet fantôme», le premier ministre Li Peng a affirmé que Pékin pourrait se passer de la coopération de Londres dans le processus de rétrocession de la colonie britannique à la Chine en 1997. La Chine ne restera pas les bras croisés en cas de *«chaos»*, a affirmé le PWC, accusant Londres d'avoir *«délibérément saboté»* les négociations sino-britanniques, *«créé artificiellement le chaos à Hongkong et dressé des obstacles à une transition en douceur»*. Le ministre des affaires étrangères, Qian Qichen, a déclaré que le PWC avait *«décidé de mettre immédiatement en route des projets concrets en vue de constituer une nouvelle assemblée législative»* dans le territoire après 1997, ce qui aboutirait à refuser de reconnaître la légalité du Conseil législatif (Legco), qui doit se prononcer prochainement sur le projet de M. Patten. – *(Reuter, AFP, UPI.)*

AMÉRIQUES

CHILI

Le démocrate-chrétien Eduardo Frei est élu président mais devra composer avec la droite au Parlement

Eduardo Frei a remporté, comme prévu, l'élection présidentielle du dimanche 12 décembre. Démocrate-chrétien comme son père, qui fut président du pays de 1964 à 1970, il a recueilli 58 % des voix. La coalition de centre-gauche qui le soutient n'a cependant pas obtenu aux élections législatives qui avaient lieu le même jour la majorité des deux tiers nécessaire pour modifier la Constitution et pour en finir, en particulier, avec l'inamovibilité du commandant en chef de l'armée de terre, l'ancien dictateur Augusto Pinochet.

SANTIAGO

de notre envoyée spéciale

« J'accepte ce mandat avec humilité. Je veux être le président de tous les Chiliens sans exception et je dis aux plus humbles que les portes du palais de la Moneda leur seront ouvertes. » Tard dans la nuit du samedi 11 décembre, Eduardo Frei, candidat d'une coalition de centre-gauche au pouvoir depuis 1990, a su se défaire de son attitude souvent un peu raide en public pour susciter quelques frissons d'émotion, avec juste ce qu'il fallait de lyrisme. Devant quelques milliers de ses partisans – contents plus que délirants – massés sur la place de la Constitution, Eduardo Frei junior, entouré de son épouse et de ses quatre filles, a cessé, à la fin de son discours, d'être un « fils à papa » – son père, issu du même parti démocrate-chrétien (DC), fut président du Chili de 1964 à 1970 – pour exister par lui-même.

L'ampleur de sa victoire aura contribué à détendre cet ingénieur en travaux publics, qui ne se lança vraiment en politique qu'en 1988, six années après la mort de ce père charismatique. Les derniers résultats, presque définitifs, lui accordent 58 % des voix, soit trois points de plus que ce qu'avait obtenu Patricio Aylwin en 1989, après les dix-sept années de la dictature du général Pinochet. La droite stabilise ses positions autour de 30 % des suffrages, son niveau traditionnel d'avant la dictature : le candidat commun de l'Union démocratique indépendante (UDI, pinochétiste) et du parti Rénovation nationale (centre-droit), Arturo Alessandri, a obtenu 24 % des voix et l'indépendant José Pinera, ex-ministre de Pinochet, en a réuni 6 %, ce qui le place en troisième position. L'écologiste Manfred Max Neef n'a pu transformer un succès d'estime durant sa campagne, auprès des jeunes surtout, en dividende politique. Il n'a récolté qu'un maigre 5,5 % des suffrages, un point de plus que le candidat communiste, le prêtre Eugenio Pizarro.

Le pesant héritage du général Pinochet

Si la Concertation démocratique (composée principalement de la DC et des deux partis socialistes, dont la fusion est prévue à moyen terme) sort grande gagnante du scrutin présidentiel, elle n'améliore pas en revanche ses positions à l'issue des législatives organisées le même jour (renouvellement de la totalité de la Chambre qui compte 120 députés et de la moitié de la Haute Assemblée : 18 sénateurs). La tâche de M. Frei, qui prendra ses fonctions en mars, n'en sera pas facilitée.

Est-ce parce que les électeurs n'ont pas voulu donner de blanc-seing à la Concertation ? Est-ce plutôt, comme le soutient la majorité, que le système électoral compliqué imaginé par l'entourage du général Pinochet, entraîne d'*« injustes »* distorsions ? Toujours est-il que la Concertation perd un siège au Sénat et un autre à la Chambre, au profit de la droite. Le nouveau président n'aura pas chez les députés la majorité des deux tiers pour réformer la Constitution, à deux voix près. Et il lui manquera trois voix au Sénat pour faire passer de simples lois. M. Frei se proposait de revenir notamment sur l'inamovibilité des commandants en chef de l'armée, dont le général Pinochet pour l'armée de terre, décrétée jusqu'en 1997 et de supprimer les huit sénateurs désignés (par le même général), dont le mandat se termine la même année.

D'où la nécessité de tendre la main aux centristes de droite de la Rénovation nationale (vingt-neuf députés et onze sénateurs) notamment, et aux quelques indépendants susceptibles de se laisser infléchir. Il ne fait pas de doute que les socialistes de la Concertation surveilleront de près ces manœuvres, eux qui ont réussi à regagner du terrain, en termes de pourcentage des voix. Ils ont obtenu environ 27 % des suffrages aux législatives et 24 % aux sénatoriales, contre respectivement 29 % et 27 % pour la DC. Cette remontée, sous la férule du populaire Ricardo Lagos, permettra aux socialistes de revendiquer leur part de ministères-clés au sein du prochain gouvernement.

Mais, signe de la maturité d'une démocratie retrouvée, l'heure n'est plus du tout aux affrontements sanglants entre les extrêmes. La DC et les socialistes ont pu faire alliance pour sortir de la dictature, quitte à supporter certains legs constitutionnels bien pesants du général Pinochet. Avant même d'être élu, M. Frei avait obtenu de tous les partis un accord pour ramener le mandat présidentiel de huit à six années, plus conformes à la tradition du pays. Et samedi, le candidat battu de la droite, Arturo Alessandri, s'est déplacé jusqu'au quartier général de la Concertation, pour venir féliciter M. Frei, dès que la moitié des bulletins de vote eurent été dépouillés. Poignée de mains historique devant les caméras.

M. Frei a souhaité que l'opposition se montre *« loyale »* et accepte de *« consolider la démocratie »*. Il a salué les aspects *« exemplaires »* de cette campagne sans insultes et d'un scrutin qui n'a donné lieu à aucun incident grave. Quatre-vingt mille membres des forces de l'ordre, dont des volontaires de la défense civile, avaient été déployés dans tous les coins de ce long pays, rendant la présence armée très visible, près des bureaux de vote notamment. Le général Pinochet avait voté tôt le matin dans sa circonscription de Santiago. En civil.

MARTINE JACOT

ÉTATS-UNIS

Martin Luther King n'aurait pas été tué par James Earl Ray

Le journal dominical britannique *The Observer* publie, dans son édition du 12 décembre, la « confession » d'un homme d'affaires américain à la retraite qui affirme avoir été le commanditaire de l'assassinat, le 4 avril 1968 à Memphis (Tennessee), de Martin Luther King, le principal dirigeant noir de l'époque, engagé dans la campagne pour la défense des droits civiques de ses compagnons de couleur. Selon ce document, James Earl Ray, un petit malfaiteur blanc qui a été condamné à 99 ans de prison pour cet attentat et purge toujours sa peine, aurait été victime d'une mise en scène et n'aurait aucune responsabilité dans la mort de Martin Luther King.

L'homme d'affaires, dont l'*Observer* tait le nom, aurait accepté de collaborer avec les autorités judiciaires américaines en échange de l'assurance de ne pas être inquiété lui-même. Il possédait une entreprise proche du motel Lorraine, à Memphis, sur le balcon duquel King a été tué. Il aurait reçu 100 000 dollars pour organiser l'assassinat du leader des droits civiques et aurait recruté un tireur d'élite noir, qu'il aurait payé 10 000 dollars. La « commande » venait de deux hommes, un entrepreneur de Memphis lié à la Mafia, aujourd'hui décédé, et un autre personnage, qui vit toujours dans le Tennessee.

Bill Pepper, avocat de James Earl Ray depuis 1988, aurait été sur le point de découvrir l'existence de cet homme d'affaires, qui aurait préféré prendre les devants en essayant de négocier avec la justice. Bill Pepper est persuadé que le commanditaire ultime de l'assassinat est Edgar Hoover, le directeur du FBI à l'époque.

AFRIQUE

COTE-D'IVOIRE

Daniel Kablan Duncan a été nommé premier ministre

ABIDJAN

de notre envoyée spéciale

Daniel Kablan Duncan, ministre délégué à l'économie, aux finances et au plan depuis 1990 dans le gouvernement d'Alassane Ouattara, a été nommé premier ministre, samedi 11 décembre, par le président Henri Konan Bédié, qui a succédé à Félix Houphouët-Boigny. M. Duncan n'appartenait à aucun des deux clans politiques qui se disputaient la succession du président défunt. Son profil d' « homme neutre » a, semble-t-il, joué en sa faveur.

Reconnu comme un technicien de l'économie n'ayant aucun penchant pour la « politique politicienne », il a été désigné à un moment crucial pour la Côte-d'Ivoire, qui affronte la plus grave crise économique de son histoire. On attendait le maintien de ce technocrate – qui connaît bien les dossiers en instance auprès de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international – à la tête du ministère de l'économie et des finances.

Sa nomination comme chef du gouvernement l'empêchera de se consacrer exclusivement à la mise en œuvre des mesures d'ajustement structurel, mais la réputation dont il jouit dans les milieux financiers internationaux est un atout dont le nouveau président Henri Konan Bédié ne voulait pas se passer alors qu'on lui prête l'intention de lancer rapidement un plan d'austérité draconien. Avec une dette extérieure de 20 milliards de dollars et une population de 13 millions d'habitants, la Côte-d'Ivoire est le pays qui a le niveau d'endettement par tête le plus élevé du monde.

MARIE-PIERRE SUBTIL

[Agé de cinquante ans, Daniel Kablan Duncan est né à Ouelle, dans le centre du pays. Il est diplômé de l'Institut commercial de Nancy et de l'Institut de commerce international de Paris. Entré au ministère de l'économie et des finances en 1970, il effectue un stage au Fonds monétaire international, à Washington, en 1973. Il travaille ensuite à la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à la Caisse nationale de prévoyance sociale, puis au siège de la BCEAO à Dakar en 1989. Il était ministre délégué auprès du premier ministre, chargé de l'économie, des finances et du plan depuis novembre 1990, date de la formation du gouvernement Ouattara, qui a démissionné le 9 décembre.]

ALGÉRIE

Des islamistes demandent la libération de leurs chefs avant un éventuel dialogue politique

Dans un communiqué remis, vendredi 10 décembre, au quotidien arabophone *El Khabar*, six membres fondateurs de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ont demandé, comme préalable à leur participation à un éventuel dialogue politique en Algérie, la libération des dirigeants du « parti de Dieu », parmi lesquels Abassi Madani. Cette exigence répond à une déclaration du général Mohamed Touati, un des trois représentants de l'armée au sein de la Commission du dialogue national (CDN), qui avait évoqué la possibilité d'associer des *« personnalités »* représentatives de l'ex-FIS aux discusssions en cours sur la période de transition (*le Monde* du 11 décembre).

De son côté, Abdelhamid Mehri, secrétaire général du FLN, a indiqué, dimanche, au cours d'une conférence de presse, que l'ancien parti unique était *« contre toute idée de substituer une structure transitoire à une autre structure transitoire »* et *« n'était pas opposé à un éventuel prolongement du mandat »* du Haut Comité d'Etat (HCE) qui arrive à expiration le 31 décembre, l'important étant, à ses yeux, de préparer des élections présidentielle et législatives plutôt que d'ouvrir une autre période de transition.

Pour sa part, Mahfoud Nahnah, le chef du mouvement islamiste modéré Hamas, a invité, dimanche, dans une déclaration faite au quotidien *Liberté*, *« les groupes armés à dialoguer avec le pouvoir, et ce dernier à accepter de dialoguer avec eux pour que cesse l'effusion de sang »* (plus de cinquante personnes ont été tuées en Algérie depuis mercredi dernier). *« Toute action entreprise par les armes*, a-t-il ajouté, *est une preuve d'incapacité à convaincre l'autre. »* – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

COLOMBIE : la dernière menace de Pablo Escobar. – Quatre jours avant d'être tué par les forces de sécurité, Pablo Escobar avait menacé d'attaquer des touristes et des hommes d'affaires allemands en Colombie si sa famille n'obtenait pas l'asile politique en Allemagne. Pablo Escobar a appelé le bureau de la présidence colombienne le 28 novembre, alors que sa femme et deux de ses enfants essayaient de se réfugier en Allemagne pour échapper aux menaces de mort après la décision du procureur général colombien de supprimer leurs gardes du corps. Des extraits de cette conversation téléphonique ont été publiés, dimanche 12 décembre, par le journal *El Tiempo*. – *(AP.)*

HAÏTI : manifestation pro-Duvalier à Port-au-Prince. – Plus d'un millier d'Haïtiens ont manifesté, samedi 11 décembre, à Port-au-Prince pour protester contre l'embargo de l'ONU et manifester leur soutien à la famille Duvalier. François Duvalier puis son fils Jean-Claude ont dirigé le pays pendant près de trente ans, jusqu'en 1986, date de la fuite en France de ce dernier. Ce rassemblement était le plus important contre le retour du président constitutionnel Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'Etat militaire en septembre 1991. – *(Reuter.)*

PÉROU : les résultats officiels du référendum du 31 octobre. – Le « oui » au référendum du 31 octobre dernier sur la nouvelle Constitution l'a emporté par 3 878 964 voix (52,24 % des suffrages exprimés) contre 3 545 699 « non » (47,76 %), selon les résultats officiels définitifs rendus publics, samedi 11 décembre, par la commission électorale nationale. – *(AFP.)*

GUINÉE : deux morts et plusieurs blessés lors d'affrontements à Conakry. – Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, dimanche 12 décembre à Conakry, lors d'affrontements entre partisans de deux candidats à la première élection présidentielle pluraliste, prévue le 19 décembre. Les affrontements ont opposé des militants du Parti de l'unité et du progrès (PUP), du président Lansana Conté, et du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), parti du principal opposant, Alpha Condé. – *(AFP.)*

SOMALIE : échec des pourparlers de paix à Addis-Abeba. – Les factions somaliennes ont fait, dimanche 12 décembre, un constat d'échec de leurs pourparlers, qui ont duré près de dix jours à Addis-Abeba. Dans différents communiqués, elles se rejettent la responsabilité de l'échec de ces négociations, qui ont eu lieu à l'invitation du président éthiopien, Meles Zenawi. Celui-ci n'a d'ailleurs pas réussi à organiser une rencontre entre les principaux chefs de clan, le général Mohamed Farah Aïdid et le « président par intérim » Ali Mahdi. – *(AFP.)*

AFGHANISTAN : Gulbuddin Hekmatyar « reste premier ministre ». – Gulbuddin Hekmatyar, le chef des islamistes afghans du Hezb-i-Islami, *« reste premier ministre »* mais a chargé son bras droit, Qazi Amin Waqaat, ministre des télécommunications, de le remplacer à Kaboul, où il ne se rend plus que très rarement pour des raisons de sécurité, a déclaré, dimanche 12 décembre, M. Waqaat. Samedi, Radio-Kaboul, contrôlée par le principal rival de M. Hekmatyar, le président Burhannudin Rabbani, avait affirmé que le premier ministre avait remis la direction du gouvernement à M. Waqaat. – *(AFP, Reuter.)*

JAPON : l'impératrice Michiko retrouve partiellement l'usage de la parole. – L'impératrice Michiko a retrouvé partiellement l'usage de la parole, qu'elle avait perdu le 20 octobre dernier après avoir été victime d'un malaise, a annoncé la Maison impériale, vendredi 10 décembre. Elle pourrait maintenant dire *« Heika »* (Votre Majesté) et *« Saya »*, surnom de sa fille, la princesse Nori. Selon les médecins qui l'avaient examinée après son malaise, l'aphasie dont elle souffre pourrait être due à *« un sentiment de profonde détresse »*. Peu avant, l'impératrice avait exprimé *« sa profonde tristesse »* à la suite d'articles critiques parus dans des magazines populaires. – *(AFP.)*

ROYAUME-UNI : l'IRA revendique le meurtre de deux policiers en Irlande du Nord. – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, dimanche 12 décembre, le meurtre en Irlande du Nord de deux policiers de la province, dont la voiture a été criblée de balles, dans la nuit de samedi à dimanche, pendant une patrouille à Fivemiletown, dans le sud du comté de Tyrone. Cette attaque a été interprétée comme un avertissement au gouvernement britannique : un responsable de l'Eglise presbytérienne d'Irlande, le Dr Andrew Rogers, a estimé que l'organisation illégale catholique tentait ainsi de renforcer sa *« puissance de marchandage »*, au moment où des discussions ont lieu pour faire avancer le processus de paix. – *(AFP.)*

POLITIQUE

■ LE CENTRE BATTU PAR LA DROITE. Bernard Stasi, ancien ministre, élu député de la Marne pendant vingt-cinq ans, a vu sa défaite de mars dernier confirmée, dimanche 12 décembre, par les électeurs, qui lui ont préféré Philippe Martin, un viticulteur soutenu par une partie du RPR local. M. Martin a fait une campagne axée vigoureusement à droite, face à un – ancien – député plutôt situé au centre gauche et qui avait reçu l'appui personnel de Michel Rocard.

■ HORS DES PARTIS. La législative de la Marne comme les sept cantonales disputées dimanche confirment le succès, dans ces scrutins locaux, de candidats « divers » – particulièrement « divers droite » –, notables ou parents de notables, que les électeurs préfèrent aux représentants officiels des partis. La défaite de M. Stasi montre, aussi, que les consignes des partis ont moins de prise sur les choix des citoyens.

Après l'annulation du scrutin de mars dernier

M. Stasi est battu pour la deuxième fois dans la Marne par son rival de la majorité

EPERNAY

de notre correspondant

Le soutien appuyé de Jacques Chirac, président du RPR, peu avant le premier tour de scrutin, et celui, personnel, de Michel Rocard, premier secrétaire du PS, au lendemain de ce même premier tour, n'auront rien changé : Bernard Stasi, maire (UDF-CDS) d'Epernay, a été battu pour la deuxième fois, dimanche 12 décembre, par le maire de Cumières, Philippe Martin (divers droite). Non seulement ce dernier confirme son score du premier tour, mais il fait définitivement oublier la faible différence de 49 voix qui lui avait permis de l'emporter à l'élection législative de mars dernier, que le Conseil constitutionnel avait annulée le 6 octobre.

En mettant l'accent, pour sa campagne du second tour, sur les complicités supposées de M. Martin avec le Front national, M. Stasi a provoqué, localement, une importante mobilisation de personnalités de gauche contre les positions officielles du PS et du PC marnais, qui n'avaient pas donné de consigne de vote. Cependant, les appels ou les lettres publiques à voter pour M. Stasi contre l'extrême droite n'ont eu d'effet sur les abstentionnistes ou sur l'électorat de gauche que dans les zones urbaines.

Si les villes d'Epernay ou de Sézanne gardent leur confiance au dirigeant centriste, la quasi-totalité des cantons ruraux, viticoles ou non, ont préféré le discours de M. Martin. Celui-ci progresse même à Epernay et à Sézanne, en profitant, à l'évidence, de voix de droite repoussées vers lui par l'appui de M. Rocard à M. Stasi.

Toutes tendances confondues, la victoire de M. Martin est celle d'un électorat officiellement en rupture avec les consignes nationales. Cette révolte risque de ne pas être sans conséquences dans les rangs du RPR et du PS.

DOMINIQUE CHARTON

MARNE 6e circonscription (Epernay)

	5 juin 1988		12 juin 1988		21 mars 1993		28 mars 1993		5 décembre 1993		12 décembre 1993	
Inscrits	65 361		65 354		66 224		66 204		65 996		65 967	
Votants	42 465		46 289		43 596		40 173		34 106		36 082	
Abstentions (%)	35,03		29,17		34,16		39,31		48,32		45,30	
Suffrages exprimés	41 568		44 590		41 381		32 991		33 260		33 732	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Philippe Martin (div.d.)	–	–	–	–	6 674	16,12	16 520	50,07	13 678	41,12	18 543	54,97
Bernard Stasi (UDF-CDS)	16 389	39,42	23 241	52,12	13 548	32,73	16 471	49,92	10 558	31,74	15 189	45,02
Jacky Blavier (PS)	12 390 (1)	29,80	21 349 (1)	47,87	4 430	10,70	–	–	2 818	8,47		
Guy Stocker (PC)	5 586 (2)	13,43	–	–	4 602 (2)	11,12	–	–	2 664	8		
Sylvain Gliozzo (FN)	5 686 (3)	13,67	–	–	6 236	15,06	–	–	2 079	6,25		
Marc Lefèvre (Verts)	1 266 (4)	3,04	–	–	2 614	6,31	–	–	1 310	3,93		
Yves Gautron (AP)	251 (5)	0,60	–	–	302	0,72	–	–	153	0,46		
Nicole Hinglais (écol.)	–	–	–	–	1 782	4,30	–	–	–	–		
Jeanne Pointillart (NE)	–	–	–	–	1 193	2,88	–	–	–	–		

(1) Michel Thomas – (2) Jacques Perrein – (3) Jacques Robert – (4) Bernard Legrand (Alt.) – (5) Annick Procquez (POE).

COMMENTAIRE

Les « divers droite » se portent bien

L'ÉLECTION législative partielle de la Marne et les sept élections cantonales partielles – dont trois seconds tours –, organisées dimanche 12 décembre, se caractérisent par les bons résultats des candidats n'appartenant à aucune des formations politiques traditionnelles. Dans la Marne, Philippe Martin confirme et accentue, contre Bernard Stasi, son succès de mars dernier ; et dans six des sept cantons à pourvoir, des notabilités locales, classées « divers droite », bénéficiant généralement du soutien de la droite « classique », arrivent vainqueurs ou en tête du premier tour. Elles obtiennent même, parfois, des scores spectaculaires, comme à Sornac, en Corrèze, où Marcel Orliange réussit à être élu dès le premier tour grâce, il est vrai, à l'engagement personnel de Jacques Chirac dans sa campagne.

Dans le seul canton où un candidat « encarté », en l'occurrence au Parti social-démocrate, arrive en tête – à Clères en Seine-Maritime –, on peut estimer que le facteur « familial » a joué autant, sinon plus, que l'appartenance politique, puisqu'il s'agit du propre fils du conseiller décédé, ancien président du conseil général.

La vogue « non partisane » des participants à ces élections partielles s'étend, d'ailleurs, à presque tout l'échiquier politique, puisque le Parti socialiste et les écologistes sont amenés, eux aussi, à soutenir des candidats ne sortant pas de leurs rangs.

CLAIRE BLANDIN

Sept cantonales

ALLIER : canton d'Escurolles (2e tour).

I., 14 187 ; V., 5298 ; A., 62,65 % ; E., 4 957.

Jean-Jacques Rozier, div. d., m. d'Escurolles, 3 026 (61,04 %), *ÉLU.*

Pierre Corniou, MRG, m. de Bellerive-sur-Allier, 1 931 (38,95 %).

[Avec un score qui dépasse les pronostics les plus ambitieux, M. Rozier remplace M. Dubessay, élu en 1992, invalidé par le Conseil d'Etat, pour non-conformité de ses comptes de campagne et déclaré inéligible pour un an. Il profite de la faiblesse de M. Corniou, qui échoue nettement dans sa tentative de reconquête d'un siège qu'il avait détenu jusqu'en 1985 et qui est, même distancé, de 324 voix dans la commune dont il est maire. L'élection de ce responsable agricole marque un peu plus l'enracinement de « l'école Cluzel », le sénateur centriste qui, voilà quelques années, avait choisi, au conseil général, de combattre la gauche avec des candidats *n'ayant pas l'étiquette RPR ou UDF.*

5 décembre 1993 : I., 14 198 ; V., 4 855 ; A., 65,80 % ; E., 4 620 ; Jean-Jacques Rozier, 2 099 (45,43 %) ; Pierre Corniou, 1 522 (32,94 %) ; Geneviève Bresle, FN, 515 (11,14 %) ; Armand Chalus, PC, 484 (10,47 %).

29 mars 1992 : I., 14 104 ; V., 8 551 ; A., 39,37 % ; E., 7 775 ; Jean Dubessay, c. s., RPR, 4 964 (63,84 %) ; Jean-Michel Guerre, PS, 2 811 (36,15 %) .]

ALLIER : canton de Hérisson (2e tour).

I., 7 354 ; V., 4 632 ; A., 37,01 % ; E., 4 444.

Guy Laboisse, div. d., 2 466 (55,49 %), *ÉLU.*

Daniel Roussat, PC, m. de Cosne-d'Allier, 1 978 (44,50 %).

[Arrivé en tête au premier tour, M. Laboise emporte le siège laissé vacant par Bernard Faureau (div. d.), dont l'élection, en mars 1992, avait été annulée par le Conseil d'Etat pour non-conformité des comptes de campagne et qui avait été déclaré inéligible pour un an. La forte mobilisation, supérieure de plus de 7 points de pourcentage à celle du premier tour, a essentiellement profité à M. Laboise, un agriculteur investi par la majorité départementale de l'Union républicaine pour le Bourbonnais (URB). De plus, les reports de voix du candidat socialiste se sont effectués dans de mauvaises conditions : dans ce canton que le PS détenait jusqu'en 1984, le communisme rural jouit encore d'une bonne influence.

5 décembre 1993 : I., 7 534 ; V., 4 192 ; A., 44,35 % ; E., 4 041 ; Guy Laboisse, 1 908 (47,21 %) ; Daniel Roussat, 1 513 (37,44 %) ; René Devaux, PS, 495 (12,24 %) ; Jean Guérot, div. d., 125 (3,09 %).

29 mars 1992 : I., 7 379 ; V., 5 396 ; A., 26,87 % ; E., 1 983 ; Bernard Faureau, c. s., div. d., 2 984 (58,78 %) ; Daniel Roussat, 2 092 (41,21 %) .]

CHARENTE-MARITIME : canton de Pons (2e tour).

I., 8 881 ; V., 2 494 ; A., 71,91 % ; E., 1 618.

Daniel Laurent, sout. RPR, adj. m. de Pons, 1 618 (100 %). *ÉLU.*

[Seul candidat en lice après le retrait de la candidate soutenue par l'UDF, arrivée en deuxième position à l'issue du premier, M. Laurent l'emporte au terme d'un scrutin à très faible participation. Il succède au socialiste Guy Mouillot, qui avait battu, en mars 1992, le conseiller général sortant RPR, mais avait été démis de son mandat par le Conseil d'Etat pour avoir occupé un poste dans la fonction publique six mois avant le scrutin. L'élection de M. Laurent renforce la majorité RPR-UDF déjà large à l'assemblée départementale.

5 décembre 1993 : I., 8 883 ; V., 4 469 ; A., 49,69 % ; E., 4 254 ; Daniel Laurent, 1 574 (37 %) ; Marie-Claude Drouet, sout. UDF, m. de Saint-Seurin-de-Palenne, 1 132 (26,61 %) ; Alain Joly, sout. PS-MRG-GE, 833 (19,58 %) ; Michelle Carmouse, PC, 420 (9,87 %) ; Christophe Buitel, Verts, 154 (3,62 %) ; Pascal Markowsky, FN, 141 (3,31 %).

29 mars 1992 : I., 8 777 ; V., 5 996 ; A., 31,68 % ; E., 5 567 ; Guy Mouillot, PS, 2 803 (50,35 %) ; Pierre Delapeyronnie, c. s., RPR, 2 764 (49,64 %) .]

CORRÈZE : canton de Sornac (1er tour).

I., 1 984 ; V., 1 434 ; A., 27,72 % ; E., 1 372.

Marcel Orliange, div. d., 707 (51,53 %), *ÉLU.*

Alain Messauchie, PC, 378 (27,55 %) ; Georges Chassagne, PS, 287 (20,91 %).

[Avec M. Orliange, élu dès le premier tour, c'est un représentant de la majorité départementale RPR-UDF qui succède à Auguste Cloup, décédé le 4 octobre dernier. Celui-ci, ami de Jacques Chirac, était conseiller général depuis 1982 et avait été maire de Sornac de 1977 à 1989. M. Orliange, président du Crédit agricole de la Corrèze, qui a bénéficié du soutien actif de M. Chirac, obtient un score légèrement inférieur à celui de son prédécesseur en 1988. Le candidat communiste a, lui, en revanche, amélioré le résultat du représentant du PC de près de 4 points de pourcentage.]

25 septembre 1988 : I., 2 041 ; V., 1 691 ; A., 17,14 % ; E., 1 646 ; Auguste Cloup, RPR, c. s., 890 (54,07 %) ; Fernand Chavastelon, PC, 388 (23,57 %) ; Jean Godet, PS, 368 (22,35 %) .]

COTES-d'ARMOR : canton de Collinée (1er tour).

I., 3 437 ; V., 2 511 ; A., 26,94 % ; E., 2 491.

Pierre Schneider, div. d., sout. RPR-UDF, 1 069 (42,91 %) ; Monique Haméon, PC, 726 (29,14 %) ; Jean-Luc Monjaret, div. g., sout. PS, 624 (25,05 %) ; Armand Le Mounier, div. g., 72 (2,89 %). *BALLOTTAGE.*

[Dans le seul département breton où la gauche est majoritaire au conseil général, présidé par Charles Josselin (PS), l'opposition départementale fait une percée à l'occasion de ce scrutin organisé à la suite du décès, en octobre, du communiste Yvon Renault. La forte personnalité de celui-ci, régulièrement élu depuis 1976, avait fait de ce canton une enclave communiste que personne ne songeait à contester. Cela explique pourquoi les partis traditionnels ont eu quelques difficultés à trouver des volontaires pour cette élection, d'autant plus que ce canton est renouvelable en mars 1994. Ainsi, le PS et la majorité RPR-UDF ont, chacun, soutenu des candidats sans appartenance politique. Le candidat unique de l'opposition départementale, M. Schneider, vétérinaire de Collinée, arrive nettement en tête. Il devance la candidate du PC, qui s'impose, à gauche, face au candidat soutenu par le PS.

25 septembre 1988 : I., 3 500 ; V., 2 589 ; A., 26,02 % ; E., 2 527 ; Yvon Renault, PC, c. s., 1 150 (45,50 %) ; Jacky Aignel, PS, 728 (28,80 %) ; Gérard Baudet, RPR, 649 (25,68 %) .]

PAS-de-CALAIS : canton de Laventie (1er tour).

I., 11 055 ; V., 6 033 ; A., 45,42 % ; E., 5 865.

Roger Douez, div. d., m. de Laventie, 2 907 (49,56 %) ; Annie Van Cortenbosch, div. g., m. de Sailly-sur-la Lys, 1 275 (21,73 %) ; Louis Courdent, div. d., sout. RPR, m. de Fleurbaix, 1 153 (19,65 %) ; Jean-Louis Wattez, sout. GE et Verts, 292 (4,97 %) ; *Georges Mille, PC, c.* m. de Laventie, 238 (4,05 %). *BALLOTTAGE.*

[Il s'agit de trouver un nouveau titulaire pour le siège laissé vacant par le décès, en octobre dernier, d'Henri Puchois, UDF, conseiller général depuis 1982. Il manque 26 voix au nouveau maire de Laventie pour être élu au premier tour. Il devance Mme Van Cortenbosch, dissidente du PS et maire de Sailly-sur-la-Lys. *Le candidat soutenu* par le RPR est distancé.]

25 septembre 1988 : I., 10 192 ; V., 5 922 ; A., 41,89 % ; E., 5 785 ; Henri Puchois, UDF, c. s., 3 259 (56,33 %) ; Monique Dambrune, PS, 1 546 (26,72 %) ; Simon Gorny, écol., 377 (6,51 %) ; Roland Devez, PC, 369 (6,37 %) ; Julien Beauchamp, FN, 234 (4,04 %) .]

SEINE-MARITIME : canton de Clères (1er tour).

I., 13 962 ; V., 6 045 ; A., 56,70 % ; E., 5 896.

Pascal Martin, UDF-PSD, 2 962 (50,23 %) ; Patrick Joly, div. g., sout. PS, m. de Fontaine-le-Bourg, 1 215 (20,60 %) ; Michel Ledru, div. d., m. de Bosc-Guérard-Saint-Adrien, 874 (14,82 %) ; Michel Tieursin, PC, m. d'Eslettes 426 (7,22 %) ; France Gosse, FN, 412 (6,98 %) ; Gérard Darras, div. d., 6 (0,10 %) ; Eric Degonce, div. d., 1 (0,01 %). *BALLOTTAGE.*

[André Martin (UDF-PSD), décédé le 7 novembre, réélu conseiller général dès le premier tour en 1988, avait appartenu à la SFIO, avant de soutenir Jean Lecanuet, ce qui lui donnait une audience personnelle qui dépassait les rangs de la droite. Il avait succédé à Jean Lecanuet à la présidence de l'assemblée départementale après le décès de celui-ci le 22 février dernier. Son fils arrive largement en tête, même si la faible participation entraîne l'organisation d'un second tour puisque M. Martin n'a pas recueilli les suffrages 25 % des électeurs inscrits. Le candidat soutenu par le PS obtient un score inférieur à celui du candidat qui s'était présenté en 1988, mais la surprise vient surtout du score médiocre de M. Ledru, agriculteur proche du RPR, qui exerce d'importantes responsabilités dans le secteur coopératif.

25 septembre 1988 : I., 13 013 ; V., 6 522 ; A., 49,88 % ; E., 6 395 ; André Martin, UDF-PSD, c. s., 3 649 (57,06 %) ; François Martot, PS, 1 785 (27,91 %) ; Michel Tieursin, 608 (9,58 %) ; France Gosse, FN, 353 (5,51 %).]

Après la sanction frappant M. Lang

M. Fabius défend le Conseil constitutionnel

La démission d'office de son mandat de député de Jack Lang, déclaré inéligible par le Conseil constitutionnel pour des dépenses de campagnes illicites (*le Monde* du 10 décembre), a suscité, dimanche 12 décembre, divers commentaires. Invité de « L'heure de vérité », sur France 2, Gérard Longuet, président et ancien trésorier du Parti républicain, a observé que l'ancien ministre de l'éducation et de la culture socialiste *« est prisonnier d'une évolution qu'il n'a pas su prévoir »*. « *Il y a aujourd'hui*, a-t-il expliqué, *une législation du financement politique. Je m'en réjouis. Je le dis avec conviction et compétence. J'ai presque envie de dire que Jack Lang sert la loi, puisque sa notoriété, sa personnalité, font que les gens disent : « Personne ne peut passer au travers des mailles du filet. » Tant mieux. C'est triste pour lui, mais après tout, il a d'autres capacités pour se faire entendre et se faire apprécier.* »

Au cours de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, Jacques Delors a indiqué qu'il avait téléphoné à M. Lang *« pour lui dire* [son] *affection ». « Je regrette que sa voix demeure silencieuse* (...), *parce que ce fut un grand ministre de la culture et de toutes les formes de la culture*, a dit le président de la Commission européenne. *Il les a aidées à se développer.* » Invité du « Forum RMC-*l'Express* », Laurent Fabius a déclaré : *« Un proverbe dit : « On a vingt-quatre heures pour maudire ses juges. » Au-delà de vingt-quatre heures, il ne faut pas continuer. Je crois que c'est une polémique qui, finalement, n'est pas opérante* (...). *Je crois que le Conseil constitutionnel est un organe qui prend ses décisions en toute indépendance. Il faut, maintenant, que Jack Lang puisse rebondir.* »

« Je pense qu'il saura rebondir », a assuré l'ancien ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Dominique Strauss-Kahn, invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* ». *« On peut comprendre que Jack Lang soit triste* (...). *Cela dit, quand le législateur a voté la loi, il ne l'a pas jugée, à l'époque, trop sévère*, a observé M. Strauss-Kahn. *Il faut savoir se plier aux quelques inconvénients que son application peut présenter par la suite.* »

Le projet de budget pour 1994

Le Sénat adopte la réforme de l'allocation d'adulte handicapé

Le déficit budgétaire prévu pour 1994 est porté à 301,365 milliards de francs (4,1 % du PIB) dans le projet de loi de finances tel que l'a adopté le Sénat, dimanche 12 décembre. Le solde s'est donc légèrement creusé, puisqu'il était de 300,940 milliards de francs au terme de l'examen de la première partie du budget au palais du Luxembourg (*le Monde* daté 28-29 novembre). Parmi les crédits supplémentaires, le gouvernement a débloqué 27,48 millions de francs afin de financer des *« dispositions d'urgence »* visant au *« renforcement de la sécurité des Français en Algérie »*. Il a alloué, aussi, 87 millions de francs au laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies.

Le débat s'est surtout animé à propos de l'allocation d'adulte handicapé (AAH). Nicolas Sarkozy a finalement obtenu l'aval du Sénat pour sa réforme, visant à redéfinir les critères d'attribution (le taux minimal d'incapacité sera fixé à 50 %) de cette allocation, dont la Cour des comptes avait révélé qu'elle était *« de plus en plus détournée de son but »*.

Sceptique à l'origine, la majorité sénatoriale, qui s'inquiétait, notamment, des implications financières qui en résulteraient pour les collectivités locales, s'est laissé convaincre par le ministre du budget, qui a pris l'engagement que l'Etat pourra envisager de revoir à la baisse le taux de prise en charge des dépenses d'insertion par les départements (actuellement fixé à 20 % des dépenses du RMI). En outre, M. Sarkozy a assuré que le nouveau barème continuera à inclure dans la catégorie des bénéficiaires de l'AAH les personnes atteintes d'*« un sida avéré »*, ainsi que les séropositifs *« présentant les premiers symptômes de la maladie »* ou les personnes victimes de *« troubles de l'humeur, de la vie émotionnelle affective »*, compromettant *« l'exercice d'une profession »*. *« Il n'y a donc pas matière à alarmer davantage ces malades »*, a souligné le ministre du budget.

Au moment du vote final sur l'ensemble du projet de budget, M. Sarkozy a pu compter sur la solidarité des groupes de la majorité sénatoriale, qui ont voté pour, tandis que les groupes du PS et du PC ont voté contre. Jean-Pierre Fourcade (Rép. et Ind.), président de la commission des affaires sociales, a offert à ses collègues un moment de suspense en avouant qu'il avait envisagé de *« s'abstenir »*. Reprochant au gouvernement les efforts imposés aux collectivités locales, M. Fourcade a dit *« craindre que les communes, les régions et les départements ne deviennent les boucs émissaires des contribuables »*. La formule a déclenché de chaleureux applaudissements sur les bancs de gauche.

Passé ce bref instant théâtral, le président de la commission des affaires sociales est sagement rentré dans le rang en votant pour le projet de budget de M. Sarkozy.

F. B.



POLITIQUE

A Paris et à Château-Chinon

Les manifestations du Front national ont remporté peu de succès

Devant, il y avait plusieurs membres du bureau politique qui donnaient un air rangé au cortège. Derrière, il y avait plusieurs dizaines de jeunes gens aux manières beaucoup moins bourgeoises. Entre les deux, douze cents à quinze cents personnes (quatre mille, selon les organisateurs) avaient répondu, samedi 11 décembre, à Paris, à l'appel à manifester contre le GATT et pour l'emploi des Français lancé par le Front national. Sous des trombes d'eau, la manifestation, précédée par un tyrannosaure représentant le GATT tenant entre ses dents la France, s'est rendue de Sèvres-Babylone à Montparnasse, en remontant la rue de Rennes où un public nombreux faisait ses achats de Noël.

Conduits, notamment, par Marie-France Stirbois et Martine Lehideux, Bruno Mégret et Jean-Yves Le Gallou, les manifestants ont scandé : *« Du travail pour les Français ! »*, *« Balladur en jachère ! »*, *« GATT, GATT, catastrophe ! »*, *« La France aux Français »*, tout au long du trajet. Fermant la manifestation, les jeunes du mouvement, auxquels s'étaient joints des membres d'autres groupes d'extrême droite, ont préféré d'autres slogans, sans grand rapport avec l'objet de la démonstration : *« Sionisme, racisme, impérialisme ! »* ou *« Europe, jeunesse, révolution ! »*

Certains de ces jeunes gens s'en sont pris à l'équipe de TF 1, la dépossédant d'une caméra et détruisant la cassette qui s'y trouvait (la société des rédacteurs de la chaîne s'est élevée contre ces agissements). Ils ont insulté ou rudoyé des passants qui manifestaient leur désapprobation le long du cortège. Répondant aux quolibets dont ils étaient l'objet de la part d'autres jeunes installés aux fenêtres des immeubles, ils tendaient un doigt pointé vers le ciel, en invitant leur contracteurs à descendre dans la rue pour une explication. Arrivés à la hauteur d'un restaurant MacDonald's, établissement fréquenté par des enfants, quelques-uns ont cassé deux vitrines à coups de pied ou de manche de pancarte, tandis que les manifestants criaient *« MacDo, go home ! »* Ces jeunes gens ont été dénoncés comme des *« provocateurs »*.

Arrivés à Montparnasse, les manifestants ont entendu une courte allocution de M. Mégret, qui a dénoncé les négociations du GATT, en affirmant que *« derrière Balladur, il y a Ballamou »*. En vain, les organisateurs ont tenté d'enflammer le tyrannosaure gorgé d'eau, mais les jeunes manifestants ont réussi, eux, à brûler un drapeau américain, sous les yeux indifférents des responsables du service d'ordre du Front national. Le lendemain, toutefois, Jean-Marie Le Pen a fait savoir qu'il *« condamne l'outrage »* fait à la bannière étoilée. Le même jour, nous indique notre correspondant dans la Nièvre, Jacques Spindler, la manifestation organisée à Château-Chinon par Michel Collinot, membre du bureau politique du Front national, contre *« la colonisation islamique de la France »*, n'a attiré que deux cent cinquante personnes dont bien peu de Nivernais.

OLIVIER BIFFAUD

REPÈRES

PRÉSIDENTIELLE

La direction du RPR appelle au rassemblement autour de M. Chirac

Venu soutenir deux candidats du RPR aux élections cantonales de mars prochain dans les Pyrénées-Atlantiques, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, a invité les militants du mouvement, dimanche 12 décembre, à Pau, à *« commencer le rassemblement autour de Jacques Chirac, qui sera notre candidat*, a-t-il dit, *et, je l'espère, celui de l'ensemble de la majorité »* pour l'élection présidentielle de 1995. M. Debré a plaidé pour une liste unique de la majorité aux élections européennes. *« Les Français ne souhaitent pas que nous nous divisions et que certains cherchent à faire sonner le clairon de la différence ou de la division »*, a-t-il souligné.

M. Chirac, qui participait, sur France-Culture, au « Rendez-vous des politiques », est revenu sur l'affaire du collège de Nantua (Ain), où quatre collégiennes musulmanes ont été exclues parce qu'elles refusaient de retirer leur foulard islamique durant les cours. *« Je considère que, dans une République, il doit y avoir le respect d'un minimum de règles*, a dit le président du RPR. *Je ne vous cache pas que, foulard ou pas foulard, cela ne me préoccupe pas beaucoup, mais, en revanche, le caractère provocateur que représente le foulard, dans les circonstances en question, est quelque chose qui remet en cause les valeurs de la République. »*

M. Delors s'inspire de M. Barre

Interrogé sur son éventuelle candidature à la prochaine élection présidentielle, Raymond Barre avait répondu, le 28 novembre dernier, à « L'heure de vérité » sur France 2 : *« Je suis un homme libre et je ne m'interdis jamais rien. »* La même question lui étant posée, dimanche 12 décembre, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », Jacques Delors a dit qu'il *« se conforme »* à la réponse de l'ancien premier ministre.

M. Delors a indiqué que, *« pour l'instant »*, il entend agir, avec le club Témoin, pour *« défendre sa conception de l'Europe »*. *« Quand quelqu'un veut être président de la République*, a-t-il observé, *il loue des locaux et il met des gens à son service. Moi, je me mets au service de gens qui ont vingt ans de moins que moi, pour qu'ils réussissent en politique et pour faire triompher mon idéal social-démocrate. »*

MAJORITÉ

M. Longuet souhaite une liste unique RPR-UDF aux élections européennes

Gérard Longuet, président du Parti républicain, la principale composante de l'UDF, a indiqué, dimanche 12 décembre, au cours de « L'heure de vérité », sur France 2, que son pronostic pour les élections européennes de juin prochain est que la majorité ne présentera qu'une seule liste, regroupant le RPR et l'UDF.

« Je ne vois pas d'obstacles majeurs, a déclaré le ministre de l'industrie. *A partir du moment où il y a une cohésion de la majorité autour d'une action gouvernementale et où cette cohésion se confirme sur le terrain européen, les Français ne comprendraient pas qu'on soit solidaires dans l'action et qu'au moment des élections on fasse, quand même, voir nos petites différences. »*



COMMUNICATION

Désignée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel

Une nouvelle tête pour France-Télévision

C'est lundi 13 décembre que le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) devait désigner le successeur d'Hervé Bourges à la tête de France-Télévision. A défaut de pouvoir choisir lui même le candidat, le gouvernement semble avoir décidé de réduire les risques, en faisant place nette à ses favoris. Après Bernard Esambert, PDG d'Albatros, la holding financière du groupe Bolloré, c'est Xavier Gouyou-Beauchamps, ancien PDG de Télédiffusion de France, qui avait annoncé, samedi 11 décembre, son retrait de la course à la présidence de France-Télévision. *« Après mûre réflexion, je n'envisage plus de me porter candidat à la succession d'Hervé Bourges à la présidence de France 2 et France 3 »*, a indiqué M. Gouyou-Beauchamps, sans autre commentaire. Les deux journalistes Jean-Pierre Elkabbach et Jean-Marie Cavada, partaient donc favoris. Mais ils étaient talonnés par deux « outsiders », le producteur de cinéma Daniel Toscan du Plantier, et l'ex-PDG de France 3, Janine Langlois-Glandier . Jean-Pierre Elkabbach avait, selon la rumeur publique, une tête d'avance sur son confrère, sa candidature semblant être considérée favorablement, à l'Elysée comme à Matignon.

Le futur PDG des deux chaînes publiques devait être nommé par le CSA lundi 13 décembre dans l'après-midi. Son mandat sera de trois ans. Hervé Bourges qui avait annoncé, lundi 6 décembre qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession (*le Monde* du 7 décembre), achèvera pour sa part son mandat le 18 décembre. M. Bourges, qui va devenir ambassadeur auprès de l'UNESCO, a assuré dimanche 12 décembre, dans l'émission « Télé Dimanches » de Canal Plus, qu'il *« n'avait pas de favori »*. M. Bourges part *« sans rancune »*, mais avec *« l'impression d'un travail inachevé »*. *« M. Balladur n'a pas caché qu'il aurait souhaité que je puisse continuer. S'il avait pu me donner un signe en ce sens, je me serais représenté devant le CSA »*, a-t-il toutefois précisé. M. Bourges a, au passage, égratigné TF 1, qui, *« est très heureuse de mon départ et n'a cessé de répandre des bruits dont certains m'ont atteint »*. *« TF 1 est une chaîne hégémonique qui veut écraser les autres, qui veut que les autres disparaissent »*, a lancé le président partant de France Télévision. *« Que l'on ne laisse pas cette situation s'installer en favorisant la première chaîne commerciale »*, a-t-il conclu.

L'amendement d'Aubert remis en cause

Les producteurs audiovisuels veulent récupérer leurs droits

L'Assemblée nationale a institué un amendement qui oblige le gouvernement à trancher entre l'achat de droits par les chaînes de télévision et l'investissement en coproduction. Le Sénat souhaite supprimer cet amendement.

Ce qu'un député a fait, un sénateur peut le défaire. Lors de la discussion à l'Assemblée nationale de la loi Carignon sur la réforme de la législation de 1986 sur l'audiovisuel, François d'Aubert, député UDF, avait réussi à faire adopter un amendement stipulant que la contribution financière des diffuseurs *« à la production cinématographique et audiovisuelle »* et surtout *« la part de cette contribution affectée à la seule acquisition de droits de diffusion »* devait être fixée par décret. Autrement dit, il demandait au gouvernement de fixer une limite (la plus basse possible) à l'investissement des chaînes en coproduction audiovisuelle.

Jusqu'à présent, seul le niveau de l'investissement global des chaînes de télévision dans le secteur de la production était réglementé. Le partage de cet investissement entre les droits de diffusion et la coproduction était laissé au libre jeu du marché. Compte tenu du rappport de forces très défavorable, les chaînes avaient pris l'habitude de s'accaparer des parts de coproduction parfois supérieures à 50 % sur les fictions ou les documentaires. Même s'il n'existe pas de second marché pour valoriser les œuvres audiovisuelles à l'instar des œuvres de cinéma, les producteurs ne souhaitent plus aliéner une part importante de leur patrimoine à des chaînes de télévision. D'autant que celles-ci en profitent pour bloquer toute rediffusion sur une chaîne concurrente et ne se donnent souvent même pas la peine de commercialiser les téléfilms ou les documentaires à l'étranger.

L'amendement d'Aubert avait en tout cas l'avantage de sensibiliser le législateur à ce problème. Et lors de la rédaction des décrets, cela pouvait le conduire à faire un geste en faveur des producteurs. Ce n'est un mystère pour personne que l'Union syndicale des producteurs audiovisuels (USPA, principal syndicat du secteur) milite depuis longtemps pour que l'investissement des chaînes s'effectue uniquement en droits de diffusion. Après tout, fait valoir Alain Modot, délégué général de l'USPA, *« Canal + n'achète que des droits de diffusion sur les films qu'il diffuse sur son antenne »*. L'USPA souhaite donc qu'un régime qui protège aussi bien les producteurs de cinéma soit instauré pour les producteurs audiovisuels.

Mais le sénateur Adrien Gouteyron (RPR) s'apprêterait à annuler l'amendement d'Aubert par un autre amendement. Une disparition que le ministère de la communication n'envisage pas d'un mauvais œil. *« Nous sommes pour le renforcement de la production audiovisuelle, nous étudions actuellement un système d'incitations fiscales et préparons un Livre blanc*, explique un membre du cabinet d'Alain Carignon, ministre de la communication, *mais nous ne souhaitons pas que tout passe par la voie réglementaire. »* En fait, le gouvernement n'a pas réellement envie d'entrer en conflit avec les chaînes de télévision qui feraient (et pour une fois) inévitablement front commun contre cette tentative de les sortir du secteur de la coproduction. Reste qu'il faudra bien se pencher un jour sur les problèmes de la production audiovisuelle et mettre en place un cadre réglementaire qui permette à ce secteur de jouer son véritable rôle.

Y. M.

ARTE : Jacques Chirac n'est pas favorable à la suppression de la chaîne culturelle. – Le président du RPR, Jacques Chirac, qui participait, dimanche 12 décembre, à l'émission « Le rendez-vous des politiques », sur France-Culture, a précisé son attitude à l'égard de la chaîne franco-allemande, vivement critiquée à droite, et notamment dans les rangs du RPR. *« Je ne fais pas partie des demandeurs de la suppression d'ARTE »*, a souligné M. Chirac, avant d'ajouter : *« Je crois qu'on pourrait faire mieux. C'est le début d'une aventure. Elle réussira ou ne réussira pas, mais l'objectif est intéressant. »*

« LA TRIBUNE – DESFOSSÉS » : LVMH demande la révocation d'Hannover Rück du conseil d'administration. – Le conseil d'administration du mardi 7 décembre de Desfossés International (DI), éditeur de *la Tribune-Desfossés*, *l'AGEFI*, etc., a fait adopter une résolution en vue de la convocation d'une assemblée générale, le 22 décembre, *« ayant pour objet la révocation d'un membre du conseil et la nomination de son remplaçant »*. Elle devrait révoquer la société Hannover Rück, actionnaire minoritaire (2 % du capital) de DI qui a intenté une action en justice liée à la prise de contrôle de la majorité du capital du groupe de Georges Ghosn par le groupe Louis-Vuitton-Moët-Hennessy (LVMH, présidé par Bernard Arnault) et le « sauvetage » de Desfossés International.

FORMULE : Bizz FM cède la place à Chante-France. – Bizz FM, radio privée parisienne (90,9) lancée par Stéphane Collaro et Eddie Barclay en novembre 1992, change d'actionnaires et de formule. Dès janvier, Chante-France proposera *« 100 % de chansons françaises des trois dernières décennies, avec une proportion importante de nouveautés »*. Les deux fondateurs, qui possédaient 60 % du capital, n'en conserveront que 20 %, les 80 % restants se répartissant entre Filipacchi Médias (le groupe de Daniel Filipacchi), et Pierre Bellanger, patron du réseau musical Skyrock, contrôlé par le groupe Filipacchi Médias.

SOCIÉTÉ

La conférence de Marrakech sur le sida

Le professeur Nathan Clumek : « Les chefs d'Etat africains n'ont toujours pas pris conscience de l'hécatombe »

■ **CONFÉRENCE.** La huitième conférence internationale sur le sida en Afrique s'est ouverte dimanche 12 décembre à Marrakech (Maroc). Plusieurs personnalités politiques françaises devraient participer à cette manifestation, parmi lesquelles Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris. Mme Veil a annoncé lors de l'ouverture de cette conférence l'organisation à Paris d'un sommet international sur ce sujet.

■ **DIX MILLIONS DE CAS.** Selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé, dix des quinze millions de cas de contamination par le virus du sida à travers le monde ont été enregistrés en Afrique. Pour le docteur Michael Merson, directeur du programme mondial de lutte contre le sida à l'OMS, la propagation du virus est facilitée en Afrique par les migrations et les déplacements des populations, notamment à la suite de troubles civils et militaires.

■ **ENTRETIEN.** Le professeur Nathan Clumek (hôpital Saint-Pierre, Université libre de Bruxelles) est à quarante-trois ans l'un des meilleurs praticiens du sida. Ce spécialiste des maladies infectieuses, né au Caire, après une formation médicale suivie en Belgique, a été l'un des premiers médecins européens à s'intéresser au sida, en prenant en charge les malades africains venus des anciennes colonies belges atteints par cette maladie.

« Il y a six ans, dans un entretien au Monde *(28 novembre 1987), vous expliquiez que l'épidémie de sida allait être à l'origine d'une mutation majeure de la société africaine. Quelle relecture faites-vous aujourd'hui de vos propos d'alors ?*

– A cette époque, j'avais l'impression d'avoir été trop loin. J'avais eu des réactions très négatives de responsables de l'OMS qui tenaient ces propos pour exagérés. Six ans plus tard, je suis consterné : le scénario décrit est bien en deçà de la réalité. A l'époque, quand je parlais de 10 % de personnes contaminées par le virus du sida, j'avais l'impression de prononcer un chiffre tabou. Actuellement, on parle de 20, 30 et 40 % ! Hier, on ne parlait que de groupes à hauts risques, comme les prostituées ou les personnes souffrant déjà de maladies sexuellement transmissibles. Aujourd'hui, l'épidémie s'est largement répandue, et l'on manie des chiffres de 30 % et 40 % de personnes contaminées avec une apparente banalité.

» Les moyens mis en œuvre pour lutter sont de petites digues de sable face à des rivières sans cesse gonflées par des sources incontrôlées. On sait que l'épidémie ne frappe pas de la même manière partout à travers le monde et évolue à des vitesses différentes. Elle peut rapidement toucher certains groupes ou, en revanche, se développer lentement, par « bouffées » circonscrites dans certaines sociétés. Le drame, c'est que la société africaine cumule tous les facteurs à risques. Il faut y ajouter le brouillard permanent dû aux guerres civiles, à la destructuration des économies, à la dette du tiers-monde, à l'instabilité politique...

– Par exemple ?

– Le Zaïre. Ce pays était hier donné comme un exemple de programme de lutte contre le sida. Grâce à des fonds américains, français et belges et grâce à l'OMS, il y avait une cohorte de prostituées volontaires pour le dépistage et le suivi, un programme de distribution de préservatifs, des études sur les femmes enceintes. Tout cela a volé en éclats à cause de l'instabilité économique et politique. *A fortiori*, d'autres pays moins favorisés au départ n'ont pu bénéficier d'aucune action préventive.

» Les ressources se sont aussi restreintes. D'autres fronts de la lutte contre le sida se sont ouverts, notamment en Asie du Sud-Est. Les masses budgétaires disponibles, celle de l'OMS en particulier, ne cessent donc de diminuer. Dans ce contexte, la litanie des chiffres qui montrent, année après année, une augmentation du nombre des cas et des infections sur le continent africain n'a rien de surprenant.

– Estimez-vous qu'il existe des obstacles spécifiques à l'Afrique pour ce qui est de la prévention par voie sexuelle ?

– Nous devrions enfin accepter de comprendre qu'en Afrique la vision du sexe et de l'amour, les relations à la maladie, sont totalement différentes des significations que nous leur donnons en Europe occidentale. Certes, il y a un début d'adaptation au langage et à l'imaginaire africains, mais on ne s'est pas attaqué à la profondeur des motivations liées à l'inconscient que représente pour ces populations un nouveau virus venu de l'extérieur.

– Les recherches sur l'histoire de l'épidémie, la découverte de son origine africaine ont-elles eu un impact négatif en terme de prévention ?

– Je ne le pense pas. Nous avons, dans ce domaine, accumulé une masse considérable d'informations. Le discours sur l'introduction du virus en Afrique par l'homme occidental a disparu ou presque. On ne nie plus, comme hier, l'existence de la maladie. Il n'y a plus de rejet, d'exclusion des malades. Cet acquis est dû à l'OMS. Cela dit, comment bâtir une lutte coordonnée qui assimile les informations de terrain et les transforme en action, dans un langage compréhensible sur un continent où la majorité de la population est illettrée ? Osons une image, celle d'une voiture de forte puissance qui patine sur le verglas. Nous avons tout, mais nous ne réussissons pas à avancer.

– Que faire ? Changer de voiture ou attendre le printemps ?

– Comment savoir ? Aujourd'hui, on mène des actions ponctuelles. On se focalise sur des questions très précises, comme celle de la transmission du virus par l'allaitement maternel : de superbes études sortent dans les meilleurs journaux ; des résultats étonnants de précision sont obtenus, mais en conclusion, on apprend qu'en Afrique, il vaut mieux ne pas déconseiller l'allaitement par des femmes infectées compte tenu du rapport entre le risque pour l'enfant de mourir de deshydratation par diarrhée, faute de lait maternel, et celui de mourir du sida.

» L'autre exemple est celui de la prévention de la transmission du virus par voie sanguine. Nous avons tout aujourd'hui pour assurer ce contrôle sans grande technologie, grâce à des tests pouvant être appliqués à température ambiante avec un personnel peu qualifié. Mais, pour y parvenir, il faut des infrastructures minimales et une volonté. Or les deux sont presque partout inexistantes.

– N'est-ce pas un discours exagérément pessimiste ?

– Bien sûr, certains interlocuteurs africains sont tout à fait conscients de la situation. En revanche, les chefs d'Etat n'ont pas pris conscience de l'hécatombe que va provoquer le sida sur le continent noir. On peut certes critiquer en Europe nos gouvernements, mais là au moins les choses sont claires. Grâce aux groupes de pression, aux organisations de malades et à la presse, les dirigeants politiques sont informés. Ils décident en connaissance de cause. Ce mode de fonctionnement, cette organisation sociale n'existent pas en Afrique.

» J'ajouterai que le sida touche un domaine dans lequel on a beaucoup de difficultés à prendre la parole. Il y a une inhibition dans le discours. En Europe, nous avons une inhibition dans la représentation. Nous parlons beaucoup (« fellation », « sodomie », etc.), mais nous ne montrons pas. En Afrique, c'est l'inverse. On y trouve d'innombrables représentations phalliques, des statues sans équivoque, de multiples images. Le sexe y est joyeux. Il fait rire, mais on n'en parle pas. Ou si l'on en parle, c'est d'une manière qui ne permet pas d'introduire la dimension de la morbidité, de la mortalité.

» Le sexe en Afrique fait partie de la vie au même titre que le manger, boire ou dormir. L'énorme difficulté est d'y introduire la problématique selon laquelle le danger coexiste avec l'expression de la vie. La notion de culpabilité n'y existe pas de la même manière qu'en Occident, enracinée dans la culture judéo-chrétienne. Comment, dès lors, situer dans l'intimité quotidienne africaine le discours occidental sur le thème : *« Protégez-vous »* ? Seule une minorité sur ce continent a compris, dans un réflexe de survie, que si elle ne se protégeait pas, elle allait disparaître.

« Une profonde inhibition de la parole »

– Vous évoquez l'absence de prise de conscience des chefs d'Etat africains. Pourtant, il y a quelques années, Abdou Diouf, président du Sénégal, avait exhorté ses homologues du continent à prendre la parole sur le sida. A quoi tient cette incapacité des chefs d'Etat à tenir ce discours ?

– Je ne comprends pas. Sans doute est-on ici dans l'ordre du tabou. Sur ce sujet, je le répète, il y a une profonde inhibition de la parole. A l'inverse, on voit que le pape ose, lui, prendre cette parole, même si son discours va totalement à l'encontre de ce que l'on attendrait. L'Eglise peut prendre la parole parce que ce domaine n'est pas investi par les autres autorités, par le pouvoir politique en particulier. Cette absence de prise de parole du politique est d'ailleurs perçue comme éthiquement confortable : on « respecte la vie privée »... Tout cela va rapidement devenir intenable.

– L'association de la lutte contre le sida à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles facilite-t-elle, selon vous, cette prise de parole ou la complique-t-elle, dans la mesure où elle évoque la sexualité dans toutes ses dimensions pathologiques ?

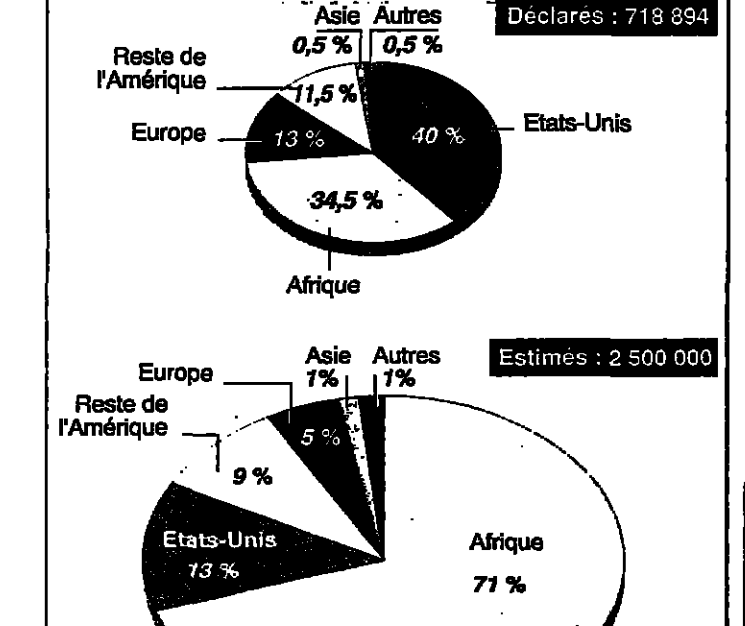
– Il y a certes une logique à associer le sida et les maladies sexuellement transmissibles qui sont moins effrayantes et que l'on sait traiter. Les réseaux de dispensaires anti-vénériens auraient pu servir utilement, avec le dépistage du sida, dans la lutte contre l'épidémie. Mais que constate-t-on ? Au refus de la parole s'associe le refus de la connaissance de l'existence du sida ou de l'infection. Bien souvent, en Afrique, lorsqu'on offre le dépistage, les personnes concernées ne veulent pas en connaître le résultat. Et quand elles le connaissent, il y a, au-delà de la crainte du rejet et de l'exclusion, une très grande difficulté à le dire aux autres.

» Comprenez-moi bien, je ne veux pas apparaître comme un censeur, comme la mauvaise conscience de gens en train de s'épuiser sur le terrain. Je veux dire que nos structures, nos modes de pensée, nos programmes de lutte sont en inadéquation avec la réalité. Nous sommes toujours en retard d'une guerre et ce qui est vrai pour l'Afrique l'est déjà pour l'Asie.

– Cette fatalité n'est-elle pas due à la perception que nous avons d'une Afrique continent des virus, de la maladie et de la mort prématurée ?

– C'est un point extraordinairement important. Quelle est la place de l'Afrique dans l'imaginaire collectif ? Il y a là toute une série d'idées, d'archétypes qui sont véhiculés concernant le continent « originel » avec tout ce que ce mot signifie : « placentaire », « glauque », « informel », « matriciel ». Avec la notion omniprésente de « bouillon de culture ». Mais je pense aussi que les Africains sont de plus en plus nombreux à vouloir briser ces images. Un grand pas aura été accompli lorsque les intellectuels, les artistes, les philosophes, les sociologues africains affirmeront la spécificité de l'Afrique en tant que telle et non pas en tant que continent éternellement colonisé, second dans l'imaginaire collectif. Car l'affirmation, la connaissance de soi, la conscience de sa propre valeur, c'est le début de la protection. La prise de conscience n'émergera que lorsque les Africains auront commencé à faire ce chemin. »

Propos recueillis par
JEAN-YVES NAU



Source : OMS



S'élevant contre les « perversions » et les « déviances »

M. Chénière (RPR) attaque la politique gouvernementale de prévention

Ernest Chénière, député (RPR) de l'Oise, ancien principal du collège de Creil, a adressé à ses collègues parlementaires une lettre dans laquelle il appelle à la *« résistance »* contre *« le chantage au sida »* que pratiquent, selon lui, les consommateurs et les trafiquants de drogue. *« Forts de l'efficacité et de l'audience que leur assurent la complaisance des médias, la complicité de personnalités influentes, le soutien de leaders et de partis politiques, notamment, de gauche, une minorité de marginaux homosexuels et toxicomanes, remarquablement organisés, ont lancé une puissante campagne pour faire passer dans le droit non écrit, sous la pression, la légalisation objective de leurs perversions et de leurs déviances »*, écrit M. Chénière.

« La classe politique, pitoyablement engluée dans son impuissance et ses inhibitions, anesthésiée par la pression idéologique, s'adonne au psittacisme de l'air du temps et nous chante le leitmotiv de la méthadone et des échanges de seringues », continue le député de l'Oise, en dénonçant la politique de prévention de la contamination des toxicomanes par le virus du sida que mènent Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. *« Prisonnier du moule laxiste mis en place par la précédente majorité, contaminé par les éternuements de l'idéologie molle, le ministère de la santé a entériné l'état de déchéance sociale et morale engendré par ces déviances »*, estime M. Chénière. *« Sa politique*, ajoute-t-il, *est une capitulation pure et simple devant les exigences des marginaux qui, naturellement, s'enhardissent. »*

Cette lettre est accompagnée d'une pétition, soumise à l'approbation des députés et destinée, selon M. Chénière, à contrebalancer les *« injonctions »* de la tribune intitulée « Appel pour limiter la casse », publiée dans plusieurs journaux, dont *le Monde* du 19 octobre, et qui avait recueilli la signature de personnalités du monde médical et politique.

RELIGIONS

La commission des droits de l'homme se prononce contre une législation spécifique sur les sectes

La commission nationale consultative des droits de l'homme a voté, vendredi 10 décembre, un avis sur les sectes qui sera transmis à M. Balladur, premier ministre, ainsi qu'à M. Méhaignerie, ministre de la justice. La commission se défend de *« prendre parti dans le domaine religieux »* et de s'engager dans le débat sur les critères qui définissent les « sectes ». Elle en parle comme de *« groupements, qui se présentent ou non comme religions, dont les pratiques sont susceptibles de tomber sous le coup de la législation protectrice des droits des personnes ou du fonctionnement de l'Etat de droit »*.

Ces groupes menacent les libertés publiques, ajoute-t-elle, *« lorsqu'ils prônent le refus des lois, en exerçant des voies de fait, en accomplissant des détournements, des abus de confiance, des escroqueries, des infractions financières et fiscales, des mauvais traitements, de la non-assistance à personne en danger, des incitations à la haine raciale, des trafics de stupéfiants »*.

Mais au nom de la liberté de conscience, la commission des droits de l'homme rejette tout projet de législation spécifique sur les sectes, tel que souhaité par des associations d'aide aux victimes ou par le rapport Vivien de 1984. Elle estime suffisant l'arsenal répressif existant dans la législation financière, religieuse, pénale. Une plus grande vigilance est demandée aux magistrats, aux policiers, aux autorités fiscales, aux fonctionnaires locaux. La commission souhaite aussi la création d'une structure de coordination interministérielle destinée à faire périodiquement le point sur l'évolution des sectes, ainsi que d'un centre d'information publique sur ces groupes.

Par leur timidité, ces propositions étonneront ceux qui s'inquiètent de l'aggravation du phénomène des sectes. Sous des formes de plus en plus diversifiées, donc plus difficiles à saisir, ces groupes touchent un nombre croissant de jeunes et déstabilisent des familles entières. Des enquêtes policières et des poursuites judiciaires mettent régulièrement en évidence – comme ce fut récemment le cas avec l'Eglise de scientologie, les Enfants de Dieu-la Famille, la secte de Mandarom – des pratiques d'escroquerie, d'enfermement psychique, de manipulation mentale et même d'exploitation sexuelle.

H. T.

هكذا من الأصل

d'Etat africains
'hécatombe»

ESPACE

Après la réparation en orbite de Hubble

Le triomphe de la NASA

Lancée le 2 décembre, la navette spatiale américaine Endeavour s'est posée en douceur, lundi 13 décembre à 6 h 26 (heure française), sur les pistes du Centre Kennedy à Cap Canaveral (Floride). Au cours de cette mission de dix jours et vingt heures, les sept membres d'équipage ont, au cours de cinq sorties spectaculaires dans l'espace, remis à neuf le télescope spatial Hubble, qui était myope et fébrile.

Pour cette difficile bataille (*le Monde* du 4 décembre), on attendait la NASA, et la NASA a triomphé. Onze jours durant, les astronautes de la navette spatiale Endeavour se sont joués des obstacles et ont prouvé que l'agence spatiale américaine était capable de nous replonger un instant dans ce passé, pas si lointain, où l'Amérique multipliait les premières.

A voir le ballet bien réglé des astronautes, l'un flottant au bout d'un fil, l'autre fixé par les pieds à la minuscule plate-forme d'un bras robot de quinze mètres, économisant ses gestes à la recherche d'un drôle d'équilibre, on s'est remémoré le premier pas de l'homme sur la Lune, la jeep lunaire dans les dunes de la mer des Pluies, et la capture en orbite du satellite Solar Max.

La NASA a donc redressé la barre. A la dernière seconde, alors que les parlementaires américains notaient avec un soin scrupuleux les échecs, les défaillances et les retards des vols et des missions, habitées ou non, de ces derniers mois. L'erreur, cette fois n'était plus acceptable car l'enjeu ne s'arrêtait pas à la coûteuse remise en état (plus de 700 millions de dollars) du télescope spatial et à ses futures découvertes (1). A l'heure où Washington s'interroge sur les capacités des Etats-Unis à construire en orbite une station spatiale habitée, la NASA se devait de démontrer le savoir-faire de ses hommes.

Au cours de certaines missions, comme le sauvetage d'un satellite Intelsat attrapé à la main au-dessus de la soute de la navette, les équipages se sont plaints des différences entre leur préparation au sol et le travail en orbite. Il n'est guère étonnant que la NASA ait, pour le sauvetage d'Hubble, multiplié au-delà de ses habitudes l'entraînement et les simulations au sol – quatre cents heures de répétition pour l'équipage – avant la mission.

Reste que pour l'un des astronautes d'Endeavour, Story Musgrave, l'équipage a parfaitement bien supporté le rythme record de cinq sorties dans l'espace en quelques jours (2), mais *« il faudrait examiner la chose plus sérieusement s'il fallait en faire plus de cinq à la suite sur la future station spatiale »*. Le message sera-t-il entendu ?

A l'heure où les parlementaires et une partie de la communauté scientifique contestent l'utilité des vols habités, la NASA n'aura pas trop de ce succès pour convaincre les opposants et les indécis de lancer enfin ce programme de station spatiale internationale. Les Russes sont déjà liés avec les Américains sur ce projet, et les Européens, en négociations difficiles avec eux depuis de nombreux mois, vont s'interroger cette semaine sur leur engagement réel dans les vols habités.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Du fait de leur participation au programme Hubble, les Européens disposeront d'environ 20 % du temps d'observation du télescope.

(2) Si la mission d'Endeavour avait échoué, la NASA se proposait de renouveler l'expérience en 1994.

ENVIRONNEMENT

La France et la Grande-Bretagne sont accusées de polluer la mer du Nord

COPENHAGUE

de notre correspondant

Huit pays européens, riverains de la mer du Nord, plus la Suisse (*via* le Rhin), se sont préoccupés, les 7 et 8 décembre à Copenhague, de l'état de santé déficient de cette mer, polluée par le pétrole, les rejets azotés, les eaux usées non traitées, les matières radioactives et autres émissions de soufre et de métaux lourds dans l'atmosphère.

Mais seulement quatre d'entre eux (Danemark, Norvège, Pays-Bas et Suède) étaient représentés à la fois par leurs ministres de l'environnement et de l'agriculture. Prétextant les négociations du GATT, l'Allemagne et la France avaient délégué des hauts fonctionnaires, comme la Finlande et la Suisse. Ce qui montre, selon Greenpeace et le Fonds mondial pour la nature, qu'*« il n'y a pas de volonté politique européenne réelle pour sauvegarder la mer du Nord. »*

Pourtant, le constat, établi par un groupe de travail, est accablant : 1 700 000 tonnes de substances azotées (ammoniac, nitrates) y sont déversées chaque année, dont 900 000 tonnes proviennent de l'agriculture, contribuant à raréfier l'oxygène dans le milieu marin. Les efforts entrepris depuis la conférence de La Haye, en 1990, n'ont pas amélioré la situation et les Etats riverains avouent presque en chœur qu'il ne sera pas possible de réduire de moitié, comme prévu, les déversements d'azote et de phosphates d'ici à 1995.

D'autant, comme l'a critiqué le ministre danois de l'environnement, Svend Auken, que *« des pays industrialisés comme la France, la Grande-Bretagne et la Norvège continuent de jeter les eaux usées non traitées des villes dans la mer. » « Ces pays*, a-t-il ajouté, *n'ont pas le courage d'imposer à leurs citoyens des sacrifices pour payer le prix de stations d'épuration. »* Et M. Auken de rappeler que *« le Danemark a dépensé 1 milliard d'écus, sortis des poches des contribuables, pour nettoyer les eaux usées. »*

Avant la grande conférence de 1995, également prévue à Copenhague, cette réunion intermédiaire a aussi mis en exergue des pollutions dont on ignorait l'ampleur. Comme celles émanant des cheminées de bateaux ou des déversements de pétrole lors de dégazages illégaux, ou comme des fuites et autres incidents survenant des quelque 4000 puits et 140 plates-formes de pétrole et de gaz situés en mer du Nord.

« Plus scandaleux encore, et plus dangereux surtout, sont les rejets radioactifs de la centrale de retraitement des déchets nucléaires de Sellafield » (Nord-Ouest de l'Angleterre), a dénoncé Greenpeace au cours de cette réunion. Les délégués britanniques, dont le ministre de l'agriculture, n'ont pas réagi à cette protestation, relayée par le Danemark, qui a demandé l'arrêt de ces déversements. La Grande-Bretagne est par ailleurs le seul pays à ne pas avoir publié de données concernant les réductions d'agents polluants en mer du Nord.

ALEXANDRE VARIN

MANCHE : des conteneurs de pesticides perdus par un cargo lors d'une tempête. – Des milliers de sachets de pesticides toxiques se sont échoués, dimanche 12 décembre, sur la plage de Siouville-Hague (Manche), où des curieux ont commencé de les ramasser. Ces sachets proviennent de l'un des quatre-vingt-huit conteneurs (renfermant des produits divers) que le cargo français le *Sherbro* a perdu, lors d'une tempête, à l'ouest des îles anglo-normandes. Un remorqueur a récupéré, dimanche, un conteneur de pesticides, ramené à Cherbourg, mais une grande partie de la cargaison du *Sherbro* a coulé.

Une vente organisée par Sotheby's à New-York

Espace soviétique aux enchères

NEW-YORK

de notre correspondant

Une capsule spatiale soviétique, Soyouz TM 10, achetée 10 millions de francs, trois petits cailloux ramenés de la lune vendus 2,5 millions, le compte-rendu manuscrit par Youri Gagarine du premier vol cédé pour 2,4 millions, le premier ouvre-bouteille utilisé dans l'espace parti pour 40 000 francs ! La vente aux enchères, samedi 11 décembre à New-York, de quelque 230 objets du programme spatial soviétique, a été *« un succès inattendu »* pour les organisateurs eux-mêmes, la société Sotheby's.

Preuve de l'enthousiasme suscité par cette dissémination de pièces d'un programme aujourd'hui perturbé, un petit véhicule abandonné sur la lune en novembre 1970, Lunakhod I, a été vendu 400 000 francs. L'acheteur emporte un droit de propriété, Sotheby's étant dans l'incapacité d'assurer le rapatriement sur terre de la voiture. Elle est garée sur « la mer des pluies », précisaient les vendeurs dans le luxueux catalogue distribué pour la vente.

Les enchères avaient attiré, dans une salle pleine de combinaisons de vol et de documents relatant trente ans d'histoire, une foule nombreuse, au sein de laquelle chacun avait ses propres motivations. A l'instar d'Alexis Leonov – le premier homme à avoir marché dans l'espace – quelques cosmonautes « ex-soviétiques » avaient fait le voyage depuis Moscou. Se présentant comme *« le seul artiste spatial à Manhattan »*, David Sugar était venu, lui, en voisin, chercher quelque inspiration pour son activité.

Entouré de sa femme et de sa fille, Emmet Stephenson, un « entrepreneur » de Denver (Colorado), a dépensé 3 millions de francs pour 19 objets, dont plusieurs combinaisons de vol. Fier de sa journée, il envisage d'exposer ses acquisitions dans un petit musée de l'espace à lui !

Cette dissémination de nombreuses pièces exceptionnelles de l'histoire soviétique aux Etats-Unis amène certaines critiques, rejetées en bloc par Sotheby's.

Cosmonautes et héritiers

Toutes les pièces ont été vendues avec l'accord de l'Etat russe, explique David Redden, vice-président de Sotheby's, qui travaille depuis trois ans sur cette opération. Les vendeurs – certains cosmonautes, leurs héritiers (Mme Gagarine notamment) ou des entreprises privatisées – encaisseront la totalité des 40 millions de francs qu'a rapportés la vente.

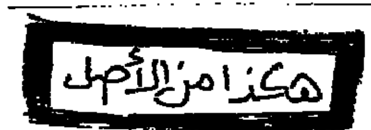
A ceux qui regrettent que ces objets n'aient pas été réunis dans un musée à Moscou, David Redden indique que nombre d'entre eux seront pourtant rapidement accessibles au public. A titre d'exemple, il indique que les deux capsules spatiales mises en vente samedi – les deux pièces les plus importantes, vendues 10 millions et 3,3 millions de francs – ont en fait été acquises par un acheteur individuel américain qui souhaite qu'elles soient rapidement exposées dans un musée aux Etats-Unis avant de retourner, lorsque les conditions en auront été définies, en Russie.

Parmi les nombreuses combinaisons de vol utilisées par des cosmonautes étrangers ayant participé à des missions soviétiques, c'est celle du premier journaliste envoyé dans l'espace (en 1990), le Japonais Toyohiro Akiyama, qui a été la mieux vendue. Deux groupes nippons étaient sur l'affaire. C'est la Tokyo Broadcasting Company, l'employeur de M. Akiyama, qui l'a emportée pour 1,5 million de francs. La tenue de la cosmonaute britannique, Helen Sharman, a été vendue 400 000 francs. La combinaison portée par Jean-Loup Chrétien lors du vol Soyouz T6, en 1982, n'a pas trouvé acheteur.

ERIK IZRAELEWICZ

DÉFENSE : deux officiers sanctionnés. – A la suite de la mort du pharmacien-aspirant Philippe Monneraye, qui s'est tué le 23 novembre au cours d'une opération d'hélitreuillage sur l'atoll de Mururoa, deux officiers supérieurs de cette base interarmées ont été sanctionnés et relevés de leurs fonctions. L'enquête dite de commandement, ordonnée par la direction des centres d'expérimentation nucléaire (DIRCEN), a démontré que l'opération avait été déclenchée dans des circonstances qui n'étaient pas justifiées par l'urgence et que les règles de sécurité n'avaient pas été respectées. Ces sanctions d'ordre administratif sont indépendantes des suites pénales qui seront données après l'ouverture d'une enquête judiciaire en cours.

(Publicité)





Les deux cents mots-clés de la justice

Pour le commun des mortels, le langage juridique reste souvent fort abscons. Dans ses *Essais*, Montaigne dénonçait déjà cette opacité. «*Pourquoi*, notait-il, *est-ce que notre langage commun, si aisé à tout autre usage, devient obscur et non intelligible en contrat et testement?*» Les révolutionnaires de 1789 avait tenté de remédier à cette difficulté : en 1790, un décret précisait ainsi que les «*lois civiles seraient revues et réformées par le législateur*» afin de faire un code général de lois «*simples, claires et appropriées à la Constitution*». Plus récemment, quelques tentatives de simplification ont vu le jour : en 1974 et 1976, deux circulaires ont ainsi essayé de rajeunir la rédaction des actes d'huissier, et en 1977 deux autres circulaires ont tenté d'améliorer la présentation des jugements et le vocabulaire juridique.

Le vocabulaire de la justice, néanmoins, demeure souvent peu accessible. Cette difficulté apparaît dans un sondage réalisé auprès de 1 000 personnes de plus de dix-huit ans par le ministère de la justice : 58,6 % des personnes interrogées pensent que les avocats, qui exercent pourtant une profession libérale, dépendent directement du ministère de la justice, et 64,2 % pensent qu'une procédure de divorce doit être adressée au tribunal d'instance alors qu'elle se juge au tribunal de grande instance. Le rôle de la Cour de cassation semble également mal connu : 59,8 % des sondés pensent qu'elle est chargée de rejuger les affaires civiles ou pénales «*lorsque quelqu'un n'est pas satisfait du premier jugement rendu*» alors que son rôle est de vérifier si les juridictions ont bien respecté les lois.

Faciliter l'accès à la justice

L'augmentation du niveau général d'éducation et le développement du débat public sur la justice semblent cependant avoir permis aux citoyens de mieux cerner certaines notions ou certaines fonctions : 53,4 % des personnes interrogées savent ainsi que le procureur de la République est le «*magistrat responsable de l'ensemble des magistrats chargés de réclamer la sanction dans un tribunal de grande instance*», et 36 % que l'avocat général est un «*magistrat qui demande l'application de la loi*». Les infractions les plus connues sont, elles aussi, bien identifiées : 90,3 % des sondés savent que le viol est un crime, 84,6 % que l'escroquerie est un délit, et 89,6 % que le stationnement irrégulier est une contravention. Le sursis paraît quant à lui bien connu : 72 % des sondés savent qu'il s'agit d'une «*mesure qui dispense d'exécuter une partie ou la totalité de la peine*».

Afin de faciliter l'accès à la justice, la chancellerie vient d'éditer un guide qui recense les «*deux cents mots-clés de la justice*». Classées par ordre alphabétique, ces définitions permettent de savoir avec précision ce qu'est un sursis avec mise à l'épreuve, une commission rogatoire ou un pourvoi en cassation. Agrémenté de schémas, le guide détaille les différentes juridictions et explique quelles sont les différentes fonctions que peuvent exercer les magistrats. Une carte judiciaire de la France indique le siège des trente-cinq cours d'appel et les limites de leur ressort.

ANNE CHEMIN

▶ ***Les 200 Mots-Clés de la justice*, ministère de la justice, service de l'information et de la communication, 13, place Vendôme, 75001 Paris. Tél : 44-77-64-07.**

INTÉGRATION

Plusieurs associations saluent l'effort du gouvernement en faveur des rapatriés

Plus de trente ans après l'indépendance algérienne de 1962, le lancinant dossier de l'indemnisation des pieds-noirs et des harkis serait-il en voie de règlement ? Deux des principales associations de pieds-noirs et de harkis arborent une satisfaction inhabituelle, à propos des mesures décidées par le gouvernement à l'intention de ces communautés, et confirmées par le budget 1994 du ministère des rapatriés.

Tandis que Guy Forzy, porte-parole du RECOURS-France se déclare «*très optimiste*», sous réserves de «*circulaires claires*», Hamlaoui Mekachera, président du Conseil national des Français musulmans (CNFM), qui vient de tenir son congrès à Paris salue la «*volonté*» de Roger Romani, ministre délégué chargé des rapatriés, tout en regrettant que les harkis ne fassent toujours pas l'objet d'une véritable priorité.

M. Mekachera oppose cependant les «*4 milliards pour les rapatriés dits* «pieds-noirs» dégagés pour 1994, aux «*193 millions pour les Français musulmans rapatriés* (les harkis, NDLR)». Côté pieds-noirs, le gouvernement a confirmé l'engagement de son prédécesseur d'accélérer le règlement de l'indemnisation pour spoliation. Cette promesse, concrétisée par une loi votée juste avant les élections législatives, permettra d'achever l'indemnisation en 1997 au lieu de 2001, satisfaisant une revendication d'une communauté vieillissante.

La question de la réinstallation, elle, concerne l'aide de l'Etat instituée en 1987 afin d'effacer les dettes accumulées lors de la réimplantation en métropole. Le gouvernement a décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 1995 le moratoire institué sur ces dettes jusqu'à la fin de cette année. D'ici à cette date, les quelque huit cents dossiers de personnes en difficulté non encore clos seront examinés «*humainement et équitablement*», promet M. Romani.

Une «dette nationale» envers les harkis

Les harkis et leurs familles n'en sont pas encore à négocier un véritable dédommagement. En 1987, une «allocation forfaitaire» de 60 000 F a été, en principe accordée à chaque ancien supplétif, pour solde de tout compte. Mais la généralisation des situations de surendettements et les graves difficultés d'insertion des fils et filles de harkis justifient, selon les associations, des mesures spécifiques.

Le gouvernement vient de faire quelques pas dans ce sens. Pour les harkis eux-mêmes, il a décidé de rétablir, en 1994, une modeste aide à l'accession à la propriété supprimée en 1991. Les jeunes, eux, pourront bénéficier d'une prime à la création d'entreprise (80 000 F maximum) et d'une aide à la mobilité pour recherche d'emploi (10 000 F), qui s'ajoutent aux subventions de droit commun. Pour la conclusion de contrats d'apprentissage ou de qualification, est instituée une petite incitation spécifique (5 000 F pour le jeune, 3 000 F pour l'employeur).

Mais la «*dette nationale*» envers les harkis dont parle Roger Romani, ne sera pas ainsi soldée. Les associations attendent que les discussions au sein du «groupe de travail» institué l'été dernier par le ministre pour désamorcer les violences, se concrétisent, en 1994, par une loi. Ce texte, espèrent-ils, comprendra des mesures financières destinées à remédier aux situations alarmantes de ceux qui se nomment eux-mêmes les «oubliés de l'Histoire».

PHILIPPE BERNARD

ÉDUCATION

Après l'annonce des conclusions de la mission Vedel

Le Comité national d'action laïque saisira le gouvernement à propos de l'état des bâtiments de l'enseignement privé

Le Comité national d'action laïque (CNAL) a annoncé, vendredi 10 décembre, qu'il entendait saisir le gouvernement dès lundi au cours d'une audience prévue à Matignon, après la publication des conclusions du rapport Vedel sur l'état des bâtiments de l'enseignement privé (*le Monde* du 11 décembre).

Le CNAL, qui regroupe la Fédération de l'éducation nationale, le Syndicat des enseignants (SE-FEN), les parents d'élèves de la FCPE, la Ligue de l'enseignement, les délégués départementaux de l'éducation nationale, indique ne pas vouloir accepter «*que l'école publique soit victime des impérities accumulées*». «*Le rapport* [Vedel], poursuit le CNAL, *dresse un bilan sévère des lourdes responsabilités prises par les responsables de l'enseignement privé qui n'ont pas assumé les charges d'entretien de leur patrimoine privé. Il souligne d'autre part les responsabilités de la puissance publique, qui n'a pas exercé ses missions de contrôle, en laissant compromettre la sécurité des élèves et fonctionner des établissements non conformes.*»

De son côté la FEP-CFDT, principale organisation syndicale du second degré privé, indique que «*les conclusions de la mission font preuve que ce financement est nécessaire*», mais rappelle que «*si elle est favorable au financement des investissements, elle a toujours assorti ce financement de conditions : accueil de tous, non concurrence, obligation de destiner les locaux à la mission d'enseignement*». La FEP-CFDT estime enfin qu' «*il serait sans doute utile de faire cette opération vérité pour l'ensemble des établissements participant au service public, qu'ils soient publics ou privés*».

Initiative républicaine souhaite la constitution d'un «bloc laïque». – Initiative républicaine, une association de militants de la laïcité proches du Grand Orient de France, la principale obédience maçonnique française, a réagi aux «*conclusions parfaitement partisanes en faveur des écoles catholiques du rapport Vedel*» en appelant à la constitution d'«*un nouveau bloc laïque pour l'action*». «*Devant la volonté des néocléricaux de relancer la guerre scolaire, dans une période où l'intégrisme montre partout son hideux visage*», Initiative républicaine annonce «*une grande manifestation à Paris*».

Aux assises nationales du SNES

Les enseignants réfléchissent à l'avenir des collèges

Le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) organisait, samedi 11 et dimanche 12 décembre, des assises nationales consacrées à l'avenir du collège. Une contribution à la réflexion lancée en novembre par le ministre de l'éducation nationale.

«*Il n'y a aucune raison de remettre en question un lieu qui scolarise et conduit la grande majorité des jeunes au lycée*», a indiqué Denis Paget, secrétaire générale adjoint du SNES devant la centaine de militants rassemblés à Paris. Le préambule ne peut être plus clair. Les enseignants du SNES demeurent attachés à l'idée du collège «unique», mis en place en 1977 par René Haby. Pas question de recréer des filières ségrégatives précoces : conduire tous les élèves jusqu'à la classe de troisième reste une exigence minimale.

Mais, pour le syndicat, le système «*a ses limites*». Quelles solutions apporter au problème de l'échec scolaire ? Et comment accepter «*ce sentiment d'impuissance*», relevé par un délégué du Calvados, «*à voir, parfois, les élèves traverser le collège sans en tirer le moindre profit*» ?

Pour le SNES, l'amélioration passe notamment par une augmentation du volume horaire de cours, amputé, ces dernières années, par la suppression de la physique-chimie en sixième et en cinquième ainsi que par la diminution de l'horaire de français. Par un meilleur encadrement des élèves, aussi, et une plus grande diversité de l'offre d'enseignement. Pour remotiver des jeunes en situation d'échec, avance le syndicat, pourquoi ne pas «*élargir ou compléter la gamme des options au collège*» ? Ces propositions ont, bien sûr, un coût. «*Mais*, a souligné M. Denis Paget, *on ne réformera pas le collège sans moyens supplémentaires.*»

La réflexion bat son plein puisque le Syndicat des enseignants (SE-FEN), principal concurrent du SNES dans les collèges, a également formulé une dizaine de propositions, parmi lesquelles la généralisation d'une aide méthodologique en sixième, l'augmentation d'une heure de l'horaire français en sixième et cinquième, la mise en place d'un tutorat pour les élèves en difficulté. De son côté, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a proposé de revoir la finalité des heures de «permanence».

Quant à la consultation ministérielle, lancée en novembre par François Bayrou, elle aurait déjà provoqué la «remontée» vers la rue de Grenelle de 5 000 lettres d'enseignants, individuelles ou collectives. Les suggestions serviront à la constitution d'un Livre blanc, qui devrait être rendu public à la mi-janvier. François Bayrou formulera alors des propositions, qui seront soumises, au printemps, à une ultime concertation.

JEAN-MICHEL DUMAY

EN BREF

MAFIA : arrestation de Giacomo Pagano en Belgique. – Giacomo Pagano, un Italien soupçonné d'être un dirigeant de la Mafia, a été arrêté par la police, la semaine dernière, à Bruxelles. Pagano, cinquante-huit ans, est recherché par le tribunal de Caltanisseta (Sicile) pour association de malfaiteurs de type mafieux. L'Italien, qui résidait auparavant à Grenoble (Isère) avait été cité dans le rapport anti-Mafia de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale comme l'un des responsables de l'implantation de Cosa Nostra en France. Interpellé à Grenoble, le 20 février 1993, il avait été remis aux autorités italiennes qui l'avaient laissé en liberté lui permettant ainsi de circuler en Europe (*le Monde* du 19 octobre). Le nom de Pagano a été cité à plusieurs reprises dans la presse italienne dans le cadre d'affaires mafieuses. L'intéressé a toujours démenti ces accusations.

HANOUKKA : plusieurs milliers de personnes réunies à Paris pour la fête juive. – Depuis le 8 et jusqu'au 16 décembre, la communauté juive célèbre Hanoukka, la fête de la lumière, rappelant un épisode miraculeux (une fiole d'huile a brûlé huit jours) de la résistance opposée au deuxième siècle avant notre ère par Judas Macchabée à la politique d'hellénisation forcée des Séleucides occupant le royaume d'Israël. A l'initiative des loubavitchs et pour la cinquième fois consécutive, un chandelier de 6 mètres de hauteur a été allumé, dimanche 12 décembre au Champ de Mars à Paris, en présence de plusieurs milliers de personnes. Cet allumage a eu lieu simultanément à Jérusalem, New-York, Paris et Moscou, retransmis par une liaison satellite entre ces villes.

OLYMPISME

Un jeu d'équilibriste

La commission du programme des Jeux olympiques vient de remettre son rapport au Comité international olympique (CIO). Celui-ci prônerait la suppression de plusieurs sports pour les Jeux de l'an 2000 à Sydney et suscite l'inquiétude des fédérations concernées

A intervalles aussi réguliers que les Jeux qui rythment son existence, la famille olympique s'offre le grand frisson. Pour voir sourdre les inquiétudes, pour entendre bruire les rumeurs, il lui suffit de prononcer la locution taboue : révision du programme. Aussitôt fédérations et sportifs descendent aux abris. Chacun entasse des sacs de sable devant ses disciplines et ses épreuves. Chacun aiguise ses arguments pour défendre sa place au soleil olympique, sésame obligatoire vers la reconnaissance et l'argent.

Les plaidoyers se ressemblent. Comment faire connaître son produit, parfois artisanal, si sa page ne figure plus dans le grand catalogue quadriennal des sports d'été, diffusé à des milliards d'exemplaires sur les écrans du monde entier ? Jusqu'à présent les peurs ont été conjurées à l'amiable. Mieux, les récriminations se sont soldées par des augmentations.

Ainsi le programme des Jeux de 1996 à Atlanta, arrêté en juin dernier, comportera un sport officiel et douze épreuves de plus qu'à Barcelone (1). Le *soft-ball*, version féminine du base-ball, y inaugurera le nouveau statut de sport officiel, convié à faire ses preuves pendant une édition avant d'obtenir une prolongation de bail. En cyclisme, le VTT, le contre-la-montre sur route, masculins et féminins, ont bousculé le 100 kilomètres par équipe. Le *beach-volley*, le football féminin, nourriront, entre autres, un programme obèse.

L'amaigrissement est cependant prévu pour un futur qui se décidera dans peu de temps. En septembre 1994, le CIO réunira à Paris le congrès de son centenaire. A cette occasion, il débattra du programme des Jeux qui doivent faire basculer l'olympisme dans le troisième millénaire, ceux de Sydney en l'an 2000. La symbolique de ces dates était trop tentante pour se contenter des retouches habituelles et ne pas envisager une réflexion en profondeur sur la place des sports dans les Jeux.

Juan-Antonio Samaranch, le président du CIO, en a confié la tâche aux éclaireurs de la commission du programme, dirigée par Philippe Chatrier. L'ancien président de la fédération internationale de tennis s'est toujours rangé dans l'école des « désinflationnistes », pas assez écoutée à son goût. *« Barcelone a dépensé environ 35 milliards de francs pour accueillir des Jeux auxquels ont pris part 10 000 athlètes de 171 pays*, expliquait-il. *Il y aura sans doute 200 nations à Atlanta. Il faut maintenir au même nombre la cohorte des sportifs. Au-delà, nous ne trouverions plus de candidats assez solides pour les organiser »* (*le Monde* du 18 août 1992).

Risques de fronde

La rapport qu'il vient de rendre à la commission exécutive, le gouvernement du CIO, tire donc les conséquences radicales de ce constat. Malgré les consignes de silence absolu, quelques-unes de ses conclusions n'ont guère tardé à alimenter les rumeurs. Cinq sports seraient menacés de disparition plus ou moins totale : la boxe, le pentathlon moderne, la natation synchronisée, les sports équestres – surtout visés pour leur concours complet – et le cyclisme. La lutte serait une nouvelle fois sommée de débroussailler son maquis d'épreuves en coupant toutes ses catégories « gréco-romaines ». Des sacrifices seraient demandés à autres disciplines, jugées « pléthoriques », tandis que le golf et le triathlon gagneraient leur place sur l'Olympe.

Ces bruits de hache ont provoqué une nouvelle mobilisation dans les fédérations. *« Le cyclisme a fait un effort en vue d'Atlanta pour recrédibiliser ses épreuves sur pistes. Les professionnels pourront participer aux épreuves sur route, le VTT amènera sa popularité. Je vois mal le CIO accepter ses efforts pour revenir ensuite en arrière et remettre en question l'existence de notre sport aux Jeux »*, dit Daniel Baal, président de la fédération française, qui ne veut encore prêter trop de crédit aux rumeurs.

Face aux risques de fronde, M. Samaranch a toutefois tenu à prendre une position publique, ne craignant ni la lapalissade (*« rien ne sera fait qui ne soit nécessaire »*) ni le sophisme (*« s'il devait y avoir des changements ce serait pour améliorer et non pour transformer »*) pour calmer les esprits.

« Il s'agit seulement d'un examen général de l'état de santé des Jeux, renchérit Pere Miro, directeur adjoint du département sportif du CIO. *Il n'est pas question pour l'instant d'amputation. Le rapport est une base de travail sur laquelle pourra réfléchir la commission exécutive avant de transmettre ses propres conclusions au congrès de Paris. »* Pour le CIO, le rapport jusqu'au-boutiste de M. Chatrier tombe mal, au moment où l'organisme tente de négocier avec les grandes fédérations une unification des procédures de lutte anti dopage. Pris en tenaille entre sa volonté de contenir le gigantisme et les craintes des membres de la famille olympique, M. Samaranch s'apprête à renouer avec les frissons de l'équilibrisme.

JÉRÔME FENOGLIO

(1) Les Jeux de Barcelone comptaient 25 sports officiels et 259 épreuves, plus 3 sports de démonstration désormais supprimés. Atlanta rassemblera 26 sports officiels et 271 épreuves.

SKI ALPIN

Critérium de la première neige

Sur la piste de l'inconscient

L'Autrichien Günther Mader a gagné, dimanche 12 décembre, le Super-G du Critérium de la première neige disputé à Val-d'Isère. Il a devancé le Norvégien Kjetil-André Aamodt et l'Américain Tommy Moe. Premier Français, Franck Piccard est neuvième.

VAL-D'ISÈRE

de notre envoyée spéciale

Comment composer avec la peur qui rôde sur les aires de départ des courses de ski, quand vient le moment de la grande confrontation du champion avec la pente et le chronomètre ? La réponse à cette question, qui semble désormais aussi importante que le fartage, est de plus en plus souvent apportée par un personnage qui a fait une apparition récente dans l'entourage des équipes de ski, le « préparateur mental ». Considéré comme l'un des meilleurs descendeurs français – il fut quatrième à Garmisch-Patenkirchen et sixième aux championnats du monde de Morioka, en 1993, avant d'être blessé au genou et privé d'entraînement pendant six mois, – Denis Rey parle de sa préparation mentale comme d'une découverte.

« Je travaille avec quelqu'un depuis deux ans, dit-il. *Pendant de nombreuses saisons, je n'en avais pas ressenti le besoin. Et puis, il y a eu une rupture dans ma vie, une déception sentimentale, le départ de mes parents. Je suis allé voir une psychanalyste parce que je pensais être gaga. J'ai fait deux séances et je suis parti. Je parlais tout seul. Je ne sais pas comment s'appelle ce que je fais aujourd'hui. Avec « lui », je parle beaucoup. Je suis obligé de remonter sur les années passées. On peut palabrer pendant trois heures et cela ne sert à rien. Quand j'arrive à vider mon sac, je sors quelques petits trucs ».*

Gagner des courses

Le descendeur Lionel Finance qui revient lui aussi après une blessure au genou, pratique comme le tennisman Cédric Pioline, la programmation neurolinguistique (PNL) : prise de conscience de soi, par la parole et le geste, apprentissage des autres, *« puisque l'on se voit à travers eux ». « Pour les descendeurs, plus casse-cou, peut-être plus fêlés*, explique-t-il, *la tension nerveuse est plus lourde, plus épuisante que dans les autres disciplines. »* Le géantiste Thierry Gentina évoque la fragilité de l'athlète de haut niveau *« qui peut gagner et perdre le lendemain »*. Il pratique la méditation : *« pour dormir la veille d'une course et conserver légèreté mentale et physique. Aujourd'hui, le talent, pour certains, et l'acuité physique ne suffisent plus. Tout se joue dans la tête. »*

Au sein des équipes, les entraîneurs ne voient pas d'un mauvais œil cet engouement pour l'inconscient. *« Nous avons un devoir logistique et technique*, note Michel Vion, directeur technique de l'alpin, *mais nous n'avons pas de stratégie « psychologique. » Les coureurs ne sont plus des gosses, et c'est une démarche très personnelle que nous ne devons pas prendre en charge même si nous pouvons leur donner des adresses. Il est important qu'ils financent eux-mêmes leurs séances. J'ai le sentiment que certains s'assument mieux. Nous préférons que leurs préparateurs ne viennent pas aux stages d'entraînement où sur les courses afin de préserver la vie du groupe. »*

« Nous connaissons deux gars que nous proposons à nos leaders, dit Werner Woerndle, l'homologue autrichien de Michel Vion. *Anita Wachter, la championne du monde, fait, par exemple appel à l'un d'eux, en dehors de l'équipe. »* Pourtant, les trois premiers du Super-G de Val-d'Isère, dimanche, ont juré qu'ils ne fouillaient pas dans les tréfonds de leur inconscient pour gagner. Tommy Moe, troisième, a affirmé qu'il se passait des spécialistes embauchés par l'équipe américaine, très férue de « psy ». *« Il suffit de bien commencer la saison comme je le fais »*, propose le vainqueur, Günther Mader. A l'exemple de tous les Norvégiens, Kjetil-André Aamodt ignore les préparateurs mentaux, même à deux mois des Jeux olympiques qui auront lieu dans son pays, à Lillehammer. *« Pour avoir confiance en soi, il faut gagner des courses et faire des résultats »*, a déclaré, insolent et superbe, le champion olympique de Super-G.

BÉNÉDICTE MATHIEU

VOILE

Course autour du monde en équipage

Le glas des « maxi »

La domination dans les « quarantièmes rugissants » de l'Atlantique et de l'océan Indien des voiliers de la nouvelle classe WOR 60 (Whitbread Offshore Rule), plus légers et moins coûteux, devrait sonner le glas des « maxi » apparus à la fin des années 60.

FREMANTLE (Australie)

de notre envoyé spécial

Quelques dizaines de personnes seulement, intimes ou membres de l'organisation, attendaient *La Poste* à son arrivée, lundi à 3 h 30 du matin à Fremantle (dimanche à 20 h 30 en France). Un accueil chaleureux mais plutôt discret pour le ketch français, longuement retardé par son déroutage pour porter assistance au WOR 60 italien *Brooksfield* victime, le 3 décembre, d'une importante voie d'eau. L'équipage de *La Poste* devra attendre la réunion du jury de course, mardi 14, pour connaître le temps qui lui sera officiellement décompté pour son assistance.

Même s'il n'a pas hésité une seconde à se dérouter à l'appel du directeur de course, Daniel Mallé, skipper de *La Poste*, ne cachait pas une *« grande frustration »*. Déjà retardé de plus de 34 heures à l'arrivée de la première étape à Punta-del-Este (Uruguay) à cause de son mât d'artimon « flambé » quatre jours après le départ de Southampton, le seul voilier battant pavillon français dans cette épreuve n'a toujours pas pu régater jusqu'au bout avec *Merit-Cup* et *New-Zealand-Endeavour*, les deux meilleurs « maxi ».

Après avoir entraîné La Poste dans l'aventure de la précédente course autour du monde avec le plus petit bateau, un First 51 (15,63 mètres) mené par un équipage entièrement composé de postiers, Daniel Mallé a su convaincre son entreprise de s'engager cette fois au plus haut niveau avec un « maxi » (25,90 mètres) confié à un équipage au sein duquel postiers et membres des ASPTT côtoient quelques habitués de cette épreuve et des régatiers olympiques. En quatre ans, l'engagement financier est passé de 11 millions de francs, dont 6 pour le budget course, à 75 millions, dont 45 pour la course, 18 *pour la location du* bateau et le solde pour les opérations de communication interne et externe.

Par temps de crise

Vaisseaux amiraux des précédentes Whitbread, les « maxi » se sont fait voler la vedette par la nouvelle classe des WOR 60. *Merit-Cup*, le premier, n'est arrivé qu'en quatrième position dans le port australien, plus de 6 heures après *Intrum-Justitia* qui était devenu, neuf jours plus tôt, le monocoque le plus rapide de l'histoire de la voile après avoir parcouru 425 milles (787 kilomètres) en vingt-quatre heures (17,7 nœuds de moyenne).

Apparus en 1967 avec *Windward-Passage* et, surtout, *Great-Britain 2* engagé six ans plus tard dans la première course autour du monde en équipage au côté du *Pen-Duick VI* d'Eric Tabarly, ces voiliers ont connu leurs heures de gloire dans cette épreuve jusqu'en 1989-1990, où treize d'entre eux étaient encore au départ de la précédente édition. Cela explique qu'en temps de crise il n'y ait cette fois que quatre « maxi » en course.

Ils sont concurrencés par une nouvelle classe de voiliers de jauge moins contraignante que l'IOR (International Offshore Rules), dont la création a été suscitée par les organisateurs de la Whitbread. Presque trois fois moins lourds que les « maxi » (13,5 tonnes au lieu de 29), mais avec seulement 50 % de voilure en moins (200 m² au lieu de 390), les nouveaux WOR 60 gagnent en légèreté ce qu'ils perdent en longueur à la flottaison. Pour leur baptême des « quarantièmes rugissants », ces nouveaux monocoques ont fait retrouver à leurs barreurs des sensations qu'ils n'avaient connues que sur des multicoques. *« Compte tenu de la situation économique*, estime Pierre Fehlmann, *il serait logique d'avoir la prochaine fois une seule classe. Probablement celle des WOR 60 (1), à moins que les organisateurs n'optent pour une série monotype afin d'abaisser encore plus les coûts. »*

GÉRARD ALBOUY

(1) Le budget d'*Intrum-Justitia* est de 3 millions de livres (27 millions de francs).

HIPPISME

Des contrôles anti-drogue pour les jockeys

Dans l'emballage final d'une course de galop, les chevaux foncent vers le poteau à plus de 60 km/h, soutenus au maximum de leurs possibilités physiques par des hommes de moins de 1,60 m et pesant 55 kilos. Les cavaliers qui, pour gagner, doivent prendre énormément de risques, sont soumis à une tension permanente aussi bien pour rester au poids que pour satisfaire leurs employeurs.

Nombre d'entre eux, parmi les meilleurs, ont cherché naguère une solution à leurs problèmes dans la boisson. Désormais la drogue serait en passe de remplacer l'alcool. De nombreux cas de toxicomanie ont été décelés et sanctionnés sévèrement aux États-Unis et en Asie. En France jusqu'alors, aucune parade n'était inscrite au code des courses pour réprimer, le cas échéant, l'utilisation, principalement, de la cocaïne.

A la sortie des vestiaires, certains jeunes professionnels ont parfois un regard fixe, halluciné, inquiétant. Pour en avoir le cœur net et couper court à des rumeurs, fondées ou non, la Société d'encouragement va décider, cette semaine, d'instituer réglementairement des investigations anti-drogue différentes de celles prévues par la loi Bambuck de répression du dopage.

La procédure envisagée devrait cependant être sévère et crédible. Sous l'autorité de médecins assermentés, une liste d'une trentaine de drogues dites dures, prohibées par le code de la santé, sera contrôlée, mais les intéressés pourront, en échange, continuer à employer des diurétiques amaigrissants, des vitamines ou d'autres adjuvants pour soutenir leur forme et leurs réflexes, de même que l'aspirine s'ils ont mal au dos ou à la tête.

GUY DE LA BROSSE

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat de France

Première division

(21e journée)

*Nantes b. Toulouse	4-0
*Monaco et Saint-Etienne	1-1
*Cannes b. Bordeaux	2-1
Marseille b. *Le Havre	3-1
*Paris-SG b. Strasbourg	2-0
*Martigues et Montpellier	1-1
*Auxerre b. Caen	1-0
*Metz et Sochaux	1-1
*Lyon et Angers	1-1
*Lens et Lille	1-1

Classement : 1. Paris-SG, 33 pts ; 2. Bordeaux et Marseille, 27.

Deuxième division

(25e journée)

*Bastia b. Istres	1-0
*Laval et Gueugnon	1-1
*Beauvais-Nancy	2-1
Bourges b. *Charleville	1-0
*Saint-Brieuc b. Red Star	2-1
*Dunkerque b. Alès	4-1
*Nîmes b. Le Mans	3-1
*Mulhouse b. Nice	1-0
*Niort b. Valenciennes	1-0
*Rennes b. Sedan	1-0
*Valence b. Rouen	2-0

Classement : 1. Rennes, 34 pts ; 2. Nice, 33 ; 3. Bastia, 31.

Coupe intercontinentale

Les Brésiliens du FC Sao-Paulo ont conservé leur trophée acquis l'an dernier, en battant le Milan AC, 3-2, dimanche 12 décembre à Tokyo, en finale de la Coupe intercontinentale. Le Milan AC, qui remplaçait l'Olympique de Marseille, champion d'Europe en titre et suspendu par la FIFA, ont inscrit leurs buts par Daniele Massaro et Jean-Pierre Papin, tandis que Palhinha, Toninho Cerezo et Muller, dans les dernières minutes marquaient pour Sao Paulo.

BASKET-BALL

Championnat de France

Première phase

(2e tour retour)

*Sceaux b. Cholet	92-78
*Villeurbanne b. Racing-PSG	78-71
*Le Mans b. Châlons	83-69
*Montpellier b. Lyon	92-72
*Levallois b. Pau-Orthez	70-67
*Antibes b. Gravelines	79-78
Dijon b. *Limoges	86-71

Classement : 1. Antibes, 28 pts ; 2. Cholet, 27 ; 3. Limoges, 25...

RUGBY

Championnat de France

Phase qualificative

POULE 1

*Bègles-Bordeaux b. Montferrand	39-33
*Bayonne b. Rumilly	22-14
*Castres b. Périgueux	64-24
*Nice b. Brive	25-11

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 24 pts ; 2. Castres, 23 ; 3 . Montferrand, 22...

POULE 2

*Dijon et Valence d'Agen	23-23
*Auch b. Stade toulousain	17-3
*Dax b. Tarbes	61-3
*Grenoble b. Mont-de-Marsan	72-26

Classement : 1. Grenoble, 24 pts ; 2. Stade toulousain, Dax et Auch, 23...

POULE 3

*Nîmes b. Biarritz	23-13
*Agen b. Pau	24-11
*Narbonne b. Bourgoin	23-18
*Lourdes b. Graulhet	34-28

Classement : 1. Agen, 23 pts ; 2. Narbonne et Nîmes, 22...

POULE 4

*Colomiers b. Perpignan	26-12
*Racing CF b. SBUC	13-6
*Montpellier b. Toulon	17-16
*Lyon OU b. Béziers	17-3

Classement : 1. Toulon, 24 pts ; 2. Perpignan, 23 ; 3. Colomiers, 22.

SKI ALPIN

Coupe du monde messieurs à Val-d'Isère

Super-G : 1. G. Mader (Aut) 1 min 28 s 25 ; 2. K.-A. Aamodt (Nor) 1 min 28 s 42 ; 3. T. Moe (EU) 1 min 28 s 61 ; (...) 9. F. Piccard (Fra) 1 min 29 s 14.

Coupe du monde féminine à Veysonnaz (Suisse)

Slalom-géant : 1. D. Compagnoni (Ita) ; 2. M. Ertl (All) ; 3. V. Schneider (Sui).

Slalom : 1. P. Wiberg (Suè) ; 2. M. Galizio (Ita) ; 3. C. Von Gruenigen (Sui).

TENNIS

Coupe du Grand Chelem

Le Tchèque Petr Korda, douzième joueur mondial, a gagné, dimanche 12 décembre à Munich, la Coupe du Grand Chelem, le tournoi de tennis le plus doté du monde avec 6 millions de dollars, après avoir battu les deux meilleurs joueurs mondiaux, le numéro deux Michael Stich (2-6, 6-4, 7-6 (7-5), 2-6, 11-9), tenant du titre, en finale et le numéro un l'Américain Pete Sampras (3-6, 7-6 (7-3), 3-6, 7-6 (12-10), 13-11), en demi-finales.

Plongée sous-marine dans les Hauts-de-Seine

Les fosses de Villeneuve-la-Garenne

Avec un peu d'appréhension, le plongeur novice s'élance dans l'eau à vingt-neuf degrés. Premiers battements de palmes, premiers déplacements malhabiles, le torse engoncé dans le gilet porte-bouteilles. Saccadée au tout début, la respiration commence à se régler naturellement, puis le corps s'installe progressivement dans une agréable lenteur, propice à la décomposition des gestes. Là commence le vrai plaisir de l'immersion.

Il n'est pas nécessaire de gagner les mers du Sud pour connaître ses premières émotions de plongée sous-marine. Aqua 92, le centre de plongée le plus profond d'Europe, a ouvert au mois de juin, à Villeneuve-la-Garenne dans les Hauts-de-Seine.

Financé par le conseil général (les travaux ont coûté 39 millions de francs), géré par l'UCPA, ce centre comporte un bassin de deux mètres trente de profondeur et trois fosses de cinq, dix et vingt mètres. Le seul équipement comparable en région parisienne est situé à Charenton, dans le Val-de-Marne, mais la fosse la plus profonde n'y excède pas quinze mètres. *«L'avantage des vingt mètres,* explique Ruddy Jean, *le directeur d'Aqua 92, c'est que les plongeurs de toux niveaux, y compris les plus expérimentés, peuvent y trouver leur compte».*

Des techniques très précises

Sur place, les pratiquants disposent du matériel nécessaire : la fourniture des palmes, du masque, des bouteilles et des détendeurs est en effet comprise dans le forfait d'entrée: Baignées par la lumière naturelle grâce à de grandes baies vitrées, les fosses peuvent également être éclairées artificiellement de nuit. L'installation d'un système de sonorisation est en cours et permettra de diffuser de la musique sous l'eau. Enfin, une caméra vidéo, capable de filmer les moindres recoins de la fosse de vingt mètres, est reliée à un écran de contrôle. Elle permet d'améliorer la sécurité tout en corrigeant les défauts des plongeurs..

L'encadrement est assuré par trois moniteurs diplômés d'Etat. Accessible à tous (excepté les personnes souffrant de problèmes cardiaques, pulmonaires ou ORL), la plongée n'en reste pas moins une activité à risques que l'on ne pratique jamais seul. *«Ce sport ne requiert pas un important potentiel physique,* explique Ruddy Jean, *il implique l'acquisition de techniques très précises qu'il faut maîtriser et respecter.»* Lors d'un baptême, le débutant apprend les gestes fondamentaux : respirer, évoluer et trouver son équilibre dans l'eau. Des techniques affinées au cours des leçons suivantes où il se familiarise avec les signes utilisés en milieu subaquatique. *«Avec huit heures de pratique, permettant d'accéder au niveau un,* ajoute le directeur du centre, *il est possible de s'aventurer en milieu naturel.»*

Après quelques mois de fonctionnement, Aqua 92 accueille en moyenne six cents personnes par semaine. De 10 h 30 à 19 h 30 tous les jours, les fosses sont accessibles au public. Les soirées sont plutôt réservées aux clubs . Actuellement, l'entrée donnant droit à une heure de pratique coûte 70 francs, un baptême de plongée 100 francs. Pour l'acquisition du niveau un, il faut compter 950 francs, mais les habitants des Hauts-de-Seine bénéficient de réductions de tarifs.

LAURENT DOULSAN

► *Aqua 92, Centre de plongée UCPA, 119, boulevard Charles-de-Gaulle, 92390 Villeneuve-la-Garenne. Tél. : 40-85-81-28. Comité régional d'Ile-de-France de la Fédération française détudes et de sports sous-marins, 21, rue Voltaire, 93100 Montreuil. Tél. : 48-70-92-93.*

Une première dans l'immobilier parisien

Des bureaux du neuvième arrondissement vont être transformés en appartements

En décembre 1995, 53 familles devraient emménager, à titre de locataires, dans un immeuble de la rue du Faubourg-Poissonnière, dans le neuvième arrondissement de Paris, qui depuis plus d'un siècle n'abritait que des bureaux. C'est ce que vient d'annoncer l'opérateur immobilier Michel Lombardini, PDG de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP).

Les crises ont ceci de bon qu'elles contraignent à l'innovation. Empêtrés dans une situation paradoxale qui leur laisse sur les bras des millions de mètres carré de bureaux, alors que manquent tragiquement les logements financièrement accessibles, les professionnels de l'immobilier ont fini par découvrir l'œuf de Colomb : transformer ces espaces vides, difficiles à commercialiser, en appartements. Beaucoup, bien sûr, évoquaient cette idée mais c'était pour découvrir aussitôt des arguments s'opposant à sa réalisation (le *Monde* daté 3-4 octobre).

L'un de ces promoteurs a pourtant fini par passer à l'acte . La RIVP, dont Michel Lombardini est le patron, est une société d'économie mixte dont la ville possède 36,2 % des actions. C'est le plus ancien et le plus puissant des opérateurs immobiliers de la municipalité parisienne. Depuis 1923, date de sa création, sa mission n'a pas varié : construire et gérer pour le compte de la ville des logements destinées aux classes moyennes.

Accessoirement cette société a pour mission d'ouvrir des commerces, d'édifier des locaux d'activités et même des équipements publics de quartier. Actuellement la RIVP gère 31 000 logements, 1 200 boutiques et ateliers, ainsi que 16 000 places de parkings. Elle mène 79 chantiers dans Paris et en ouvrira 26 autres au cours du premier semestre de l'an prochain. Son chiffre d'affaires dépasse 1,3 milliard de francs sur lequel elle verse environ 100 millions par an au budget municipal. Tout cela avec une équipe de 550 professionnels.



Des comptes équilibrés

Le patron de la RIVP est Michel Lombardini, un grand gaillard de 54 ans discret mais efficace, qui ne manque ni d'imagination ni d'audace. Fort de la confiance et de l'appui financier de l'hôtel de Ville, il flaire les bons coups et profite de toutes les occasions pour faire son métier. La crise de l'immobilier est une aubaine qui lui permet d'acheter des terrains et des immeubles, en moyenne 40 % moins chers qu'il y a deux ans, et en moins de 45 jours. *«Je suis l'équarisseur foncier de Paris»,* avoue-t-il.

La dernière occasion qu'il n'a pas laissé passer est un ancien hôtel particulier, situé rue du Faubourg-Poissonnière, à la frontière du neuvième et du dixième arrondissements. Un quartier jadis aristocratique, mais colonisé depuis longtemps par les maisons de commerce, les boutiques et les entrepôts. Edifié pour une noble famille entre 1772 et 1779, l'hôtel Benoît-de-Sainte-Paulle comprenait un pavillon central de belle apparence, des communs encadrant une cour et un vaste jardin.

Son histoire est ébouriffante. Il appartint successivement à un trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit qui finit à la Bastille, puis à une jeune et voluptueuse irlandaise qui fut la maîtresse de Louis XV. Il fut habité par l'un des ministres de Louis XVI et par le maréchal Ney, avant de tomber entre les mains de banquiers qui, finalement, en 1872, y établirent leurs bureaux. Son dernier propriétaire, le groupe Victoire, qui le louait à Air France, voulait se débarrasser de ce patrimoine, certes chargé d'histoire et portant beau (les façades sont inscrites à l'inventaire des Monuments historiques), mais aujourd'hui de peu de valeur.

La RIVP a acheté l'ensemble pour 45 millions de francs, a confié la restauration aux architectes Riechen et Robert, y exécute pour 25 millions de travaux et se trouvera dans deux ans en possession d'un ensemble superbe, offrant 53 logements, neuf ateliers d'artistes et quelques locaux professionnels. Au total l'ensemble représente une surface de 4 400 m².

Le financement de l'opération est assuré par des prêts locatifs intermédiaires (PLI) accordés par l'Etat pour 25 ans à 6,5 % (45 millions de francs), par un prêt sans intérêt sur trente ans accordé par la Ville (20 millions de francs), par un prêt bancaire (5 millions de francs) et par les fonds propres de la RIVP (5 millions de francs). Le loyer sera de 60 francs le mètre carré, soit environ 3 500 francs pour un trois pièces. Mais les services de l'Hôtel de Ville se réservent le droit de désigner eux-mêmes les bénéficiaires. Michel Lombardini gérera l'ensemble et se dit convaincu que ses comptes seront équilibrés.

Il n'a pas l'intention d'en rester là. Il lorgne déjà en direction des premiers immeubles exclusivement réservés aux bureaux qui furent édifiés dans les années 60, avec des façades de verre et de vastes plateaux dits «paysagers». Aujourd'hui désertés parce que mal conçus et d'entretien fort coûteux, certains sont vides depuis des années. Leur valeur est à peu près celle des terrains sur lesquels ils sont bâtis : 8 000 francs le mètre carré de plancher. Avec 4 000 francs de travaux par mètre carré financés par des prêts locatifs intermédiaires, ils pourraient être transformés en appartements et loués à des tarifs raisonnables. *«Au départ, ces opérations expérimentales ne seront accessibles qu'aux investissements sociaux,* dit le patron de la RIVP, *mais une fois que leur viabilité aura été démontrée, je suis convaincu que d'autres bâtiments pourraient être traités de la même manière par des promoteurs privés.»*

MARC AMBROISE-RENDU

Une décentralisation inachevée

A Alfortville, le lycée municipal va fermer ses portes

Vestige d'un temps ancien, le cours commercial Victor-Hugo, qui scolarise environ cent quatre-vingts élèves à Alfortville, ne devrait pas rouvrir ses portes à la rentrée 1994. Le rectorat de Créteil invite les élèves de ce lycée municipal, un des rares établissements de ce type en France, à s'inscrire dans les filières existantes des lycées de Créteil, Maisons-Alfort ou Vitry.

Survivance de l'avant-décentralisation, le lycée d'enseignement commercial (LEC) Victor-Hugo d'Alfortville (Val-de-Marne) est encore sous statut et gestion municipaux. Dans cet établissement, le secrétaire général et les personnels d'entretien sont fonctionnaires municipaux. Et le gestionnaire n'est autre que le comptable-trésorier de la ville. Une situation rarissime. Il existe en France à peine une douzaine de LEC à statut semblable. A l'heure de la décentralisation, seules quelques communes avaient fait le choix de conserver «leur» lycée, de ne pas le «régionaliser», comme ce fut le cas pour la quasi-totalité des établissements.

Avec le recul, la décision de Joseph Franceschi (PS), maire d'Alfortville de 1965 à 1988 et ancien ministre, semble avoir été motivée par un problème foncier. Le LEC d'alors, établissement préfabriqué qui a été déménagé depuis dans une ancienne école primaire au milieu de grands ensembles, jouxtait l'hôtel de ville, fière bâtisse républicaine de 1887. Soucieuse, semble-t-il, de ne point voir filer le terrain qu'il aurait fallu rétrocéder à la région, la municipalité préféra conserver son bien. En acceptant, bien sûr, d'endosser les charges correspondantes.

Mais *«cela n'est plus tenable»,* constate aujourd'hui René Rouquet (PS), actuel maire de la commune. Outre les frais d'entretien, le LEC absorbe bon an mal an 1 million de francs en investissements, soit la moitié des engagements de la ville en matière d'éducation. Les sections bureautiques sont, à juste titre, friandes en matériel coûteux, notamment informatique. *«Ce sont là des dépenses,* indique M. Chaline, proviseur à Victor-Hugo, *que ne peut couvrir la seule taxe d'apprentissage»,* d'un niveau faible en raison de la petite taille de l'établissement.

La mairie s'est donc, dans un premier temps, tournée vers la région, qui n'a pas souhaité reprendre à son compte l'établissement, malgré l'offre de mise à disposition gracieuse des locaux par la ville. Car la région, précisément, construira l'an prochain à Alfortville un lycée polyvalent, qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée 1995.

Il est prévu que ce nouvel établissement, impatiemment attendu par la ville, héberge, outre les séries générales, les filières technologiques et professionnelles de l'actuel lycée Maximilien-Perret de Vincennes (génie climatique). Mais il n'est plus prévu que ce lycée accueille, comme cela avait été un temps envisagé, les sections tertiaires de Victor-Hugo. En clair, les élèves seront invités par le rectorat à s'orienter l'an prochain vers les filières correspondantes des lycées de Créteil, Maisons-Alfort ou Vitry.

Révoltés d'être *«menés comme des pions»,* les élèves de brevet d'enseignement professionnel (BEP) et de baccalauréat professionnel (Bac pro) ont fait le pied de grue, jeudi 9 et vendredi 10 décembre, sur la place de la mairie, où brillent les lampions de fin d'année. Aux implacables critères de rentabilité, les enseignants, eux, ont choisi de répondre *«qualité d'enseignement»* dans un établissement de petite taille, situé dans un quartier défavorisé, où il n'y a *«ni incident ni violence».*

Les élèves, en pleine phase de remotivation scolaire, approuvent leurs enseignants, eux qui redoutent l'intégration dans des établissements plus vastes. Ils ont écrit, devant l'hôtel de ville, un message : *«Aidez-nous à ne pas devenir des délinquants».*

JEAN-MICHEL DUMAY

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ALLÔ MAMAN C'EST NOËL. Film américain de Tom Ropelewski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'AMOUREUSE. Film français de Jacques Doillon : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AUTOMNE, OCTOBRE A ALGER. Film algérien de Malik Lakhdar-Hamina : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LES BISOUNOURS AU PAYS DES MERVEILLES. Film américain de Raymond Jafelice : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE BONHOMME DE NEIGE. Film britannique de Dianne Jackson, v.f. : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

LA CLÉ. Film iranien d'Ibrahim Forouzesh, v.o. : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LE MAITRE DE MARIONNETTE. Film Taiwan de Hou Hsiao Hsien, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PROFIL BAS. Film français de Claude Zidi : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SURVIVING DESIRE. Film américain de Hal Hartley, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-76) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

REPÈRES

SANS-ABRI

Evacuation des manifestants installés devant le ministère des affaires sociales

La police a évacué, lundi 13 décembre, vers 5 heures du matin, les vingt-quatre personnes installées devant le ministère des affaires sociales, à Paris. Ces sans domicile fixe manifestaient avenue de Ségur depuis le 3 décembre pour obtenir de *«vrais logements»* (*le Monde* du 8 décembre). Elles ont été conduites au centre d'action sociale, 53, avenue Ledru-Rollin, dans le onzième arrondissement. Selon la préfecture de Paris, un logement leur aurait été proposé à cette occasion.

SINISTRES

Le maire de Créteil propose de reloger les locataires de l'immeuble incendié

Bien qu'épargnées par l'incendie qui a tué six personnes, mercredi 8 décembre, et dévasté une partie de l'immeuble du quartier des Bleuets à Créteil (Val-de-Marne), une cinquantaine de familles refusent de réintégrer leur logement . Elles demandent, *«compte tenu de l'absence totale de normes en matière de sécurité, un relogement immédiat».* Une marche symbolique a été organisée samedi 11 décembre et un Collectif de soutien aux locataires fait circuler une pétition.

Tout en faisant remarquer que la municipalité n'a aucun logement dans cet immeuble privé, le maire de Créteil, Laurent Cathala (PS), promet que, *«si pour des raisons psychologiques très compréhensibles, des familles veulent habiter ailleurs,* [il est] *en mesure de proposer à celles ayant des enfants scolarisés un relogement à Créteil, et, aux autres, un logement dans les communes proches». «Les sapeurs-pompiers, l'EDF, le laboratoire central de la préfecture de police et la société propriétaire ont effectué une visite technique et affirment que l'ensemble du dispositif électrique est conforme à la réglementation»,* explique le maire qui envisage *«la démolition très rapide de l'immeuble, pour reconstruction, dès que les 144 familles seront relogées».*

EXPOSITION

Venise investit la place de l'Hôtel-de-Ville

Venise, ses fastes, ses canaux et ses masques sont le théâtre de la dixième «crèche de Noël» présentée par la Mairie de Paris. Jusqu'au 3 janvier, la crèche, assemblée sous un chapiteau place de l'Hôtel-de-Ville, retrace l'histoire de la cité des Doges, à raison d'une représentation toutes les demi-heures. Deux cent cinquante personnages et vingt automates y font revivre, avec un grand luxe de détails, cinq siècles d'une ville tour à tour médiévale, baroque et surgie de la Renaissance. Décors, personnages, éclairages et commentaires ont été conçus par des créateurs italiens, en majorité vénitiens. La crèche sera ouverte tous les jours de 10 heures à 20 heures, et jusqu'à 22 heures à partir du 18 décembre, contre un droit d'entrée de 30 francs. Les bénéfices seront reversés aux Amis de Sœur Emmanuelle, afin d'aider à la construction d'une école préparatoire dans un bidonville du Caire.

ÉTUDIANTS

Lumières sur la cité

La Cité universitaire de Paris en a fini avec la pénombre. Ses six kilomètres de voies intérieures, ainsi que ses 20 hectares de jardins et de terrains de sport, vont être équipés d'un système d'éclairage équivalant à celui des rues de la capitale. Quatre cent cinquante candélabres et autres foyers lumineux seront installés progressivement une fois que les postes de branchement électrique et les câbles d'alimentation auront été entièrement refaits. Un important chantier qui va troubler la quiétude studieuse de la cité et de ses habitants, mais qui devrait donner à ses espaces verts le lustre et la sécurité qui leur faisaient défaut depuis de longues années.

La mort d'Elvire Popesco

L'accent du bonheur

La comédienne Elvire Popesco est morte samedi 11 décembre à son domicile parisien. Elle était agée de quatre-vingt-dix-huit ans.

Elvire Popesco a éclairé et réchauffé les publics de nos théâtres pendant plus de cinquante ans, de 1923, *Ma cousine de Varsovie*, de Louis Verneuil, à 1974, reprise de l'un de ses triomphes, *la Mamma*, d'André Roussin (dans un rôle que d'ailleurs Roussin avait écrit pour un homme, Raimu). Grand soleil de la comédie joyeuse, Elvire Popesco *« a maintenu le tourbillon de ses tempêtes : meubles et potiches volaient autour d'elle, l'intrigue entrait en ébullition, et, au fort de la bousculade et de la cacophonie, son visage, ses dents, son teint, ses cheveux rayonnaient »*, écrivait Maurice Boissard.

Elvire Popesco était née en Roumanie, pas loin de Bucarest, dans la petite ville de Colentina, le 10 mai 1895. Son oncle, comédien, la prépara au conservatoire, puis elle débuta à seize ans au Théâtre national de Bucarest dans Shakespeare, le rôle de Juliette. Elle épousa un camarade de scène, Aurel Athanesco, et interpréta pièce sur pièce, en majorité des tragédies. Dominant les distributions, irradiante, elle créa, à Bucarest, deux théâtres, le Theatrul Excelsior en 1919, et le Theatrul Mic en 1923.

La même année 1923, elle part tout de même pour la France. A Paris, elle fait la rencontre de l'auteur Louis Verneuil, qui est ébloui, et lui écrit une comédie : *Ma cousine de Varsovie*. C'est aussitôt, en décembre 1923, son premier triomphe. Un triomphe, mais qui marque du même coup ce que va devenir la carrière d'Elvire Popesco, et dont elle va, malgré sa gloire, souffrir parfois. Car, à Bucarest, elle était une grande actrice, une comédienne, une tragédienne ; chez elle, elle n'avait pas d'accent, puisqu'elle était une Roumaine parmi les autres. A Paris, elle a un accent, très prononcé, et très chantant, très « gai ». Un accent si présent que tous les auteurs ne vont écrire pour elle que des rôles comiques, des rôles d'étrangères cocasses, plaisantes, presque bouffonnes. Dans ses jours un peu gris, elle disait que seul Sacha Guitry avait eu l'intelligence de ne pas lui confier un rôle d'étrangère, et que seul Jean Cocteau lui avait fait jouer ce pourquoi elle se sentait née, une tragédie (le rôle de Jocaste dans *la Machine infernale)*.

Enchaînant sur *Ma cousine de Varsovie*, elle joue, d'abord trois cents fois de suite (mais elle la reprendra), une nouvelle pièce de Louis Verneuil, *Pile ou face* (1924). Et vont suivre succès sur succès, écrits par Louis Verneuil jusqu'à son suicide : *Du sang sur l'hermine* (1925), *la Joie d'aimer* (1925 aussi), *Tu m'épouseras* (1927), *l'Amant de Mme Vidal* (1928), *la Course à l'étoile* (1928 également).

En 1930 et 1931, elle joue deux pièces « hors tandem » : *Le Rendez-vous*, de Marcel Achard, et *la Revue des Nouveautés*, d'Henri Jeanson. En 1932, elle revient à Verneuil avec *Une femme ravie*, puis c'est, en 1933, l'un de ses sommets et de ses plus forts succès : *Tovaritch*, de Jacques Deval (deux cent trente représentations). En 1934 et 1935, elle reprend deux pièces de Verneuil, puis crée à l'Odéon, en octobre 1935, une pièce nouvelle de lui : *Vive le Roi*.



COLL. ANDRÉ BERNARD

« Ma nature et mon talent sont ceux d'une tragédienne »

Elle ne va pas pouvoir refuser les demandes des cinéastes *(lire ci-dessous)*, qui vont l'éloigner certains soirs de la scène, tant elle est irrésistible de charme et d'imagination à l'écran, mais elle triomphera de nouveau au théâtre dans des rôles qu'elle rend superbes, dans des pièces qu'elle illumine : *la Contessa*, de Maurice Druon, *Elvire*, d'Henri Bernstein, *la Machine infernale*, un des chefs-d'œuvre de Cocteau, et des pièces d'André Roussin : *Nina*, *la Locomotive*, *la Voyante* et, naturellement, la célèbre *Mamma*, que les directeurs de théâtre la supplient de reprendre chaque fois que le public flanche, car Elvire Popesco dans *la Mamma*, c'est refuser chaque soir du monde.

En 1987, Elvire Popesco, acclamée pendant une demi-heure par la salle entière, avait reçu le Molière « pour sa carrière ». Et le président Mitterrand lui avait accroché lui-même, en juin 1989, la cravate de commandeur de la Légion d'honneur.

Elvire Popesco, redisons-le, confiait : *« Je dois faire rire. Et pourtant je reste convaincue que ma nature et mon talent sont ceux d'une tragédienne. »* Disons donc qu'Elvire Popesco, tout le long d'un siècle à l'histoire souvent dramatique, a eu l'élégance d'exercer l'art suprême du comédien et de donner gaieté, bonheur, et des regains de courage, à des dizaines de milliers d'entre nous.

MICHEL COURNOT

Le champagne et les larmes

Tout a commencé un beau soir de l'entre-deux-guerres. Louis Verneuil cherchait en vain une interprète pour la création de sa *Cousine de Varsovie*, fin 1923. Robert de Flers lui suggéra de faire venir de Bucarest, où il l'avait remarquée dans *le Bois sacré*, une jeune actrice nommée Popesco. Celle-ci hésita. D'abord parce qu'elle se croyait faite – qui l'eût dit ! – pour jouer les rôles dramatiques, au point d'avoir présenté au Conservatoire roumain une scène de mère reprochant à la Vierge la mort de son enfant... Ensuite et surtout parce qu'elle dirigeait – déjà – un théâtre, où on jouait, outre Flers, Bernstein, Savoir et Guitry.

Pour décourager Verneuil, la pétulante Elvire lui expliqua que mieux vaudrait une autre interprète « plus ceci », « plus cela » ; mais elle le fit avec une telle verve, avec des roulements de « r » si irrésistibles dans la voix, que l'auteur la retint de force. Un demi-siècle de triomphes allaient en faire, pour les Parisiens d'au moins deux générations, l'irremplaçable Cousine de Bucarest.

Fous rires désarçonnants

Dès ses débuts et jusqu'à la fin, elle a été de ces comédiennes si typées et chéries du public que les auteurs se pressent pour leur offrir des rôles sur mesure qui ont en commun un même type de femme à la fois fantasque et dominatrice. L'exubérance s'est évidemment atténuée en chemin : assise en scène ou appuyée à sa canne, Mme Popesco n'avait plus l'audace de la piquante Elvire qui l'avait inspirée avant-guerre, avec ses cheveux de rousse platine, ses fourreaux de soie blanche, son regard de braise et sa bouche en cœur aux fous rires désarçonnants. Mais le fameux « charme slave » restait intact, et on voyait mieux ce qu'il avait caché d'angoisse secrète.

Car il y a toujours eu on ne sait quoi de grave, de presque pathétique, dans la frivolité piaffante du personnage Popesco. La comédienne a proclamé toute sa vie que le théâtre devait divertir, que rien ne valait un bon quiproquo, mais ses moments d'émotion resteront aussi célèbres que ses rires, et ses choix souvent risqués de directrice, au Théâtre de Paris, au Théâtre Moderne et à Marigny, ont montré qu'elle savait reconnaître les plus difficiles valeurs. Elle-même ne prenait jamais ses rôles de Boulevard à la légère. Ses « tracs » des soirs de générales étaient célèbres. Ce monstre de « naturel » avait la hantise de ne pas « tricher ».

Tristan Bernard l'avait bien senti lorsqu'il déclarait : « Vous êtes une coupe de champagne... avec des larmes au fond ! »

BERTRAND POIROT-DELPECH

Excentricité et charme slave

Elle entra dans le cinéma parlant comme elle était, arrivée de sa Roumanie, entrée dans le *cinéma de boulevard* des années folles : en bourrasque. Blonde et volubile, le rire éclatant, les dents blanches prêtes à mordre, l'œil étincelant ou langoureux, l'accent slave qui faisait rouler tout un bataillon de « r ». Fantaisiste elle avait été révélée par Louis Verneuil, fantaisiste, elle devait rester.

En 1930, on la voit, à l'écran dans *l'Etrangère* de Gaston Ravel d'après Dumas fils. Mais l'incandescente Popesco, ce tourbillon de charme et de bonne humeur s'épanouit dans *Ma cousine de Varsovie*, de Carmine Gallone (1931), d'après Louis Verneuil, qui a fait son succès au théâtre. Elle y est polonaise et possède deux grands chiens encombrants qu'elle appelle *« les frères Karamazov »*. Avec l'accent !

Suprêmement élégante

Au cinéma, elle va retrouver bien des partenaires qu'elle a à la scène : *Jules Berry*, *Victor* Boucher, l'ineffable André Lefaur. Elle tourne avec Pierre Colombier *Sa meilleure cliente* (1932), puis *Une femme chipée* (1934), avec René Guissart *Dora Nelson* (1935), avec André Berthomieu *l'Amant de Mme Vidal* (1936), avec Julien Duvivier *l'Homme du jour* (1936), où elle a pour partenaire Maurice Chevalier. Tous ses rôles se ressemblent dans l'excentricité, l'autorité, et le fameux charme slave, même si les nationalités varient. Le *public de cinéma l'adore.*

De 1936 à 1939, elle tourne cinq à six films par an, comédies et vaudevilles pour la plupart. Elle passe chez Christian-Jaque, Jean Boyer, Fernand Rivers. Elle trouve ses meilleurs rôles dans les adaptations de pièces Belle Epoque de Flers et Caillavet, *le Roi*, de Pierre Colombier (1936), *l'Habit vert*, de Roger Richebé, où elle fait un sort extraordinaire à des scènes et des dialogues réécrits par Louis Verneuil. Du Flers et Caillavet encore dans *le Bois sacré* de Léon Mathot (1939), mais l'adaptation est de Carlo Rim. La voilà reine d'un royaume balkanique dans *Education de prince* (Alexandre Esway, 1938), femme mûre *aux prises avec un escroc* mondain (Jules Berry) dans *Derrière la façade* (Yves Mirande et Georges Lacombe, 1939).

Sacha Guitry lui écrit le rôle de la séduisante et bouillante comtesse Stacia Batchefskaïa pour *Ils étaient neuf célibataires* (1939). Lui est un aventurier mondain cherchant à la séduire. Un régal d'interprétation. De plus, elle est, comme toujours suprêmement élégante. Cette femme de haute *stature, qui savait marcher* comme une reine, était une des actrices les mieux habillées. Dans *le Roi*, Gaby Morlay en robe du soir avait, à côté d'elle, l'air d'une crémière endimanchée.

1939 est encore l'année où deux réalisateurs lui donnent l'occasion de transformer quelque peu son personnage : Serge de Poligny avec *le Veau gras* et Abel Gance avec *Paradis perdu*, où elle fait passer la mélancolie d'un amour qui n'a pu se réaliser. Après *Parade en sept nuits* de Marc Allégret (1940), Elvire Popesco entre dans une période où on ne lui propose guère que des médiocrités : *l'Age d'or*, où Jean de Limur reprend sans vergogne le titre d'un film de Bunuel, *le Valet maître* de Paul Mesnier, en 1941 ; *Fréderica* de Jean Boyer avec Charles Trenet, *Mademoiselle Swing* de Richard Pottier, en 1942, année où elle participe également au *Voile bleu* de Jean Stelli, mélodrame à grand succès, dominé par Gaby Morlay. En 1943, *Fou d'amour* de Paul Mesnier est d'une telle stupidité qu'Elvire Popesco renonce. A ce train-là, elle perdrait son talent.

On la reverra au cinéma en 1959 : Madame Lætitia, la mère des Bonaparte, dans *Austerlitz* d'Abel Gance. Madame Popova, directrice de ballets dans *Plein soleil* de René Clément. Plaisir de retrouver, en passant, une chère connaissance. Mais il y a beau temps qu'elle s'est consacrée, définitivement, au théâtre.

JACQUES SICLIER

Décès du cinéaste Maroun Bagdadi

Le fils du Liban

Le metteur en scène français d'origine libanaise Maroun Bagdadi est mort accidentellement le 10 décembre à Beyrouth. Il était âgé de quarante-trois ans.

Au Festival de Cannes 1982, la section officielle « Un certain regard » présente un film venu du Liban, *Petites guerres*. Son auteur, Maroun Bagdadi, a une trentaine d'années. Il est né à Beyrouth, dans une famille chrétienne, étudié à l'université Saint-Joseph de cette ville. Il est licencié en sciences politiques, est passé par la Sorbonne à Paris, et l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques) en 1972-1974. Dans les années 70, il a réalisé des documentaires et des films publicitaires. En 1980, il a fait aux Etats-Unis un stage aux Zoetrope Studios de Francis Ford Coppola.

Tout cela, ce parcours déjà riche, on le découvre dans cette présentation de *Petites guerres*. *« Même avant la guerre*, déclare alors Maroun Bagdadi (*le Monde* du 22 mai 1985), *l'artiste était un paria dans la société libanaise. Et aujourd'hui, il est encore plus absurde de vouloir être cinéaste au Liban. Nous n'avons pas d'infrastructure cinématographique et, surtout, il n'y a place que pour les guerriers, les militants, les marchands d'armes... »*

Le film est situé à Beyrouth en 1975, au début de la guerre civile. Il raconte les « petites guerres » personnelles, individuelles, de trois personnages (une fille, deux garçons) interprétés par des comédiens non professionnels, appartenant à la génération du cinéaste. Des personnages qui cherchent, jusqu'à en mourir, le rôle qu'ils pourraient tenir, sans masque et sans alibi, dans le Liban qui existera peut-être un jour. *« On nous a proposé un choix aberrant entre l'autoritarisme et le sous-développement, entre le fanatisme et la réclusion. Moi, je n'ai pas envie de faire un choix »*, dit encore Maroun Bagdadi – qui devait plus tard acquérir la nationalité française. Un cinéaste bien affirmé vient, en quelque sorte, de réaliser un « roman de formation » d'après une expérience vécue de fils de Beyrouth dans une société bouleversée, au milieu des ruines et des soldats en armes. En 1975, son vrai premier long métrage – qu'on ne connaît pas – s'intitulait *Beyrouth ô Beyrouth*. Maroun Bagdadi, qui, à trente ans, a rompu avec la religion chrétienne et le militantisme, restera, un cinéaste humaniste.

La tragédie d'un pays

En 1987, il participe à la série de télévision « Médecins des hommes » avec l'épisode libanais *le Pays du miel et de l'encens*, interprété par Robin Renucci et Richard Bohringer. La même année, dans *l'Homme voilé*, tourné pour le cinéma, il prend comme personnage principal d'un très curieux drame psychologique, un médecin français (Bernard Giraudeau) qui revient au Liban où il a été en mission pour Médecins du monde afin de retrouver sa fille de seize ans (Laure Marsac) et d'exécuter les membres d'un clan de tueurs émigrés à Paris.

C'est Beyrouth vu de Paris, l'exil libanais, la violence des clans et les contradictions de l'attitude humanitaire. Dans ce film, il traduit ses déchirements et ses désillusions *en se réfugiant, parfois,* dans l'esthétisme. Mais cela donne une très belle mise en scène de l'incertitude et de l'ambiguïté.

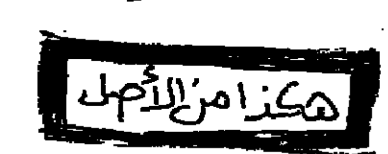
Pour le bicentenaire de la Révolution française, il tourne un téléfilm de la série *les Jupons de la Révolution*. C'est vers d'autres désordres *qu'il se penche : ceux de la* Révolution sombrant dans la Terreur, à travers le portrait de Marat, révolutionnaire obsédé par le sexe et assoiffé de sang, finissant par confondre la recherche médicale, l'action politique et l'activité sexuelle. En face de ce Marat se dresse Marie Trintignant en Charlotte Corday.

Maroun Bagdadi revient ensuite au Liban (mais a-t-il vraiment cessé d'en parler dans *Marat*?) avec *Hors la vie*, sélectionné pour le Festival de Cannes 1991 (Prix du jury ex aequo avec *Europa*, de Lars von Trier). Inspiré par le récit du journaliste Roger Auque, qui avait fait partie des otages français au Liban, *Hors la vie* est une reconstitution terrifiante d'une ville – Beyrouth – livrée au chaos. Un jeune reporter français (Hippolyte Girardot) est enlevé dans la rue, jeté dans une voiture puis emprisonné dans un endroit qu'il ne peut identifier car on lui bande les yeux. Il ne sait pas qui l'a pris en otage ni pourquoi. Mais ses geôliers le savent-ils eux-mêmes?

Maroun Bagdadi poursuit le constat de la tragédie de son pays en évoquant, à travers le destin de ce jeune homme vacillant dans la peur et la folie, le sort de tous les otages victimes d'une guerre absurde. Dans cette chronique d'une captivité, le temps et la raison explosent. Maroun Bagdadi, en donnant au cinéma français une œuvre exceptionnelle, a mis à vif toutes les plaies de l'histoire du Liban.

Un an plus tard, il décide d'adapter avec Florence Quentin, scénariste des films d'Etienne Chatiliez, le livre de Nadine Vaujour, cette femme d'un cambrioleur qui, en mai 1986 aux commandes d'un hélicoptère, fit évader son mari de la prison de la Santé. Bagdadi, défenseur acharné de la liberté individuelle, humaniste toujours blessé au cœur, prend ainsi parti avec *la Fille de l'air* pour une héroïne (interprétée puissamment par Béatrice Dalle) qu'il montre exemplaire *dans* l'amour, la révolte et l'énergie. Mais *la Fille de l'air* ne trouve pas son public. On attendait le prochain film de Maroun Bagdadi avec impatience, avec confiance.

JACQUES SICLIER





MUSIQUES

MAX ROACH au VIe Jazz Festival de la Martinique

Le survivant de la révolution

SCHŒLCHER

de notre envoyé spécial

Sa place unique dans l'histoire de la musique de son siècle, Max Roach la doit à l'équilibre rare entre l'idée et la grâce. Quand il parle (avec douceur et fermeté), il s'exprime comme un militant. Ce qui n'implique pas forcément, on le sait, que l'on soit un bon musicien... Dès qu'il joue, il donne à écouter, son fin sourire aux lèvres, le mouvement même du monde. Il est en tous points l'envers de la caricature vulgaire que l'on se fait du «batteur de jazz». Il en est en même temps l'image la plus exacte. N'ayant jamais séparé la musique de ses couleurs sociologiques, politiques et économiques, il signe, en 1958 avec Sonny Rollins, un manifeste lyrique et tranchant, sous le titre *The Freedom Suite*. Deux ans plus tard, à trente-cinq ans, en septembre 1960, il revient à la charge : *We insist : Freedom Now Suite!*

Autant dire que lorsqu'un zigoto lui demande avec une nervosité climatisée si sa disparition précoce n'a pas empêché Clifford Brown, fameux copilote du quintet en 1954, d'enfoncer à plate couture l'autre trompettiste de l'époque, Miles Davis, il se fait renvoyer vertement à ses fantasmes : *«Cessez de rabaisser tout. Les artistes ne sont pas des footballeurs. Chacun a sa personnalité, sa chance, son destin. Clifford Brown, Booker Little* (trompettiste disparu à vingt-trois ans en 1961), *Arturo Sandoval* (présent aussi dans ce festival) *n'ont pas à être notés par rapport à Dizzy Gillespie ou Miles Davis. J'ai joué avec tous ces trompettistes, avec bien d'autres, chaque rencontre est la rencontre d'une expérience. Chaque moment a sa singularité.»*

En scène, Cecil Bridgewater (trompette), Odean Pope (saxophone ténor), Tyrone Brown (contrebasse électrique), tous vêtus de noir, sont sur le même plan que le batteur, dont on connaît le geste d'attaque, bras dressés et râle de plaisir pour inspirer le tempo. On dirait une ligne de trois quarts vue de face. La musique, d'une grande intégrité, n'offre pas la trace d'un effet, d'un trucage, d'un recours.

La frappe est toujours claire, lumineuse, dansante, Roach a poussé aussi loin que possible la superposition de figures d'accompagnement et de phrases indépendantes, la polyrythmie jusqu'à l'impression du relief et de la profusion. En master class, devant ses stagiaires, tous percussionnistes confirmés, il se signale par ceci : il est le seul à savoir aller en douceur, dans le pianissimo et la multiplicité comme indolente des rythmes. A côté de lui, chacun en fait trop.

Peu de batteurs, en concert, seraient capables de terminer non pas par le fastidieux solo obligatoire, mais comme il le fait, là, en venant à l'avant-scène, simplement avec son siège et la «charleston» (double cymbale actionnée par un pédalier qui libère la main gauche des droitiers – l'assemblage date de 1926), pour un moment de pure magie, tout le contraire de l'exercice ou de la démonstration. Ce que Max Roach a apporté à la musique, c'est une exigence et une dignité sans irrégularités. Ce en quoi il a donné à cette exigence une forme peu commune, c'est en la déniaisant de l'aspect compassé, funèbre, névrotique, où l'on croit bon, le plus souvent, dans les musiques savantes, de l'engoncer.

Un art illégal

«Le racisme aux Etats-Unis a été une bénédiction, vous savez...

– Vous plaisantez...

– Pas du tout. J'essaie de penser le racisme comme une horreur dont la chance s'appelle Louis Armstrong, Bessie Smith, Dizzy Gillespie, Kenny Clarke, Charlie Parker... Ces créateurs sont les produits du racisme. La musique est un combat, toute musique a une histoire. Mais elle est avant tout une danse qui exprime notre être. Je n'ai ni message ni mission, parce qu'il n'y a pas que les combats dans la vie, il y a mes enfants, les belles femmes que je croise, cette liberté faite de discipline et de tendresse qui court sous la musique. Ce que vous appelez «jazz» est un art illégal inventé par des voyous, des contrebandiers, des rebelles. (En 1960, à la suite de Mingus, il participe à l'enregistrement des *Newport Rebels* avec Jo Jones, Roy Eldridge et Eric Dolphy.)

– D'où l'image, de la communauté noire ? dans le public, du musicien de jazz

– Dans le public, je ne sais pas; dans les formes de représentation, certainement. Malcolm X, *le film de Spike Lee, n'est pas mauvais, c'est une mise au point très sincère, bien meilleure évidemment que* Bird, *de Clint Eastwood.* Bird *est écrit d'un point de vue raciste. Charlie Parker était un intellectuel. Jamais il ne dormait. C'est pourquoi il est mort si jeune. Il était toujours en éveil, inventait un langage d'une grande qualité poétique et philosophique, c'était un intellectuel, et le film de Clint Eastwood le montre comme un gros lard qui ne sait pas signer son nom.*

– Comment retrouver la vérité de l'histoire?

– La faillite du système éducatif aux Etats-Unis est la grande tragédie actuelle, surtout pour la communauté noire. Du dehors, bien que la société européenne ait pratiquement abandonné la création musicale, vous ne pouvez absolument pas vous en rendre compte. C'est pourquoi les rappeurs sont les poètes d'aujourd'hui, des poètes sans instruments ni culture musicale. Ils continuent d'inventer. Les émeutes de Los Angeles n'ont rien de neuf. On a toujours vécu avec ça.

» Parfois, en tant qu'être humain, je me dis qu'on est programmés pour disparaître, pour s'exterminer les uns les autres, pour être remplacés par une autre espèce. C'est mon scénario très pessimiste de science-fiction. Quand je songe à mes cinq enfants et à mes petits-enfants, tous si beaux, je veux me tromper. Ce que je retiens de la musique que nous avons inventée – je travaille sur ce point avec Toni Morrison et Amiri Baraka (LeRoi Jones) *– c'est qu'elle est la seule démocratie réalisée, fondée sur une communauté de musiciens et un projet collectif, dans un monde où je ne connais pas de vraie démocratie.*

– La musique noire?

– Noire, blanche, jaune, bleue à pois roses, jazz, variété, classique, toutes ces distinctions sémantiques sont perfectionnées pour séparer, heurter, opposer les musiciens. Pour moi qui, au demeurant, suis métis, elles ne représentent rien, ne renvoient à rien, à rien d'autre qu'à la musique.»

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

▶ Discographie : Gillespie/Roach, *Duo à Banlieues bleues* (1989), A&M 396 404-2, distribution Polygram. Arturo Sandoval, *Remember Clifford*, GRP 96 882/BMG.

Rubalcaba et les bidons

Le festival Jazz à la Martinique, qui a eu lieu du 3 au 12 décembre, est l'enfant de Fanny Auguiac. Directrice du Centre martiniquais d'action culturelle (scène nationale). Elle n'a jamais donné dans la facilité- couleur locale, *tournées-prêts-à-porter*, bricolage exotique, *tourisme culturel*.

La vocation de carrefour de cette *manifestation*, *l'exploitation* de son site, au cœur de la «Méditerranée d'Amérique» (l'expression est de Francis Pisani) qui couvre l'arc caraïbe, le sud des Etats-Unis, la Guyane, le nord-est de l'Amérique latine, ont déjà donné lieu, au fil des rencontres, à une diffusion des formes, à leurs connaissances, à leurs croisements, que personne n'avait encore pris en charge. Découvertes de musiciens, de pratiques, d'accents singuliers, «master classes» prestigieuses... la naissance du West Indies Jazz Band (big band dirigé par Luther François de Sainte-Lucie et composé de musiciens venus de toutes les îles) résume cette action en profondeur.

Le sort réservé aux «panistes» - les joueurs de *steel drums* – dans cette sixième édition est le meilleur exemple de son originalité didactique. Originaire de Trinidad, le steel pan est, en dehors de la lutherie électronique, l'une des inventions instrumentales du XXe siècle. Il s'agit d'énormes bidons abandonnés par l'armée, que des accordeurs pointilleux ont changé, coup à coup, en un instrument à percussion mélodique (il se joue avec des mailloches) d'une grande chaleur de timbre. Un orchestre de «panistes» *(steel band)* produit un embrasement sonore de l'air que l'enregistrement a encore du mal à capter.

En moins de trois générations, on est arrivé à en jouer avec une virtuosité extraordinaire. La folie n'a jamais de limites en musique. En présentant Annise Hadeed (Trinidad), Sydney Joseph (Tobago), Alison Marquis (Sainte-Lucie), Guy Louiset (Martinique) et l'impensable Andy Narell (États-Unis, on l'entend avec Aretha Franklin, Maurice Jarre, Elmer Erbnstein), le VIe Jazz à la Martinique a pris date. On se souviendra qu'il est le premier à avoir rendu justice à un instrument qui va devenir la coqueluche des années à venir.

Faux paradoxe, qui est le signe même de l'importance de cette région du monde : tandis que la Caraïbe est en train de populariser le plus populaire des instruments de récupération (le «pan»), les «panistes» n'ont d'oreilles que pour le pianiste Rubalcaba (Cuba), qui, en quelques saisons, s'est taillé une réputation mondiale. Qu'il joue *Besa me mucho* comme un Bill Evans soudain saisi des débauches d'Art Tatum, qu'il apporte sa force au West Indies Jazz Band en concerto (Fal Frett des frères Bernard), ou qu'il termine - *in cauda*, plus du tout de venin - par une composition, *Mima*, d'une lenteur, d'une douceur, d'une délicatesse qui sont la promesse de son art et qui poursuivent longtemps après le dernier accord, il est déjà au-delà de la plupart des pianistes actuels.

F. M.

▶ Discographie : 1CD Gonzalo Rubalcaba, Suite 4 Y 20, Blue Note CDP 780054-2/EMI. The Blessing, 1CD CDP 797197-2/EMI.

HARNONCOURT au Châtelet
BRÜGGEN aux Champs-Elysées

La surprise des chefs

Le Théâtre du Châtelet refusait du monde fin novembre pour Nikolaus Harnoncourt, Gidon Kremer et l'Orchestre de chambre de l'Europe; le théâtre de l'avenue Montaigne est presque complet, le 10 décembre, pour Frans Brüggen et l'Orchestre des Champs-Elysées. Qu'ils dirigent une formation jouant sur instruments modernes ou sur instruments anciens, les chefs «baroques» attirent, plus que jamais, le public. Surtout lorsqu'ils sortent du répertoire qui les a rendus célèbres.

La démarche d'Harnoncourt intrigue. Il dirige le *Concerto pour violon* et la *Symphonie «Héroïque»* de Beethoven à la tête d'un orchestre moderne aux cordes duquel il demande de jouer à l'ancienne, mais dont il laisse les vents souffler comme à leur habitude – à l'exception des deux trompettistes qui ont sorti d'antiques instruments. L'association de cordes qui jouent *recto tono*, en soulignant les nuances dynamiques quasiment sans faire ni crescendos ni decrescendos, et de vents très «ronds» sinon toujours justes provoque un hiatus stylistique. D'autant que le violoniste Gidon Kremer a un style proche de celui des vents et éloigné au possible de celui des cordes. Un vrai carambolage.

En petite forme, Kremer expose une sonorité acide et des écarts de justesse alarmants, mais sa présence et son intelligence captivent, comme toujours, l'attention : la cadence qu'il a adoptée associe le violon à une partie de timbale (prise dans la transcription pour piano de ce concerto réalisée par Beethoven lui-même) et à un piano joué en coulisses.

Harnoncourt déçoit dans les premier et troisième mouvements, par une raideur et une férocité hors de propos et des fluctuations de tempos davantage dictées par l'humeur que par la raison. Les deux stars se retrouvent dans un *larghetto* rêveur pendant lequel les uns et les autres oublient leurs grands principes.

Seul aux commandes de l'Orchestre de chambre de l'Europe, Harnoncourt déçoit plus encore. Bardée de récompenses, vendue à des dizaines de milliers d'exemplaires, son intégrale discographique des symphonies de Beethoven, réalisée avec le même orchestre, est loin d'être aussi capitale que ces récompenses le font croire. Mais le chef autrichien a mis tous les ingrédients pour un compromis destiné à convaincre le plus grand nombre. Son interprétation présente des options inhabituelles (tempos, accentuations) enrobées de façon à faire passer la pilule à ceux qui n'aiment pas les instruments anciens. Comme lorsque l'on camoufle l'amertume de la quinine en la masquant par une cuillerée de confiture.

En public, la gêne est aggravée par la neutralité de l'Orchestre de chambre de l'Europe, plus patente encore que sur les disques. Ces jeunes et excellents musiciens répondent au quart de tour aux indications d'Harnoncourt, mais leur jeu manque terriblement de cette «culture», de cette personnalité – ils sont plus à l'aise lorsqu'ils jouent Rossini sous la direction de Claudio Abbado – que l'on admire chez les membres du Concertgebouw avec lesquels le chef vient d'enregistrer des symphonies de Schubert... moins bien accueillies par la critique.

Il semble qu'au rôle d'animateur, Harnoncourt préfère dorénavant celui de *deus ex machina*. Il surprend donc ceux qui avaient remarqué que les chefs d'orchestres «baroques» invitaient davantage les musiciens à partager les responsabilités qu'ils ne leur imposaient leurs vues. Harnoncourt veut jouer dorénavant dans la même division que Muti, Abbado, Solti, Boulez, Dohnanyi ou Svetlanov. Il faudra s'y faire sans que l'on soit certain qu'il puisse vraiment rivaliser avec eux pour le moment.

Liszt et Chopin

A la tête de l'Orchestre du Théâtre des Champs-Elysées que Philippe Herreweghe lui a prêté, Frans Brüggen dirige l'ouverture de *Don Giovanni* de Mozart, la *Symphonie n° 103 «Roulement de timbales»* de Joseph Haydn et la *Huitième* de Beethoven. L'interprétation n'est pas irréprochable. De petits pépins techniques écornent des lectures plus axées sur la mise en valeur du détail instrumental que sur la grande ligne, sur le mouvement que sur la tension du discours. Mais l'avantage de Brüggen sur Harnoncourt réside dans son attitude face à sa fonction et à la musique.

Harnoncourt impose ses choix de façon «romantique» (voire égocentrique), même s'il les justifie par la fidélité au texte. Brüggen expérimente une alternative à ce que l'on est accoutumé d'entendre dans des œuvres rebattues depuis des décennies. Du coup, il détruit le mythe du chef d'orchestre, né bien après la musique qu'il dirige. Il réussit, parfois. Tant de grâce bondissante, de petits détails instrumentaux ravissants atomisent plus qu'il ne le faudrait la symphonie de Haydn, quand ils exaltent la gaieté, la virtuosité de la symphonie de Beethoven.

Il y a du danger à faire ainsi de la musique, en dehors de tout chemin balisé. Et l'on songe à Chopin s'adressant à Liszt : *«Quand vous n'avez pas de quoi charmer votre auditoire, vous avez de quoi l'assommer.»* Brüggen, c'est Chopin. Harnoncourt, Liszt, bien évidemment.

ALAIN LOMPECH

▶ Discographie : Intégrale des symphonies de Schubert, par Harnoncourt, un coffret de 4 CD Teldec 4509-91184-2.



Les négociations sur le commerce international à l'approche de l'échéance du 15 décembre

■ « PROGRÈS ». **Le négociateur européen Leon Brittan a quitté Genève, lundi 13 décembre au matin, pour Bruxelles en faisant état de *« progrès »* après presque quarante-huit heures de négociations quasiment ininterrompues avec le représentant américain, Mickey Kantor. *« Nous continuons à tenir des réunions contructives »*, a déclaré M. Kantor à l'issue du septième entretien des deux hommes depuis samedi à Genève. M. Brittan, qui devait rendre compte de ses entretiens aux ministres des affaires étrangères des Douze, a souligné que tout *« n'est pas fini »*.**

■ DIFFÉRENCES. **Dans la nuit de dimanche à lundi, le porte-parole du GATT, David Woods, avait estimé qu'un accord était *« presque à portée de la main »*. Il a déclaré que les négociateurs avaient levé une grande partie des obstacles les plus sérieux sur les mesures antidumping, le textile et l'agriculture. Des différences subsistaient entre l'Union européenne et les Etats-Unis sur l'audiovisuel, et notamment la question de la répartition des taxes sur les vidéocassettes, magnétoscopes et billets de cinéma, ainsi que sur les services maritimes.**

Genève : de la crise à la dédramatisation

GENÈVE

de notre envoyé spécial

« Tout est bloqué », disait un négociateur européen dans l'après-midi du dimanche 12 décembre. Deux heures plus tard, alors que Leon Brittan et Mickey Kantor se retrouvaient pour la troisième fois en un peu plus de vingt-quatre heures, il affirmait : *« L'enfant se présente bien. »* Ces propos contradictoires en l'espace de si peu de temps sont significatifs du climat qui a régné pendant tout le week-end à Genève : périodes de dramatisation et dédramatisation se sont succédé à un rythme soutenu.

La journée de samedi avait commencé par l'échec du premier tête-à-tête de plus de six heures entre le négociateur européen et son partenaire américain. Sir Leon parlait de *« crise »* à l'issue de l'entretien alors que l'avocat californien faisait valoir qu'il n'y pas lieu de *« dramatiser en parlant de crise »*. M. Sutherland parlait, lui, d'*« obstacles majeurs »*. Pour couronner le tout, les protagonistes genevois apprenaient que le Conseil européen de Bruxelles durcissait le ton à propos de l'audiovisuel : les Douze demandaient à M. Brittan d'obtenir la garantie d'un traitement *« exceptionnel et séparé »* dans ce secteur pour *« le présent et l'avenir »*.

L'hypothèque euro-américaine n'étant pas levée, la Quadrilatérale, réunissant les représentants de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Canada et du Japon, dans la soirée de samedi, ne pouvait se dérouler dans de bonnes conditions. Roy Maclaren, ministre canadien du commerce international, voulait avant tout s'assurer que les producteurs de céréales de son pays puissent bénéficier du « nouvel » accord de Blair House en obtenant à moyen terme *« un meilleur accès aux marchés des pays tiers »*. Tsutomu Hata, ministre japonais des affaires étrangères, lançait, pour sa part, un appel aux Américains afin qu'ils assouplissent leur position en matière de mécanismes anti-dumping.

« Un certain découragement »

Les mauvaises nouvelles n'étaient pas finies pour la journée de samedi. Le groupe de Rio, rassemblant treize pays d'Amérique latine, publiait un communiqué dans lequel il exprimait sa déception sur le contenu de l'arrangement euro-américain sur l'agriculture et souhaitait de nouveaux efforts de toutes les parties contractantes pour aboutir au *« nécessaire équilibre global »*. Le porte-parole de M. Brittan démentait la rumeur selon laquelle les Grecs avaient retiré leur offre pour les transports maritimes devant le peu de compréhension de Washington dans ce secteur. D'autres sources indiquaient que la Grèce, le Danemark et les Pays-Bas, les pays communautaires les plus concernés par l'ouverture du marché américain, ne s'intéressaient guère à la question compte tenu de la proposition des Etats-Unis (libéralisation limitée à 3 % de leurs trafics).

La dramatisation allait s'amplifier au début de la journée de dimanche. Alors que la deuxième réunion entre MM. Brittan et Kantor tournait court, le directeur général du GATT tenait une conférence de presse pour stigmatiser Américains et Européens : *« Les grands partenaires de l'organisation ne doivent pas dicter leur volonté ; il faut qu'ils montrent l'exemple et assument leurs responsabilités. »* M. Sutherland estimait même qu'un *« certain découragement était légitime »* et qu'un *« dérapage n'était pas à exclure »*. Il enchaînait aussitôt pour donner une tonalité plus optimiste à son intervention : *« Néanmoins, l'accord est encore à notre portée. »* Il s'est montré en outre catégorique pour écarter l'idée de retirer certains volets (ceux du contentieux euro-américain) de la négociation en la qualifiant d'*« inconcevable »*.

L'après-midi du dimanche ne commençait pas sous de meilleurs auspices. John Schmidt, représentant américain auprès du GATT, faisait savoir que les pourparlers sur le *« code des subventions »* étaient pratiquement bouclés. Du côté de la délégation française, on répliquait aussitôt que dans ce domaine rien n'était acquis aussi longtemps que la question de l'aéronautique n'était pas réglée. Heureusement, il était annoncé que MM. Brittan et Kantor se rencontraient pour la troisième fois. Dans la soirée de dimanche, le négociateur américain sortait, après trois heures d'entretien, du bureau de son homologue européen en jugeant les discussions *« intéressantes »*, porteuses de *« beaucoup d'espoirs »*. Plus tard, le commissaire européen indiquait qu'il renonçait à regagner Bruxelles dimanche soir afin de favoriser la poursuite des discussions. Tard dans la nuit de dimanche à lundi, le porte-parole de M. Sutherland donnait lui aussi dans l'optimisme en mettant en exergue la longue liste des points sur lesquels les 116 pays membres du GATT étaient tombés d'accord.

Reste cependant la volonté des Américains de maintenir coûte que coûte leurs mesures anti-dumping contenues dans la section 301 de leur législation commerciale qui irritent toujours nombre de parties contractantes. De leur côté, l'Italie, le Portugal et, avec eux, beaucoup de pays en voie de développement ferraillent toujours dans le but d'obtenir une plus grande ouverture du marché textile des Etats-Unis. Sans compter les trois principaux points de discorde entre Bruxelles et Washington qui n'ont pas trouvé de solution, pour autant qu'on le sache tant les négociateurs refusent de faire des commentaires sur la *« substance »*, pour employer l'expression cent fois utilisée par le porte-parole de M. Brittan.

Sur l'audiovisuel, un seul point est acquis, selon ce que rappellent volontiers les représentants des Douze : *« Nous avons toujours dit aux Américains que nous ne pourrons jamais accepter de leur rétrocéder une partie des taxes prélevées dans certains Etats membres sur les cassettes vierges, les magnétoscopes et les tickets de cinéma. »*

S'agissant de la libéralisation des services financiers, qualifiée d'*« essentielle »* pour les intérêts communautaires par les experts de la Commission de Bruxelles, les Douze rejettent le schéma envisagé par les négociateurs américains. Ces derniers proposent aux établissements européens de leur accorder le même traitement que celui consenti aux banques américaines avec la menace de le leur retirer au cas où le comportement des banquiers de l'Union ne serait pas satisfaisant. En d'autres termes, Washington s'ouvre la possibilité se supprimer les avantages consentis, laissant ainsi les établissements européens sans garantie à long terme.

Dans le secteur de l'aéronautique, il semble bien que la position des Etats Unis soit de revenir sur l'accord de juillet 1992 qui réglemente, pour la construction des avions civils gros porteurs, les aides directes (taux limité à 33 %) et indirectes (4 % du chiffre d'affaires annuel d'une firme donnée ou 3 % du chiffre d'affaires annuel de l'indutrie). Les entreprises américaines n'accepteraient plus d'être soumises à la règle concernant les subventions indirectes, celles-ci pouvant dépasser les plafonds autorisés en raison de l'importance des retombées du secteur militaire (NASA et Pentagone) pour l'aviation civile.

MARCEL SCOTTO

Ultimes marchandages avant un accord global

Si les résultats des discussions qui se sont poursuivies à Genève pendant tout le week-end pour conclure le cycle de l'Uruguay ont été décevants, les négociations – essentiellement entre l'Europe et les Etats-Unis – n'en ont pas moins continué pratiquement sans interruption et un accord global n'était pas exclu. Lundi matin 13 décembre, Leon Brittan a regagné Bruxelles pour assister à midi à une réunion de la Commission puis pour faire le point à 15 heures de l'état des négociations devant le Conseil des ministres qui donnera au commissaire chargé des relations extérieures de nouvelles instructions.

Le principal point d'accrochage entre l'Europe et les Etats-Unis reste le dossier de l'audiovisuel. Le ton s'est durci sur le sujet pendant le week-end, les Douze demandant un traitement *« exceptionnel et séparé pour le présent et l'avenir »*, M. Juppé demandant qu'on retire ce secteur du GATT *« s'il n'y a pas d'accord »*. Mais un compromis semble possible depuis qu'on a appris que M. Clinton avait appelé au téléphone MM. Balladur, Kohl, Major et Gonzalez pour tenter de trouver une solution.

Autre point d'accrochage important : les services financiers pour lesquels les Américains proposent deux traitements différents selon les pays, jugés « bons » (tous les pays industrialisés sauf le Japon) ou « mauvais » (le Japon et les pays en développement en général). Les premiers obtiendraient la clause de la nation la plus favorisée, les seconds non, ils devraient se contenter d'accords donnant-donnant. L'aéronautique, autre sujet de tension, pourrait donner lieu à un arrangement après la date fatidique du 15 décembre. Enfin, les négociations sur le textile posaient deux problèmes non résolus : les pics tarifaires américains et le démantèlement progressif des contingents vis-à-vis des pays en développement prévus par les accords multifibre.

Bruxelles : les Douze manifestent leur cohésion

BRUXELLES
(Union européenne)

de notre correspondant

Les négociations du GATT n'étaient pas formellement à l'ordre du jour du sommet qui a réuni à Buxelles les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, mais elles ont été longuement évoquées lors du dîner de vendredi soir 10 décembre. Les Français et les Allemands, lors de leur petit déjeuner traditionnel samedi matin, ont estimé qu'étant donné le caractère assez tendu des tractations à Genève, les Douze devaient, une nouvelle fois, manifester leur cohésion. Ils furent entendus et le Conseil a adopté le texte suivant : *« Plusieurs problèmes restent encore à résoudre pour parvenir à un accord particulier dans le domaine des textiles, qui est d'une importance vitale pour un État membre* [il s'agit du Portugal], *de l'Organisation mondiale du commerce et qui garantisse, dans le domaine de l'audiovisuel, pour le présent et pour l'avenir, un traitement exceptionnel et séparé »*. Chateaubriand aurait fait mieux, mais les Européens ont saisi l'occasion de rappeler aux Américains que les problèmes affectant certains d'entre eux devaient être considérés comme les problèmes de l'Union tout entière.

Sur l'agriculture, les Français, pas complètement rassurés quant à la compatibilité des accords sur le point d'être conclus avec la nouvelle politique agricole commune (PAC), ont obtenu l'assurance que les Douze écarteraient l'idée d'élargir l'obligation de mise en jachères des surfaces cultivées. Cet engagement s'appuie maintenant sur un texte approuvé par le Conseil européen : *« Si des mesures complémentaires s'avéraient nécessaires, le Conseil convient qu'elles ne devraient pas augmenter les contraintes de la PAC réformée ni en affecter le bon fonctionnement. »*

Ph. L.

Bill Clinton s'intéresse personnellement à l'audiovisuel

Le dossier audiovisuel du GATT est désormais directement pris en charge par Bill Clinton. Le président des Etats-Unis semble en avoir fait sa priorité et a appelé Helmut Kohl en Allemagne et Edouard Balladur en France pour leur faire savoir qu'il ne céderait pas sur la question de quotas et le partage de la redevance issue de la vente des cassettes vidéo.

En l'état actuel des négociations, il semble que l'Union européenne se soit d'ores et déja engagée à *« informer et consulter »* les Etats-Unis avant de prendre une quelconque initiative sur deux dossiers précis : les subventions et la réglementation. Chaque fois que l'Europe envisagera de consolider ou de développer le système de subventions sur lequel sont assises les industries de programmes de télévision et les industries cinématographiques et chaque fois qu'elle souhaitera donner un cadre réglementaire aux nouvelles technologies et aux nouveaux modes de transmission des images (téléphone, câble, satellite...), l'Europe devra donc obtenir le feu vert du gouvernement américain. La « mise sous tutelle » de l'audiovisuel dénoncée par les professionnels français semble donc déjà un fait acquis.

En outre, les Etats-Unis réclament deux avantages supplémentaires. *Primo*, ils souhaitent que la règle du traitement national (un avantage accordé aux nationaux est élargi à tous les ayants-droit étrangers) soit appliquée sur la copie privée. Ce qui revient à partager l'aide à la production nationale que représente la redevance prélevée sur les ventes de vidéocassettes (650 millions de francs pour la France en 1992) avec les studios de Hollywood. Les Etats-Unis se battent en outre, pour que les quotas d'œuvres européennes institués par la directive Télévision sans frontières soient facultatifs pour les nouveaux canaux de télévision que les techniques de compression numériques vont permettre de multiplier.

Y. M.

Les socialistes français sont déçus

Le gouvernement français *« se félicite des résultats du conseil européen de Bruxelles »*, notamment à propos du traitement exceptionnel et séparé qui doit être réservé à l'audiovisuel et à la mise en œuvre du volet agricole du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a indiqué, samedi 11 décembre, à Paris, un communiqué de l'Hôtel Matignon.

Il y a *« de bonnes chances pour un accord, mais il y a des blocages. S'ils ne sont pas levés (...), il se peut qu'il n'y ait pas d'accord »*, a déclaré Alain Juppé, dimanche 12 décembre, lors de l'émission « Repères » sur France 3. Selon le ministre des affaires étrangères, de grosses difficultés persistent au sujet de *« l'audiovisuel entre les Etats-Unis et l'Europe et sur beaucoup d'autres sujets, le textile, les transports maritimes, les services financiers »*... De son côté, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, s'est montré rassurant sur les différents dossiers en suspens lors de « L'heure de vérité », dimanche 12 décembre, sur France 2. *« Je crois que nous allons arriver »* à un accord sur le GATT et *« je le souhaite profondément »*, a-t-il confié avant d'ajouter que sans accord, ce serait *« la foire d'empoigne et nous n'avons pas le plus gros bâton »*.

Sur le problème de l'audiovisuel, pierre d'achoppement entre l'Union européenne et les Etats-Unis, M. Longuet a déclaré que le négociateur européen, Leon Brittan, *« se bat sur la position souhaitée et construite par la France »*, à savoir *« à l'intérieur du GATT, des règles particulières »* pour les biens culturels. Sur le volet agricole, le ministre a estimé que la France avait obtenu *« la certitude que l'Europe ne sera pas envahie par des produits américains »* et la préservation de *« la préférence communautaire »*. *« Avec la garantie européenne que nous avons obtenue, sur le principe qu'il n'y aurait pas en France un hectare de jachère supplémentaire, les agriculteurs français ont obtenu des règles du jeu stables »*, a poursuivi M. Longuet. Un sentiment que ne partage pas Laurent Fabius. *« Quand on regarde les réactions d'un certain nombre d'organisations compétentes* (sur le volet agricole), *on est loin du compte »*, a affirmé, dimanche, l'ancien premier ministre au « Forum RMC-*l'Express* ». *« Telles que les choses se présentent aujourd'hui »* dans la négociation du GATT, *« pour la France, ce n'est vraiment pas satisfaisant »*, a-t-il affirmé. Invité, dimanche, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », l'ancien ministre socialiste de l'industrie Dominique Strauss-Kahn a regretté pour sa part que, dans l'affaire du GATT, on ait *« beaucoup trop mis l'accent sur l'agriculture, principalement parce que c'était l'objectif premier des Américains »*. *« Tout le reste, au moins aussi important, est largement resté de côté »*, a-t-il ajouté. *« On est en plein psychodrame »*, a estimé, dimanche, Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, lors de l'émission « 7 sur 7 » sur TF1.

REPÈRES

SOCIAL

Des agents d'un bureau toulonnais de l'ANPE travaillent dans la rue

Depuis le 6 décembre, vingt-quatre des vingt-sept employés du bureau Saint-Roch de l'ANPE de Toulon (Var) ont décidé de recevoir les demandeurs d'emploi sur le trottoir pour protester contre leurs conditions d'accueil et de travail précaires. Murs et carrelages gras, prises électriques arrachées, fauteuils crasseux et hors d'usage : dans ces locaux, sans fenêtre ni climatisation, se succèdent en moyenne cinq cents personnes par jour.

« C'est indécent », estime l'un des employés, qui lutte contre le froid avec force cafés, apportés par quelques uns des 11 500 demandeurs d'emploi dont ils ont la charge. Dans le cadre du plan de réaménagement national cette agence devait être transférée. Mais les négociations, en cours depuis juin, n'ont pas abouti.

Le 8 décembre, Jacques Sanfilipo, directeur régional de l'ANPE s'est rendu sur place : faute d'avoir pu rencontrer le personnel, il lui a fait savoir par note que tout travail effectué à l'extérieur des locaux ne serait pas payé... *(Corresp.)*

L'Agence pour l'amélioration des conditions de travail a vingt ans

Créée, en 1973, pour tenter d'*« humaniser »* le travail industriel, l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT) a fêté, vendredi 10 décembre à Paris, son vingtième anniversaire. Intervenant au terme d'un colloque, consacré à *« vingt ans d'évolution des conditions du travail »*, Michel Giraud, ministre du travail, a rendu hommage à la mission accomplie par l'Agence qui a, selon lui, su *« s'adapter à toutes les mutations économiques et sociales »* du monde du travail. A l'heure où s'ouvre une ère nouvelle, marquée par une progression sans précédent du chômage, M. Giraud a donc souhaité que l'ANACT se mobilise *« pour développer la flexibilité interne, notamment par l'aménagement et la réduction du temps du travail »* et *« pour prévenir l'exclusion, notamment des salariés vieillissants »*. Le ministre a fait part de son *« intention »* de rassembler *« objectifs et moyens »* de l'Agence dans *« un contrat de progrès à cinq ans »* signé par les ministères du travail et du budget.

PRIVATISATIONS

Gérard Longuet donne des précisions sur Bull et Renault

Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a estimé, dimanche 12 décembre à « L'heure de vérité » sur France 2, que la privatisation de Bull *« est une question de calendrier. (...) Dès que l'horizon sera éclairci, nous engagerons une réflexion sur* [celle-ci] *»*, a-t-il dit, en rappelant qu'il avait encore dix-huit mois devant lui. L'entreprise, a-t-il estimé, devrait *« se battre beaucoup plus sur les services que sur les matériels, tout en gardant les produits spécifiques, la gamme propriétaire, qui est une gamme sur laquelle Bull gagne de l'argent »*.

La privatisation de Renault devrait intervenir, comme prévu, *« plutôt au début du deuxième semestre 1994. (...) Renault peut vivre seul, mais Renault veut bâtir des alliances »*, a précisé M. Longuet, en refusant, cette fois, de s'immiscer publiquement dans les choix de l'entreprise. *« Le ministre de l'industrie ne choisit pas à la place du président de Renault. »* Enfin, M. Longuet a confirmé que l'Etat allait accorder de nouvelles dotations en capital à l'Aérospatiale et à la SNECMA.

et la fin du sommet européen de Bruxelles

Les Douze ont approuvé les propositions de Jacques Delors pour la croissance et l'emploi

La Commission européenne ne pouvait espérer mieux : réalisant l'absolue nécessité de lancer un signal positif à l'opinion, les chefs d'État et de gouvernement des Douze ont réservé, samedi 11 décembre, un accueil favorable au Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi que leur présentait Jacques Delors. Ils en ont fait l'armature d' *« un plan d'action à court et à moyen terme dont le Conseil européen suivra lui-même l'exécution »*.

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Le souci des Douze de proclamer leur volonté d'agir de façon concertée et, chaque fois que possible, de façon collective, pour soutenir l'activité économique et créer des emplois, se vérifie à chaque page des *« conclusions de la présidence »* publiées à l'issue du Conseil européen de Bruxelles, samedi 11 décembre. Les Douze y multiplient les procédures dont l'objet est de vérifier que les orientations arrêtées, ne resteront pas lettre morte. Est-ce l' *« ordre de mobilisation générale »* que M. Delors appelait de ses vœux à la veille du Conseil européen? L'émotion n'a pas été un instant au rendez-vous, au Palais d'Egmont, vendredi et samedi. Mais des chefs d'État et de gouvernement réalistes ont compris qu'il leur fallait taire leur scepticisme, que l'Union européenne, celle-là qui confirme son attachement aux voies et moyens du Traité de Maastricht, ne pourrait redémarrer qu'en faisant des efforts crédibles pour donner du « punch » à son économie et créer des emplois.

Des orientations pour l'action

Pourquoi insulter l'avenir? Les dirigeants européens sont sincères quand, refusant la résignation devant le chômage, ils notent que leur réponse *« sera d'autant plus efficace qu'elle sera commmune »*. Leurs efforts pour trouver une position commune, notamment sur la manière de financer le programme d'investissements d'infrastructures proposé par le Livre blanc, en témoignent. Le *« consensus »* n'était pas évident, mais chacun y a mis du sien et la présidence belge a créé le liant propice au dialogue, de sorte qu'on est parvenu à s'entendre. L'action en faveur de l'emploi sera entreprise au niveau national, mais en s'inspirant des « pistes » tracées par le Livre blanc : amélioration des systèmes d'éducation et de formation, amélioration de la flexibilité à l'intérieur des entreprises et sur le marché du travail, examen, au niveau des entreprises, de formules économiquement saines de réorganisation du travail (*« ces mesures ne doivent pas viser à une redistribution généralisée du travail mais à des aménagements internes compatibles avec l'amélioration de la productivité »*), réductions ciblées du coût indirect du travail (prélèvements obligatoires) et du travail peu qualifié.

Ce dernier point avait suscité, déja lors des travaux qui ont précédé le Conseil européen, un intérêt particulier parmi les États membres qui semblent acquis à l'idée d'agir, sur ce terrain sensible, de manière coordonnée. L'allègement des charges sociales sur les bas salaires, s'il est retenu comme une voie utile, devra être compensé et les pays concernés, pour ne pas fausser la concurrence, ont intérêt à faire appel aux mêmes méthodes. Les *« conclusions de la présidence »* font référence à *« des mesures fiscales pouvant, entre autres, porter sur l'environnement... »*, claire allusion au projet de la Commission d'instaurer une taxe sur les émissions de CO_2.

Le Conseil européen fera le point dès sa réunion de décembre 1994. Et, d'ici là, les équipes de la Commission ne quitteront pas leurs ordinateurs : les Douze les invitent à suivre les efforts mis en œuvre par chaque État membre, et à réfléchir à d'éventuelles nouvelles suggestions, notamment, à *« étudier la question des nouveaux gisements d'emplois »*. Au niveau communautaire, l'accent est mis sur *« la réalisation accélérée des réseaux transeuropéens »* dans le domaine des transports et de l'énergie. Un chapitre du Traité de Maastricht est déja consacré à la réalisation, sous les auspices de la Communauté, de tels investissements structurants. M. Delors, qui croit beaucoup à ce type d'interventions, a profité de l'occasion pour fouailler le zèle parfois relatif des administrations nationales.

Ce plan d'investissements, qui constitue la partie la plus opérationnelle de l'exercice décidé dans le cadre du Livre blanc, portera sur environ 20 milliards d'écus par an (135 milliards de francs). Les États membres sont priés *« d'identifier les projets prioritaires susceptibles d'être réalisés rapidement »*. Le champ d'application de l'opération ainsi engagée est large : le TGV, les transports combinés (le camion sur le chemin de fer, projet qui a le vent en poupe), les autoroutes, les voies navigables, les ports et aéroports, mais aussi la sécurité des centrales nucléaires à l'Est et surtout les nouvelles technologies de l'information et de la communication, lesquelles, lit-on dans les conclusions de la présidence, *« entraînent des changements fondamentaux dans les structures et les méthodes de production »*.

Programme opérationnel

François Mitterrand et Helmuth Kohl ont souhaité que l'exercice, pour être mené rondement, soit soustrait, au moins en partie, à la supervision, qu'on craint trop tatillonne, des ministres des finances : le Conseil européen, leur donnant raison, a décidé de créer un groupe *ad hoc* de représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement, dont les noms devraient être rendus publics dans les plus brefs délais, qui assurera la coordination du programme, avec l'idée, certes d'aller vite, mais aussi d'écarter le gaspillage.

Le chapitre concernant la venue de l'Union européenne dans la *« société de l'information »* méritait une sollicitude particulière : *« le Conseil européen demande que, pour sa prochaine session, soit établi par un groupe de personnalités pleinement représentatives de toutes les industries concernées dans l'Union, des utilisateurs et des consommateurs... un rapport sur les mesures concrètes à prendre en considération par la Communauté et par les États membres dans ce domaine... Sur la base de ce rapport, le Conseil examinera un programme opérationnel définissant les modalités précises d'action et les moyens nécessaires »*, lit-on dans les conclusions de la présidence.

Le financement de ces investissements d'infrastructures aurait pu constituer la pomme de discorde entre les États membres, certains d'entre eux, au premier rang desquels la Grande-Bretagne, se montrant réticents à l'idée d'emprunts communautaires suggérée (à hauteur de 8 milliards d'écus par an) dans le Livre blanc.

Les Douze s'en sont sortis en renvoyant le problème à plus tard, mais en retenant cependant l'essentiel, à savoir la nécessité de prévoir une enveloppe annuelle de 20 milliards d'écus par an. Sur ce total, 5 milliards sont déjà affectés, dans le budget européen, à ce type d'interventions, 7 milliards correspondent aux opérations, elles aussi déja programmées, de la Banque européenne d'investissements (BEI), et le complément, soit 8 milliards d'écus par an, sera mobilisé selon des modalités à définir le moment venu, étant entendu que l'objectif sera de fournir aux opérateurs des sources de financement les plus avantageuses possibles et que la formule d'emprunt communautaire, si elle n'est pas explicitement prescrite, n'est pas pour autant écartée. La Commission établira pour le Conseil européen de décembre 1994 un bilan sur l'état d'avancement des réseaux transeuropéens d'infrastructures ainsi que sur le programme concernant les technologies de l'information.

Au cours de la conférence de presse tenue conjointement à l'issue de la rencontre par François Mitterrand, Edouard Balladur et Alain Juppé, le premier ministre s'est félicité des décisions prises par les Douze au sujet du Livre blanc : *« Notre pays était l'un des rares à l'avoir accueilli spontanément de façon favorable. »*

PHILIPPE LEMAITRE

De la lutte contre la drogue à l'élargissement de la Commission

Outre le Livre blanc de Jacques Delors et les négociations du GATT, les chefs d'Etat et de gouvernement réunis en conseil à Bruxelles les 10 et 11 décembre ont abordé les points suivants :

• Justice et affaires intérieures

Les Douze ont approuvé un « plan d'action » dans le domaine de la justice et de la sécurité, qui prévoit notamment le démarrage immédiat de l'unité de lutte contre la drogue Europol, l'établissement d'une liste commune de pays tiers dont les ressortissants devront être munis d'un visa, le renforcement de la coopération judiciaire, et une meilleure coordination dans le domaine de la réadmission par les pays tiers des immigrants illégaux.

La déclaration précise que les Douze ont tenu compte de la réserve d'un Etat membre concernant la mise en œuvre d'une action commune en matière d'asile, référence aux protestations élevées par l'Espagne devant le refus d'extradition par la Belgique de deux militants nationalistes basques.

• Politique étrangère commune

1) Le pacte de stabilité : l'Union européenne a décidé d'organiser au mois d'avril à Paris une conférence qui lancera les travaux devant aboutir à un pacte de stabilité en Europe . Y seront invités comme participants, outre les pays *« principalement concernés par l'initiative »* (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie et les trois Etats baltes), les pays suivants : Albanie, Autriche, Biélorussie, Canada, Chypre, Estonie, Etats-Unis, Finlande, Islande, Malte, Moldavie, Norvège, Russie, Saint-Siège, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine).

2) Ex-Yougoslavie : le Conseil européen rappelle que *« la revendication de la partie bosniaque sur un tiers du territoire de la Bosnie-Herzégovine est légitime »* et invite les belligérants à une nouvelle rencontre avec les ministres des affaires étrangères des Douze le 22 décembre à Bruxelles.

• Élargissement de l'Union

Le Conseil européen est convenu que chacun des quatre pays qui négocient actuellement leur entrée dans l'Union pourra nommer un commissaire ; si tous adhèrent, la Commission de Bruxelles passera de 17 à 21 membres.

Ces pays disposeront à Strasbourg des nombres de députés suivants : Norvège 15, Autriche 20, Finlande 16, Suède 21.

Les Douze ne se sont pas encore mis d'accord sur les modifications éventuelles à apporter à la pondération des voix au Conseil et à la définition de la minorité de blocage.

REPÈRES

ÉTRANGER

La Belgique met sur le marché 50 % de sa deuxième banque publique

La Belgique a lancé, samedi 11 décembre, la privatisation de 50 % de sa deuxième banque publique, la Société nationale de crédit à l'industrie (SNCI), qui devrait apporter de l'argent frais au gouvernement. Les candidats peuvent obtenir le mémorandum donnant toutes les informations sur la SNCI jusqu'au 14 janvier et déposer leur offre jusqu'au 1er mars. Fondée en 1919, la SNCI est la dixième banque belge. Elle octroie des crédits, principalement à long terme, aux entreprises. Elle comptait 1 026 employés en juin. Sa capitalisation atteint 6,2 milliards de francs belges (1 milliard de francs français). Le total de bilan s'élevait à 576,6 milliards de francs belges en juin, et son résultat net à 69 millions.

ROUMANIE

Accord avec le FMI

Le Fonds monétaire international (FMI) et le gouvernement roumain ont signé, jeudi 9 décembre à Bucarest, un accord pour le déblocage d'un crédit de 700 millions de dollars (4,2 milliards de francs), en négociation depuis près d'un an. Aux termes d'une lettre d'intention et d'un mémorandum, la Roumanie s'engage notamment à libérer totalement le taux de change de la monnaie nationale (le leu), à réduire l'inflation (322 % entre janvier et octobre 1993) et à activer le programme des privatisations. La restructuration de l'industrie roumaine devrait se traduire par une aggravation du chômage, qui touche actuellement 10 % de la population active. Sur ce point, l'accord avec le FMI prévoit des mesures de protection sociale.

TRANSMANCHE

Le tunnel remis officiellement à son concessionnaire

La remise symbolique et officielle de la clé du tunnel sous la Manche à Eurotunnel – le concessionnaire – a eu lieu vendredi 10 décembre, sur fond de feu d'artifice et de chants à la gloire des *« bâtisseurs de France et d'Angleterre »* à Coquelles (Pas-de-Calais). André Bénard, président de la société qui va exploiter le lien fixe Trans-Manche a pris possession de cette clé, entouré d'enfants portant dans les mains un casque d'or, *« signe de l'excellence du chantier »*. Elle lui avait été remise par Philippe Montagner, du groupe Bouygues, président de TransManche Construction, la branche française de TML (TransManche Link) et par Neville Simms, du groupe Tarmac, son homologue de la branche britannique. Les entreprises de travaux publics constituant TML ont fait défiler le matériel roulant qui empruntera le tunnel à partir de mars 1994.

MANIFESTATION A MONTPELLIER : 7 000 à 8 000 personnes pour « sauver la viticulture méridionale ». – Entre 7 000 et 8 000 viticulteurs, venus de tout le Midi, du Var aux Pyrénées-Orientales, se sont rassemblés, vendredi 10 décembre à Montpellier, pour protester contre le projet de réforme de l'Organisation commune des marchés (OCM) viticoles. *« Nous voulons lancer un cri d'alarme »*, a déclaré Jean Huillet, président de la Fédération régionale des caves coopératives, contre un projet, encore en discussion, qui menace *« une fois de plus le vignoble méridional »*. S'en prenant aux *« technocrates de Bruxelles qui s'attaquent directement à notre passé, à notre civilisation »*, les responsables syndicaux ont dénoncé un projet à la fois *« incohérent »* et *« pénalisant »* pour la viticulture du Midi, par l'arrachage de pieds de vignes compensé par une prime jugée beaucoup trop faible.

VIE DES ENTREPRISES

Déficitaire en 1993

Le Club Méditerranée prépare une relance commerciale pour 1994

En présence du ministre du tourisme et des transports sénégalais, Fijane Sylla, Serge Trigano, PDG du Club Méditerranée, a fêté, samedi 11 décembre, les vingt ans du village de Cap-Skirring, fermé l'an dernier en raison des troubles politiques en Casamance. Sa fermeture a entraîné une perte sèche de 20 millions de francs pour le Club et l'exercice 1993 sera déficitaire.

CAP-SKIRRING (SÉNÉGAL)

de notre envoyé spécial

En se retirant de la direction du Club Méditerranée en octobre 1993, au moment où le numéro un des clubs de vacances traverse son année la plus difficile depuis sa création en 1950, Gilbert Trigano a peut-être fait un cadeau involontairement empoisonné à son fils Serge, qui a pris sa succession. Mis au pied du mur, Serge Trigano doit impérativement relancer la marque au trident pour 1994. L'année 1993 ne sera pas marquée d'une pierre blanche pour les dirigeants du club. Des résultats dans le rouge sensiblement plus élevés qu'en 1991 (17 millions de francs de déficit sont prévus). Pis : un plan social, le premier dans l'histoire du Club, qui prévoit 273 suppressions de postes, a même été mis en place. Il concerne seulement les 2 500 salariés du groupe qui travaillent dans les bureaux, à l'exclusion des personnels des villages.

A la décharge des dirigeants du Club, les obstacles qu'ils ont rencontrés ont des raisons exogènes. En premier lieu, la récession économique qui frappe l'Europe. La clientèle européenne représente encore les deux tiers du chiffre d'affaires. Ensuite, les troubles politiques, principalement dans le bassin méditerranéen (Yougoslavie, Egypte, Turquie); quatre installations ont été fermées totalement pour la saison 1992-1993 : un village à Haïti, deux en Yougoslavie et celui du Cap Skirring. Le coût de ces fermetures, plus des menaces terroristes en Egypte et en Turquie, entraînent un manque à gagner estimé à plus de 100 millions de francs.

Reste l'accusation que le Club Méditerranée offrirait un produit vieillissant, moins adapté aux demandes des consommateurs. *«Le Club est plus que jamais en phase avec le monde d'aujourd'hui*, affirme, au contraire, Serge Trigano. *C'est la seule entreprise mondiale spécialisée dans les vacances avec un réel concept : le village de vacances, et une formule qui a fait ses preuves : le forfait tout compris; même si, sur ce point, des assouplissements sont possibles»*, précise-t-il. Pour 1994, le Club prépare une relance commerciale se déclinant en plusieurs points.

Il s'agit, au premier chef, de retrouver *«plus d'interactivité avec les gentils membres»*. Au fil des ans, la clientèle est devenue plus passive. Serge Trigano souhaite insuffler *«plus de tendresse, de gentillesse et d'affectivité, ce qui fonde la spécificité du Club par rapport aux autres organisateurs de voyages»*. A cette fin, une carte Millesia, destinée à fidéliser la clientèle, est distribuée aux adhérents qui ont effectué trois séjours au Club dans les quatre dernières années.

«Retour à la compétitivité des prix»

Le deuxième effort passe par le retour à la compétitivité des prix. Une baisse des forfaits pour 1994, pouvant aller jusqu'à 15 %, a été rendue possible, notamment grâce à la renégociation des prix des transports. Le Club a, par ailleurs, passé des accords avec des organisateurs de voyage français ou étrangers pour qu'ils distribuent des produits du Club. Un effort particulier a aussi été porté sur l'accès aux produits; il est désormais possible de s'inscrire sept jours sur sept par Minitel. Enfin, pour la saison 1994, sur trois villages français (Méribel, La Plagne et Opio), une formule à la carte sera proposée, celle-ci permettra à la clientèle de payer uniquement ce qu'elle consomme.

Enfin, sur le plan financier le Club Méditerranée veut mettre en avant ses qualités de gestionnaire. Pour Serge Trigano, les cent dix villages qui constituent actuellement le parc immobilier ne forment pas un tout. Déjà, il s'est séparé en 1993 d'un hôtel en Suisse. *«Le sentimentalisme doit laisser place à un réalisme économique*, explique-t-il, *et il faut savoir se séparer d'installations dès lors que leur coût de réhabilitation est supérieur à leur rendement.»* L'objectif est de générer au plus vite des profits comparables à ceux de 1990 (400 millions de francs) afin de rénover les villages existants et d'en créer sur de nouveaux sites. Quatre projets en Asie sont déjà en cours (au Vietnam, en Chine, au Japon et près de Singapour). Dans les quatre cas, le Club Méditerranée n'est pas investisseur direct mais gestionnaire.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Une mise en garde du président de la Société générale

Marc Viénot serait «choqué» par une recapitalisation du Crédit lyonnais

Lors d'un entretien diffusé vendredi 10 décembre à la radio BFM, Marc Viénot, le président de la Société générale, n'a pas mâché ses mots à propos d'une éventuelle recapitalisation du Crédit lyonnais jugée comme *«une distorsion forte de la concurrence»*, permettant *«à un acteur de s'évader des contraintes qui s'imposent à tout le monde au nom du fait qu'il est nationalisé». «Il serait choquant que le Crédit lyonnais soit tiré des difficultés où il s'est mis sans en payer un peu le prix»* a-t-il ajouté.

Le président de la Société générale s'est déclaré par ailleurs favorable à un changement du statut de la Caisse des dépôts et Consignations, mais il a estimé que l'Etat *«ne le changera plus». «L'élan réformateur s'est essoufflé»*, a regretté M. Viénot, qui, par ailleurs, n'approuve pas le nouveau statut d'indépendance de la Banque de France.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISES

NYNEX envisage de supprimer 22 000 emplois en trois ans. – Nynex, une des sept compagnies régionales américaines de téléphone, étudie un plan d'économies qui prévoit de supprimer 22 000 emplois – soit le tiers de ses effectifs actuels – dans les trois prochaines années. Nynex qui exploite les services de téléphone locaux dans la région de New-York se serait fixé pour objectif de réduire ainsi ses coûts de 30 %. Depuis 1990, la Baby Bell a déjà supprimé plus de 14 000 emplois. Les analystes spécialisés aux Etats-Unis estiment que Nynex est la moins compétitive des sept RBOC's (Regional Bell Operating Companies). Selon certains, le plan de la compagnie new-yorkaise pourrait entraîner des mesures similaires dans les autres compagnies régionales, ces dernières s'efforçant ainsi de conserver leur avantage en terme de productivité. Nynex participe à hauteur de 1,2 milliard de dollars (7,2 milliards de francs) à l'OPA de Viacom, propriétaire de la chaîne câblée musicale MTV, sur Paramount.

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE NORMANDIE : arrêt définitif du train à fil près de Caen. – Le train à fil de la Société métallurgique de Normandie (SMN), à Mondeville, près de Caen (Calvados), a été arrêté définitivement vendredi 10 décembre, marquant ainsi la fin de l'activité industrielle de la SMN, filiale du groupe Usinor-Sacilor, qui a décidé sa fermeture. La centaine de sidérurgistes encore en activité au train à fil ont brûlé sur place les plans de l'installation, qui doit être revendue, avant de dérouler des bobines de fil-machine devant l'entrée de l'usine, bloquant ainsi la route Caen-Cabourg.

REYNOLDS METAL *pourrait prendre de nouvelles mesures de restructuration.* – Reynolds Metal Co., fabricant américain d'aluminium et de matières plastiques, a indiqué mardi 7 décembre qu'il envisageait de nouvelles mesures de restructuration pouvant se traduire par la constitution d'une provision de 150 à 225 millions de dollars (900 millions à 1,3 milliard de francs). Ces mesures devraient toucher en priorité son usine de fabrication de tôles et de plaques d'aluminium de McCook (Illinois), qui emploie 1 200 personnes environ. *Une décision définitive devrait* être prise dans les soixante jours, précise un communiqué de Reynolds Metal. Le groupe Reynolds Metal, dont le siège social se situe à Richmond (Virginie), emploie 30 000 salariés dans 25 pays.

JUSTICE

EURODISNEY : les juges ordonnent la réintégration de musiciens. – Le conseil des prud'hommes de Meaux (Seine-et-Marne) vient d'ordonner la réintégration de vingt-cinq musiciens du parc de loisirs Euro Disney, qui s'étaient vus, le 30 septembre, notifier le non-renouvellement de leur contrat de travail à durée déterminée. La direction du parc avait justifié cette mesure par la baisse d'activité liée à l'entrée en *«basse saison»*. Mais les conseillers prud'homaux ont estimé que ces musiciens, qui étaient employés de façon permanente sur le site, devaient donc bénéficier d'un contrat de travail à durée indéterminée.

SOCIAL

MOËT ET CHANDON : vers un *règlement de la crise.* – La direction et les syndicats (CGT, CFDT, FO et CFE-CGC) de Moët et Chandon pourraient signer, dans les prochains jours, un accord portant sur un *«nouveau plan d'adaptation des ressources humaines»*, suite à la décision d'annulation du précédent plan de 245 suppressions d'emploi, prononcé par la cour d'appel de Reims (*le Monde* du 26 novembre). Lors d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise, vendredi 3 décembre, la direction avait officiellement ouvert aux 219 salariés qui s'étaient vu notifier leur licenciement, la possibilité de réintégrer l'entreprise. Mais étant donné que *«les deux tiers des suppressions d'emplois»* envisagées sont, selon la direction, d'ores et déjà réglées grâce à des mesures d'âge et à des départs volontaires, direction et syndicats sont parvenus à se mettre d'accord sur un certain nombre de mesures (temps partiel, réduction du temps de travail...) susceptibles de résorber les sureffectifs liés à cette réintégration.

ACCORD

ILVA : la Commission européenne donne son feu vert à la restructuration. – La Commission européenne et les autorités italiennes sont parvenues à un accord sur la restructuration du groupe sidérurgique public ILVA, a indiqué vendredi 10 décembre un porte-parole de la Commission européenne. Le cas d'Ilva bloquait le plan de restructuration global de la sidérurgie de la Communauté européenne, notamment sur le problème de l'endettement du groupe et des aides publiques versées par les Italiens. L'accord a été négocié à Bruxelles par le commissaire européen à la concurrence Karel Van Miert et le ministre italien de l'industrie Paolo Savona. Il sera soumis le 15 décembre à *Bruxelles aux ministres de l'industrie des Douze.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 13 décembre ↑ Soutenue

Après la journée de prise de bénéfices de vendredi, la Bourse de Paris a entamé la séance du lundi 13 décembre sur une note soutenue dans un marché calme et prudent avant l'échéance de la négociation du GATT du 15 décembre. En baisse de 0,03 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,28 % à 2 204,25 points.

L'absence de tout espoir quant à une baisse des taux en Allemagne et les incertitudes qui subsistent dans la négociation du GATT limitent les initiatives, mais l'afflux de liquidités sur le marché des actions continue de soutenir la cote. Les valeurs bénéficient à la fois de transferts de sicav monétaires vers les actions, notamment dans le cadre du PEA et des achats de gestionnaires de sicav actions, soucieux de présenter en fin d'année un bilan convenable. Concernant le GATT, l'attitude des opérateurs est dans l'ensemble au soulagement. D'autant qu'un accord semble intervenu au cours des dernières heures sur le dossier de l'audiovisuel.

Du côté des valeurs, Eurotunnel gagne 6,4 % dans un marché de près de 4 millions de titres, et continue à bénéficier de l'accord conclu avec Bombardier, de la remise des clés du chantier par TML et enfin de l'accord signé par ce dernier sur le paiement d'une partie de ses réclamations en actions Eurotunnel. Pinault-Printemps progresse de 4,7 %, toujours en réaction à la décision du groupe de ne pas reclasser dans l'immédiat son autocontrôle. Enfin, Club Méditerranée est en hausse de 1,3 % à la suite d'informations faisant état de la prévision par le groupe d'un résultat équilibré sur l'exercice 1993/1994 et d'un programme de cession d'actifs pour réduire son endettement.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	3-12-93	10-12-93
Valeurs franç. à rev. variable	123,3	125,8
Valeurs industrielles	116,4	118,9
Valeurs étrangères	143,2	144,3
Pétroles-Energie	124,2	128,1
Chimie	104	105,4
Métallurgie, mécanique	122,9	125,3
Electricité, électronique	121,4	123,8
Bâtiment et matériaux	129,9	132,6
Ind. de consom. non alim.	122,2	125,5
Agroalimentaire	99,6	102,9
Distribution	147,5	153,5
Transports, loisirs, services	113	115
Assurances	145,9	148,8
Crédit banque	129,5	132,3
Sicomi	141	140,9
Immobilier et foncier	133,4	132,7
Investissement et portefeuille	144,1	146,1
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 877,7	4 978,6
Valeurs étrangères	4 954,7	4 992,7
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	703,9	718,18
Valeurs étrangères	689,8	695

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	3-12-93	10-12-93
Indice général	602	614,9
Produits de base	516,8	525,5
Construction	557,6	567,8
Biens d'équipement	326,5	332,3
Biens de consom. durables	637,2	646,4
Biens de consom. non durables	994,1	1021,1
Biens de consom. alim.	851,9	878
Services	606,6	619,7
Sociétés financières	658	670,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	651,5	653,2
Valeurs industrielles	594,4	607

NEW-YORK
La SEC ne «tolérera pas les courtiers véreux»

Carter Beese, un commissaire de la Security and Exchange Commission (SEC), équivalent de notre Commission des opérations de Bourse (COB), a déclaré devant l'assemblée annuelle des maisons de courtage, qui s'est tenue il y a quelques jours, que la SEC «ne tolérerait pas les courtiers véreux». «Si vous ne les éliminez pas, nous vous en tiendrons responsables», a-t-il poursuivi, appelant à des sanctions accrues contre les escrocs et leurs supérieurs. M. Beese a plaidé pour un code de conduite des courtiers, affirmant que «les gens du secteur savent qui opère à la limite [de la légalité], et les abus sont trop souvent tolérés des courtiers très productifs».

«Des valeurs morales élevées et un contrôle accru par la profession elle-même sont cruciaux pour la force et le succès de nos marchés financiers», a-t-il pousuivi, faute de quoi de «nouvelles lois seront imposées pour protéger le public contre les abus». Il a également lancé des mises en garde contre la rémunération trop rapide à la performance, en fonction de résultats mensuels ou trimestriels, sans considération des risques à long terme que contiennent certaines opérations. Ce type de rémunération a «permis aux escrocs de s'épanouir» et il est temps de «relever l'éthique de Wall Street», a-t-il conclu. La SEC termine une étude sur ce problème. Elle doit publier prochainement une autre étude, intitulée «Marché 2000», sur les développements et les perspectives des marchés financiers.

TOKYO, 13 décembre ↑ Troisième séance de hausse

La Bourse de Tokyo a connu, lundi 13 décembre, une troisième séance consécutive de hausse, la progression des valeurs vedettes de l'électronique, sous la conduite de Sony Corp, ayant dynamisé la tendance en dépit des incertitudes politiques. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 89,90 points, soit 0,41 %, à 17 327,33 points. Le volume d'échanges a porté sur 210 millions de titres, contre 600 millions vendredi, et l'on a compté 594 valeurs en hausse pour 400 en repli et 174 inchangées.

Cependant, la participation limitée des investisseurs a freiné la progression. Celle-ci a également été réduite en fin de séance par des ventes d'arbitrage. Par ailleurs, les investisseurs craignent que les problèmes sur la question de l'ouverture du marché japonais du riz, dans le cadre d'un accord multilatéral au Gatt, ne retardent la mise en œuvre des mesures de relance.

VALEURS	Cours du 10 décembre	Cours du 13 décembre
Ajinomoto	1 180	1 170
Bridgestone	1 230	1 300
Canon	1 420	1 440
Fuji Bank	1 930	1 930
Honda Motors	1 430	1 480
Matsushita Electric	1 490	1 500
Mitsubishi Heavy	640	640
Sony Corp.	5 200	5 340
Toyota Motors	1 770	1 790

CHANGES

Dollar : 5,8122 F =

Lundi 13 décembre, le deutschemark s'échangeait à 3,4291 francs sur le marché des changes parisien contre 3,4272 francs vendredi soir (selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar était quasiment stable à 5,8122 francs contre 5,8155 francs le 10 décembre en fin de journée.

FRANCFORT	10 déc.	13 déc.
Dollar (en DM)	1,6970	1,6954
TOKYO	10 déc.	13 déc.
Dollar (en yens)	108,98	109,04

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (13 déc.) .... 6 9/16 % - 6 11/16 %

New-York (11 déc.) .... 2 7/8 %

BOURSES

	9 déc.	10 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 211,40	2 198,13
(SBF, *base 1000 : 31-12-90)*		
Indice SBF 120	1 517,76	1 514,24
Indice SBF 250	1 449,45	1 446,62
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	9 déc.	10 déc.
Industrielles	3 729,78	3 740,67
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	9 déc.	10 déc.
100 valeurs	3 271,60	3 261,30
30 valeurs	2 462,90	2 459,70
Mines d'or	251,70	246,70
Fonds d'Etat	106,31	106,52
FRANCFORT	9 déc.	10 déc.
Dax	2 175,90	2 161,13
TOKYO	10 déc.	13 déc.
Nikkei Dow Jones	17 257,43	17 327,33
Indice général	1 456,71	1 462,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8170	5,8190	5,8630	5,8670
Yen (100)	5,3342	5,3386	5,3931	5,3997
Ecu	6,6069	6,6122	6,6078	6,6166
Deutschemark	3,4300	3,4315	3,4332	3,4363
Franc suisse	3,9883	3,9925	4,0110	4,0172
Lire italienne (1000)	3,4655	3,4689	3,4474	3,4528
Livre sterling	8,6859	8,6919	8,7103	8,7208
Peseta (100)	4,1788	4,1834	4,1527	4,1603

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 9/16	3 5/16	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	1 15/16	2 1/16	1 3/4	1 7/8
Ecu	6 9/16	6 11/16	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8
Deutschemark	6 1/4	6 3/8	6	6 1/8	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/4	4 3/8	4	4 1/8	3 13/16	3 15/16
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 1/4	8 1/2
Livre sterling	5 9/16	5 11/16	5 1/4	5 3/8	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	9 3/16	9 1/2	8 7/8	9 1/16	8 1/2	8 13/16
Franc français	6 5/8	6 3/4	6 7/16	6 9/16	6 1/16	6 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 13 DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,26 % (2203,78)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -	Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -	Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -	Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -	Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+11,82	EDF-GDF 3%	5710	5740	+0,53																+18,30	Hoechst 1	986	976	-1,01
+29,47	B.N.P. (T.P)	1087	1085	-0,18																+18,72	I.B.M 1	318,80	323,90	+1,60
+19,41	Cr.Lyonnais(T.P.)	1019	1015	-0,39																+55,34	I.C.I 1	67,80	67	-1,18
+41,29	Renault (T.P.)	2320	2330	+0,43	+53,02	Damart 1	4949	4985	+0,91	+43,50	Locindus 1	1040	1039	-0,10	+71,81	Sommer-Allibert 1	1960	1969	+0,46	+41,03	I.T.T. 1	538	543	+1,31
+56,42	Rhone Poulenc(T.P)	2600	2581	-0,73	+30,43	Dassault-Aviation1	484,20	480	-0,87	+3,85	LVMH Moet Vuitton1	3810	3830	+0,52	+33	Sophia 1	531	532	+0,18	+82,89	Ito Yokado 1	296	295	-0,34
+14,38	Saint Gobain(T.P.)	1170	1177	+0,60	+115,79	Dassault Electro 1	404,50	410	+1,36	+8,75	Lyon.Eaux-Dumez 1	532	534	+0,38	+82,29	Sovac 1	1766	1750	-0,91	+56,43	Matsushita 1	78,15	79	+1,09
+26,51	Thomson S.A (T.P)	1045	1045	—	+72,16	De Dietrich 1	2180	2190	+0,46	+40,46	Marine Wendel 1	402,50	403	+0,12	+39,11	Spie Batignolles 1	375	388	+3,47	+25,84	Mc Donald's 1	338,20	335,50	-0,80
-4,22	Accor 1	583	589	+1,03	+11,11	Degremont 1	514	520	+1,17	+75,09	Matra-Hachette 1	144,20	142,70	-1,04	-3,92	Strafor Facom 1	540	538	-0,37	-23,70	Merck and Co 1	193,40	193,80	+0,21
+4,13	Air Liquide 1	832	832	—	-14,88	Dev.R.N-P De Cal 2	39	39,50	+1,67	-4,80	Metaleurop 1	73,75	72,50	-1,69	+38,23	Suez 1	344	344,90	+0,26	+14,36	Minnesota Mining 1	831	828	-0,48
+17,05	Alcatel Alsthom 1	808	810	+0,25	+48,80	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	69,50	69	-0,72	-13,31	Metrologie Intl 1	13,50	13,35	-1,11	-2,23	Synthelabo 1	227	227,40	+0,18	+47,36	Mitsubishi Corp. 1	56,40	56	-0,71
+49,06	Alcatel Cable 1	684	687	+0,45	+25,27	DMC (Dollfus Mi)1	332	337	+1,51	+8,22	Michelin 1	190,20	192,80	+1,37	+8,86	Thomson-CSF 1	155	158	+1,94	+31,64	Mobil Corporat. 1	435,70	441	+1,22
+46,41	Alsps 1	388,80	388	-0,21	+89,11	Docks France 1	711	730	+2,67	+39,83	Moulinex 1	182,10	186,90	+4,70	+35,58	Total 1	312,20	315,50	+1,06	+15,38	Morgan J.P. 1	422	417	-1,18
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	342	340	Salons du Mid 2	541	550
Bains C.Monaco 2	875	875	Sincoserne M.	162	—
B Hypoth Europ	129	..	Sitc 2	837	840
B N P Intercont 2	481	475	S I P H	90	90
Bidermann Intl	415	—	Sofal	462	—
B T P (la cie) 2	29,10	29,50	Sofco	240,60	240
Cambodge	940	..	Sofcarm	65,50	65,80
Carbone Lorraine 2	449,90	449	Sofragi	3650	3743
Case Poclain 2	2,95	—	Soudure Autogene	718	700
CBC 1	347	345	Sovabail	475	—
Centenaire Blanzy	375	375,50	Stems	1025	—
Ceragen Holding	25	—	Taittinger 1	2105	2101
Champex (Ny)	8,95	—	Tour Eiffel	279	273
CIC Un Euro CIP 1	348	360	Ufiner Cofineth	1955	—
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—	Vicat 2	455	463
Cpt Lyon Alem 2	387,10	390	Virax	98	98
Concorde-Ass Risq2	1070	1097		—	—
Constr Met Prov.	12,40	12,50		—	—
Credit Gen Ind.	93	90		—	—
Darblay	560	560		—	—
Didot Bottin	500	503		—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	I.C.C. 2	220	225
Boiron (Ly) 2 *	589	585	Idianova	55	57
Boisset (Ly)	230	230	Immob.Hotel. 2 *	1060	1075
CRCAM Paris IDF 1	1224	1248	Int. Computer	159,80	—
Calberson	370	370	IPBM	48,20	50
Cardif SA 1	1170	1164	N.S.C Schlum.Ny	1060	1060
CEGEP *	150	150,10	Sanbo	298	290,50
CFPI	180	176	Sopra	260	260,10
C.N.I.M 1	1235	1235	TF1-1	513	512
Codetour	315,20	—	Thermador Hold(Ly)	530	534
Creeks	175	175	Unilog	282	285
Dauphin OTA	245	245	Viel et Compagnie*	208	203
Devanlay 2	1131	1134	Vilmorin et Cie*2	408,50	406
Labor Dohsos	126	126		—	—
Editions Belfond	107	..		—	—
Europ Propulsion 2	305	308		—	—
Finabail	174	174		—	—
Francar	200	200		—	—
G.L.M. S.A.	880	918		—	—
Gravograph	157	157,20		—	—
Guintoli	652	—		—	—

Sicav (sélection) 10 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ecur. Actions futur	210,56	204,43	Natio-Inter	1510,53	1470,18	Thesora	801,78	793,84
Ecur. Capicourt	204,84	203,53	Natio-Inter	1825,87	1777	Tresor Plus	1564,97	1549,48
Ecur. Capitalisation	3136,45	3104,41	Natio-Monétaire	28605,87	28605,87	Trésor Trimestriel	1098,07	1087,26
Ecur. Expansion	557738,01	551911,14	Natio-Opportunités	1448,14	1409,38	Trésoricic	149431,26	149431,28
Ecur. Géovaleurs	2755,26	2675,01	Natio-Patrimoine	1669,64	1624,55	Trilion	5653,74	5581,18
Ecur. Investissement	177,21	172,05	Natio-Perspectives	1396,62	1369,24	Uni-Associations	127,55	127,55 ✧
Ecur. Monepremière	76802,98	76802,98	Natio-Placements	67475,77	67475,77	Uni-Foncier	1558,75	1528,73
Ecur. Monétaire	22475,95	22475,95	Natio-Revenus	1130,04	1118,85	Unifrance	701,57	684,46
Ecur Trésorerie	2767,53	2767,53	Natio Sécurité	11615,66	11615,66	Uni Régions	1473,18	1437,25
Ecur Trimestriel	2147,21	2125,95	Natio-Valeurs	1051,38	1023,22	Univar	266,12	266,12 ✧
Elancel	139,73	125,66	Nippon-Gan	6849,11	6585,68	Univers Actions	1692,31	1612,81
Emergence Poste	113,60	110,29	Nord Sud Dévelop	1971,84	1967,90	Univers Obligations	2145,17	2105,17
Energia	387,78	370,18	Obli-Associations	193,23	190,37	Valorg	2338,44	2338,10
Eparcic	4138,38	4136,38	Oblicic-Mondial	3198,44	3151,17	Valrea	60923,07	60842,65
Eparcourt-Sicav	4463,45	4452,32	Oblicic-Régions	1175,34	1157,97	Winterthur St-Honoré	276,92	264,38
Epargne Associat.	26893,09	26586,88	Oblifutur	3526	3460,25		—	—
Epargne-Unie	1627,94	1588,23	Oblig. tres caté.	214,76	211,59		—	—
Eufi Cash capi	9043,47	8043,47 ◆	Obli.Gan	1772,57	1755,02		—	—
Eurco Solidarité	1234,35	1222,13	Obliseconne Sicav	14906,62	14906,62		—	—
Eurocic Leaders	1308,08	1268,04	Oblirys	535,26	527,35		—	—
Eurodyn	1429,14	1394,28	Oraction	1672,89	1632,08		—	—
Euro Gan	8058,38	7748,45	Paribas Capitalisation	1930,42	1892,38		—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 10/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8470	5,8155	5,70	6,20
Ecu	6,6100	6,6080		..
Allemagne (100 dm)	342,5300	342,7000	332	355
Belgique (100 F)	16,3965	16,3735	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	306,1000	306	295	316
Italie (1000 lires)	3,4805	3,4745	3,20	3,65
Danemark (100 krd)	87,5400	87,6100	83	91
Irlande (1 iep)	8,2755	8,2735	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7325	8,7010	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,3955	2,3975	2,85	3,35
Suisse (100 f)	398,2500	399,4200	382	404
Suède (100 krs)	70,3400	70,1300	65	74
Norvège (100 k)	78,8800	78,9300	75	84
Autriche (100 sch)	48,7050	48,7310	47,50	50,50
Espagne (100 pes)	4,1945	4,1835	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4255	4,3759	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3741	5,3344	5,25	5,60

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 10/12
Or fin (kilo en barre)	71800	71150
Or fin (en lingot)	71650	71150
Napoléon (20f)	412	407
Pièce Fr (10 f)	382	—
Pièce Suisse (20 f)	412	404
Pièce Latine (20 f)	412	404
Souverain	519	521
Pièce 20 dollars	2560	2580
Pièce 10 dollars	1350	1350
Pièce 5 dollars	750	—
Pièce 50 pesos	2680	2665
Pièce 10 florins	430	428

Matif (Marché à terme international de France)

10 décembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 252 648

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	129,48	129,02	125,46
Précédent	129,30	128,70	125,34

CAC 40 A TERME
Volume : 36 854

Cours	Janvier 94	Février 94	Déc. 93
Dernier	2223,50	2241	2213
Précédent	2235,50	2247,50	2224

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

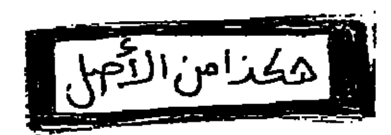
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly. = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ✧ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

– La petite

Alice

a rejoint

Juliette

le 8 décembre 1993, toujours chez
Florence TOUCHANT
et
Bernard LECOMTE.

108, rue Vieille-du-Temple,
75003 Paris.

M. et Mme Jacques DUMAINE,
M. et Mme Bruno DURIEUX,
Séverine, Gilles, Ariane
et Lorraine-Aliénor,

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils, fils, demi-frère et frère

Louis-Geoffroy,

à Paris, le 7 décembre 1993.

Patrice et Marianne DEBRÉ,
Adrien et Matthieu,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Timothé,

le 8 décembre 1993.

3, rue Jacob,
75006 Paris.

Décès

– Mme Antoine Bru,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Bru,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Bru, Deguerry, Levrat, Beitz et Morelon,
font part du rappel à Dieu de

M. Antoine BRU,

survenu le 11 décembre 1993, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à l'abbaye de Port-du-Salut, Entrammes (Mayenne).

Une messe sera célébrée le vendredi 17 décembre, à 19 heures, en l'église *Saint-Médard, à Paris-5e.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

83, rue Monge,
75005 Paris.

– Marie-Louise Cavenelle,
son épouse,

Marie-Hélène Cavenelle-Boutet-de-Monvel,
Marie-Christine Cavenelle-Bon,
ses filles,

Leurs familles,

ont le grand chagrin de faire part de la mort de

Emile CAVENELLE,
ancien apprenti d'Auteuil,
ouvrier imprimeur.

« Monté à l'assaut du ciel. »

– M. Henri Galiana,
Les familles Galiana, Buin, Lazarini, Burgat, Belpaume, Ouaderi et Tur,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Reine GALIANA,
née Cazin,

survenue le 7 décembre 1993, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont eu lieu au temple de l'Eglise réformée de France, à Taverny.

1, rue Yves-Du-Manoir,
95150 Taverny.

– Faiza El Kadiri,
née Zniber,
son épouse,
Mounia,
Adnane,
Nizar,
ses enfants,
Saad,
Asmaa,
Mounia,
ses beaux-enfants,
Khawla,
sa petite-fille,
ont l'extrême douleur d'annoncer le décès, en date du 1er décembre 1993, de *leur mari, père, beau-père et grand-père*

Si Abderrahmane EL KADIRI,
docteur en droit
de l'université de Paris,
professeur de droit public,
député,
membre du comité central
de l'Union socialiste
des forces populaires (USFP),
président de l'Union
des juristes marocains,
secrétaire général
de l'Association marocaine
de soutien à la lutte palestinienne,
membre fondateur
et ancien secrétaire général du SNESUP,
membre fondateur et ancien président
de l'Union nationale
des étudiants du Maroc (UNEM),
ancien membre
de l'Assemblée nationale consultative,
membre fondateur
de l'Organisation marocaine
des droits de l'homme (OMDH)
et membre de son conseil national.

– Périgueux. Atur. Montcaret.

Les membres de la famille de

Raymond LAZARD,
ancien de Polytechnique,
des Ponts-et-Chaussées,
des Forces françaises libres,
croix de guerre pour avoir indirectement
assuré sans coup férir
la prise de Böblingen,
chevalier de la santé publique
pour son action
contre les dépôts sauvages,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
fondateur du CLERC
(Comité pour léguer
l'esprit de la Résistance),

ont la profonde tristesse de faire part de la mort, le 5 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-huit ans,

de leur beau-frère, oncle, beau-père, grand-père, grand-oncle, arrière-grand-père, arrière-grand-oncle.

Il a fait don de son corps à l'éducation médicale.

Selon ses vœux, aucune cérémonie religieuse. Les mentions « Fraternité humaine » sur les deux tombes familiales en tiendront lieu.

– M. et Mme Michel Maillard-Latty,
ses parents,
Pauline et Simon,
sa sœur et son frère,
Mme Achille Maillard-Leclercq,
M. et Mme Maurice Latty,
ses grands-parents,
ont la douleur de faire part du décès de

Cyril MAILLARD,

survenu à Saint-Benoît-sur-Loire, le 8 décembre 1993, à l'âge de vingt et un ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 14 décembre, en la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), à 10 heures.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris, à son intention et à celle de tous ses proches.

Priez pour lui et pour eux, s'il vous plaît.

21, rue Saint-Amand,
75015 Paris.

– Mme Anne Malet,
M. Alain Malet,
Mlle Sophie Malet,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre MALET,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 7 décembre 1993, à Béziers.

– S. B. Maximos V Hakim,
patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient,
La paroisse Saint-Julien-le-Pauvre,
La communauté grecque melchite catholique de France,
La famille Nasrallah,
Parents et alliés,
font part du rappel à Dieu, le 19 novembre 1993, à Damas, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

Mgr Joseph NASRALLAH,
exarque d'Antioche,
curé émérite
de la paroisse grecque melchite catholique
de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu, avant l'inhumation sous l'autel de l'église Saint-Georges, à Nabeck (Syrie).

Un service à sa mémoire sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, le samedi 8 janvier 1994, à 10 heures.

17, rue du Petit-Pont,
75005 Paris.

Mgr Nasrallah fit ses études au séminaire Sainte-Anne de Jérusalem et fut ordonné prêtre en 1934. Après avoir été supérieur du collège de Yabroud, il fut appelé à Damas, en 1940, comme professeur au collège patriarcal et aumônier du cercle de la Jeunesse catholique.

Nommé en 1950 exarque patriarcal d'Antioche à Paris, et curé de Saint-Julien-le-Pauvre, il assuma ces deux charges avec une rare distinction pendant quarante ans, menant parallèlement à ses activités diplomatiques et pastorales une activité culturelle intense.

Il laisse une œuvre scientifique considérable qui lui valut le titre de docteur ès lettres en *1983.*

On se bornera à citer ici son *Catalogue des manuscrits du Liban* (4 volumes) et sa monumentale *Histoire du mouvement littéraire dans l'Eglise melchite du Ve au XXe siècle* (5 volumes).

– M. et Mme Nguyen Thanh Nha,
M. et Mme Pham Nang Vinh,
et leurs enfants,
Mme veuve Nguyen Huu Chuong,
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme veuve
NGUYEN VAN NHAC,**
née Chu Thi Nha,

survenu le 7 décembre 1993 au Viet-nam.

Les obsèques ont eu lieu à Ho-Chi-Minh-Ville, le 10 décembre 1993.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7 *bis*, rue Laromiguière,
75005 Paris.
160, Ly Tu Trong,
Ho-Chi-Minh-Ville.

– M. Patrick Parison,
son époux,
Claire-Stéphanie et Dorothée,
ses filles,
M. Patrick Valet-Bellot,
son frère,
Le général Parison,
son beau-père,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Catherine PARISON,
née Valet-Bellot,

survenu le 10 décembre 1993, à l'âge de cinquante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 15 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame, chapelle du Saint-Sacrement à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Michel Turover,
son fils,
Nicolas, Aurélie et Charles,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond TUROVER,

survenu le 8 décembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Les obsèques ont été célébrées le 10 décembre, dans l'intimité familiale.

Il repose dans le caveau familial au cimetière de Pantin.

Jean-Michel Turover,
9, avenue Gambetta,
75020 Paris.

Claude VIDAL,

est décédé à l'âge de quarante-sept ans, le 7 décembre 1993.

De la part
Du docteur Chantal Vidal,
son épouse,
née Niaudet,
De Sarah et Pierre,
ses enfants,
Greta Vidal,
sa mère,
Jacqueline Niaudet,
sa belle-mère.

2, place Clemenceau,
64400 Oloron-Sainte-Marie.

Avis de messes

– La Société nouvelle des beaux-arts va rendre hommage à

Eugène DELACROIX,

qui fut l'un de ses premiers fondateurs, ainsi qu'aux artistes défunts membres de la Société, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, mercredi 15 décembre, à 11 heures.

La messe sera accompagnée d'un concert au grand orgue par le maître Daniel Roth, organiste titulaire : œuvres de Gabriel Fauré, Saint-Saëns, Henri Busser, Gabriel Pierné, Charles-Marie Widor, membres de la section musique de la SNBA.

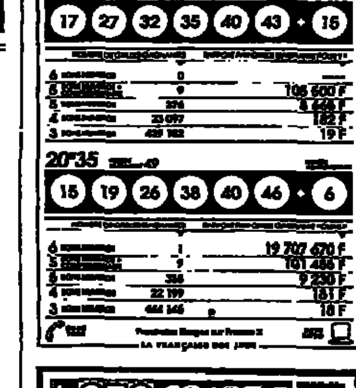
Conférences

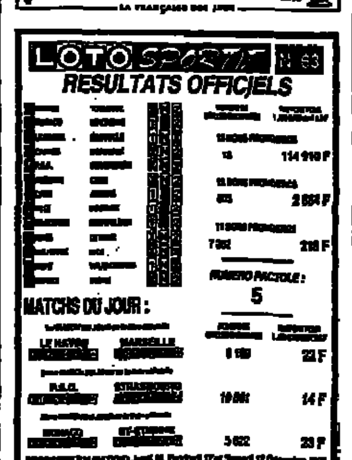
– Conférence-débat : « Qu'est-ce que le protestantisme ? », avec A. Houziaux et L. Pernot, pasteurs à l'église réformée de l'Etoile, le mercredi 15 décembre 1993, à 20 h 30, au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, *Paris-17e, RER Etoile et métro Argentine.* Entrée libre.

– Université Paris-I Panthéon-Sorbonne : L'Université permanente organise, de janvier à avril 1994, à l'Institut d'art et archéologie, 3, rue Michelet, Paris-6e, un cycle de conférences en archéologie et histoire de l'art.

Neuf thèmes seront traités en six séances chacun ; *1re séance, le mardi 4 janvier 1994.*

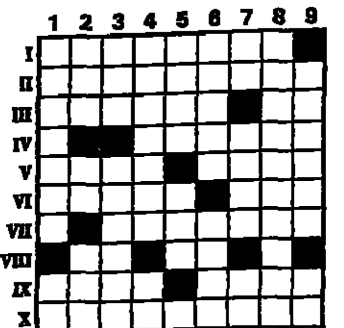
Inscriptions et renseignements auprès de Claire Alix, les mardis, au 43-25-50-99, poste 157, ou auprès du Centre d'éducation permanente : 45-35-39-50 ; 45-35-45-32.





MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6191



HORIZONTALEMENT

I. Pomper l'air. – II. Agir en *soupirant.* – *III. Capable de* monter. Tonalité pour une messe. – IV. Quand elle éclate, on peut descendre dans la rue. – V. Une chose qui presse. Hygiénique, pour ceux qui étaient dans le besoin. – VI. Qui a besoin de repos. Déchiffrés. – VII. Un gardien hargneux. – VIII. Au début d'une série. Alla ruminer. – IX. Reçoivent parfois des coups de tête. Utile pour faire l'ouverture. – X. Qui peuvent provoquer le feu. – XI. Bien vrai. Peut tomber de haut.

VERTICALEMENT

1. Terreur blanche. Peut nous bloquer le dos. – 2. N'est pas un agrément. Symbole. Sévère. – 3. Forme de savoir. Bien aimable. – 4. Une femme supérieure. Une terre. – 5. Une question pour le psychologue. A l'origine d'une Confédération. – 6. Une pointe peut les faire éclater. Récipient. – 7. Préposition. Coule en Afrique. Animal. – 8. Il faut de bons chefs pour les faire marcher. – 9. Passe l'hiver en Afrique. D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 6190

Horizontalement

I. Cartilagineuse. – II. Hier. Ironistes. – III. Armillaire. Issu. – IV. Paie. Assas. Lait. – V. Tissus. Aimé. – VI. Aneth. Ego. Iseut. – VII. Relatent. – VIII. If. Ali. Tombale. – IX. Silence. Apulie. – X. An. Arobe. Es. – XI. Timgad. Il. Usant. – XII. Itou. Egée. Nia. – XIII. Oiseuses. Rance. – XIV. Nos. Rugueux. – XV. Ninive. Usée. Li.

Verticalement

1. Chaptalisation. – 2. Airain. Finition. – 3. Remiser. Mossi. – 4. Trieste. Gué. – 5. Uhlan. Uni. – 6. Lilas. Alcades. – 7. Ares. Etier. Gelé. – 8. Gois. Gé. Oies. – 9. Inracontable. Ru. – 10. Niés. Tope. Rus. – 11. Es. At. MO. Usagé. – 12. Utilisables. Nue. – 13. Sésame. Aisance. – 14. Essieu. Le. Nieul. – 15. Ut. Tue. Ota. XI.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	15/ 4
BIARRITZ	17/ 3
BORDEAUX	14/ 8
BOURGES	9/ 8
BREST	12/ 9
CAEN	10/10
CHERBOURG	10/10
CLERMONT-FER.	9/ 6
DIJON	7/ 5
GRENOBLE	9/–2
LILLE	5/ 5
LIMOGES	7/ 7
LYON, BRON	9/ 3
MARSEILLE	12/ 2
NANCY, ESSEY	6/ 4
NANTES	12/11
NICE	16/ 4
PARIS-MONTS	8/ 8
PAU	16/ 2
PERPIGNAN	15/ 2
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	12/11
ST-ETIENNE	9/ 5
STRASBOURG	6/ 4
TOULOUSE	14/ 1
TOURS	10/ 9

ÉTRANGER	
ALGER	18/ 3
AMSTERDAM	8/ 3
ATHÈNES	19/ 7
BANGKOK	33/25
BARCELONE	13/ 5
BELGRADE	5/ 0
BERLIN	5/ 1
BRUXELLES	5/ 4
COPENHAGUE	4/–3
DAKAR	25/19
GENÈVE	7/ 3
ISTANBUL	15/ 1
JÉRUSALEM	18/ 8
LE CAIRE	22/13
LISBONNE	15/ 8
LONDRES	11/ 9
LOS ANGELES	16/ 8
LUXEMBOURG	3/ 2
MADRID	14/ 0
MARRAKECH	23/14
MEXICO	23/ 8
MILAN	11/–3
MONTRÉAL	–6/–10
MOSCOU	0/–1
NAIROBI	24/15
NEW-DELHI	25/ 8
NEW-YORK	1/–4
PALMA-DE-MAJ.	17/ 4
PÉKIN	3/–5
RIO-DE-JANEIRO	27/22
ROME	16/ 6
HONGKONG	20/18
SÉVILLE	21/ 4
SINGAPOUR	33/23
STOCKHOLM	0/–4
SYDNEY	32/19
TOKYO	12/ 6
TUNIS	18/ 7
VARSOVIE	3/ 1
VENISE	13/ 0
VIENNE	6/ 2

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-12-1993 à 18 heures TUC et le 13-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Mardi : nuages et pluies faibles. – Le matin, le ciel sera très nuageux à couvert de l'Aquitaine au Massif central et à l'Ile-de-France au Nord-Est et aux Alpes. Sur ces régions, on aura généralement des pluies faibles. Sur le Nord-Est, elles auront parfois un caractère modéré. *L'après-midi,* cette zone faiblement pluvieuse se limitera à l'extrême Nord-Est, à l'est du Massif central et aux Alpes. Il neigera au-dessus de 900 mètres. A l'arrière de cette perturbation, c'est-à-dire de l'extrême Nord à la Bretagne et au Poitou-Charentes, on aura une traîne assez chargée avec quelques courtes éclaircies et quelques averses locales, en particulier sur le Nord et sur les côtes de la Manche. En cours de *journée, cette zone s'étendra vers l'est du* pays. En cours d'après-midi, une nouvelle perturbation pluvieuse abordera la Bretagne et la Normandie. Sur le pourtour méditerranéen, le ciel sera variable alternant entre passages nuageux et éclaircies.

Le vent de nord-ouest soufflera jusqu'à 50-60 km/h sur les côtes de la Manche. Dans la nuit de mardi à mercredi il tournera à l'ouest en se renforçant, dépassant les 100 km/h en *rafales.*

Les températures au lever du jour seront comprises entre 3 et 6 degrés au nord, entre 4 et 10 degrés au sud.. Les températures maximales seront en baisse, généralement comprises entre 5 et 10, degrés. Sur l'extrême sud-est et la Corse, elles seront comprises entre 12 et 16 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 15 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

هكذا من الأصل



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 13 DÉCEMBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Trois filles à la maison ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Philippe Léotard.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.15).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacque Pradel.
22.50 Magazine : Combien ça coûte ? Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Isabelle Quenin. Invité : Serge Blanco. Dossiers : Le salaire des sportifs ; L'ermite ; Les labels ; Les crédits à dépenser ; Les transformistes ; Par les fenêtres : pont de l'Yvré-l'Evêque ; Micro-trottoir : l'avis des enfants sur le prix des jouets de Noël ; Vie quotidienne : le prix de la fauche, la thalassothérapie ; Caméra cachée : distributeurs de billets.
0.20 Journal et Météo.
0.30 Série : Intrigues.
0.55 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Delors (rediff.).

FRANCE 2

15.45 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Les prénoms effacés.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga. Avec les séries : Un toit pour dix ; Sauvés par le gong : Le Prince de Bel-Air.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Téléfilm : Celle qui n'existait plus. De Pierre Lary.
22.25 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Le rêve à crédit : temps de crise, jours de fête. Invités : Karl Lagerfeld, responsable de la direction artistique chez Chanel ; Claude Taittinger, vice-PDG du groupe Taittinger ; Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières ; Francis Cordelette, directeur général d'Auchan ; Roger Pitra, directeur régional du PMU de Toulouse. Reportages : Le rêve du jeu : « Dédé la Casse », de Cathy Dory et Jean-Paul Billault ; Le rêve de bouffe : « A table ! », de Marie Desmeuzes ; Le rêve du voyage : « Voyages à crédit », de Sylvie Chebes et Jean-Claude Guidicelli.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. La France des années noires tomes I et II sous la direction de Jean-Pierre Azéma et François Bédarida ; Les Libérations de la France, de Jean-Pierre Azéma et Olivier Wieviorka.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 ▶ Cinéma : Fantômas se déchaîne. □ Film franco-italien d'André Hunebelle (1965).
22.30 Journal et Météo.
23.00 Magazine : Entr'actes. Présenté par Alain Duault. Invité : Patrick Dupond, à l'Opéra-Garnier. Sujets : Danse, avec Noëlle Pontois et sa fille Miteki Kudo ; Musique, avec Maxime Vengerov, violoniste russe de dix-neuf ans ; Opéra : le souffleur de la Scala ; Théâtre : la Résistible Ascension d'Arturo Ui, de Bertolt Brecht ; Humour : Anne Roumanoff.
0.15 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991).
17.50 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Eric Cantona.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Indochine. ■■ Film français de Régis Wargnier (1991).
23.05 Flash d'informations.
23.10 Le Journal du cinéma.
23.15 Cinéma : Assassins et voleurs. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1957).
0.40 Cinéma : Le petit prince a dit. ■■ Film franco-helvétique de Christine Pascal (1992).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Le Décompte. La vie de Leoluca Orlando, de Wolf Gaudlitz (rediff.).
18.10 Cinéma d'animation : Snark. Défaut de transmission, d'Attila Dargay ; Alcootest, de Bériou ; Criminal Tango, de Solweig von Kleist ; Arde Gardel, de Diego M. Lascano ; La Rue, de Caroline Leaf (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman. De Geoffrey Sax (v.o.).
19.30 Documentaire : Samedi, 15 heures. De Peter Frey.
19.40 Documentaire : Une incroyable histoire d'eau. Regain d'espoir pour notre approvisionnement en eau, de Niko Remus.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Mon oncle. ■■ Film français de Jacques Tati (1958).
22.20 Magazine : Macadam. The Ghosts of Oxford Street, de Malcolm McLaren.
23.15 Documentaire : Rencontres. Federico Zeri, l'œil, d'Eduardo de Gregorio.
0.10 Le Cinéma venant du froid. D'Eva Georg Bense (44 min.).

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Croix de fer. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1977).
23.00 Téléfilm : Le Témoin de la dernière chance. De Sigi Rothemund.
0.50 Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Le STO. Avec Jean-Louis Forest, François Cavanna, Yves Durand, Jean-Pierre Vittori, Jean-Pierre Rioux.
21.30 Dramatique. Vie et aventures de Salavin, d'après Georges Duhamel (2).
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité du cinéma.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Marc Ferro.
0.50 Musique : Coda. Anouar Brahem (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre au Suntory Hall à Tokyo) : Ma mère l'Oye, de Ravel, Iberia, Prélude à l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Les Tableaux d'une exposition de Moussorgski (orchestration de Ravel), par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
23.09 Ainsi la nuit. Par Violaine Anger. Quintette pour piano et cordes en ut mineur, de Borodine ; Trois études pour piano op. 31, de Glazounov ; Quintette pour flûte, cor, clarinette, de Rimski-Korsakov.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Valéry Giscard d'Estaing (« Le club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Comment relancer la croissance et l'emploi en Europe ? » (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 20 h 30 : Le STO (« L'histoire en direct »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Le Kennedy russe

SUR CNN, apparut soudain un jeune visage ouvert et détendu, le cheveu rebelle, l'œil presque rieur. Assis dans un studio, l'homme parlait anglais aussi couramment que la journaliste qui l'interrogeait. Il se trouvait manifestement, sur CNN, dans son élément naturel, si naturel que l'on se crut un instant face à un économiste de Harvard ou de Yale livrant son pronostic sur le GATT. Mais non. Il était russe, et parlait en duplex de Moscou. A la vue de son nom, Gregori Yavlinski, on se souvint l'avoir déjà entendu, la semaine dernière, surnommé sur une chaîne française « le Kennedy russe ». Et on lisait la semaine dernière dans les colonnes du Monde que cet opposant libéral et réformateur à Eltsine ne s'était vu attribuer, au cours de la campagne, que dix secondes de temps d'antenne.

Comment s'en étonner ? Ce visage criait au monde que l'on était entré non seulement dans l'après-communisme et l'après-gorbatchévisme, mais presque par anticipation dans l'après-Eltsine. Gorbatchev et Eltsine, en effet, ont beau avoir, l'un après l'autre, creusé la tombe de l'ancien système, leurs traits fermés, engourdis d'une méfiance empesée, leurs raides démarches de bureaucrates trahissent comme une appartenance physique à l'ordre ancien. A voir Eltsine plier maladroitement un bulletin de vote trop grand, ne pas trouver spontanément le geste pour le glisser dans l'urne et, son devoir accompli, toiser l'assistance d'un air rogue, on comprenait que jamais les gestes élémentaires de la démocratie ne deviendraient des réflexes pour ce corps-là.

Yavlinski, lui, pourrait être surfeur à Santa Monica, figurant à Hollywood, employé de banque à Wall Street. Pour tout dire, c'est le premier visage russe totalement insoupçonnable de s'être trouvé un jour sous une chapka, au balcon du mausolée de Lénine, à l'anniversaire d'Octobre. En un mot, il ressemble à Clinton, il nous ressemble, et nous donne l'illusion que les Russes nous ressemblent. Gageons qu'il sera souvent réinvité.

Ainsi l'Occident, après avoir offert à la Russie les cartes de crédit, les Mercedes, les concerts de rock, les concours de Miss, et même « la Roue de la fortune » – comme nous l'apprenait « Envoyé Spécial » la semaine dernière –, entreprenait sur les visages de ses responsables son habituelle opération de chirurgie esthétique. A voir les chefs de partis russes défiler dans le studio de CNN – chaîne très écoutée par les Moscovites, largement équipés en antennes satellite –, on ne pouvait s'empêcher de repenser à l'avertissement de Jacques Delors à Anne Sinclair, quelques heures plus tôt : faute de réaction européenne, dans vingt ans, une communication téléphonique de Paris à Bruxelles devra passer par les Etats-Unis. On y était. La route de Moscou à Moscou passait déjà par Atlanta.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 14 DÉCEMBRE

TF 1

5.55 Série : Côté cœur (et à 4.15).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwak Kwak.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; BC-BG ; Olive et Tom ; Clip ; Transmutazors.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Passions.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée. Charles s'en charge ; Trois filles à la maison ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : François Hadji-Lazaro (les Garçons bouchers).
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Le Flic de Beverly Hills 2. □ Film américain de Tony Scott (1987).
22.40 Divertissement : Ciné gags.
22.45 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
0.25 Magazine : Le Club de l'enjeu. Présenté par Emmanuel de La Taille et Alain Weiller. Invités : Didier Maitret, de BMW France ; Antonio La Gumina, de la Chambre de commerce italienne à Paris ; Florence Ollivier, de SMH France ; Michel Arnaud, de Rent a Car ; Raymond Soubié, du groupe Altedia.
1.05 Journal et Météo.
1.10 Magazine : Reportages. Dominici... quarante ans de rumeurs, de Bernard Nicolas et Jean-Michel Chappes (rediff.).
1.35 TF1 nuit (et à 2.35, 3.05, 4.20).
1.45 Documentaire : Histoire des inventions.
2.40 Série : Intrigues.
3.15 Documentaire : Histoires naturelles.
4.50 Musique.
5.00 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa Terre.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Nana Mouskouri.
11.20 Flash d'informations.
11.25 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.45 Série : L'Aigrefin.
15.40 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Galas au casino.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
18.40 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Miracle sur la 8e rue. ■ Film américain de Matthew Robbins (1987).
22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Dieu a transformé ma vie. Reportages : Mes parents ont rencontré Dieu, de Dominique Rouch et François Pradeau ; Dieu m'a guérie, de Catherine Hume ; La Vierge de Medjugorje, de Pascal Richard et José Bourgarel.
23.55 Journal, Météo et Journal des courses.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Pierre Arditi, Sabine Azéma et Renato Berta, chef opérateur, à propos de Smoking et No smoking d'Alain Resnais ; Lesage, brodeur, Christian Lacroix, Chantal Thomass et Beauvillin, dentellier, à propos de l'exposition la Mode en dentelles ; Défilé de mannequins ; Démonstration de dentelle ; Musique : Morphine.
1.25 Magazine : Jamais sans mon livre.
2.20 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.35 Dessin animé (et à 4.55).

FRANCE 3

7.00 Premier service. Présenté par Brigitte Vincent.
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Pingu ; Souris, souris.
8.00 Continentales. Zak (v.o.) ; A 8.20, Auslands Journal (v.o.) ; A 8.40, Oggetuige : magazine néerlandais (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Allemagne ; A 9.10, Multiplex, Ordinary People, magazine d'Afrique du Sud (v.o.) ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Afrique de l'Ouest : Nigéria, le pétrole dans le delta. A 9.55, Semaine thématique : La Révolution de 1789. 2. Girondins et Montagnards. Invité : Jean-Paul Bertaud, historien. Fictions : Madame Roland, de Colette Weibel et Philippe Miquel ; Robespierre, d'Hervé Parrot.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Les pédophiles.
11.45 La Cuisine des mousquetaires. Faisan aux pommes et aux raisins ; Lapin aux cèpes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. La télé est en panne : les abus des services après-vente et des réparateurs.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
15.15 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Didier Barbelivien.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Strasbourg.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. Histoire de ma vie, de Casanova.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Soirée spéciale : Les Sept d'or. 9e édition présentée par Julien Lepers et Elise Lucet, en direct du Moulin-Rouge. Désignation des meilleurs professionnels de la télévision et des meilleures émissions de l'année.
23.40 Journal et Météo.
0.10 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 8.05 —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Chambre froide. De Sylvain Madigan, avec Laure Marsac, Luc Thuillier.
10.20 Flash d'informations.
10.22 Documentaire : Les Allumés... Jeux d'honneur au Pakistan, de Sophie Martre.
10.48 Surprises.
10.55 Cinéma : Les Eaux dormantes. □ Film français de Jacques Tréfouel (1992).

— En clair jusqu'à 13.35 —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. La presse des jeux ; Je suis tombé dans le coma.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Assassins et voleurs. ■■■ Film français de Sacha Guitry (1957).
15.00 Magazine : 24 heures (rediff.).
15.50 Surprises.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Cinéma : La Fille de l'air. □ Film français de Maroun Bagdadi (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Mel Brooks.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : Un otage de trop. De Philippe Galland.
22.00 Documentaire : Les Fourberies de l'araignée. De Jim Frazier.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Surprises.
22.35 Cinéma : Hudson Hawk, gentleman cambrioleur. □ Film américain de Michael Lehmann (1991, v.o., dernière diffusion).
0.10 Cinéma : La Chamade. ■■ Film franco-italien d'Alain Cavalier (1968).
1.50 Cinéma : Un été sans histoires. ■ Film français de Philippe Harel (1992).
2.50 Surprises.

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Cinéma : Témoin à charge. ■■ Film américain de Billy Wilder (1957, v.o., rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.30 Documentaire : La Chronique de la Piccola Russia. De Hugues Le Paige.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Ces drôles de machines qui tournent au-dessus de nos têtes. Liaison avec la station orbitale MIR, en direct. Reportages : Les agriculteurs sous haute surveillance, d'Hélène Risacher et Paul Pic ; Les para-diaboliques, de Khaled Melaah et Jean-François Renoux ; Les espions venus du ciel, d'Eric Pierro et Paul Pic ; Les débris de l'espace, d'Eric Pierrot et Jean-Michel Destang. Invités : Michel Tognini, astronaute français ; Reinhard Furrer, professeur de sciences de l'espace ; Gérard Brachet, PDG de Spotimages, Pierre Levy, philosophe.
21.45 ▶ Soirée thématique : Sintis et Roms. Soirée conçue par Gerhard Vogel.
21.50 Documentaire : La Représentation des Tziganes au cinéma. De Beatrix Rief.
22.10 Documentaire : L'Holocauste oublié. De George Case. Persécution sous le IIIe Reich.
22.50 Cinéma : Les Princes. ■■ Film français de Tony Gatlif (1983). Avec Gérard Darmon, Muse Dalbray, Céline Milton (94 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.05).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série à la carte. Les Routes du paradis ou la Petite Maison dans la prairie.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Gipsy King.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Série : Les Enfants d'Avonlea. Le Prétendant. Malcom et le bébé. Avec Sarah Polley, Zachary Bennett. Deux épisodes de la grande saga familiale.
22.40 Série : Mission impossible. Anna.
23.35 Série : Soko, brigade des stups.
0.30 Informations : Six minutes première heure.
0.40 Musique : Flashback.
2.30 Rediffusions. Voir et revoir la France (Paris) ; Jazz 6 ; Vie quotidienne en Bretagne ; Cheval, mon ami (La peur vaincue) ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. L'échographie.
21.30 Débat. L'amour des lieux, avec Yves Beauchemin, Patrick Chamoiseau, Michel Del Castillo et notre collaborateur Tahar Ben Jelloun.
22.40 Les Nuits magnétiques. Au pays d'Amkoullel (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Rémy Rieffel (1).
0.50 Musique : Coda. Anouar Brahem (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 novembre au Théâtre municipal d'Albi) : Etudes de concert pour piano, de Liszt ; Miroirs pour piano, de Ravel ; La Rousserolle effarvate pour piano, de Messiaen, par Roger Muraro, piano.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Paillasse, acte 1, de Leoncavallo ; Faust, extrait, de Gounod.
23.09 Ainsi la nuit. Sextuor pour piano, flûte, hautbois, clarinette, basson et cor, de Poulenc ; Quatorze chants pour flûte et piano op. 157, de Koechlin ; Sonate pour violon et piano, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue. Carnets de route, par Philippe Carles. Invité : le collectif Zhivaro.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Dettes

La Pravda *est sortie de son silence. Interdit après les événements d'octobre (1993), puis finalement autorisé à reparaître en novembre, le quotidien communiste avait sorti un numéro exceptionnel, à la veille des élections de dimanche. Le journal des orphelins inconsolables de l'URSS appelait les lecteurs-électeurs à espérer en la renaissance d'une* « Russie socialiste ».

Cet appel à restaurer l'ordre ancien relève d'une nostalgie bien compréhensible pour un journal qui diffusait, naguère, à des millions d'exemplaires chaque jour, mais qui doit se contenter, aujourd'hui, de parutions épisodiques en raison des dettes dont il est criblé.

Aider la Pravda *à rembourser ses dettes, toutes ses dettes ? Il faudrait avoir le portefeuille moins sourcilleux que la mémoire.*

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Pierre Rosanvallon

Historien et sociologue, Pierre Rosanvallon est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Il consacre l'essentiel de ses travaux à retracer l'histoire intellectuelle de la démocratie française depuis la fin du XVIIIe siècle *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Hongrie : la mort de Jozsef Antall

Le décès du chef du gouvernement hongrois, dimanche 12 décembre à Budapest, risque de relancer la guerre de succession au sein du parti au pouvoir *(page 6)*.

Victoire socialiste au Portugal

Les premiers résultats des élections municipales qui ont eu lieu dimanche au Portugal ont montré une nette bipolarisation du pays, la victoire revenant au PS *(page 7)*.

Eduardo Frei est élu président du Chili

Le démocrate-chrétien Eduardo Frei a remporté, comme prévu, l'élection présidentielle de dimanche, avec 58 % des voix. Au Parlement, il devra composer avec la droite *(page 8)*.

POLITIQUE

M. Stasi battu pour la deuxième fois

Le soutien appuyé de Jacques Chirac et celui, personnel, de Michel Rocard, n'auront rien changé : Bernard Stasi, maire (UDF-CDS) d'Epernay, a été battu pour la deuxième fois, dimanche 12 décembre, par le maire de Cumières, Philippe Martin (divers droite) *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

La conférence de Marrakech sur le sida

Un entretien avec le professeur Nathan Clumek, qui intervient à la conférence se tenant actuellement à Marrakech : « Les chefs d'Etat africains n'ont toujours pas pris conscience de l'hécatombe que va provoquer le sida » *(page 12)*.

SPORTS

Plusieurs sports supprimés aux prochains J.O. ?

La commission du programme des Jeux olympiques vient de remettre son rapport au Comité international olympique (CIO). Celui-ci prônerait la suppression de plusieurs sports pour les Jeux de l'an 2000 à Sydney, ce qui suscite l'inquiétude des fédérations concernées *(page 16)*.

CULTURE

Le VIe Jazz Festival de la Martinique

Max Roach, c'est l'envers de la caricature vulgaire que l'on se fait du « batteur de jazz »... et son image la plus exacte. Il était la vedette du VIe Jazz Festival de la Martinique *(page 19)*.

ÉCONOMIE

Les Douze approuvent le plan de M. Delors

Les Douze ont réservé, samedi 11 décembre, un accueil favorable au Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi que leur présentait Jacques Delors. Ils veulent en faire l'armature d' « un plan d'action dont le Conseil européen suivra lui-même l'exécution » *(page 21)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Initiatives

Dans les entreprises, ils ont des manières de couples indissociables. Leur union accroît leur force, et ils finissent par influencer tout le monde, leurs subordonnés comme leurs collègues. Mais certains de ces tandems *sont parfois infernaux.*

Ce numéro comporte un cahier : « Le Monde-l'Economie » folioté I à X

Le numéro du « Monde » daté 12-13 décembre 1993 a été tiré à 521 765 exemplaires

Plus de cinq millions de toxicomanes dans l'Union européenne

Les Douze se préparent à changer de stratégie dans leur lutte contre la drogue

Au cours d'un séminaire consacré aux « stratégies et politiques de lutte contre les drogues », réuni à Florence du 9 au 11 décembre, les experts des Douze ont invité la Commission des Communautés européennes à adopter un « programme d'action » global qui, associant les impératifs sanitaires aux préoccupations d'ordre public, mettrait l'accent sur la prévention des toxicomanies.

FLORENCE

de notre envoyé spécial

« Il y a environ cinq millions de consommateurs occasionnels de drogues dures sur le territoire de l'Union européenne, dont plus d'un million de toxico-dépendants, a évalué le commissaire européen Pradaig Flynn. *Le traité sur l'Union européenne nous donne aujourd'hui la possibilité de développer une politique pour abattre ce fléau de la dépendance. Il nous offre des moyens nouveaux en matière de santé publique, de politique extérieure, de politique judiciaire et policière. »* Pour lui, *« le temps est venu d'essayer de nouvelles stratégies face à des trafiquants qui, eux, en trouvent toujours ».*

« La Commission des Communautés européennes devrait trouver là une excellente occasion de manifester la plus-value communautaire dans un domaine, la prévention des toxicomanies, qui est devenu la priorité des priorités grâce à l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne », a ajouté Georges Estievenart, chef de l' « unité Drogues » à la Commission. Très loin des déclarations martiales sur la « guerre » à la drogue, les experts des Douze – des chercheurs, des intervenants en toxicomanie et des responsables de groupes spécialisés (Club Pompidou, CELAD) – ont prôné à Florence une politique globale associant les aspects socio-sanitaires à la répression et à la coopération internationale.

« Faut-il privilégier la diminution des abus de drogues illicites, l'évitement des surdoses, la réduction de la diffusion des maladies transmissibles, la lutte contre la criminalité induite, l'affaiblissement des mafias ou la facilitation de l'accès aux soins ? », a demandé une chercheuse, Marialuisa Cesoni. Fixer des priorités permettrait d'éviter bien des aberrations : les cas de projets thérapeutiques interrompus par l'emprisonnement des usagers (les toxicomanes représentent plus d'un tiers de la population carcérale dans la plupart des pays européens) ou de policiers interpellant à Paris des toxicomanes près des cars où des associations humanitaires procèdent à des échanges de seringues, ont été cités. L'ensemble pose finalement une question de fond, formulée par Alain Wallon, de l'Observatoire géopolitique des drogues, sur la *« caractérisation du toxicomane : malade, délinquant ou avant tout citoyen ? »*

Le Vieux Continent a intérêt à se doter d'une stratégie qui lui soit propre. *« A la fin des années 80 et au début des années 90,* a rappelé M. Estievenart, *une pression très forte a été exercée, notamment par les Etats-Unis, visant à privilégier la lutte contre l'abus de cocaïne, qui se développait dans ce pays alors qu'il restait relativement limité en Europe, davantage touchée par l'héroïne. »*

L'héroïne des pays de l'Est

Une étude épidémiologique, conduite en 1992 dans treize métropoles européennes, n'indique-t-elle pas que *« le principal changement des années 80 a été l'augmentation substantielle de la dépendance à l'héroïne »* ? Aussi l'Union européenne se montre-t-elle à présent décidée à traiter comme une menace principale le trafic d'héroïne en train de s'organiser à partir des pays de l'est de l'Europe.

Les spécialistes ont souligné que *« les politiques menées par les Etats n'ont, dans le domaine du trafic, pas atteint l'objectif qu'elles s'étaient fixé, puisqu'il a été estimé que la répression a une incidence de 5 à 15 % sur le trafic des stupéfiants et les capitaux qu'il génère »*. Ils ont tout autant écarté le *« débat sur la dépénalisation des drogues qui reste sans conclusion, que ce soit entre les spécialistes ou entre les responsables politiques. »* Pour sa part, le commissaire Flynn a rappelé que la « légalisation » a d'ores et déjà été écartée par les instances communautaires, dont le Parlement.

L'essentiel serait d'en finir avec l'opposition classique des deux modèles extrêmes : d'un côté, la vision ultralibérale de la dépénalisation et de la réduction de la demande, incarnée principalement par les Pays-Bas, même si l'Espagne et l'Italie privilégient aussi le traitement non pénal de l'usage de stupéfiants ; de l'autre, la vision essentiellement répressive, incarnée par la France. *« Les pays les plus libéraux comme les plus répressifs, sont aujourd'hui coincés dans leur systématisation*, critique M. Estievenart. *Les échanges d'informations et la dynamique communautaire permettent de rapprocher les points de vue. »*

Déjà, plusieurs coffee-shops (établissements vendant du cannabis) ont été fermés à Amsterdam, tandis que les programmes d'échanges de seringue et de prescription de méthadone – très développés en Angleterre – se diffusent peu à peu en France. La dynamique communautaire devrait aussi permettre, confie un expert, d'aller vers le principe d'une « reconnaissance mutuelle des pratiques » : un héroïnomane anglais, sous prescription médicale d'héroïne dans son pays, pourrait poursuivre ce traitement lors d'un voyage dans un autre Etat membre. Demandant aux instances communautaires de ne *« pas surcharger la barque des législations »*, les spécialistes ont désigné l'échelon de la ville comme lieu adéquat à la coordination des volets sociaux, sanitaires et répressifs de la lutte contre la drogue.

« On a longtemps privilégié la répression contre la petite criminalité directement au contact du dealer et de l'usager. La priorité semble aujourd'hui se déplacer vers la répression des grands flux – le commerce de gros, les précurseurs chimiques, le blanchiment – qui font le trafic international, note M. Estievenart. *Du côté de la réduction de la demande, où les moyens accordés à la prévention et au traitement des toxicomanes sont notoirement insuffisants, il faudrait rééquilibrer l'effort au profit de la prévention. »* Les décisions reviennent toutefois aux responsables de la Commission qui devront, a conclu M. Flynn, *« transformer les propositions des experts en un programme d'action. »*

ERICH INCIYAN

La Cour de cassation condamne toute glorification du régime de Vichy

La Cour de cassation vient de clore un long feuilleton juridique commencé le 13 juillet 1984 par la publication dans *le Monde* d'une page de publicité intitulée *« Français, vous avez la mémoire courte »*. Dans un arrêt du 16 novembre, les juges confirment un arrêt de la cour d'appel de Paris qui condamnait le 26 janvier 1990 *le Monde* et les auteurs de la publicité, M[e] Jacques Isorni, qui fut l'un des défenseurs de Pétain lors de son procès, Marie-François Lehideux, ancien ministre du maréchal, et Hubert Massol, président de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain.

Ces trois hommes brossaient dans cette publicité un tableau particulièrement flatteur de la politique de Pétain. Dans son arrêt, la Cour de cassation considère que cet écrit constitue bien une apologie des crimes ou délits de collaboration.

Un Français détenu en Irak serait sur le point d'être libéré

L'agence irakienne INA a révélé, dimanche 12 décembre, que l'ancien secrétaire général du Quai d'Orsay, Serge Boidevaix, effectuait actuellement une visite à Bagdad, où il a été reçu par le vice-premier ministre, Tarek Aziz, et le ministre irakien des affaires étrangères.

Le Quai d'Orsay a confirmé que M. Boidevaix, aujourd'hui conseiller d'Etat, est allé *« vérifier et préparer les modalités »* de la libération d'un ressortissant français, Jean-Luc Barrière, détenu en Irak depuis le 18 juin dernier pour entrée illégale dans le pays, après que Bagdad, *par divers canaux, se fut déclaré* disposé à *« faire mouvement sur la question des étrangers »* qu'il retient. M. Barrière devrait être libéré à l'occasion de la visite à Bagdad, prévue à partir de lundi, de deux parlementaires (RPR), Roselyne Bachelot et Daniel Garrigue, indique-t-on de même source. L'Irak a remis en liberté, à la fin de la semaine dernière, trois Britanniques, à l'occasion d'une visite d'un ancien premier ministre britannique, Edward Heath (*le Monde* du 11 décembre).

Le Monde

Dossier : les actionnaires



L'absence de dialogue entre les entreprises et leurs actionnaires peut avoir des effets désastreux, comme le montre l'échec de la fusion Renault-Volvo. La « culture actionnaire » reste en France problématique.

page VI

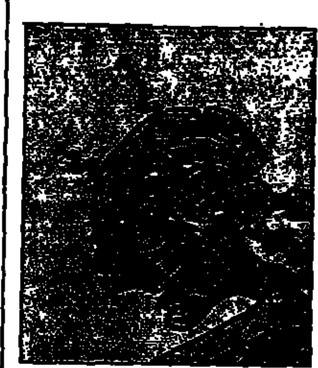
Chômage, an XXVI



Depuis 1967 se développe en France un chômage non conjoncturel, touchant les non-qualifiés. Les politiques de relance n'y peuvent rien, écrit Jacques Lesourne. Il faut réduire le coût du travail non qualifié.

page VIII

Réinventer la croissance



L'économiste Jacques Méraud nous livre, en trois volets, un plaidoyer argumenté pour un retour à la croissance. D'abord, réhabiliter la productivité pour restaurer l'emploi. A suivre dans *le Monde* du 15 décembre.

page IX

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Fièvre dans la Sambre

Dans une vallée frappée par la crise de l'industrie lourde, le dernier « plan social » de Jeumont Industrie a agi comme un électrochoc

DIX mille personnes rassemblées à Maubeuge par une pluvieuse journée d'automne. L'usine Jeumont Industrie (électromécanique et chaudronnerie nucléaire) occupée quinze jours durant. Pour la première fois, la presse et la télévision se sont rendues à Jeumont. Et la nouvelle court : la Sambre se réveille. Cette vallée au pied des Ardennes, qui réunit 130 000 habitants d'Aulnoye à Jeumont en passant par Maubeuge, paraissait jusqu'alors anéantie. Elle a sombré en quelques années.

Depuis le milieu du siècle dernier, la Sambre était vouée à l'industrie lourde. Sidérurgie, métallurgie, industries mécaniques et électriques ont dessiné son visage : gigantesques usines et petites maisons de briques noircies, alignées le long des routes. Malgré cela, ce Nord n'a rien à voir avec celui du charbon : Jeumont est plus près de Charleroi que de Valenciennes, plus proche de Bruxelles que de Lille. En un mot : à l'écart. Et le nouveau TGV passe trop loin pour changer la donne – *« alors que c'est nous qui avons construit le moteur »*, rappellent, indignés, les ouvriers de Jeumont Industrie. Depuis septembre, à Boussois, Fourmies, et jusqu'à Valenciennes, grèves et occupations se multiplient : le « cas Jeumont » fait école.

Judith Rueff

Lire la suite page IV

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

EDF défie les barons de l'eau



Télévision par câble, traitement des déchets, chauffage urbain, EDF se lance tous azimuts dans le service aux collectivités locales, en France comme à l'étranger. Ce faisant, elle piétine les plates-bandes de la Générale des eaux et de la Lyonnaise des eaux-Dumez. Mais les deux grands barons privés de l'eau n'entendent pas se laisser faire. Ils ripostent, y compris par voie judiciaire : mardi 14 décembre, le tribunal de commerce jugera du conflit opposant la Générale à une filiale d'EDF, la TIRU. Ce n'est qu'un début : la guerre est vraiment déclarée. La déréglementation partielle des gaz et de l'électricité est maintenant décidée : le gouvernement l'a confirmé vendredi 10 décembre.
EDF, menacée de perdre une partie de son monopole, s'accrochera d'autant plus à sa diversification, tandis que ses adversaires seront encouragés à se lancer dans la production d'électricité. Les pouvoirs publics, embarrassés, seront obligés d'arbitrer, en fixant les règles et les limites de l'irruption d'un monopole public sur des marchés concurrentiels.

Lire page VII les articles de Dominique Gallois et de Pierre-Angel Gay

DÉMOGRAPHIE

Le couple population-développement

1994 sera l'année de la Conférence mondiale sur la population. Planning familial, éducation et développement : les trois sont nécessaires et se renforcent mutuellement.

ON va beaucoup parler de population dans les mois qui viennent. En France – pays de « vieux » – ce sera la mobilisation pour remplir les berceaux, avec le projet de loi-cadre sur la famille. A l'échelon planétaire, on s'inquiéterait plutôt de l'*« explosion démographique »* – selon l'expression consacrée – à l'approche de la Conférence mondiale sur la population, prévue par les Nations unies en septembre 1994, normalement au Caire (si les islamistes le permettent).

Courons-nous à la catastrophe ? C'est souvent de cette façon passionnelle que le problème est posé. En réalité, rien n'est plus difficile que de tracer des perspectives sérieuses en la matière. Les chiffres – sur la population, la pauvreté, le développement – sont ambigus, voire contradictoires. Il a fallu des millions d'années pour atteindre le premier milliard d'habitants sur le globe mais treize ans seulement pour passer de 4 à 5 milliards, et la population augmente de 93 millions environ chaque année. Cependant la croissance se ralentit : elle n'était déjà plus que de 1,7 % en 1990 alors qu'elle était de 2,1 % un an plus tôt ; et le nombre absolu va à son tour diminuer peu après l'an 2000, compte tenu de la baisse de la fécondité déjà enregistrée dans de nombreux pays en développement. Mais l'élan de la croissance passée (qui accroît le nombre de femmes en âge d'avoir des enfants) est tel que le monde aura gagné un milliard d'habitants d'ici là.

DENSITÉ • Surtout, ces chiffres globaux sont en eux-mêmes peu significatifs. La progression de la population n'est pas identique partout. On sait, par exemple, qu'elle se ralentit déjà en Extrême-Orient. Les deux géants, l'Inde et la Chine, s'y sont appliqués, le second avec beaucoup plus de détermination que la première *(lire page V l'article de Gilbert Etienne)*. En revanche la croissance atteint son maximum en Afrique (3 % par an environ au sud du Sahara, 2,6 % au nord).

La densité, non plus, n'est pas la même partout : tous les pays ne comptent pas 832 habitants au kilomètre carré, comme le Bangladesh. Mais elle est déjà de 120 au Nigéria, de 168 au Burundi, de 275 au Rwanda... Les côtes du Maghreb, la bordure du Golfe de Guinée et les hautes terres d'Afrique de l'Est abritent de fortes concentrations humaines. Les pays africains sont aussi, avec ceux du Proche-Orient, ceux où la contraception est le moins répandue (selon les évaluations des Nations unies, elle n'y est pratiquée que par 20 % des femmes).

S'y ajoutent d'autres données. D'abord d'ordre économique. Même dans des pays pauvres, la croissance de la population est plus supportable lorsque l'économie progresse au rythme de 7 % ou 8 %, comme en Asie du Sud-Est depuis plusieurs années, que là où elle stagne voire régresse. Ainsi le Vietnam, malgré sa pauvreté, malgré la montée de la population, peut espérer arriver, à un terme raisonnable, à nourrir et à employer sa population. On voit mal l'Afrique, encore une fois, y arriver avant longtemps. En Extrême-Orient, le développement devrait rendre supportable le vieillissement auquel seront confontés les pays où la fécondité a décru le plus rapidement.

Les possibilités agricoles, en outre, diffèrent fortement d'un pays à l'autre, quelle que soit la densité de la population. Là encore, c'est une bonne partie du continent africain qui se trouve défavorisée.

Selon des calculs effectués par la FAO au début des années 80, dans une douzaine de pays d'Afrique, la population dépassait déjà les capacités de production alimentaire de ces pays, en l'état des techniques agricoles.

Guy Herzlich

Lire la suite page V

MODE D'EMPLOI

FINANCE

Le retour des emprunts russes

Les porteurs de ces titres qui connurent un grand succès au début du siècle tentent de récupérer leur mise. Une affaire de longue haleine

EN matière de placements, il y a toujours eu des «serpents de mer». Cela va de la suppression de l'impôt de Bourse au... remboursement des emprunts russes d'avant la première guerre mondiale. Dès qu'il est question de relations franco-russes, que ce soit à l'occasion de la visite en France d'un représentant de Moscou, ou l'inverse, les porteurs de titres russes ne perdent pas une occasion de manifester leur désarroi face à l'inaction du gouvernement.

Un vieux problème puisqu'il est posé depuis plus de soixante-quinze ans. Déjà, au mois de février 1918, Raoul Péret, député, président de la commission du budget, estimait dans les colonnes du *Petit Journal* que le gouvernement français devait, à l'image de l'Angleterre, *«se substituer à la Russie défaillante»*. Pour appuyer sa démonstration, il précisait que *«si ces derniers* (les emprunts) *n'avaient pas été garantis au véritable sens du mot par l'Etat français, celui-ci avait en quelque sorte donné sa caution morale, affirmé la solidité des finances du grand empire, dit ou laissé dire que les capitaux prêtés serviraient à de vastes travaux publics grâce auxquels ses immenses ressources seraient rapidement mises en valeur»*.

Ce qui explique que les petits épargnants français aient apporté près de 12 milliards de francs de l'époque aux caisses du Trésor russe. Ce qui correspondrait, en pouvoir d'achat, à quelque 250 milliards de francs d'aujourd'hui, plus de deux fois la récolte de l'emprunt Balladur...

Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Les porteurs d'emprunts russes seraient environ 400 000. Mais il n'y a aucun moyen sérieux de savoir combien de titres sont encore en circulation. Pour illustrer la difficulté, Jean-Marie Lattès, membre du Groupement national de défense des porteurs de titres russes (GNDPTR) (1) cite l'exemple d'un petit porteur dont les titres furent confisqués par l'occupant lors de la seconde guerre mondiale et qui ne possède plus d'autre titre de propriété qu'un reçu signé par les autorités allemandes. Il y a quelque temps, le Trésor s'en était préoccupé. Il avait demandé à la Société des Bourses françaises combien de temps il faudrait pour recenser le nombre de titres en circulation. Question déjà difficile, car *si certains sont en dépôt chez des intermédiaires agréés*, la plupart sont conservés par leurs détenteurs ! On envisageait alors de lancer une campagne d'information massive en direction des porteurs de titres d'emprunt, par voie de presse par exemple, et de leur donner quatre *mois pour déposer ces titres chez des intermédiaires agréés*.

Au bout de quatre mois et un jour, ceux qui ne seraient pas mis en conservation seraient déclarés sans valeur, et les intermédiaires auraient deux mois pour déposer les titres en leur possession dans un grand établissement bancaire.

Plus difficile encore que le dénombrement des titres, l'évaluation des sommes à rembourser. Comptabiliser soixante-quinze ans d'intérêt et y ajouter le nominal réévalué serait utopique. Dans tous les cas de figure, l'indemnisation, quelle que soit la formule, ne pourrait guère représenter que de 15 % à 20 % de la valeur «réelle».

TRAITÉ • *Mais pour que cela ait une chance de* voir le jour, il faudrait que le traité de coopération franco-russe signé le 29 octobre 1990 et notamment son article 24 soient appliqués. Cet article prévoit en effet que les deux pays *«s'engagent à s'entendre dans les délais aussi rapides que possible»* sur le règlement de leurs contentieux matériels et financiers. Et si les litiges portent sur des sociétés françaises confisquées par les maximalistes, ou des créances sur la Russie, les emprunts émis entre 1822 et 1917 font partie du lot. Pour mémoire, en France, il y avait 1,6 million de porteurs de titres russes en 1918.

Autre problème, il faut définir le débiteur car celui-ci a connu bien des avatars en soixante-quinze ans : on est passé de la Russie tsariste d'avant 1917 à l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), pour arriver à l'éclatement et à la Communauté des Etats indépendants (CEI), où chacun cherche à se défausser des dettes héritées du passé.

Toutefois, la Russie d'aujourd'hui aurait, semble-t-il, accepté de prendre l'indemnisation à sa charge et de s'arranger ensuite avec les autres Etats indépendants. Mais l'affaire prendra quand même du temps.

Pour faire accélérer les débats, les porteurs *de titres russes regroupés au sein du* GNDPTR, représenté par l'avocat Jacques Vergès, ont déposé une requête devant le tribunal administratif de Paris. Celui-ci s'est déclaré incompétent. L'association et son bouillant avocat n'en resteront vraisemblablement pas là. Mais le résultat n'est pas garanti.

François Bostnavaron

(1) GNDPTR, 4, rue Danton, 59124 Escaudain.

HUMEUR • par Josée Doyère

Perplexité

JUSQU'ICI, j'ai fait une confiance aveugle aux statistiques, celles produites par notre INSEE, mais aussi celles concoctées par les grandes fédérations patronales, mieux à même que quiconque de connaître l'activité de leurs adhérents. Quelle meilleure *manière de remplacer* le doigt mouillé et les discussions du Café du Commerce – ou du bistrot du coin – que de se fier à des chiffres, froids, ennuyeux, mais précis. Rassurant de pouvoir asseoir son raisonnement sur des données fiables, incontestables.

Cette semaine, je suis perplexe. Mercredi dernier, j'ai rapproché deux informations parues dans *le Monde*. Tout d'abord, les prévisions plus que pessimistes de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) pour 1994. Ce secteur, après *«l'année la plus noire depuis cinquante ans»*, devrait encore perdre 30 000 emplois en 1994. Ce n'était guère requinquant. Puis, les comptes nationaux publiés par l'INSEE : le produit intérieur brut avait *«légèrement progressé au troisième trimestre»*, c'est-à-dire autant qu'au deuxième. Et c'était déjà un peu mieux.

Et puis, je me suis souvenue que partout où je me suis baladée, depuis juin dernier, à Paris, mais aussi en province, dans des métropoles régionales et dans de toutes petites villes, j'ai vu des échafaudages, des rues où les piétons crapahutaient dans la poussière ou dans la boue (selon le temps), disputant leur espace de survie à des bagnoles resserrées sur une file, prises dans des embouteillages pas possibles, pour cause de travaux... Ici un immeuble en construction ou en réfection, là des chaussées éventrées pour cause de chauffage central urbain, ailleurs des trottoirs inutilisables en raison de la pose «du» câble, celui des réseaux télé... J'entends bien, il ne faut pas confondre le «bâtiment» et les «travaux publics» – encore que bien des entreprises, surtout les moyennes-grosses et les grosses, fassent systématiquement les deux... quand le boulot ne requiert pas de parfaits spécialistes. Mais enfin !!!

Je me suis souvenue aussi que le dernier plan de relance du gouvernement allait injecter un «max» de fric dans le logement. Je sais bien – pour reprendre une métaphore bien connue des pros du secteur, même si elle un peu maritime –, *la construction, ça ne se* pilote pas comme une vedette ultra-rapide, mais plutôt comme un croiseur : il lui faut du temps pour changer de cap. D'ici l'année prochaine, les subventions ont le temps d'agir.

Mais les gens de la FNB expliquent que tout ce fric, ça ne remplace pas les bureaux, en plein marasme, et les investissements immobiliers des entreprises (étranglées par la crise économique) ... Pourtant, tous ceux que je connais (professionnels ou particuliers) qui recourent aux entreprises de bâtiment m'expliquent le mal qu'ils ont à trouver des boîtes qui exécutent un chantier d'un trait, qui alignent des équipes compétentes pour livrer les travaux à temps...

J'ai compris. Il ne faut pas que j'en croie mes yeux... ■

LA COTE DES MOTS

«Factor»

Un facteur... de désordre vient de s'introduire dans le langage avec l'irruption de l'anglo-saxon *factor*, employé cette fois au sens de «société d'affacturage». Rappelons que l'affacturage (terme qu'il convient d'adopter à la place de l'anglais *factoring*) consiste, pour une société exerçant cette activité, à prendre en charge les créances commerciales des entreprises qui sont ses clients, et, moyennant commission, à en obtenir le recouvrement. Les sociétés d'affacturage peuvent même aller jusqu'à payer à leurs clients, par anticipation, tout ou partie des créances qui leur ont été transférées.

Cette acception particulière de *factor* s'ajoute aux autres significations du mot en anglais : «agent, représentant, commissionnaire... », c'est-à-dire des sens qui furent ceux de *facteur*, en français, aux XIVe-XVIe siècles. On a en tête, ainsi, les facteurs de Jacques Cœur, qui étaient au nombre de trois cents, paraît-il, en Italie et dans le Levant.

Il est impossible, car source de trop d'ambiguïtés, de prôner à la place du *factor* «d'affacturage» un *facteur* bien français, mais déjà porteur de multiples significations. Un *facteur* déjà «préposé» à de nombreux emplois !

En revanche, rien ne s'oppose, semble-t-il, à l'adoption d'*affactureur*. Ou d'*affacturier*, qui se rattacherait directement à *facturier (-ière)* et à *facture*... mot qui fut créé, par ellipse, de *lettre de facture* (=«pièce comptable»), à partir du facteur «négocient».

Etant donné la richesse polysémique dudit *facteur*, un humoriste serait certainement amené à parler de «facteur... Crésus» !

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Le temps retrouvé

Trois ouvrages pour faire le point sur une question lancinante et un malentendu : s'agit-il de redistribuer le travail ou les temps de vie ?

TRAVAILLER MOINS POUR TRAVAILLER TOUS
de Guy Aznar, préface d'André Gorz, Syros, 270 pages, 120 F.

RÉDUIRE LE TEMPS DE TRAVAIL
de Jacques Rigaudiat, Syros, 230 pages, 120 F.

LE TEMPS DE TRAVAIL
sous la direction de Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette et Dominique Taddéi, Syros, 250 pages, 150 F.

Bonne nouvelle, les machines chassent les hommes ! Oubliés les canuts brisant les métiers à tisser, voici le temps des serviteurs électroniques – variante des trépieds d'Héphaïstos. L'apôtre Guy Aznar, qui déjà écrivit *Tous à mi-temps* et *Le travail, c'est fini* (1), apporte cette bonne nouvelle avec le séraphisme de circonstance. *«Le plein emploi ne reviendra plus, et c'est tant mieux»*, prévient-il.

Partons d'un constat : à production constante, si la productivité augmente, le temps de travail diminue, *«c'est arithmétique»*. L'analyse de Guy Aznar est fondamentalement arithmétique. Elle évoque ces problèmes de vases communicants, cette plomberie macroéconomique baptisée pompeusement *«modèles de simulations»* : si vous réduisez la durée hebdomadaire du travail, eh bien, toutes choses égales par ailleurs, vous créez automatiquement tant d'emplois supplémentaires...

Peut-on réduire le travail sans diminuer le salaire ? Non, si l'entreprise est soumise à la contrainte du marché. N'y a-t-il pas alors un risque d'effondrement de la demande ?

Certes, et il faut compenser la baisse de revenu par un *«deuxième chèque»* payé par la collectivité. C'est *«le coup de génie d'Aznar»*, écrit André Gorz. Les économies réalisées grâce à la baisse du chômage – la vraie facture du chômage, si l'on compte le manque à gagner pour la sécurité sociale et le fisc, se situe à 365 milliards de francs par an – permettraient de financer cette prime pour les volontaires au travail réduit. Ce *«deuxième chèque»* incitera à choisir le temps partiel, deux fois moins développé en France que dans les pays scandinaves.

Mais cette formule est à l'opposé des *«revenus d'existence»* (RMI, «allocation universelle») contre lesquels s'élève l'auteur : *«le versement de ressources, permanent, universel, sans causalité économique directe, sans action individuelle qui le justifie, est par essence un mécanisme de dépendance»*. Les revenus d'existence remettent en cause le principe de la valeur travail, or le *«travail c'est la vie, c'est l'autonomie, c'est le partage solidaire»*.

L'essai de Guy Aznar fourmille de données sur l'emploi, la législation sociale, le chômage et les salaires, *qui en font une excellente* synthèse de la question du travail. Tous les efforts ou les stratégies potentielles de lutte contre le chômage sont minutieusement développés en vingt propositions dans le dernier chapitre : «week-end» de trois jours, quatrième équipe, mi-temps parental, mi-temps filial, mi-temps préretraite, un fonctionnaire sur quatre en temps partagé, pénalisation des heures supplémentaires, etc. A voir la quantité de médecines possibles, bien étrange que la fièvre n'ait point disparu !

SCÉNARIOS • Mais il faut lire ce livre chaleureux, porteur d'une réflexion optimiste sur le temps. *«Se lancer tranquillement à la conquête de la planète Temps»*, voilà la belle aventure du temps libre, le temps *«désaliéné»*. Quel contenu pour ce temps retrouvé ? *«Demandez-le aux enfants»*, dit Aznar. Laissons-les donc venir à nous.

L'ouvrage de Jacques Rigaudiat est plus sobre. Les métaphores y ont la couleur de graphiques et de statistiques. La description du marché du travail est exhaustive. L'auteur, se fondant sur les récentes simulations de l'Observatoire français des conjonctures économiques, est convaincu que le passage à trente-sept heures par semaine, voire trente-cinq heures, permettrait de créer 1,5 à 3,3 millions d'emplois supplémentaires d'ici cinq ans et d'éviter 1 à 2,2 millions de chômeurs.

Son scénario de réduction du temps de travail, véritable projet de loi, mérite d'être lu avec attention. Nous convainc-t-il ? Oui, dans la mesure où il intègre lucidement l'échec de la réforme par ordonnance de 1982. Comme chez Guy Aznar, la préférence de l'auteur va à une *«réduction offensive»* du temps de travail avec compensation salariale. Le titre du dernier chapitre «Vivre différemment», indique assez bien la philosophie libertaire et convivialiste qui l'irrigue.

HISTORIQUE • La revue *Futuribles*, offre chez le même éditeur une réflexion similaire, les mêmes données, avec de nombreuses informations sur les expériences étrangères et le même souci d'exhaustivité historique. *«Le temps de travail n'a pas toujours existé, et peut-être n'existera-t-il pas toujours»*, rappellent les auteurs de la présentation.

On songe, au terme de ces trois ouvrages, que la question de temps de travail n'est peut-être déjà plus pertinente. Temps de travail ou de temps de vie ? N'assiste-t-on pas à l'effacement de la question du temps de travail avec celui du temps prescrit ? *«Dans bien longtemps, la notion de temps de travail aura perdu tout intérêt pratique, parce qu'il n'y aura plus de travail prescrit : supprimer la subordination entre les hommes, supprimer l'aliénation au travail, voilà encore des mots d'ordre à coup sûr bien utopistes !»*, écrivent Jean-Yves Boulin, Gilbert Cette et Dominique Taddéi. Soyons réalistes, demandons l'impossible : du travail qui ne soit plus une perte de temps.

Bernard Maris

(1) Seuil, 1980 et Belfond, 1990.

NOTES DE LECTURE

RAMSÈS 94
sous la direction de Thierry de Montbrial et Pierre Jacquet, Dunod-IFRI, 484 pages, 196 F.

L'ÉCONOMIE MONDIALE 1994
CEPII, sous la direction de Michel Fouquin et Daniel Pineye, La Découverte, 128 pages, 45 F.

Fidèle au poste, Thierry de Montbrial (accompagné cette fois de Pierre Jacquet) a fait tourner comme chaque année la belle machinerie de l'IFRI pour produire le RAMSES (1). Les lecteurs ne seront pas déroutés par la construction classique à trois niveaux : politique internationale, économie, «surprise» thématique (cette fois, on a choisi «l'Afrique subsaharienne»). Ils retrouveront avec plaisir dans les textes ou en annexe la somme des références (chronologie, tableaux, graphique, cartes, encarts) qui font de cette entreprise un puissant outil de travail.

Peut-être lira-t-on de plus près parce que l'actualité est là, effervescente, les chapitres sur «L'Europe introuvable», «Les Etats-Unis, un nouveau démarrage ?», «La Russie entre transition et désorganisation», «Le décollage de la Chine». Pas de réponse «prête à porter», mais des analyses très éclairantes sur des chantiers d'«histoire immédiate». Très attendu aussi, le livre de poche du CEPII (2) sur *l'Economie mondiale 1994* fournira aux lecteurs plus pressés une provende de choix. Quelques notations à méditer sur le déplacement du dynamisme du commerce international vers les pays en développement, les séquelles de la bulle au Japon, les progrès relatifs de la transition à l'Est.

Des «dossiers stratégiques» sont ouverts sur le GATT, la crise monétaire européenne, la réforme en Russie. Deux sujets spécifiques clôturent l'ouvrage : «L'industrie mondiale de l'armement» et «Les temps difficiles pour les banques». Un travail par petites touches mais d'une grande efficacité.

P. D.

(1) Rapport annuel mondial sur les systèmes économiques et les stratégies. Outre ce rapport annuel, l'IFRI publie dans une collection «RAMSES» deux ouvrages : *la Mondialisation* (140 pages, 86 F) et *les Balkans* (238 pages, 92 F).

(2) Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

AGENDA

MARDI 14 DÉCEMBRE. Paris. Assemblée générale annuelle du CNPF : organisation d'un «Cap sur l'avenir exceptionnel», dans le cadre de sa campagne en faveur de l'emploi des jeunes.
France. La Poste/France Telecom : grève unitaire à l'appel de la CGT.

MERCREDI 15 DÉCEMBRE. Genève. Date limite de conclusion du cycle de l'Uruguay.
Washington. Bill Clinton doit annoncer aux parlementaires au plus tard à minuit (5 heures TU le 16/12) s'il a l'intention de soumettre à leur approbation l'accord de l'Uruguay Round.
France. SNCF : grève à l'appel de la CGT et de la CFDT.

JEUDI 16 DÉCEMBRE. Paris. Le Centre français du commerce extérieur (CFCE) organise un séminaire sur le Japon : «Communiquer pour mieux vendre au Japon».

VENDREDI 17 DÉCEMBRE. Paris. Air Inter : remise du rapport «stratégique» du nouveau PDG, Michel Bernard.
Bruxelles. Réunion des ministres de l'industrie de l'Union européenne. Examen du plan de restructuration de la sidérurgie.

SAMEDI 18 DÉCEMBRE. France. Baisse des tarifs internationaux du téléphone.

LUNDI 20 DÉCEMBRE. Europe. Conseil de la pêche de la CEE.
Bruxelles. Réunion des ministres des affaires étrangères des Douze (jusqu'au 21/12).

par Josée Doyère

Perplexité

NOTES DE LECTURE

AGENDA

PERSPECTIVES

TVA

Quand le fisc paie ses dettes aux entreprises

En décidant que la TVA ne serait plus remboursée avec un mois de retard aux entreprises, le gouvernement leur accorde un transfert de trésorerie de 46 milliards de francs. La mesure, généreuse mais trop compliquée, est accueillie froidement

C'EST à n'y rien comprendre. En supprimant la règle du décalage d'un mois de la TVA, le gouvernement donne satisfaction à une vieille revendication du patronat, CNPF en tête : la récupération avec un mois de retard de la TVA sur leurs achats revenait pour les entreprises à faire une avance de trésorerie à l'Etat de 100 milliards de francs. Or lorsqu'on interroge les chefs d'entreprise sur cette mesure, c'est la grogne ou au mieux l'indifférence.

« C'est un gadget ! Ça ne représente pas tant d'argent que cela. Et après tout, ce n'est que le retour à une situation normale et logique », s'exclame le dirigeant d'une PME de cent personnes. *« Mesure médiatique »*, estime le directeur financier d'une autre PME. Dans les grandes entreprises, la mesure n'émeut pas plus. Chez PSA, on se félicite de la rapidité avec laquelle le virement d'environ 400 millions de francs a été effectué, mais on en minimise l'importance. Idem chez Moulinex, qui attend un chèque d'environ 4,5 millions de francs. Une somme qui n'aura que peu d'impact, rapportée aux 3 milliards de francs d'endettement du groupe.

Même la grande distribution censée être favorisée par la mesure, du fait du l'importance de ses achats, fait la moue. *« Cent cinquante millions de francs remboursés alors que les variations de notre trésorerie sont supérieures à 1 milliard de francs par mois, c'est peu*, estime-t-on chez Promodès. *Cela va compenser la ponction de trésorerie que nous avons subie avec la réduction des délais de paiement imposée sur certains produits depuis cet été. »* Et chez Carrefour, on évalue le gain financier à 0,02 %.

Et pourtant, la suppression du décalage d'un mois est loin d'être une mesure négligeable. Au total, ce sont 46 milliards de francs qui auront ainsi été reversés aux entreprises d'ici au début de 1994, auxquels s'ajoutent les 11 milliards de francs déjà accordés par Pierre Bérégovoy. Selon le ministre du budget, *« 20 milliards ont d'ores et déjà été payés »* (1). De quoi soulager la trésorerie des entreprises.

ALLER-RETOUR • Alors pourquoi ce peu d'enthousiasme ? Il faut dire que le gouvernement a multiplié les aller-retour. La loi de finances rectificative pour 1993 prévoyait en effet – à compter du 1er juillet 1993 – la suppression du décalage d'un mois de la TVA pour les nouveaux redevables et pour ceux relevant des régimes simplifié et normal d'imposition, dont la créance sur le Trésor est inférieure à 10 000 francs, les autres recevant des titres rémunérés à 4,5 % et remboursés sur vingt ans. Puis, le gouvernement décide de consacrer 35 milliards du surplus de l'emprunt Balladur pour accélérer le remboursement. Les créances n'excédant pas 150 000 francs sont remboursées en totalité et celles supérieures à 150 000 francs à hauteur de 25 % de leur montant, avec un minimum de 150 000 francs. Et le reste sur vingt ans.

> **Pour beaucoup de PME exsangues, le chèque du Trésor est le bienvenu pour soulager leur trésorerie.**

« Entre ces différents textes, les entreprises ont eu du mal à s'y retrouver, en particulier les PME. D'autant qu'elles étaient en train de digérer la procédure liée à la réduction de 10 % de la TVA déductible accordée par le gouvernement précédent, plus, pour certaines, la TVA intracommunautaire », témoignent Olivier Bourdeau et Dominique Villemot, fiscalistes chez Coopers & Lybrand. En plus, le gouvernement a choisi la période des congés d'été pour appliquer la mesure, au moment où beaucoup de PME sont fermées. Même l'administration fiscale a été prise de court. *« Beaucoup de nos clients ont dans un premier temps posé des questions à leurs inspecteurs qui n'avaient pas les textes »*, raconte Pierre Marcenac, vice-président de l'ordre des experts-comptables.

Les entreprises se sont aussi heurtées à la complexité du système. Avant même de pouvoir prétendre au moindre remboursement, elles ont dû calculer leur déduction de référence (DDR), c'est-à-dire la moyenne de la TVA récupérable sur les douze mois précédant juillet 1993. Un moyen pour l'État de lisser les variations d'activité.

Si la DDR est inférieure ou égale à 10 000 francs, les redevables récupèrent immédiatement la TVA déductible de juin et de juillet. En revanche, pour celles dont la DDR est supérieure à 10 000 francs, le remboursement de leurs créances ne peut commencer qu'après avoir réduit progressivement le montant de leur TVA récupérable du montant de leur DDR (mécanisme de l'imputation). Une fois la créance née, le Trésor en rembourse alors tout ou une partie.

Une procédure qui peut durer plusieurs mois, reculant le paiement d'autant. Cela complique grandement la tâche des PME qui, contrairement aux grands entreprises, ne disposent pas d'une armada de fiscalistes. Résultat : *« Les PME ont sollicité leurs experts-comptables qui ont répercuté leurs consultations dans leurs honoraires*, explique Mirko Hayat, responsable du département fiscalité à la chambre de commerce et d'industrie de Paris. *Avant même de recevoir le chèque du Trésor, cela leur a coûté du temps et de l'argent. » « Beaucoup de petites entreprises ont renoncé à récupérer les 20 000 ou 30 000 francs dus »*, renchérissent Olivier Bordeau et Dominique Villemot. La complexité du système tient au fait que le gouvernement n'a pas voulu supprimer la règle du décalage d'un mois de la TVA pour tous les redevables avec un effet immédiat. Ce qui aurait été trop coûteux pour les finances publiques même si le coût de la suppression du décalage n'apparaît pas dans le déficit budgétaire sous le prétexte qu'il s'agit d'une dette de l'Etat.

CONTRÔLES • L'administration fiscale, toujours inquiète lorsqu'on touche à la TVA, a également cherché à se border au maximum. D'une part, elle voulait éviter les fraudes, notamment des entreprises tentées d'accélérer le remboursement de leur créance en minorant leur DDR. D'où le taux de 40 % de pénalité supplémentaire applicable et la possibilité pour le fisc d'effectuer des contrôles jusqu'en 1999 au lieu des trois années habituelles. D'autre part, il s'agissait d'éviter un dérapage budgétaire, car la TVA représente 45 % des recettes fiscales brutes de l'Etat. Or, en modifiant un tel système, on risque une déperdition de recettes comme cela s'est passé au premier semestre 1993 avec l'application de la TVA intracommunautaire. *« On craint toujours des pertes mais pour les premiers mois qui ont suivi la suppression du décalage, les rentrées sont conformes aux prévisions. Toutefois, il est encore trop tôt pour se prononcer »*, reconnaît prudemment Bruno Gibert, conseiller technique chargé de la fiscalité au cabinet du ministre du budget.

Pour l'heure, comment les entreprises utilisent-elles ce surplus de liquidités ? Pour beaucoup de PME exsangues, le chèque du Trésor est le bienvenu pour soulager leur trésorerie. Et pour celles dont la trésorerie est nettement positive, comme certaines grandes entreprises, le remboursement de la créance va gonfler leurs placements financiers.

Fanny Beuscart

(1) Entretien paru dans *le Monde* du 25 novembre.

Une histoire vieille de quarante-cinq ans

La règle du décalage d'un mois est née bien avant la création de la taxe à la valeur ajoutée (TVA). C'est avec la loi du 24 septembre 1948, qui réforme la taxe à la production, ancêtre de la TVA, qu'apparaît la règle du décalage d'un mois de la taxe déductible. En imposant aux entreprises cette avance de trésorerie, les pouvoirs publics de l'époque n'ont alors d'autre objectif que d'accélérer les rentrées fiscales.

En 1954, la règle du décalage sera maintenue avec la création de la TVA. Seules exceptions : la TVA déductible sur les immobilisations pourra être récupérée immédiatement à partir de 1965, et un peu plus tard pour d'autres biens ou services comme les télécommunications. L'harmonisation européenne ne viendra pas non plus à bout de cette spécifité bien française. Et ce malgré, l'entrée en vigueur de la 6e directive européenne le 1er janvier 1979 qui préconisait la suppression totale de la règle du décalage d'un mois.

Jusqu'en 1993, cette règle s'applique donc à toutes les entreprises qui doivent la TVA, qu'elles soient imposées au forfait, au réel normal ou simplifié (1). Pour les assujettis au forfait, la déclaration de TVA (formulaire n° 951) est annuelle et le paiement mensuel ou trimestriel. Les deux autres catégories de redevables doivent déposer leur déclaration sur le chiffre d'affaires chaque mois ou trimestre (formulaires CA 3 ou CA 4) accompagnée du paiement de la TVA collectée sur les ventes de produits et sur les encaissements pour les prestations de services et après déduction de la TVA déductible sur les achats du mois N–1.

Ainsi, une entreprise achète en janvier 150 000 francs de marchandises hors taxe qu'elle revend 250 000 francs hors taxe. En février, elle envoie avec sa déclaration, la somme due au titre de la TVA collectée (soit 250 000 F × 0,186, le taux normal de TVA étant de 18,6 %, soit 46 500 F) et ce n'est qu'un mois plus tard qu'elle retranchera de la TVA collectée au titre de février, la TVA déductible de janvier (150 000F × 0,186 = 27 900F).

Cette soustraction ne peut s'effectuer que lorsque cette taxe déductible devient exigible auprès de son fournisseur, c'est-à-dire lors de la livraison ou lors de la rémunération pour un service. De même, si le montant de la TVA déductible est supérieur au montant de la TVA due par l'entreprise, le « crédit taxe » est reporté jusqu'à épuisement sur les déclarations suivantes. A moins que le redevable n'en fasse expressément la demande auprès de son centre des impôts.

F. Be.

(1) Le forfait : entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas (TVA incluse) 500 000 francs de vente de produits ou 150 000 francs de prestations de services. Le réel simplifié s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 500 000 francs TTC et 3,5 millions de franc HT pour les ventes de marchandises ; entre 150 000 francs TTC et 1 million de francs HT pour les prestations de services. Le réel normal concerne les entreprises qui dépassent 3,5 millions de francs HT de vente de marchandises ou 1 million HT de prestations de services.

SOCIAL

Fièvre dans la Sambre

Suite de la page I

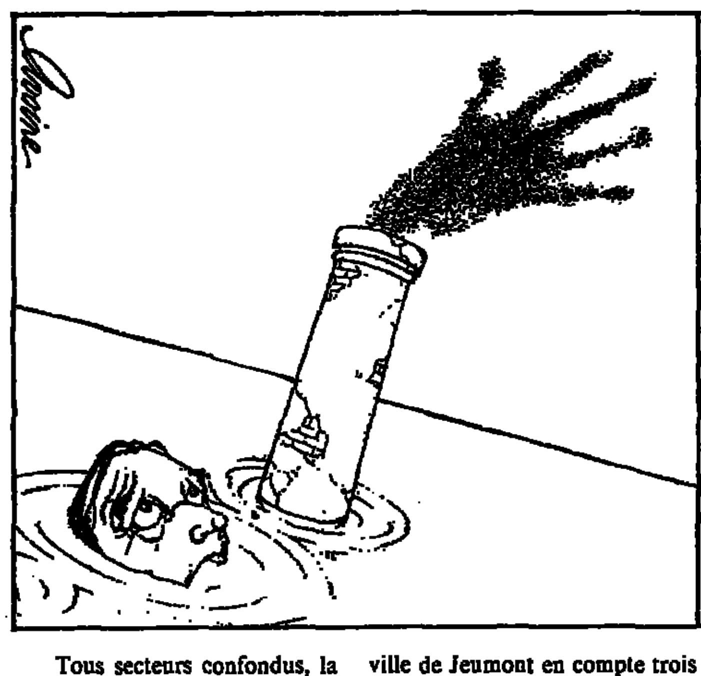
Pourquoi cette fièvre dans *une région si habituée à se serrer* la ceinture qu'elle en avait oublié de se plaindre? Peut-être parce qu'*« aujourd'hui, les gens n'ont plus rien à perdre »*, comme dit un syndicaliste.

« Mes parents ont fait toute leur carrière ici. Mais nous, on nous a dit merci et tant pis pour notre savoir-faire », rage Bertrand, quarante et un ans, dont vingt-sept passés « chez Jeumont ». Il ne décolère pas contre son ancien employeur. Comme lui, 451 *personnes ont été victimes du dernier* plan social, le neuvième en moins de dix ans. Chef d'une équipe de manutention, Bertrand gagnait 8 500 francs par mois. *« J'allais passer cadre »*, soupire-t-il. Aujourd'hui, il se prend à *« tourner en rond »*. Alors, il a adhéré à un comité d'aide aux chômeurs, créé par des salariés de Jeumont. On discute, on se soutient le moral, on organise la Saint-Eloi, fête du patron des métallurgistes.

Jeumont, 11 000 âmes, symbolise le destin de la Sambre. L'entreprise phare (Jeumont-Schneider, devenue Jeumont Industrie après sa revente à Framatome, au début de cette année) n'a cessé de réduire ses effectifs. En dix ans, le nombre de salariés est tombé de quelque 3 000 à moins d'un millier (l'effectif prévu *en 1994 est de 980*). Les anciens se rappellent avec nostalgie le *« train des ouvriers »* qui arrivait pratiquement aux murs de l'usine, et la noria d'autobus qui entraient et sortaient chaque jour de l'enceinte. En 1980, l'usine embauche encore, mais la décrue commence aussitôt après. Lente d'abord, puis *plus brutale* avec le *premier plan* social, en 1985.

DÉMONTABLE • Aujourd'hui, l'hypothèse d'une fermeture définitive hante les esprits. Les ouvriers murmurent que l'usine, entièrement démontable, pourrait être « délocalisée » sans difficulté. La direction dément et affirme *« sans fondements »* les rumeurs sur un dixième plan social au printemps 1994. *« Nous avons gardé un effectif qui nous permet de subsister*, affirme le PDG, M. Vignon. *Si nous avions voulu fermer, nous aurions licencié davantage »* : la réduction du nombre de salariés, dit-il, correspond strictement à la diminution de la charge de travail.

Mais, dans cette région de quasi-mono-industrie, les effets sont rudes. La crise s'étend aux entreprises sous-traitantes, puis, par contrecoup, aux commerces et services. D'autant que, parallèlement, disparaissait l'autre source de richesses de la ville, la douane, déplacée puis supprimée pour cause de grand marché européen. Elle faisait travailler trois cents personnes. La gare de Jeumont, carcasse vide et froide, en garde le souvenir attristé.



Tous secteurs confondus, la ville aura perdu trois mille emplois en dix ans entre 1982 et 1992. *Sans cris. Lente et* constante, la récession est passée quasi inaperçue. Pas assez brutale pour être remarquée de Paris, elle a pourtant gangrené la région en profondeur. Les grandes entreprises ont mis la clé sous la porte, comme Usinor, Cockerill, Titan-Coder, entre autres, ou, tels Vallourec, *Boussois*, Sambre-et-Meuse, ont supprimé les deux tiers des emplois. Seule Maubeuge Construction Automobile (MCA), filiale de Renault, qui emploie encore plus de deux mille salariés, résiste, mais pas au point d'absorber le trop-plein d'ouvriers du bassin.

Résultat : le *taux de chômage* est de 21 % dans la Sambre, de 23 % à Jeumont (moyenne nationale : 12 %). Il touche ici 39 % des moins de vingt-cinq ans (contre 21 % sur l'ensemble du territoire). Conséquences directes : des revenus plus faibles qu'ailleurs (63 750 francs par foyer, contre une moyenne de 77 173 francs pour l'Hexagone); un grand nombre de ménages non imposables (61 %) et un endettement important des familles. La proportion de RMIstes dans le bassin de la Sambre est plus de deux fois plus élevée que la moyenne française : 5,8 % contre 2,6 %. A elle seule, la ville de Jeumont en compte trois cents.

Enfin, la région se dépeuple. *Douze mille personnes ont quitté* l'arrondissement d'Avesnes durant la dernière décennie, soit 15 % de la population! Partir, les licenciés de Jeumont Industrie y ont tous pensé. Mais même convaincus qu'*« il n'y a plus rien à faire dans la région »*, certains hésitent : *« J'ai les traites de la maison à payer. Si je la revends maintenant, j'aurai tout perdu. Et ma femme ne retrouvera peut-être pas du travail ailleurs. »*

Il y a la solution du travail saisonnier « en déplacement », pour la maintenance des centrales nucléaires. *« Pour la vie de famille, c'est pas l'idéal*, dit André. *On se voit deux jours par semaine, au mieux. »* Sur une cinquantaine de postes proposés par la direction, dix-huit seulement ont été pourvus, faute de candidats.

RUINES • Mais d'autres n'ont pas hésité à faire leur valise, après plusieurs mois sans travail. En Savoie, dit-on, on manque de bras. *« La région perd les plus dynamiques, ceux qui sont capables de tenter leur chance ailleurs, les jeunes les plus qualifiés et ceux qui font des études »*, constate amèrement Umberto Battist, maire socialiste de Jeumont, vice-président du conseil régional.

L'hémorragie marque la ville : les maisons abandonnées se sont multipliées. Un poids supplémentaire pour la commune. La mairie a ainsi dû engager un programme de 3 millions de francs pour démolir et réhabiliter une soixantaine de ruines. 3 millions, c'est à peu près ce que la baisse de la taxe professionnelle payée par Jeumont Industrie fera perdre à la ville dans les prochaines années (entre 1986 et 1992, le montant de cette taxe, assise pour partie sur le nombre de salariés de l'entreprise, a déjà diminué de moitié en francs constants). Faute de construction privée, la ville a aussi mis en chantier 44 logements. L'unique grue de Jeumont!

EUROPE • Après avoir refait à neuf *le centre-ville, transformé* une ancienne carrière en parc et aire de jeux, mis en route la réhabilitation de ses HLM, la municipalité a dû fermer une piscine, une patinoire et une crèche. *« Nous devons tout à la fois faire face à des besoins sociaux urgents accrus et préparer l'avenir, alors que nos moyens ne cessent de baisser »*, déplore Umberto Battist. Dans l'espoir d'attirer des PME, notoirement absentes du tissu industriel, une *« zone d'investissement prioritaire »* (ZIP) offre ses avantages à deux pas de la frontière belge. Pour l'heure, les candidats ne se bousculent pas.

Le salut viendra-t-il de l'Europe? A partir de 1994, la vallée de la Sambre sera classée parmi les régions *« en retard de développement »* de la Communauté. Tout comme le Mezzogiorno, le Portugal ou l'Irlande, elle bénéficiera de crédits au titre de l'*« objectif 1 »* du fonds de développement régional des Douze : une jolie enveloppe de 3 milliards de francs sur six ans, à repartir entre les différentes communes de l'agglomération.

De quoi réjouir les élus? Certes. Mais ceux-ci mettent en garde : toute subvention européenne doit être compensée par une subvention nationale du même montant. Les mairies en appellent à l'aide de l'Etat et de la région, faute de quoi elles ne pourront, à elles seules, dégager les sommes nécessaires à l'utilisation de la manne européenne.

Judith Rueff

LA FUTURE MONNAIE UNIQUE

L'écu vu par les designers

La « Compétition graphique pour l'écu » a sélectionné douze projets européens de billets et pièces

LA monnaie unique inscrite dans le traité de Maastricht reste pour l'instant une abstraction. Afin de lui donner une existence matérielle, la « Compétition graphique pour l'écu » a fait appel à des designers – étudiants ou professionnels – de douze pays membres de l'Union européenne pour concevoir billets et pièces. Après une présélection dans chaque pays, un jury international composé de personnalités du monde du design devait départager *les projets*; il *a rendu son verdict*, dimanche 28 novembre, à Paris. Six billets ont été sélectionnés (sur quatre-vingt-dix-sept projets) et six pièces (sur quarante-quatre projets).

« La prochaine étape, explique Sylvia Bourdon, promotrice infatigable de la « Compétition graphique pour l'écu », *c'est de faire voter les citoyens européens. Ce sont eux qui doivent choisir la forme de leur future monnaie. »* Une sorte de référendum d'initiative privée doit donc être lancé depuis Amsterdam, début juin 1994, juste avant les élections européennes.

AFFICHES • L'idée première avait *été de faire publier en photo* les billets et pièces sélectionnés par le jury dans les grands journaux de télévision nationaux et de faire voter les lecteurs. Mais Sylvia Bourdon songe maintenant à ratisser plus large encore : elle souhaite diffuser des affiches montrant les douze projets retenus dans toutes les communes de l'Union européenne. Elle espère gagner à sa cause les administrations postales, ou encore les sociétés organisatrices du Loto, qui pourraient exposer les affiches et recueillir les bulletins de vote. *« Jusqu'au fin fond de la dernière île grecque. »*

Mais à quoi ressemblent donc ces écus – dont les concepteurs resteront anonymes jusqu'aux résultats définitifs de la compétition – sur lesquels l'opinion publique européenne devrait se prononcer de la sorte?

Le billet le plus austère est une photo en noir et blanc du défunt artiste allemand Joseph Beuys. *Carrément underground.* Le plus somptueux, une recherche sur la peinture européenne (les yeux de portraits de Rembrandt, Georges de La Tour ou Léonard de Vinci, avec leurs signatures en surimpression). Le plus sobre, un camaïeu de bleus, avec pour seul identifiant les étoiles du drapeau européen (afin de n'évoquer ni pays, ni ville, ni époque en particulier). Le plus original, un billet en plastique transparent, emprisonnant une feuille d'arbre (il paraît qu'il existe de tels billets en plastique en Australie).

Pour les pièces, les idées tournent aussi autour de la peinture (un projet présente au verso des signatures d'artistes) ou de symboles, *comme la boussole, le livre*, les étoiles du drapeau européen, l'une tentant aussi l'innovation technique (un cercle de Plexiglas avec en son centre un hologramme – représentant le pape – ceinturé d'étoiles dorées).

L'un des designers du jury, Helmut Langer (Allemagne) voit ces projets comme un point de départ, un réservoir d'idées pour l'avenir. Sylvia Bourdon, elle, pense que les banques centrales – dont certaines sont plutôt réservées – devront bien tenir compte, le moment venu, de ces écus issus de la base.

Sophie Gherardi

ÉQUATEUR

Les roses de la sierra

En moins d'une décennie, l'exportation de fleurs est devenue un des secteurs les plus rentables d'Equateur

QUITO
de notre envoyé spécial

« RENTABLES, les fleurs? Imaginez un peu : un profit qui peut atteindre chaque année jusqu'à 40 % du capital investi. Qui peut espérer mieux? » Depuis le début des années 80, le raisonnement de cet industriel de Quito a fait tache d'huile en Equateur. Pionnier en 1982 de la production de roses – avec, à l'époque, seulement 6 hectares cultivés –, il a fait, depuis, de nombreux *émules. Une quarantaine de* grandes familles équatoriennes se partagent aujourd'hui, aux côtés de sociétés étrangères, les quelque 400 hectares de terre consacrés à la production intensive de fleurs.

Roses, chrysanthèmes, œillets et autres gypsophiles poussent au beau millieu de la sierra équato*rienne. Des fleurs produites ici* chaque année par millions et dont les techniques de culture offrent un spectacle étonnant. Elles surgissent, presque irréelles, au détour de la route accidentée qui mène de Quito à Ibarra, au nord-est de la capitale. Cultivées au pied des massifs abrupts de la cordillère, entre deux villages indiens perchés sur le flanc des volcans, elles envahissent les milliers de serres qui couvrent à perte de vue les plateaux andins des provinces de l'Imbabura et de la Pichincha.

ALTITUDE • *« L'altitude est très propice à ce type de culture*, souligne Neptali Bonifax A., ingénieur à l'IDEA (Instituto de Estrategias Agropecuarias), un organisme équatorien spécialisé en stratégie agricole. *Sur les plateaux situés entre 2 400 et 2 900 mètres, en fonction du type de plant, nous obtenons des qualités de fleurs incomparables. Elles sont d'ailleurs très recherchées sur le marché mondial, notamment par les brokers de Miami. »* Autre atout, et qu'il est tout aussi surprenant de découvrir ici, en plein cœur des Andes : *« Le système moderne d'irrigation assistée par ordinateur permet une très forte productivité*, poursuit Neptali Bonifax A. *Nous arrivons à produire jusqu'à 840 000 roses par hectare et par an. »*

A l'échelle nationale, une récente étude de l'IDEA donne un premier bilan chiffré du secteur. Avec 400 hectares cultivés (contre moins de 10 hectares en 1980), l'Equateur produit aujourd'hui plus de 11 000 tonnes de fleurs par an – contre seulement 2.600 tonnes en 1988 –, soit une croissance (en volume) d'environ 15 % par an. Plus de la moitié de cette production (6,5 millions de tonnes) est constituée de roses qui occupent à elles seules 250 hectares de terre. Au total, seule*ment 5 % de la production* sont destinés au marché national, celui des grands hôtels, notamment. Le reste est exporté aux Etats-Unis (84 %), *via* Miami, et jusqu'en Allemagne (4,8 %) ou en Hollande (3,8 %).

BÉNÉFICE • En valeur, l'exportation des fleurs équatoriennes a représenté 39 millions de dollars (227 millions de francs) en 1992. *« Ce chiffre est faible comparé à la valeur des deux plus fortes exportations du pays après le pétrole*, souligne Carlos Camacho Saa, économiste de l'IDEA, *c'est-à-dire la banane* (650 millions de dollars en 1992) *et les crevettes* (500 millions de dollars en 1992). » Autant dire également que l'exportation de fleurs ne représente que 1,3 % du montant total des exportations du pays (3 milliards de dollars en 1992). Mais le secteur n'en représente pas moins *« une véritable manne pour les capitaux qui peuvent s'y investir »*, ajoute Carlos Camacho Saa.

Prenant pour exemple la production de roses, l'économiste de l'IDEA s'amuse à détailler la *« rentabilité »* du secteur. Le résultat est édifiant. Un hectare de plantation nécessite 300 000 dollars (1,7 million de francs) d'investissement. *« C'est pour cette raison que seuls des banquiers ou des industriels équatoriens, voire des sociétés étrangères – les mêmes qui investissent en Colombie – peuvent fournir la mise de fonds initiale »*, note-t-il. La moitié de cette somme est investie pour dix ans et couvre l'achat de plants, *importés à 80 %* de France ou d'Israël. L'autre moitié est répartie entre le matériel (serres, système d'irrigation), dont la durée de vie varie entre 3 et 7 ans, et les dépenses *« courantes »* (salaires, engrais, coût du transport local). Le circuit de vente? La boîte de trois cent roses est payée 66 dollars au producteur en Equateur, achetée 100 dollars par les négociants de Miami et revendue 500 dollars au consommateur américain.

« Regardez le résultat, souligne l'économiste de l'IDEA : *pour un investissement de 300 000 dollars, dont seulement une faible partie est à renouveler chaque année, le propriétaire équatorien touche environ 20 cents la rose, soit près de 180 000 dollars par an. »* Déduction faite des différents coûts – dont un salaire mensuel de 100 dollars versé à chacun des vingt-cinq ouvriers agricoles qui travaillent sur chaque hectare d'exploitation – le propriétaire équatorien réalise un bénéfice variant entre 5 cents et 10 cents la rose, soit un profit compris entre 50 000 et 100 000 dollars par an et par hectare ...

Pourquoi avoir attendu le début des années 80 pour développer un secteur qui s'avère aussi rentable, alors que le voisin colombien, avec plus de 2 500 hectares de fleurs, a fait ce choix depuis près de trente ans? *« Des capitaux étrangers ont bien tenté de s'investir ici au début des années 60*, explique Neptali Bonifax A. *Il se sont alors heurtés à la résistance des syndicats de paysans et ont finalement choisi la Colombie. »* Reste que le sempiternel débat sur la réforme agraire revient aujourd'hui, plus houleux que jamais, sur le devant de la scène politique équatorienne.

Depuis plusieurs mois les propositions du gouvernement se heurtent aux contre-propositions avancées par les différentes organisations indiennes (les Indiens représentent 40 % de la population). Parmi elles, les représentants de la CONAIE (Confédération des nationalités indigènes d'Equateur), dont l'une des principales revendications est la restitution des terres aux Indiens, ne cachent pas l'amertume que leur inspire l'exploitation des fleurs : *« Il est indécent de voir les fortunes drainées par ce secteur alors que la terre est un problème pour des millions d'Indiens*, précise l'un d'entre eux. *Depuis quand les roses nourrissent-elles les hommes? »*

Olivier Piot

Le Monde

Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

DÉMOGRAPHIE

Le couple population-développement

Suite de la page I

Sans doute peut-on espérer pour l'avenir des changements techniques : l'Indonésie a atteint son autosuffisance alimentaire et la « révolution verte » a permis à l'Inde d'y parvenir globalement, même si cela n'empêche pas, ici où là, des pénuries, voire des morts. Mais cela suppose des évolutions qui ne dépendent pas seulement des politiques agricoles (ou économiques) locales, mais aussi des marchés mondiaux. Beaucoup de pays africains, et ceux-là mêmes qui avaient paru « décoller » dans les années 70, comme la Côte-d'Ivoire, se sont orientés vers des *« cultures de rente »* (café, cacao, ou arachide ailleurs), dont les cours se sont effondrés.

De plus, la fragilité des sols, la faiblesse des ressources en eau, notamment dans le Sahel, constituent des obstacles au développement agricole. Par ailleurs, l'extension des cultures risque aussi d'entraîner des dommages graves pour l'environnement (déboisement, désertification, etc.).

La croissance de la population n'est pas seule responsable du sous-développement. Au contraire, elle a pu – ou peut encore – apporter un supplément de main-d'œuvre jeune, pousser à améliorer la productivité agricole. Mais elle majore les difficultés, en aggravant les dommages causés à l'environnement ou en augmentant les besoins d'emplois. Le cas de l'Algérie montre comment l'arrivée de vagues de jeunes contribue à rendre inextricable une crise économique, sociale et politique.

LIGNAGES • Il est donc prudent, voire indispensable, de ralentir la croissance démographique. Mais la *« planification familiale »*, ne résoud pas tout. Elle ne peut notamment pas remplacer les politiques économiques, nationales ou internationales, ni les actions de développement local. Le ralentissement démographique constaté dans certains pays (notamment en Asie, et à un moindre degré au Maghreb) ne doit pas faire croire que les succès sont automatiques.

Dans beaucoup de régions d'Afrique, par exemple, comme l'explique Jean-Claude Chasteland, ancien directeur de la division de la population de l'ONU (1), les structures familiales freinent considérablement l'efficacité du « planning » : le système du *« lignage »* dégage les familles, et les pères en particulier, d'une partie de la responsabilité et du coût des enfants. De plus, la coutume attribue aux familles les plus nombreuses les terres les plus vastes.

Ces observations incitent aujourd'hui la plupart des experts à prôner une double action, associant politiques économiques et politiques démographiques – en liant celles-ci à la santé et à l'éducation (on sait d'une part qu'une forte mortalité infantile pousse les familles à avoir beaucoup d'enfants pour être sûres d'en conserver et, d'autre part, que le nombre d'enfants diminue à mesure que le niveau d'éducation s'élève). Elles invitent aussi à accorder une priorité à l'Afrique, la région la plus menacée à tous égards, pour l'aide en matière de population comme en matière de développement. Sans abandonner les autres pays : leurs succès permettront plus tard de dégager de nouvelles ressources.

Guy Herzlich

(1) « Ressources naturelles et humaines dans le contexte démographique africain : quel rôle pour les politiques démographiques ? »

Les nouveaux malthusiens

Dans les pays anglo-saxons de nombreuses associations militent pour le contrôle des naissances dans le tiers-monde

LA mobilisation s'accroît ces temps-ci autour de l'évolution de la population du globe. A côté des manifestations officielles – conférences régionales, réunions d'experts et de représentants de gouvernements, en attendant la Conférence mondiale des Nations unies en septembre –, les associations s'agitent. La France, jusqu'ici peu concernée, s'y met à son tour. Le colloque organisé les 6 et 7 décembre au Sénat pour la création d'une nouvelle association, Equilibres et populations, n'en est que le plus récent symptôme.

Il y a plusieurs mois était déjà lancé un « groupe de réflexion » international réunissant des personnalités politiques, les membres de diverses institutions et des scientifiques de plusieurs pays, groupe baptisé Commission indépendante pour la population et la qualité de la vie. En effet, les ONG, les *« organisations non gouvernementales »*, comme l'on dit en onusien, ont accès aux couloirs, sinon aux tribunes des conférences internationales.

Equilibres et populations ambitionne d'être ce que sont aux Etats-Unis le Population Council, à la fois caisse de résonance, collecteur et redistributeur d'aide aux organismes privés et groupe de pression de *« citoyens concernés »* pour mettre en œuvre une politique. Alors qu'en France les soucis en matière de population, fort anciens – les premiers mouvements remontent au début du siècle –, sont exclusivement « hexagonaux », ces associations se préoccupent de l'évolution de la population mondiale et militent pour que sa croissance soit ralentie.

Ce mouvement en faveur du contrôle des naissances est particulièrement actif dans les pays scandinaves et anglo-saxons, peu répandu en France comme dans les pays du sud de l'Europe, où l'influence catholique a toujours freiné non seulement la propagande anticonceptionnelle, mais l'idée d'une *« planification familiale »* (pourtant, au XIX[e] siècle, la bourgeoisie bien-pensante ne se privait pas de faire remarquer aux prolétaires qu'ils avaient trop d'enfants). Aux Etats-Unis, en revanche, il est soutenu par des groupes catholiques : ceux qui sont *« pro-choice »*, c'est-à-dire favorables à la contraception et pas hostiles à l'avortement.

ACADÉMIES • Le combat est souvent mené par des médecins (de santé publique notamment) et des biologistes, dont les préoccupations en matière de mortalité infantile et maternelle, de conditions d'hygiène et de vie, rejoignent aujourd'hui les craintes sur une croissance trop rapide de la population et sur les atteintes à l'environnement. Soucis évidemment partagés, du fait de leur fonction, par les animateurs du Fonds des Nations unies pour les activités de population (FNUAP). Très marqués au départ par l'influence américaine, ceux-ci ont été amenés à prendre leurs distances avec les Etats-Unis lorsque le gouvernement américain, allié aux conservateurs adversaires de l'avortement, lors de la présidence Reagan, a refusé de payer sa cotisation au FNUAP. La présidente actuelle du Fonds, Nafis Sadik, elle-même médecin, vient du Pakistan, un pays musulman.

Les académies des sciences d'une cinquantaine de pays, réunies fin octobre dernier (à l'initiative des Suédois, des Américains et des Britanniques), se sont à leur tour inquiétées d' *« une croissance démographique incontrôlée,* [du] *gaspillage des ressources* et [de] *la pauvreté »*. Elles ont souhaité à la fois une planification familiale efficace – associée aux services de santé et à l'éducation, et tenant compte des facteurs cuturels –, une attention aux changements écologiques et une évolution vers un développement *« supportable »* plus économe en énergie et en ressources naturelles.

La situation pourrait faire sourire : l'un des fondateurs d'Equilibres et populations, le docteur Michel Salomon, n'était-il pas le coordinateur de l'appel d'Heidelberg, signé par des scientifiques s'insurgeant contre l' *« écologisme irrationnel »* ? La défense de l'environnement cesserait-elle d'être *« irrationnelle »* lorsque elle est justifiée par la croissance de la population ? Il ne suffit pas d'attirer l'attention sur l'évolution actuelle de la population mondiale, il faut encore en discerner sérieusement les implications. Le thème de l' *« explosion démographique »* se prête aux morceaux d'éloquence, annonces de cataclysme ou évocations messianiques, et les débats de la semaine dernière en ont fourni ample ration.

G. H.

ASIE DU SUD

1,1 milliard d'hommes 2 % à 3 % de plus par an...

Dans le sous-continent indien, la lutte contre l'accroissement démographique est ancienne mais d'ampleur inégale

« *BAHANJI* (ma sœur), *comment fais-tu pour n'avoir que deux enfants ?* » demandaient à ma femme nos voisines à Khandoï, le village de l'Uttar-Pradesh (nord de l'Inde), où nous habitions en 1963. Lorsque ma femme leur parla de contraceptifs, dont elles n'avaient aucune idée, la réaction fut immédiate : *« Quand tu vas à Delhi, rapporte-nous des dawaï (médecines). »*

Dès 1951, le gouvernement indien, le premier dans le monde, a opté pour la planification familiale, mais le mouvement a démarré mollement, surtout dans le Nord. Déjà en 1963, autour de Madras, au sud du pays, la natalité était nettement moins élevée que sur les bords du Gange. La propagande antinataliste était plus vive, ce qui n'explique pas tout. De même, dans l'arrière-pays de Bombay, les camps pour la stérilisation des hommes ont eu du succès grâce au dynamisme des autorités des districts.

Après les rudes alertes de 1965 et 1966, quand l'Inde frôle la famine, la propagande se renforce. Puis, en 1975-1977, le mouvement s'emballe pendant « l'état d'urgence » avec des stérilisations forcées, un des facteurs qui fait chuter Indira Gandhi aux élections de 1977. Mais les programmes reprennent ensuite sans contrainte avec de très fortes différences régionales. De 2,2 % par an, la croissance de la population indienne est tombé juste au-dessous de 2 % au recensement de 1991 (846 millions). Au Pakistan, en 1958, à sa prise de pouvoir, le général Ayoub Khan met la limitation des naissances au rang des priorités.

Au Pakistan oriental, déjà trop peuplé par rapport à ses ressources, le mouvement est visible dès 1964. Des cadres supérieurs commencent par convaincre les *mullahs* (religieux). Devenu indépendant à la fin de 1971, le Bangladesh élargit les programmes de planification familiale, provoquant un recul modéré, mais sensible de la natalité. Résultat : 2,03 % de croissance annuelle de la population (108 millions d'habitants) au recensement de 1991, contre 2,48 % en 1974.

Mais au Pakistan (anciennement occidental), les exhortations d'Ayoub Khan n'ont guère eu d'écho. Jusqu'ici, la propagande anticonceptionnelle va plutôt doucement. Résultat : le Pakistan est devenu la lanterne rouge de l'Asie avec un accroissement de 3 % par an (115 millions en 1991). Dans les villes, les couples très aisés en arrivent à deux ou trois enfants, mais les chiffres augmentent dans les classes moyennes instruites. Même de très grands propriétaires fonciers agrandissent gaillardement leur progéniture. Chez les paysans petits et moyens, en 1992 et 1993 à nouveau, comme dans nos précédentes tournées, reviennent les mêmes dialogues de sourds. *« Kurda ke khilaf hai »* (c'est contraire à Dieu), nous disent ces paysans enturbannés, aux traits burinés, qui ont pourtant un solide bon sens. Mais sur ce point, rien à faire...

Pendant longtemps, les élites dirigeantes du Pakistan n'agissent guère ou ont craint d'affronter les partis islamiques responsables des attitudes anticontraceptives. Or ces préjugés, si répandus également dans le monde arabe, révèlent une ignorance de la religion musulmane. La plupart des grands théologiens et les principales écoles de pensée admettent le *coïtus interruptus* et l'avortement avant le cent vingtième jour. Aux onzième et douzième siècles, l'imam Al Ghazali, le saint Thomas d'Aquin de l'islam, soulignait que les pratiques contraceptives étaient admises en cas de difficultés économiques ou pour préserver la beauté de la femme. Par extension, nombre d'éminents théologiens contemporains autorisent les moyens modernes (1).

ÉDUCATION • Toute politique de planification familiale exige un engagement très ferme des élites dirigeantes, un gros travail de propagande et de diffusion des moyens préventifs. Aujourd'hui, même dans les campagnes de l'Inde, un nombre croissant d'hommes et de femmes savent que l'on peut éviter les naissances. Restent les moyens d'action : ils ne sont pas assez massifs au Bangladesh et très faibles au Pakistan, bien que la situation commence à changer.

En Inde, la situation varie selon les Etats (provinces) et les régions. La zone de langue hindi du nord et du centre (40 % de la population totale) a connu une croissance d'environ 25 % sur la décennie 1981-1991. Mais, au sud, la croissance n'a été que de 21 % au Karnataka et de 15 % au Tamil-Nadu. Ces différences ont des raisons complexes. Elles ne tiennent pas seulement aux efforts plus ou moins poussés des autorités locales. Les femmes du Sud sont plus libres que celles du Nord, les niveaux de développement et d'éducation plus avancés. Mais l'Haryana, au nord-ouest, vient, dans la zone hindi, déranger ce schéma classique. Cet Etat, un des plus développés de l'Inde – en avance sur le Sud –, a pourtant une croissance démographique de 26,3 % sur dix ans.

SOCIAUX • Faut-il incriminer les femmes, plus instruites qu'au Rajasthan, mais moins libres que dans le Sud ? D'autres facteurs sociaux, parfois historiques, jouent. L'argument du *« développement conçu comme le meilleur préservatif »* ne tient pas. Il est vrai que des taux de 2 % à 2,5 % n'ont pas empêché la Corée du Sud et Taïwan de sortir du sous-développement. Néanmoins, ces taux et ceux qui sont plus élevés (Afrique noire, Moyen-Orient) compliquent ou gênent sérieusement tout progrès, surtout quand les taux de croissance économique ne sont pas aussi élevés qu'en Extrême-Orient. D'où l'intérêt de jouer sur toutes les touches du clavier. Une constatation élémentaire qui passe encore mal la rampe en Afrique au sud du Sahara ou dans le monde arabe.

Le rôle pernicieux d'une trop rapide croissance démographique apparaît non moins aveuglant au niveau politique. C'est un des éléments sous-jacents dans les nombreux heurts intercommunautaires au Pakistan, en Inde ou au Bangladesh, par les rivalités en matière d'emploi.

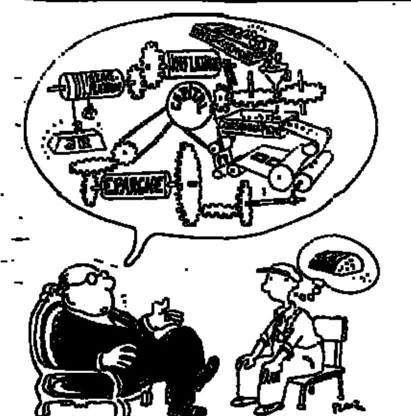
Si en Inde et au Bangladesh, on ne peut parler d'échec de la planification familiale, des efforts plus marqués sur le « front » de la population faciliteraient les progrès issus des heureuses réformes économiques introduites dans les trois pays. Aussi est-il curieux que les dirigeants politiques n'évoquent guère le sujet dans leurs fréquents discours, alors qu'on ne peut passer une heure dans un salon ou un bureau de Dacca, New-Delhi ou Islamabad sans que votre interlocuteur exprime son inquiétude devant l'*« explosion démographique »*, expression inadéquate pour évoquer un phénomène de longue durée, dont les conséquences étaient parfaitement prévisibles depuis une trentaine d'années au moins.

Gilbert Etienne

(1) Voir *Family Planning in the Legacy of Islam* (Routledge, 1992) du professeur Abdel Rahim Omran, de l'université Al-Azhar.

DOSSIER

Les actionnaires



Le manque de dialogue entre les actionnaires et les entreprises peut avoir des effets redoutables. L'échec de la fusion Renault-Volvo, dû à la fronde des actionnaires suédois (le Monde des 3, 4 et 5 décembre), en est la dernière et la plus spectaculaire démonstration. Cet exemple illustre toute l'ambiguïté des relations entre actionnaires et dirigeants. Pour prospérer, une entreprise a besoin d'actionnaires stables et motivés, et de fonds propres. Mais, en France, l'actionnaire se considère plus comme un bailleur de fonds, avide de retombées financières à court terme, que comme un partenaire social, une mission pourtant inscrite dans son statut juridique. Les petits porteurs cherchent davantage à faire un « coup » en Bourse ou à placer leurs économies, qu'à s'impliquer dans le projet de l'entreprise. Les intermédiaires sont eux aussi plus préoccupés par l'obtention de commisions que par les politiques « industrielles ». De leur côté, les entreprises font insuffisamment cas des minorités et chouchoutent davantage les grands partenaires associés à leur capital, sans être pour autant nécessairement à l'abri de leurs coups bas.
Pourtant, investisseurs institutionnels et ménages représentent une part importante du capital des entreprises cotées en Bourse, ce qui oblige celles-ci à gouverner avec une minorité restreinte d'associés et à créer de savants montages pour assurer la stabilité de leur capital.
De façon générale, les propriétaires des entreprises n'aiment guère en ouvrir le capital, par peur de voir leur pouvoir remis en cause par l'arrivée d'actionnaires indésirables. Aussi, pour assurer leur financement, les firmes ont privilégié l'endettement – avantageux sur le plan fiscal. Les salariés eux-mêmes restent encore peu associés sous forme d'épargne ou de participation directe. Résultat : les fonds propres des firmes françaises demeurent insuffisants, ce qui nuit à leur compétitivité internationale.
Animés par une logique industrielle, plus puissants, plus gros et mieux protégés, certains de leurs concurrents étrangers s'engouffrent dans cette faille, ce qui explique, au-delà de l'internationalisation des économies, leur montée en puissance rapide sur le marché français.

Dossier préparé par Catherine Lévi

Quel est leur rôle ?

■ Bailleurs de fonds et partenaires gestionnaires, les actionnaires, détenteurs du capital social, jouent un rôle important au sein des cent 170 000 sociétés anonymes (SA) françaises – dont 835 étaient cotées en Bourse en 1991.

L'émission d'actions permet aux entreprises de mobiliser des fonds propres pour asseoir leurs investissements sans recourir à l'emprunt. Pour l'investisseur, l'acquisition d'actions est théoriquement un placement à moyen et long terme, l'incitant à faire un pari sur les perspectives économiques et financières d'une société. Toutefois, elle comporte une dimension spéculative à court terme non négligeable, peu liée aux performances industrielles et économiques de l'entreprise. En effet, outre l'obtention de dividendes attachée aux bénéfices de l'entreprise, la revente d'actions permet dans de nombreux cas de réaliser de juteuses plus-values dans un laps de temps rapide.

Mais les actionnaires, on l'oublie trop souvent, n'ont pas qu'un rôle financier. En effet, ils participent directement ou indirectement à la vie de l'entreprise. Ainsi, leur droit de vote (le nombre de voix est proportionnel au nombre de titres détenus) leur permet d'approuver (ou de repousser) les résolutions dans les assemblées générales et de participer à l'élection du conseil d'administration de l'entreprise.

Dans les SA classiques (certaines fonctionnent avec directoire et conseil de surveillance), les actionnaires élisent, en assemblée générale, les administrateurs chargés de les représenter au conseil d'administration. Celui-ci, qui prend ses décisions collégialement, nomme le président du conseil, établit les comptes après l'exercice annuel, met les documents à la disposition des actionnaires et des commissaires aux comptes et réunit chaque année une assemblée générale.

De façon plus large, il est investi du pouvoir de gestion pour agir en toute occasion au nom de la société. Habituellement appelé président-directeur général, le président du conseil d'administration est une personne physique élue parmi ses membres pour une durée renouvelable de six ans. Ce dernier a donc une double casquette : représentant des actionnaires et directeur général de l'entreprise. ■

Qui sont-ils ?

■ Le capital d'une société cotée en Bourse de carrure internationale comme Alcatel Alsthom (privatisée en 1987) est détenu à hauteur de 15 % par 600 000 petits porteurs, et à hauteur de 25 % par une petite dizaine d'actionnaires stables, considérés comme partenaires. Le reste, soit 60 % du capital constitue l'actionnariat « flottant » (titres disponibles), en particulier des actions détenues par les OPCVM *(voir lexique).*

A travers cet exemple, on voit que de multiples acteurs animés de motivations différentes interviennent dans le financement et la vie des entreprises *(voir tableau).* Mais il faut distinguer les entreprises cotées (les ténors de l'économie française) des non cotées :

– les actions françaises cotées sont détenues environ pour un tiers par les ménages, un tiers par les institutionnels et les entreprises, un tiers par les étrangers. Davantage soucieux de placer leur épargne que de s'impliquer dans la gestion des entreprises, les particuliers (4,5 millions de détenteurs directs et 3,2 millions par les OPCVM), conservent en moyenne quatre ans leurs actions, constituant donc un actionnariat relativement stable, mais sont surtout motivés par le rendement de leur portefeuille. Les investisseurs institutionnels, surnommés « zinzins », regroupent les sociétés d'assurances et caisses de retraite, les OPCVM, la Caisse des dépôts, auxquels certains ajoutent les banques et autres établissements de crédit. Ils font fructifier leur épargne ou gèrent des placements pour leurs clients. Souvent simples investisseurs, parfois partenaires fiables, ils gardent, en moyenne, leurs titres à peine onze mois. Pour les entreprises, la prise de participation est généralement une opération de croissance externe. Cette logique industrielle les incite à garder longtemps leurs actions (treize ans en moyenne) ;

– le capital des entreprises non cotées reste largement entre les mains de leurs propriétaires, notamment parce qu'ils rechignent à associer des gens « extérieurs ». Cependant, pour renforcer leurs fonds propres, ils font de plus en plus appel à des investisseurs : banques, compagnies d'assurances, et, plus fréquemment, sociétés de capital risque ou de capital. Mais, cette prise de participation débouche rarement sur un vrai partenariat. ■

Quels sont leurs défauts ?

■ L'actionnariat des entreprises françaises est peu stable, peu impliqué et, de façon générale, trop restreint. Malgré leur poids dans le capital des entreprises, les petits actionnaires tout comme les OPCVM, s'intéressent insuffisamment aux questions industrielles et utilisent peu leurs prérogatives en matière de gestion. Passifs, absents des assemblées générales, peu représentés dans les conseils d'administration, leur satisfaction passe surtout par les résultats de l'entreprise et la qualité des informations financières. A leur décharge, les sociétés ne font pas toujours grand cas des minorités d'actionnaires, qu'elles considèrent comme de simples pourvoyeurs de capitaux. En outre, lors des opérations de prise de contrôle ou de transmission d'entreprise, les minoritaires sont souvent lésés et contraints de saisir la justice pour faire valoir leurs droits.

Les administrateurs, qui représentent les principaux actionnaires, sont parfois jugés, eux aussi, trop passifs, ou sont accusés de défendre des intérêts partisans. Leur cohésion n'est donc pas toujours suffisante pour assurer la stabilité du capital ou la bonne marche des affaires. D'autant qu'à travers la complexité du marché financier, certains se trouvent, en effet, siéger dans des entreprises concurrentes. De plus en plus fréquemment, ces noyaux restreints de partenaires sont liés par de subtils pactes pour éviter les « lâchages indélicats ». De façon générale, l'équilibre avec la direction n'est jamais facile à trouver, car cette dernière est souvent amenée à prendre des décisions pénalisant la distribution de dividendes à court terme.

Les entreprises ont une assise financière d'autant plus restreinte qu'elles ont souvent privilégié l'emprunt et que les épargnants de leur côté préfèrent les placements financiers à court terme aux actions, jugées moins avantageuses. A plusieurs reprises, les pouvoirs publics ont tenté de donner un coup de fouet à l'épargne en actions : compte d'épargne en actions de la loi Delors de 1985, plan d'épargne en actions de la loi Sapin de 1992, etc. Sans compter l'effet d'entraînement des privatisations et les mesures fiscales récentes en vue d'une meilleure harmonisation des placements. Des mesures toutefois jugées encore insuffisamment incitatives. ■

Quel est leur poids économique ?

■ Assurer la pérennité de l'entreprise et le soutien et la prospérité du tissu industriel, tel devrait être l'objectif du marché financier. Malheureusement, trop centré sur ses propres attentes, il remplit imparfaitement son rôle. L'insuffisance de motivation des actionnaires, ou encore d'*affectio societatis* pour reprendre l'expression des professionnels, nuit à la cohésion de l'entreprise et pèse sur le management pour toutes les décisions engageant l'avenir comme le projet d'entreprise ou les investissements à long terme.

Le nombre insuffisant d'actionnaires explique aussi la sous-capitalisation boursière des entreprises françaises. Ainsi, la Bourse de Paris ne représente que 26 % de la richesse nationale, contre 90 % en Grande-Bretagne et 84 % au Japon...

> « Le marché financier ne doit pas être une fin en soi, mais le moteur de l'économie. »
>
> Jean Mamère, président de l'Association nationale des sociétés par actions.

Les conséquences de ce manque d'assise financière sont loin d'être négligeables. D'une part, dans un contexte de faible croissance et de taux d'intérêt élevés, le recours à l'endettement n'est plus aussi attractif. Les entreprises sont gênées dans le financement de leurs investissements comme dans leur internationalisation, et surtout plus facilement « OPAbles » que nombre de leurs homologues étrangères, mieux capitalisées. Les dirigeants français sont d'ailleurs parfois davantage préoccupés par le verrouillage de leur capital que par leur gestion quotidienne. Les OPA, dont la finalité n'est pas nécessairement industrielle, fragilisent toujours les entreprises car elles signifient restructuration, licenciements, cession d'actifs. Sur le plan international, les rationalisations qui en découlent ne favorisent pas forcément les intérêts locaux comme l'emploi.

Enfin, par l'intermédiaire ou non des OPA, la montée en puissance des investisseurs étrangers sur la place de Paris (30 % de la capitalisation boursière) traduit certes l'internationalisation de l'économie française, mais aussi sa faiblesse financière. Ainsi, les non-résidents ne détiennent que 12 % de la capitalisation de la Bourse de Londres, 5 % de celle du Japon, 6 % de celle des Etats-Unis. ■

Qui sont les détenteurs d'actions françaises ? (1992)

Titres / Détenteurs	Etablissements financiers	OPCVM	Assurances, mutuelles	Etat, administration	Sociétés	Ménages	Non-résidents	TOTAL
Actions (en milliards de F)..	541,16	195,60	211,20	529,90	6 883,40	2 276,20	1 584,60	12 222,40
en pourcentage.....	4,42 %	1,60 %	1,72 %	4,33 %	56,31 %	18,62 %	12,96 %	100 %
Dont : actions cotées (1).	120,20	188,50	132,50	38,40	420,90	674,30	379,90	1 954,60
	6,14 %	9,64 %	6,77 %	1,96 %	21,53 %	34,49 %	19,43 %	
act. non-cotées.....	421,30	7,20	78,70	491,50	6 462,50	1 602,00	1 204,70	10 267,90
	4,10 %	0,07 %	0,76 %	4,78 %	62,93 %	15,60 %	11,73 %	
Titres OPCVM long terme (2).......	79,70	55,50	151,60	40,20	116,00	603,70	0,50	1 047,30
	7,61 %	5,29 %	14,47 %	3,83 %	11,07 %	57,64 %	0,04 %	

(1) Ces statistiques raisonnent en stock et non en flux. Si l'on tient compte du « flottant », c'est-à-dire de la part qui n'est pas détenue par des actionnaires stables, la répartition des actionnaires se trouve modifiée.
(2) La distinction obligations-actions n'est pas faite. *(Source : d'après les statistiques de la Banque de France.)*

BIBLIOGRAPHIE

■ *Droit des sociétés, principes et pratique*, Encyclopédie Delmas pour la vie des affaires, de Francis Lemeunier, éditions Delmas.
■ *La Bourse, son fonctionnement, son rôle dans la vie économique*, de Bernard Bellante, Hatier, avril 1992.
■ *Quels actionnaires pour l'entreprise ?* Rapport de la Commission des opérations de Bourse, janvier 1993. Lire également le rapport : *Relations des grandes entreprises cotées avec leurs actionnaires*, novembre 1993.
■ *Détention des valeurs mobilières et comportement des actionnaires*, enquête de la SOFRES réalisée pour la Banque de France, la COB, la SBV et la Bourse, février 1993.
■ *1992, une volonté de désendettement*, de Xavier Denis (de la Banque de France), note INSEE d'août 1993.
■ *Les privatisations, enjeux stratégiques et opportunités boursières*, de Roland Laskine, les Editions d'organisation.
■ *Ouvrir son capital et garder le pouvoir*, de Philippe Delecourt, Dunod.
■ *Le capital partage*, de Jean-Jacques Fougerat, Calmann-Lévy, janvier 1992.
■ *Pour un capitalisme intelligent*, de Jean Peyrelevade, Grasset.

LEXIQUE

ACTIONNAIRE. – Ce titre est conféré à toute personne qui détient des actions dans une SA. L'apport de l'ensemble des actionnaires représente le capital social de l'entreprise constitué avec ou sans épargne publique. Le dividende est une rémunération annuelle dépendant du bénéfice réalisé.

BOURSE ET MARCHÉS FINANCIERS. – Pour les entreprises cotées, la Bourse est la plaque tournante de leurs financements. C'est le marché où se rencontrent l'offre et la demande de capitaux à long terme dont le rapport est représenté par une valeur mobilière, action ou obligation. On distingue le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà en circulation). On compte trois catégories de marché : le marché officiel, le second marché et le hors-cote. Le second marché a été ouvert en 1983 pour faciliter l'accès au marché des entreprises moyennes.

AUTORITÉS FINANCIÈRES. – Trois instances assurent le fonctionnement et la surveillance des marchés financiers : le Conseil des Bourses de valeurs, la Société des Bourses françaises et l'Association française des sociétés de Bourse. De son côté, la Commission des opérations de Bourse (COB) est responsable de la protection de l'épargne, de l'information des investisseurs et du bon fonctionnement du marché.

OPCVM. – Organismes de placement collectif en valeurs mobilières. Ils assurent une gestion collective de l'épargne sous forme de sicav et de fonds communs de placement, dispensant ainsi l'épargnant de veiller individuellement à son portefeuille. Ces produits d'épargne à court terme (monétaires) ou à long terme (obligations et actions) sont gérés par les sociétés d'investissement, les banques et les entreprises d'assurance. Sociétés anonymes, les sicav sont des sociétés d'investissement qui revendent à des investisseurs des parts d'un portefeuille préalablement constitué. De leur côté, les fonds communs de placement, sans personnalité morale, sont des organismes de placement collectif qui représentent une copropriété de valeurs mobilières.

LES LIMITES DES PRIVATISATIONS

La loi de privatisation de juillet dernier prévoit le désengagement de l'Etat actionnaire de la quasi-totalité des entreprises publiques du secteur concurrentiel (industrie, banques, compagnies d'assurances), soit au total vingt et un groupes de premier plan. La privatisation de la BNP vient ainsi de s'achever.

Ce choix politique du gouvernement Balladur devrait permettre aux entreprises concernées de renforcer leurs fonds propres, de s'internationaliser et de nouer des alliances industrielles. En outre, la manne des privatisations, estimée à quelque 450 milliards de francs, est destinée à financer les déficits publics ainsi que les actions en faveur de la relance économique et de l'emploi.

Cependant, il existe des ombres au séduisant tableau des privatisations. Compte tenu de l'étroitesse du marché financier et de l'insuffisance d'actionnaires en France, le programme de privatisations n'est pas si facile à digérer. Aussi, des mesures ont été prises pour inciter les salariés des entreprises privatisées à franchir le pas de l'actionnariat. On a aussi fait place belle aux investisseurs étrangers. La limite de 20 % imposée en 1986 à leur prise de participation a été supprimée malgré le maintien de quelques garde-fous, notamment dans les secteurs sensibles. La « *golden share* », ou action spécifique, fixe en particulier des seuils, au-delà desquels la participation d'un investisseur étranger est soumise à l'agrément officiel. Cette clause a révélé toute son ambiguïté lors du projet de fusion Renault-Volvo. Initialement fixé à 20 %, le seuil de participation étrangère a été discrètement relevé à 35 %. Cette valse-hésitation souligne une contradiction flagrante entre, d'un côté, une volonté d'ouverture, et, de l'autre, le souhait de protéger les entreprises nationales des agressions extérieures, compte tenu de leur faiblesse intrinsèque.

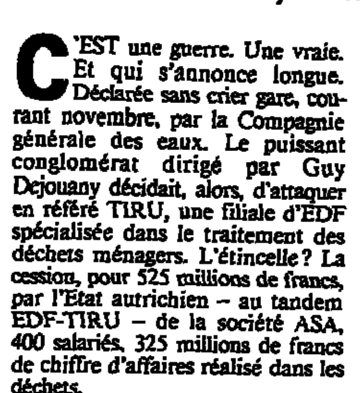
EDF dé
Redistribution des car

PERSPECTIVES

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

EDF défie les barons de l'eau

Devant perdre une partie de son monopole, EDF veut se diversifier et menace les prés carrés de la Générale et de la Lyonnaise des eaux : incinération des déchets, chauffage urbain, câble, etc. Les deux frères ennemis ripostent...



Quel est leur poids économique?

C'EST une guerre. Une vraie. Et qui s'annonce longue. Déclarée sans crier gare, courant novembre, par la Compagnie générale des eaux. Le puissant conglomérat dirigé par Guy Dejouany décidait, alors, d'attaquer en référé TIRU, une filiale d'EDF spécialisée dans le traitement des déchets ménagers. L'étincelle? La cession, pour 525 millions de francs, par l'Etat autrichien – au tandem EDF-TIRU – de la société ASA, 400 salariés, 325 millions de francs de chiffre d'affaires réalisé dans les déchets.

Certes, la situation est compliquée (1). Mais ni le prix ni l'enjeu – le rôle et la place d'ASA en Autriche ainsi que de ses filiales dans les pays d'Europe de l'Est – ne suffisent à expliquer, à eux seuls, la fureur soudaine de la Générale et sa demande de nomination d'un expert sur laquelle doit statuer, mardi 14 décembre, le tribunal de commerce. Appuyée par la Lyonnaise des eaux-Dumez (2), la Générale veut signifier que, cette fois, «EDF a franchi le Rubicon». Cette fois?

L'épisode TIRU n'est, en effet, que le énième d'une longue suite d'affrontements entre les deux compagnies des eaux et le monopole public d'électricité. Des affrontements qui, tous ou presque, ont tourné à l'avantage d'EDF. L'exploitation d'une quatrième usine d'incinération à Vitry-sur-Seine pour le compte de 82 communes de l'agglomération parisienne? C'est TIRU qui l'a emportée, avec l'appui d'une autre filiale d'EDF, Pronergies. L'exploitation pour les quinze prochaines années du centre de traitement des déchets de la ville de Québec? TIRU, encore, et au détriment direct de la Générale des eaux qui le gérait depuis sa création... Pour ne rien dire du déploiement de la filiale d'EDF, de Barcelone (Espagne) au Massachusetts (États-Unis)...

Partout, la concurrence est acharnée. Et tout indique qu'elle est appelée à durer. Car elle repose sur de vraies analyses stratégiques, de vraies raisons économiques et de vraies motivations sociales. Pour les comprendre, il faut faire un détour par... Bruxelles. Et par le souci affiché par la Commission européenne de «déréguler» les monopoles publics. Un dossier brûlant sur lequel Gérard Longuet et Alain Madelin, ministres, respectivement, de l'industrie et des entreprises, ont d'abord imprudemment soufflé. Avant d'annoncer, vendredi 10 décembre, une adaptation minimum du monopole d'EDF. Donc, de refroidir le brasier. Temporairement.

SERVICES • Car le message est passé. EDF sait désormais que les jours de son monopole public «à l'ancienne» sont comptés. Et qu'elle doit changer. «*Hier*, raconte cruellement l'un de ses adversaires déclarés, *le brave maire du village venait la supplier de ne pas dresser un pylône devant son église du XIIe siècle. Trois jours après, le pylône était installé. Aujourd'hui, non seulement le pylône ne l'est plus, mais EDF demande à notre élu ce qu'elle peut faire pour l'aider!*»

> **“Se lancer dans de nouveaux métiers, c'est donner à son personnel de nouvelles raisons de se lever tous les matins pour aller travailler. De nouvelles raisons de se motiver.”**

Par crainte de perdre son monopole, EDF s'est ainsi lancée – par anticipation – dans le renouvellement des contrats de concession la liant aux collectivités territoriales. Des contrats dont elle ne se souciait guère, jusqu'alors, et dont elle redécouvre tout à la fois l'utilité et la nécessité de les «enjoliver». Bref, EDF a compris que la meilleure façon de préserver son avenir était de proposer aux élus locaux une offre de services variée. C'est-à-dire de faire exactement le même métier que la Générale et la Lyonnaise des eaux!

L'exemple de la «Charte de partenariat au service de la cité», conclue en février, entre Electricité de France et la Courly – la communauté urbaine de Lyon – est, à cet égard, particulièrement éclairant : n'y voit-on pas EDF se préoccuper des espaces verts, au vrai motif d'enterrer les ouvrages de moyenne et basse tension, mais se proposer, aussi, de contribuer aux ambitions de la ville en détachant, à temps partiel, «*un chargé de mission expérimenté dans le développement économique et la prospection internationale*»?

Comme les compagnies d'eau, donc, EDF fait désormais de la télévision par câble où – alliée au Crédit agricole et au numéro un du câble américain, le géant mondial TCI – elle compte déjà plusieurs dizaines de milliers d'abonnés. Comme elles, l'exploitant public veut investir le marché des déchets industriels, peaufinant déjà son entrée dans la régénération des sables de fonderie et dans le traitement de l'amiante. Comme elles, EDF fait désormais de la radiotéléphonie d'entreprise, un nouveau réseau en Bourgogne venant compléter ceux d'Aquitaine, Auvergne, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes exploités... en partenariat avec la Générale des eaux.

Et l'on voit désormais EDF s'intéresser tout autant à l'éclairage public – une activité voisine de son métier d'origine – qu'à la cartographie informatisée. Voire à l'eau, dont elle est, par ses barrages, un important dispensateur et régulateur... «*Qui a fait l'ingénierie de la piste de bobsleigh de La Plagne?*, interroge, amusé, un spécialiste : *EDF!*» Bref, il n'y a guère que sur le marché des pompes funèbres – l'un des fleurons de la Lyonnaise – que l'établissement public ne se soit pas encore penché.

EDF dans le bobsleigh? «*Pourquoi pas?* poursuit ce spécialiste. *L'exploitant public a fondé son succès d'après-guerre sur le tout-électricité – son usage maximal – et le tout-nucléaire. Dans les deux cas, mission accomplie. Se lancer dans de nouveaux métiers, c'est donner à son personnel de nouvelles raisons de se lever tous les matins pour aller travailler. De nouvelles raisons de se motiver.*» C'est aussi, dans certains cas, occuper à plein temps un personnel très qualifié. Depuis l'arrêt du programme nucléaire, EDF dispose d'immenses compétences sous-utilisées. Sous-employées. Se diversifier, c'est leur donner l'occasion de s'exprimer.

COGÉNÉRATION • Stratégiquement et socialement, donc, le choix d'EDF apparaît justifié. Il l'est tout autant techniquement. Dans les déchets, tout au moins. Avec l'essor de la «cogénération», un système permettant de produire conjointement – et à bas prix – de l'électricité et de la vapeur, le groupe public a tout intérêt à associer à son pôle incinération un pôle chauffage urbain, directement concurrent, là encore, de ceux de la Générale de chauffe (filiale de la Générale des eaux) et d'Ufiner-Cofreth (filiale de la Lyonnaise des eaux). «*Avec cette technique, nucléaire ou ordures, c'est la même chose*», résume abruptement un observateur.

Nul n'en doute : EDF a toutes les chances de réussir. Parce que l'étranger donne l'exemple, l'Allemagne notamment où le puissant producteur d'électricité public RWE est aussi devenu un poids lourd de l'industrie du déchet. Parce qu'en France les élus locaux sont satisfaits de la mue d'EDF et que des institutions comme la Direction générale du commerce, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF) ou le Conseil de la concurrence voient plutôt d'un bon œil l'irruption d'un partenaire de poids aux côtés du «duopole» Générale-Lyonnaise. Un duopole qu'en France ni le groupe Bouygues, *via* sa compagnie des eaux SAUR, ni le géant américain Waste Management, malgré ses multiples tentatives, ne sont parvenus à menacer sérieusement.

AUSTRALIE • Tout cela, les compagnies des eaux le savent, qui font *grosso modo* la même analyse du marché. Et qui préparent la riposte en se muant en productrices... d'électricité! Déjà, la Générale voit grand aux Etats-Unis, où, dès 1995, sa filiale Sithe Energies disposera de la centrale Independence, sur le lac Ontario, et de ses 1 000 mégawatts. En Australie, aussi. En France, même, où sa filiale, la Générale de chauffe, a installé 24 minicentrales privées, toutes inférieures à 8 mégawatts, dont EDF est contrainte d'acheter le courant à un prix fixé, comme le prévoit la loi.

> **Les compagnies des eaux préparent leur riposte en devenant productrices d'électricité! En France, la Générale de chauffe a installé 24 minicentrales privées.**

«*Le problème, ce n'est donc pas tant le fait qu'EDF vienne sur nos marchés*, explique-t-on dans les compagnies des eaux. *C'est que nous, nous ne puissions pas aller pleinement sur le sien.*» C'est donc bien le monopole d'EDF qui est en cause. Encore supportable quand il semblait condamné à brève échéance, il ne l'est plus depuis qu'il est apparu que, sur ce dossier comme sur d'autres, le gouvernement allait temporiser. «*L'activisme d'EDF est devenu injustifié*», ajoute-t-on dans les deux compagnies en dénonçant la concurrence déloyale que leur livre une EDF disposant, pour l'essentiel, de deux ans de sursis. De deux ans d'«*impunité*».

L'agressivité d'EDF, il est vrai, pose question. Notamment celle de la facturation de ses nouvelles prestations. «*Le financement de nos nouvelles activités s'effectue selon la double règle de la rentabilité et de la transparence. C'est pourquoi elles sont toutes filialisées*, affirme Gérard Menjon, directeur délégué et «coordonnateur propreté» à la direction générale d'EDF. *Nous ne prélevons pas d'argent sur le prix du kilowattheure. Mais, par contre, nous leur apportons, au démarrage, un financement en fonds propres. Notre contrat de plan 1993-1996 nous autorise à engager 3 milliards de francs sur l'ensemble de nos activités de service ainsi qu'à l'international.*»

Reste qu'EDF s'autorise tout de même quelques facilités. L'établissement public facture bien à ses clients ses dépenses de personnel, lorsque celui-ci travaille sur une commande extérieure. Mais le paye sur son propre compte d'exploitation, sitôt le projet fini, alors qu'une société d'ingénierie privée paye son personnel toute l'année. Contrat ou pas. Un risque de distorsion de concurrence sur lequel les pouvoirs publics s'interrogent *(lire l'encadré de Dominique Gallois)*.

Ayant choisi de laisser perdurer l'essentiel du monopole d'EDF, le gouvernement se retrouve en première ligne pour imposer une trêve entre l'établissement et les compagnies des eaux. A défaut d'une paix véritable.

Pierre-Angel Gay

(1) La Générale des eaux était candidate à la reprise d'ASA. Et elle est actionnaire minoritaire de TIRU (à hauteur de 25 %, le reste étant partagé entre EDF pour 51 % et la Lyonnaise des eaux-Dumez, 24 %). La compagnie des eaux, qui s'était vainement opposée à l'opération au conseil d'administration, accuse le tandem EDF-TIRU d'avoir, pour l'emporter, fait au gouvernement autrichien une offre disproportionnée. Une offre si coûteuse même (525 millions de francs) qu'elle léserait ses intérêts d'actionnaire minoritaire.

(2) L'assignation en justice de la Lyonnaise des eaux «*pour abus de majorité*» devait partir vendredi 10 décembre.

Redistribution des cartes

«*Il est urgent d'attendre.*» Tel était jusqu'à aujourd'hui le sentiment général à l'évocation des futures réformes qui doivent modifier le paysage de l'énergie. La publication de deux rapports, l'un sur l'évolution du monopole d'Electricité et de Gaz de France, et l'autre sur la diversification de ces établissements publics dans les services, avait été repoussée à plusieurs reprises depuis l'automne. Comme si, après les troubles sociaux chez Air France, les pouvoirs publics ne voulaient pas mettre le feu aux poudres dans d'autres secteurs.

Mais le temps des atermoiements semble terminé. Sur le premier sujet – la déréglementation –, le gouvernement vient enfin d'arrêter sa doctrine : maintien des statuts d'établissements publics d'EDF et de GDF, et aménagement des monopoles de production, d'importation et d'exportation sous certaines conditions pour se conformer au droit communautaire (*le Monde* daté 12-13 décembre). Une position largement inspirée du rapport du directeur de l'énergie Claude Mandil.

Sur le second point – la diversification des deux établissements publics – le gouvernement est aussi sur le point d'adopter une politique, à partir du rapport, écrit par Jean-Pierre Guillet, inspecteur général de l'industrie et du commerce, et remis à la mi-octobre, au ministère de l'industrie.

Ce rapport était chargé de définir les conditions «*dans lesquelles des monopoles de droit ou de fait peuvent s'étendre dans des secteurs concurrentiels connexes*». Il devait en profiter pour «*traiter de l'ensemble des aspects et notamment des nécessaires séparations financières, managériales et commerciales, et proposer des règles du jeu qui satisfassent à la fois l'éthique de la concurrence et l'intérêt des consommateurs*», selon les termes employés par Claude Mandil.

ACCORD • «*Ce rapport d'administration n'a pas vocation à être publié*», indique-t-on aujourd'hui au ministère de l'industrie, tout en précisant que le gouvernement doit arrêter, dans les prochains jours, sa position sur la question et définir un cadre délimitant le champ d'activité autorisé. Des discussions débuteront ensuite avec les opérateurs que sont EDF et GDF et avec les organisations professionnelles concernées. De ces discussions devrait naître un accord qui sera alors publié.

Le souci d'être «*pragmatique*» n'est pas dénué d'arrière-pensées. En refusant d'imposer ses vues et en ouvrant la discussion, le gouvernement entend rappeler aux organisations professionnelles et surtout à leurs deux plus gros adhérents que sont la Lyonnaise et la Générale des eaux, qu'il n'y a pas deux poids et deux mesures. «*S'ils souhaitent un assouplissement du monopole de production et de distribution de gaz et d'électricité, ils doivent également admettre en contrepartie une certaine ouverture des marchés où ils sont dominants*», affirme un connaisseur du dossier.

PRAGUE • Ainsi, pour l'exploitation de la chaleur, marché estimé à 30 milliards de francs, les deux groupes privés contrôlent les trois quarts du marché. Le reste est réparti entre une myriade de petites firmes et comprend désormais un nouvel intervenant, GDF, qui a acquis des entreprises. «*En deux ans, nous sommes passés de 0 % à 5 % de ce marché*», raconte Pierre Gadonneix, directeur général de Gaz de France, et «*nous souhaitons progressivement passer à 10 %*». La firme publique propose désormais des services complets – allant de la fourniture à l'installation des équipements – et concurrence ainsi directement les géants du secteur.

Ce développement dans les services thermiques est un axe prioritaire car il est beaucoup plus rentable que la simple fourniture d'énergie. Si la consommation de gaz naturel stagne dans l'industrie en raison de la crise, elle a progressé en un an de 4 % dans le secteur résidentiel et de 8 % dans le tertiaire...

Mais cette priorité s'accompagne d'une obligation : celle de ne pas fondre dans le groupe public les nouvelles sociétés créées ou acquises, pour qu'elles remplissent toutes les conditions de transparence comptable et qu'elles ne soient pas accusées de fausser les marchés en bénéficiant de conditions avantageuses d'achat du gaz.

«*Comme dans l'industrie pétrolière, nous sommes soit directement en compétition, soit partenaires dans des projets avec nos concurrents*», explique Pierre Gadonneix. Et ce tant en France qu'à l'étranger. Exemple récent : la ville de Prague avait lancé un appel d'offres pour moderniser son système de chauffage. La Générale de chauffe, filiale de la Générale des eaux, Gaz de France et CDF Ingénierie étaient d'abord partis chacun de leur côté. Ils se sont finalement regroupés et ont emporté le contrat dans la capitale tchèque. Le projet «Prague propre» est piloté par la Générale de chauffe.

Dominique Gallois

LES LIMITES DES PRIVATISAT

OPINIONS

CHRONIQUE • par Jacques Lesourne

Chômage, an XXVI

A la guerre, rien n'est plus désastreux que la politique des petits paquets. L'adage s'applique aussi à la lutte contre le chômage. Un gouvernement qui n'a pas d'idées simples et ne concentre pas ses efforts sur le point essentiel n'a pas la moindre chance de faire basculer les événements.

Or la situation actuelle se réduit à un double constat : c'est à partir de 1967, il y a vingt-six ans, qu'a commencé à se développer en France un chômage qui n'est pas de conjoncture et qui frappe essentiellement les individus peu qualifiés. Pour autant qu'une évaluation soit possible, cette forme de sous-emploi représentait de l'ordre de 8 % de la population active aux alentours de 1989. A ce montant s'est ajouté depuis un chômage de récession qui frappe 4 % à 5 % de cette même population active.

Contre le chômage de récession, l'arme par excellence est la stimulation de la croissance. Mais ne nous y trompons pas, cette arme n'a quasiment pas d'effet sur la première forme de chômage. Celle-ci relève d'une autre thérapeutique : la réduction du coût du travail peu qualifié.

Ayant été président de la Commission de l'emploi et des relations sociales du Plan de 1978 à 1980, j'ai pu observer combien à l'époque, et pendant la décennie 80, la société française, des hommes politiques aux hauts fonctionnaires, des syndicalistes à la majorité des chefs d'entreprise, des journalistes aux économistes eux-mêmes, était hésitante à ce sujet. Pour des raisons qui tiennent aux racines profondes de leur histoire idéologique, les Français ne croyaient pas que l'emploi d'une catégorie de compétences puisse dépendre de son coût.

Or, depuis quelques mois, un revirement s'esquisse. Devant le risque d'une explosion sociale, les esprits bougent. Une baisse des charges sociales exonérant les salaires faibles et se réduisant progressivement jusqu'à s'annuler à un certain niveau de salaire n'est plus un sujet tabou, et des premières mesures en ce sens ont déjà été prises.

Cette chance historique d'un quasi-consensus social, il faut savoir la saisir. En concentrant la lutte contre le chômage sur la réduction des charges sociales pour les emplois peu qualifiés. Il faut aller vite, faire le maximum et prendre des mesures irréversibles.

Naturellement, les finances de l'Etat et l'équilibre des comptes sociaux exigent une compensation. Comme elle doit s'opérer simultanément, elle ne peut qu'utiliser un mécanisme existant et susceptible d'être aménagé dans un court délai. Dès lors, impossible de recourir à une hausse de l'impôt sur le revenu. Reste l'augmentation de la TVA ou de la CSG. La seconde solution est plus équitable, mais la première est plus facile à mettre en œuvre. De plus, elle a des chances d'être mieux acceptée et – bien qu'elle porte sur la seule consommation et pèse plus lourdement sur les catégories les plus modestes – devrait avoir un impact moins immédiat sur les dépenses des ménages.

Ne nous y trompons pas : l'effet de la réduction des charges sociales sur le chômage non conjoncturel sera lent. Mais où en serions-nous maintenant si nous avions commencé à agir il y a dix ans ?



NICOLAS GUILBERT

Capitalisme innovant et emploi

Les poules aux œufs d'or de l'économie

La France ne manque pas d'entreprises innovantes, ces « poules aux œufs d'or » de l'économie, mais contrairement à ce qui se passe en Californie, les capitaux qui pourraient s'y investir sont découragés.

par PIERRE LAFFITTE (*)

JE reviens de Californie du Nord où fleurissent les jeunes émules d'Apple, de Sun Microsystem, etc. Comme Rainbow Tech (qui vient d'absorber la brillante société parisienne Microphar, numéro un européen de la protection contre le piratage informatique), et ceci n'est qu'un exemple parmi cent. Là-bas les sociétés innovantes, ces poules aux œufs d'or de l'économie, créent des richesses et des emplois en grand nombre. Chez nous, elles sont aussi nombreuses mais semblent incapables de croissance rapide et peu deviennent de grandes entreprises. Cela n'est pas lié à un manque de compétences techniques et humaines. Ni à un coût trop lourd du travail. Ce n'est pas un problème de marché. Le marché européen vaut désormais l'américain, à quelques problèmes d'adaptation linguistique et culturelle près. Reste le problème lié à l'atonie du capitalisme dû à nos structures. La faute n'en incombe pas aux banques. Il est trop facile de dire qu'elles ne prêtent qu'aux riches. La faute n'en incombe pas aux sociétés de capital-risque. Il est trop facile d'affirmer qu'elles ne prennent pas de risque.

La raison essentielle est simple : les capitaux qui pourraient s'investir dans les PMI sont moins encouragés qu'ailleurs, Il n'y a pas d'incitation fiscale suffisante aux capitaux de proximité. La question est régulièrement évoquée au Sénat et bute sur la définition précise de ce qu'est l'innovation au stade initial.

Il n'y a pas de possibilités claire de sortie pour les capitaux qui seraient investis par des sociétés de capital-risque, malgré l'amélioration partielle apportée par un gouvernement socialiste. L'équivalent du NASDAQ américain, vrai moteur de la création d'emplois stables outre-Atlantique, grâce à l'intervention des institutionnels, en particulier les *pension funds*, n'existe pas chez nous. On prétend qu'en Europe il y a des tensions, que les Anglais freinent, que l'on y réfléchit. Mais en attendant, rien. Qui donc empêche un groupe d'assureurs, de banquiers, de directeurs financiers de grandes entreprises en France, en Allemagne ou en Espagne – éventuellement en contact étroit avec le London Exchange Automatic Quotation System (LEXDAR), par exemple, de créer le mouvement en marchant ? Pour dynamiser le second marché, il suffit de peu de milliards. Cela montrerait la voie et, très vite, un NASDAQ européen se mettrait en route.

Les investisseurs institutionnels, grandes banques, compagnies d'assurances et directeurs financiers des grandes entreprises préfèrent, certes, rester entre eux. On a le même langage, la même culture, on se connaît. Les mauvaises langues ajoutent qu'il est plus simple d'utiliser les marchés financiers internationaux et, le cas échéant, de virer pour quelques heures ou quelques semaines des sommes considérables en jouant telle monnaie contre telle autre ou en plaçant à un taux au jour le jour meilleur à Hongkong qu'à New-York ou meilleur à Tokyo qu'à Paris ; ou encore de jouer sur l'immobilier longtemps réputé solide.

Mon propos n'est pas de limiter les moyens d'actions des grands groupes et grands financiers. Mon souhait est tout simplement que ces grands groupes jouent le vrai jeu du capitalisme créatif, ce qui serait la façon la plus sûre d'aider des entreprises nouvelles à dynamiser l'économie, donc, à terme, d'appuyer le système financier. Il faut favoriser en Europe et en France l'émergence actuelle de ce qui y a émergé il y a peu de lustres. Car les Pechiney, Accor, Renault, Citroën, Mercedes, Hoechst, L'Oréal et autres ont commencé petits.

En Californie, à plus de 80 %, ce sont les institutionnels qui rachètent les actions mises sur le marché par les sociétés innovantes qui entrent en Bourse. Pour quelques milliards de dollars par an. Ce qui permet aux *ventures capitalists* de récupérer leur mise, parfois de la décupler, parfois de la perdre sur des projets individuels. Mais, au total, d'y gagner. D'où une forte propension à investir, et la dynamique des sociétés innovantes qui conquièrent les marchés mondiaux.

Investir

Les produits nouveaux, porteurs potentiels d'emplois, ont besoin de moyens initiaux importants pour conquérir, au niveau mondial, une nouvelle niche de marché pour un nouveau produit. Sinon un concurrent, en moins de six mois, apparaît et prend place. Nos sociétés innovantes le savent bien et certaines d'entre elles, pour ne pas être balayées de leur créneau, s'installent dans la Silicon Valley et y développent leur activité, y créent des richesses et des emplois. Mais pour l'essentiel hors de France. Veut-on changer cela ? C'est facile.

Et cela ne coûte rien au Trésor public si quelques institutionnels financiers sont décidés à redécouvrir le capitalisme créatif ! Cessons de gloser sur des créations d'emplois liées à une éventuelle croissance du PNB de plus de x%. Ce n'est pas la macroéconomie qui crée des emplois. C'est l'entreprise individuelle, les mini-entreprises qui se développent, qui créent des richesses, qui sous-traitent et créent aussi des emplois induits allant du jardinier au percepteur, de l'artisan au commerçant.

Et celles qui recrutent des diplômés. Et qui permettent ainsi d'éviter le drame que représente, pour des diplômés de l'enseignement supérieur, le fait d'être au chômage. Il faut aider les « poules aux œufs d'or » à naître et à se développer. Elles sont le gisement d'emploi. Et les macroéconomistes constateront que le PNB augmente. Et le BTP repartira. Et la nécessaire épargne redeviendra investissement productif.

(*) Sénateur des Alpes-Maritimes.

Un entretien avec un spécialiste des études de marché

« Il y a une cassure irréversible dans le comportement du consommateur »

Le consommateur a changé. Il a mûri, s'interroge sur le sens de ses achats et refuse certains aspects du « marketing », comme la publicité. Est-ce la fin de la consommation de masse ? Les « mauvais » produits vont-ils chasser les « bons » ? Il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de tentation de la distribution, mais on ne reviendra pas en arrière, nous explique Christophe Chain, *directeur des études de marché à la* société Nielsen, numéro un mondial des études de marketing.

« Pensez-vous qu'il y a un changement fondamental dans le comportement du consommateur ?

– Je crois qu'il y a une cassure et que l'on ne reviendra jamais en arrière. J'y vois plusieurs raisons :

» D'abord, dans les pays développés, nous avons atteint une certaine maturité en matière de consommation : depuis plus d'une génération, nous vivons une période de grande consommation. Les ménages ont du recul et sont capables de critiquer : ils ne pardonnent pas le dépassement d'une date de préemption, les trous dans les assortiments... ils repèrent les petites erreurs.

» Ensuite, on assiste à un phénomène de saturation : quel sens a toute cette consommation ? Beaucoup de produits sont considérés comme nocifs, polluants, malcommodes ou simplement encombrants physiquement. Je cite souvent l'exemple des yaourtières dont les deux tiers des ménages sont équipés alors que 5 % seulement s'en servent effectivement.

» Enfin, nous butons sur la question du manque de temps face à l'ampleur des sollicitations. Même si les gens ont plus d'argent, on ne pourra leur donner plus de temps. Ainsi, trois nouveaux sports sont lancés chaque année sur le marché. Les consommateurs, n'ayant pas le loisir de les pratiquer tous, sont contraints d'arbitrer. Auparavant, ce n'était pas le cas. On parle beaucoup d'arbitrage en matière d'argent entre la consommation et l'épargne ou entre les divers placements, mais on va être obligés de le faire aussi sur le temps. Le consommateur va devoir choisir le produit qui, en tant qu'individu, l'intéresse le plus. Ce ne sera pas le même que celui de son voisin.

– C'est la fin de la consommation de masse ?

– On va en arriver à un ciblage plus fin qui ne sera pas lié à l'âge, à la catégorie socioprofessionnelle, ou au type d'habitat mais à l'envie personnelle. On ne peut pas préjuger de ce qui en sortira mais des notions de cadre de vie, de mode ou de régionalisme interviendront dans les choix.

– Quel a été le déclencheur de ce changement ?

– Des tendances lourdes existaient depuis longtemps. Mais un phénomène se développe quand on en parle, soit parce qu'on n'a pas d'autre chose à dire, soit parce qu'il y a de petites périodes d'accélération. Pendant des décennies, le conflit Est-Ouest accaparait constamment l'attention. Aujourd'hui, il a disparu. On focalise plus sur nos difficultés... La guerre du Golfe, la prise de conscience du chômage industriel, l'incertitude financière sont des exemples de pics aggravants. Mais un consommateur peut être anesthésié ou rassuré si on le dérive sur d'autres sujets.

» Ce qui est important c'est la projection qu'il fait des événements : un consommateur ne dépense pas l'argent qu'il a gagné mais celui qu'il va gagner. Sa dépense est plus liée à l'anticipation qu'il fait de son niveau ou de son mode de vie qu'à son pouvoir d'achat actuel. On est dans le subjectif.

> **“Les Allemands achètent plus de produits alimentaires bas de gamme que les Français parce qu'il y a 9 000 *hard discounters* dans leur pays et dix fois moins dans l'Hexagone.”**

» En outre, il faut analyser son comportement dans la durée, le long terme : est-ce que les clients continueront toute leur vie à aller chez les *hard discounters* ? Non. Même si c'est le meilleur rapport qualité-prix, il y aura un moment où ils auront envie d'autre chose, où ils se lasseront d'être raisonnables.

» D'ailleurs, il ne faut jamais sous-estimer le pouvoir de tentation de la distribution. Les études Nielsen en distribution le démontrent abondamment. C'est pourquoi je ne crois pas, sur le long terme, à l'idée selon laquelle, pour s'offrir une semaine de rêve au bout du monde, le consommateur va résister pendant cinquante et une semaines aux FNAC, Carrefour et autres enseignes...

– Cela va à l'encontre de l'idée selon laquelle c'est le consommateur qui mène actuellement la danse.

– Le mode de consommation est influencé par le type de distribution auquel est confronté le client, variable d'un pays à l'autre. Aux Etats-Unis, il y a beaucoup de grandes surfaces spécialisées de proximité, en France, de nombreux hypermarchés... Les Allemands ont tendance à acheter plus de produits alimentaires bas de gamme que les Français parce qu'il y a 9 000 *hard discounters* dans leur pays et dix fois moins dans l'Hexagone. Non parce qu'ils ont tendance à économiser plus que nous.

» La mondialisation de la distribution démarre : les concepts passent les frontières. Les Allemands nous envoient le *hard discount* ; les Etats-Unis leurs magasins-entrepôts ; nous ouvrons des hypermarchés en Espagne, en Asie, en Amérique du Sud... Mais on n'en est qu'au tout début et le consommateur n'en a pas conscience : seules quelques enseignes (Ikea, Toys'r'us) ont déjà une dimension mondiale.

» On ne peut d'ailleurs pas parler de comportement d'achat mondial, ni même européen du consommateur. La réaction aux événements économiques extérieurs est la même dans tous les pays industrialisés mais elle passe par le filtre des magasins.

» Car, contrairement à ce que l'on pense, la distribution ne s'adapte pas au marché. On voit plutôt des groupes mener une stratégie, aller dans une direction choisie. Chez les Leclerc, par exemple, c'est même un choix philosophique. Ils feront tout leur possible pour entraîner le marché dans le sens qui leur semble le meilleur. Même si vous lui démontrez le contraire, Aldi (1) ne changera pas d'avis ; il poussera sa formule. Ces comportements pèsent sur le marché.

– On voit pourtant des enseignes se repositionner, d'autres s'interroger.

– C'est vrai qu'il y a des gens un peu perdus... on assiste à deux types de réaction :

– soit une politique de diversification : on essaye toutes les formules ;

– soit une démarche capitalistique, avec des participations minoritaires que l'on revend en cas d'échec.

» Mais le mouvement de concentration de la distribution est plus rapide encore avec la constitution de groupes très puissants et de concepts de magasins très typés.

> **“Ces cinq dernières années, cent nouvelles références alimentaires ont été créées chaque jour. A un moment, trop, c'est trop.”**

– On parle aussi de la lassitude du consommateur.

– Il y a plusieurs choses à souligner à propos des produits. D'abord, je l'ai dit tout à l'heure, on les trouve en abondance. Des articles nouveaux apparaissent alors que le marché n'a même pas absorbé les précédents. Nielsen a ainsi calculé que, ces cinq dernières années, ce sont cent nouvelles références alimentaires par jour qui sont créées... Il y a un moment où trop, c'est trop : le consommateur en a assez car c'est à lui qu'on demande de faire l'effort de compréhension des nouveaux produits. Ça finit par le fatiguer. Si les points de vente mettent mal en scène leurs nouveautés, n'expliquant pas l'intérêt comparé des unes et des autres, le client les trouve redondantes et c'est mal vécu.

» Les distributeurs se faisant, en plus, une guerre des prix, ils ont tendance à sans cesse modifier leurs gammes et à lancer eux-mêmes leurs propres articles, poussant encore à l'inflation de produits.

» En réalité, il n'y en a pas trop mais il ne faut pas qu'il y ait des articles qui se cannibalisent et se chassent les uns les autres. Car, à partir d'un certain seuil, le consommateur a besoin d'être stabilisé, rassuré, surtout lorsqu'il nourrit des craintes sur son pouvoir d'achat. Il a aussi besoin de comprendre, il faut l'aider : aux Etats-Unis, les distributeurs l'ont compris. Il y a beaucoup plus de produits référencés, mais ils sont logiquement exposés et tout est expliqué sur des affichettes.

» Par ailleurs, le consommateur a du mal à comprendre pourquoi, lorsque la matière première et sa transformation sont moins onéreuses, le prix du produit ne baisse pas, en raison de la forte croissance de la « composante marketing ».

» Les clients acceptent de payer certaines choses – par exemple, le bouchon d'huile qui ne fuit pas –, les années de recherche aboutissant à une nouveauté, si c'est correctement expliqué. Mais il y a tout un aspect marketing, dont ils profitent, qu'ils ne veulent plus payer sans mesure ni remise en question : la publicité, la mise en scène dans les magasins. Les premiers prix, les *hard discounters* sont là pour rappeler le divorce entre le prix du produit et la valeur que le client lui reconnaît, entre les efforts des marques ou des enseignes et la satisfaction qu'en perçoit le consommateur.

» La grande question qui se pose est de savoir si les mauvais produits vont chasser les bons, qui l'emportera du produit qualitatif ou du bas de gamme ?

» Il y a plusieurs risques : d'une part, que la guerre entre distributeurs conduise à la première solution. Le commerce peut y être amené malgré lui. L'autre risque est de voir des ménages, inquiets pour leur pouvoir d'achat, continuer de développer ce qui était auparavant un luxe – les vacances, l'épargne, l'électroménager... – et rogner sur leur consommation courante, au point que ce ne sera plus guère une « grande » consommation.

» Nous vivons une période de balance. Nul ne sait de quel côté elle penchera. La responsabilité des enseignes et des marques est grande : jamais les prises d'initiatives marketing n'ont été aussi nécessaires. Elles doivent être d'un type nouveau, concertées entre industriels et commerçants et surprenantes pour les consommateurs. »

Propos recueillis par
Françoise Vaysse

(1) Aldi est un *hard discounter* allemand.

هكذا من الأصل

OPINIONS

RÉINVENTER LA CROISSANCE

I. – La productivité, pour l'emploi

Dans une série d'articles, Jacques Méraud, économiste, membre du Conseil économique et social et auteur, entre autres, de deux rapports célèbres, l'un en 1984 sur la productivité, la croissance et l'emploi, le second en 1989 sur les besoins des Français, plaide pour une relance de la croissance, seule capable de faire reculer le chômage. Le premier article, que nous publions ici, explique que la productivité, contrairement à une idée répandue ne détruit pas l'emploi si elle se développe dans un environnement macro-économique favorable. Les articles suivants seront publiés dans les deux prochaines éditions du quotidien.

par JACQUES MÉRAUD

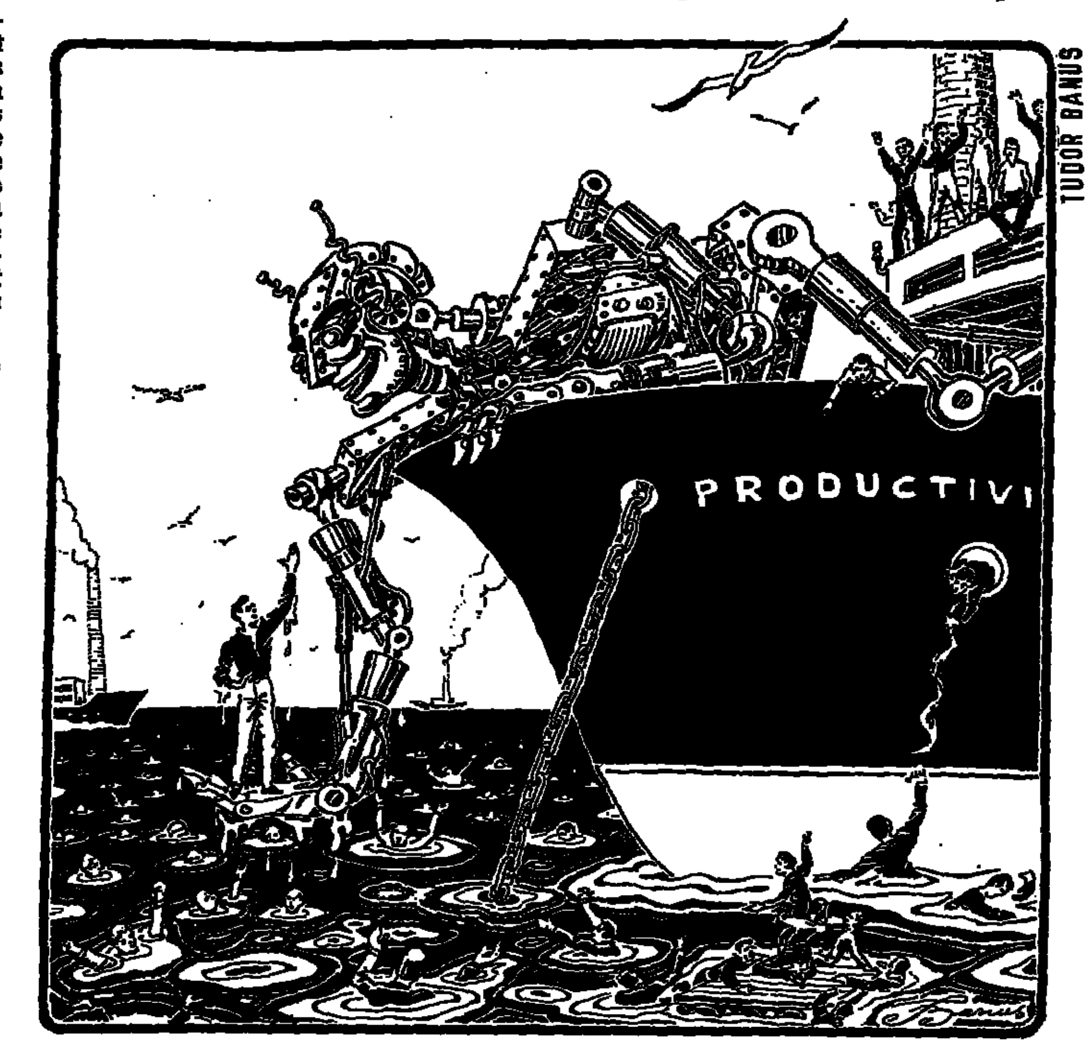
LA reprise des débats sur le partage du travail et la proposition de la semaine de trente-deux heures sont nées dans une large mesure du sentiment de plus en plus répandu que la croissance, longtemps considérée comme la réponse majeure au fléau du chômage, était aujourd'hui peu efficace. Certains affirment même que les progrès de productivité qui l'accompagnent sont nuisibles à l'emploi. Que faut-il en penser?

Pour contester ainsi l'efficacité de la croissance, nombre de commentateurs de la conjoncture ont fait observer qu'en 1991 et 1992 elle se poursuivait et que cela n'avait pas empêché l'augmentation du chômage. Ce disant, ils ne tenaient pas compte du taux de cette croissance, voisin de 1 % ces deux années, c'est-à-dire très faible. A l'inverse, entre mars 1987 et mars 1990 où le rythme de ladite croissance avait été de 4 % par an, on avait créé dans les secteurs marchands non agricoles 900 000 emplois « nets » (créations moins suppressions). Certes le nombre des chômeurs n'a alors diminué « que » d'un peu moins de 400 000. Mais c'est parce qu'il y a eu au cours de cette période quelque 500 000 candidats supplémentaires à un emploi, du fait principalement de la démographie et de l'aspiration croissante des femmes au travail professionnel. Depuis bientôt trois décennies, il faut que chaque année les créations nettes d'emplois dépassent le supplément de candidats à un emploi pour que le chômage se réduise. Cela exige une croissance forte.

Car plus la croissance est faible, moins l'emploi augmente. En treize ans, entre 1960 et 1973, la croissance du produit intérieur brut (PIB) a été en moyenne de + 5,5 % par an, et celle des effectifs de + 0,7 % par an. Pour les treize années entre 1979 et 1992, ces deux grandeurs tombent respectivement pour le PIB à + 2 % et pour l'emploi à + 0,16 % par an. Pour stabiliser aujourd'hui le chômage, il faudrait une croissance de l'ordre de 3,3 % par an. Au début du siècle prochain, un taux proche de 2,5 % devrait probablement suffire, compte tenu de la démographie et de l'arrivée à son terme du processus d'accroissement du taux d'activité professionnelle des femmes.

Que penser maintenant de l'objection selon laquelle les modalités actuelles de notre croissance sont devenues nuisibles à l'emploi, car la productivité augmente trop vite?

D'abord de quelle productivité s'agit-il? Trop d'analystes de notre économie, au plan national comme dans les entreprises, se réfèrent en effet à la productivité du seul travail, obtenue en comparant l'évolution du volume de la production à celle des effectifs occupés. Or la productivité du travail se réalise pour l'essentiel grâce à l'usage d'équipements, donc de capital, de même qu'il n'y a pas de productivité du capital sans travailleurs pour s'en servir. La seule productivité qui rende compte de cette interdépendance est celle qui compare l'évolution du volume de la production à celle de l'ensemble des « facteurs de production ».



Se référant à celle-ci, on observe qu'elle a crû de 3,5 % par an entre 1960 et 1973, où la croissance était forte, et de 1,2 % par an seulement entre 1979 et 1992, où la croissance a été faible (la seule période de forte croissance pendant ces treize années ayant été mars 1987-mars 1990).

Une contradiction

Ainsi, forte croissance et forte productivité vont de pair. Si la croissance – stimulée par la demande et permise par l'investissement – est ainsi génératrice de productivité, c'est que les facteurs de production sont mieux utilisés quand les entreprises tournent « à plein ».

Mais on a vu plus haut que forte croissance et forte progression de l'emploi allaient aussi de pair. Du rapprochement de ces deux observations, il résulte qu'une forte productivité « s'accompagne » d'une forte progression de l'emploi. Cette conclusion, relative à l'économie au plan national, semble contradictoire avec ce qu'on observe quand, dans un atelier, on installe des équipements plus performants : la productivité y augmente, mais le plus souvent au détriment de l'emploi. Comment les deux phénomènes sont-ils conciliables? C'est que l'accroissement de la productivité de l'ensemble des facteurs de production a mathématiquement pour conséquence – on peut le démontrer – soit une baisse des prix de vente, soit une hausse des salaires unitaires du personnel – c'en est la seule source non inflationniste –, soit encore une augmentation des profits de l'entreprise. Dans les deux premiers cas, il en résulte un progrès du pouvoir d'achat, donc de la demande et de la production, et en définitive de l'emploi.

Dans le dernier cas, l'entreprise peut verser plus de dividendes (le pouvoir d'achat, là aussi, en bénéficie) ou autofinancer des achats d'équipements, dont la fabrication sera source d'emplois, et la mise en service – s'il s'agit d'investissements « de capacité » – s'accompagnera d'embauches. Cependant, tous ces nouveaux emplois seront différents de ceux supprimés par l'investissement de productivité initial, et ils se créeront ailleurs. D'où l'importance de la formation initiale et permanente, et spécialement de la reconversion des personnels touchés par le processus continu de transformation des structures productives.

Les chiffres cités plus haut montrent que le bilan de ces destructions et créations d'emplois est bien positif au plan national. Mais une analyse fine de la manière dont a évolué dans le temps la relation entre croissance et productivité montre que, par rapport à ce qu'il en était avant 1974, l'efficacité actuelle de la croissance, en termes de créations « nettes » d'emplois, est toujours aussi grande quand ladite croissance est forte (4 % à 5 % par an), alors qu'elle est devenue moins grande lorsque la croissance est faible (1 % à 2 % par an).

Concrètement quand la croissance est faible, les entreprises créent moins d'emplois ou réduisent davantage leurs effectifs de nos jours qu'elles ne le faisaient avec la même croissance avant 1974 : la concurrence est devenue plus dure; partout on « serre les boulons » et les investissements – plus rares – sont surtout des investissements « de productivité », dont les effets positifs sur l'emploi sont indirects, selon le processus décrit ci-dessus, et sont moins importants que ceux des investissements dits « de capacité ». Il faut que la croissance soit forte pour qu'un même taux de croissance soit aujourd'hui aussi créateur d'emplois que naguère : on fait alors moins la chasse aux « improductifs », et l'on fait volontiers des investissements de capacité, qui ont pour but principal de produire davantage et dont l'installation s'accompagne directement de créations d'emplois.

Capital et travail

Cette analyse doit cependant être complétée en distinguant, parmi les composants de l'appareil productif, les secteurs soumis à la concurrence internationale (principalement l'industrie) et les secteurs qui ne le sont pas ou le sont peu (principalement les services). En effet, tout perfectionnement technique, toute automatisation par exemple, n'est pas nécessairement au niveau de la nation – et même parfois au niveau de l'entreprise – source de productivité. On n'en a pas toujours conscience parce que, dans la plupart des entreprises, on ne calcule que la productivité du travail, que les statisticiens appellent d'ailleurs productivité « apparente ». Avec ce concept de productivité, tout licenciement accroît celle-ci. Mais, si les licenciements en question ont été permis par une augmentation des équipements (en quantité ou en qualité) et que l'on calcule la productivité de l'ensemble des facteurs de production (travail et capital), si par ailleurs on prend en compte les retombées négatives sur la nation – et partiellement sur l'entreprise elle-même, qui devra payer davantage de charges sociales ou d'impôts – de l'accroissement du chômage ou des mises anticipées à la retraite résultant des licenciements, il est possible qu'avec ce concept plus large de productivité on conclue dans certains cas que celle-ci n'a pas progressé.

Il n'en reste pas moins que, si les choix quant à la combinaison capital-travail sont bien faits, c'est-à-dire s'ils prennent en compte tous les paramètres qui viennent d'être rappelés, la recherche du maximum de productivité est toujours hautement souhaitable dans les secteurs soumis à la concurrence internationale. La productivité permet à la fois le progrès du pouvoir d'achat, donc du niveau de vie des citoyens, et l'amélioration de la compétitivité de nos produits. Il en résulte plus de croissance et plus d'emploi.

Les choses sont à nuancer davantage dans les services. Là, il n'est pas pour le moment possible, même au plan national, de calculer avec une fiabilité suffisante la productivité de l'ensemble des facteurs de production, à cause de la fragilité des informations sur le stock d'équipements dans ce secteur. On calcule donc seulement la productivité du travail. C'est le cas, *a fortiori*, quand on fait des comparaisons internationales, comme dans le tableau ci-après :

Evolution de la productivité du travail (en % par an)

Dans l'industrie	France	CEE à 12
1961-1973	+ 5,7 %	+ 4,7 %
1980-1990	+ 2,5 %	+ 2,3 %

Dans les services	France	CEE à 12
1961-1973	+ 2,7 %	+ 3,0 %
1980-1990	+ 1,4 %	+ 0,6 %

Au cours de la décennie 80, la productivité du travail a été partout inférieure à celle d'avant 1974, car dans l'industrie, comme dans les services, la croissance a été plus faible. Mais la position de la France par rapport à ses partenaires a évolué très différemment dans l'industrie et dans les services.

Dans l'industrie, notre productivité du travail progressait avant 1974 plus vite que celle des pays de la CEE; dans les années 80, elles augmentaient l'une et l'autre beaucoup moins qu'auparavant, et à peu près au même rythme. Dans les services, notre productivité du travail s'est accrue avant 1974 un peu moins vite que celle de nos partenaires; dans les années 80, elle a progressé nettement moins que précédemment, mais beaucoup plus cette fois que la leur. C'est que nous avons augmenté moins que les autres nos effectifs, bien que, par rapport à la période d'avant 1974, notre production de services n'ait pas ralenti plus que celle des autres.

Les conclusions seraient les mêmes si nous nous comparions aux sept grands pays industriels membres du G 7. On peut se demander si les efforts d'automatisation, comme celui de développement du self-service, que nous avons faits depuis une quinzaine d'années dans les services et qui se sont accompagnés, selon l'activité concernée, soit d'une moindre augmentation, soit parfois d'une diminution des effectifs, n'ont pas été dans certains cas excessifs. Justifiés là où joue la concurrence internationale, ils ont pu, dans des activités plus « protégées », entraîner des suppressions d'emplois qui n'étaient pas nécessaires et ont même pu quelquefois affecter négativement la qualité du service rendu.

Ces observations n'empêchent pas que la productivité doive être recherchée, y compris dans les services. Elles montrent seulement que sa recherche ne consiste pas simplement à installer les équipements les plus sophistiqués et à réduire autant qu'on peut les effectifs, sans mesurer avec soin les coûts et avantages de solutions alternatives.

Il reste à prendre en considération une dernière contestation de la croissance, qui émane de certains écologistes sensibles à ses possibles effets négatifs sur l'environnement. Cette préoccupation est excellente. Mais la réponse à lui donner n'est pas le ralentissement de la croissance. C'est au contraire une croissance plus forte, puisqu'elle devra inclure dans ses modalités une augmentation des moyens en personnel et en équipements visant à améliorer la qualité des espaces naturels, éviter ou corriger la pollution de l'air et de l'eau, maîtriser le bruit, etc. La croissance n'a pas qu'un contenu quantitatif, à plus forte raison purement matériel : non seulement elle comprend les services, qui sont des « produits » immatériels, mais elle intègre et exprime, sous forme quantifiée, la qualité de la vie.

Au terme de cette défense de la croissance, ceux qui étaient déjà convaincus de sa nécessité n'en seront pas moins inquiets. Car non seulement ils constatent qu'elle est aujourd'hui faible, mais ils entendent dire partout qu'elle va dorénavant le rester durablement et qu'il ne peut en être autrement. Pourtant, le « secret de la croissance », à propos duquel s'interrogeait une récente étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), n'est pas nécessairement définitivement perdu!

Prochain article :
II. – Mieux comprendre la crise

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

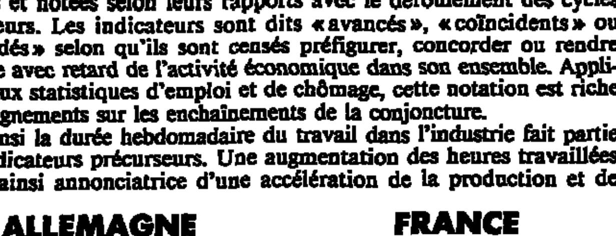
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

CONJONCTURE

INDICATEUR • L'emploi

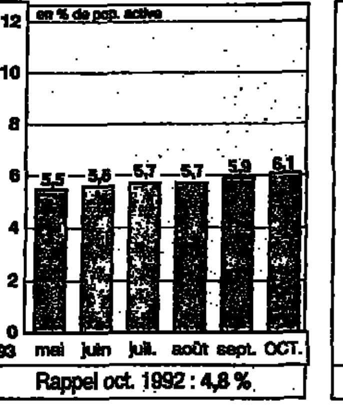
Le retard du chômage



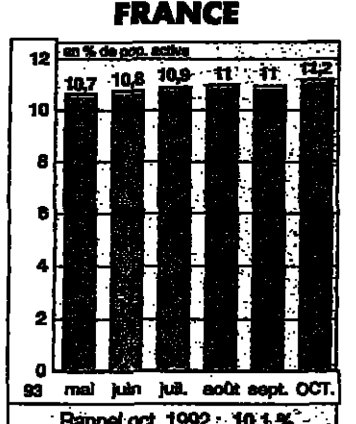
AUX Etats-Unis, où le cheminement des cycles économiques est particulièrement suivi, les informations conjoncturelles sont répertoriées et notées selon leurs rapports avec le déroulement des cycles antérieurs. Les indicateurs sont dits « avancés », « coïncidents » ou « retardés » selon qu'ils sont censés préfigurer, concorder ou rendre compte avec retard de l'activité économique dans son ensemble. Appliquée aux statistiques d'emploi et de chômage, cette notation est riche d'enseignements sur les enchaînements de la conjoncture.

Ainsi la durée hebdomadaire du travail dans l'industrie fait partie des indicateurs précurseurs. Une augmentation des heures travaillées serait ainsi annonciatrice d'une accélération de la production et de futures créations d'emplois, plutôt que synonyme d'absence durable d'embauches. L'emploi salarié est un indicateur « coïncident », ce qui signifie que ses inflexions s'ajustent, sans décalage notable, aux variations de l'activité. Enfin, les fluctuations du taux de chômage, au cours des cycles passés, n'épousent pas aussi strictement celles de la production. Indicateur « avancé » de la fin d'un cycle de croissance, le chômage devient indicateur « retardé » en période de reprise. Cela signifie qu'il ne commence à se réduire que plusieurs mois après le redressement observé de l'activité, lorsque les créations d'emplois sont assez importantes pour compenser la croissance de la population active. Dans le cas d'une reprise ralentie, comme celle qu'ont connue les Etats-Unis jusqu'à une date récente, ce retard a dépassé l'année, le chômage continuant à s'aggraver jusqu'à l'été 1992, alors que la sortie de récession avait eu lieu en avril 1991. Ces délais assez systématiques justifient la persistance de bien médiocres perspectives sur le chômage en Europe, malgré une légère amélioration des attentes en matière d'activité.

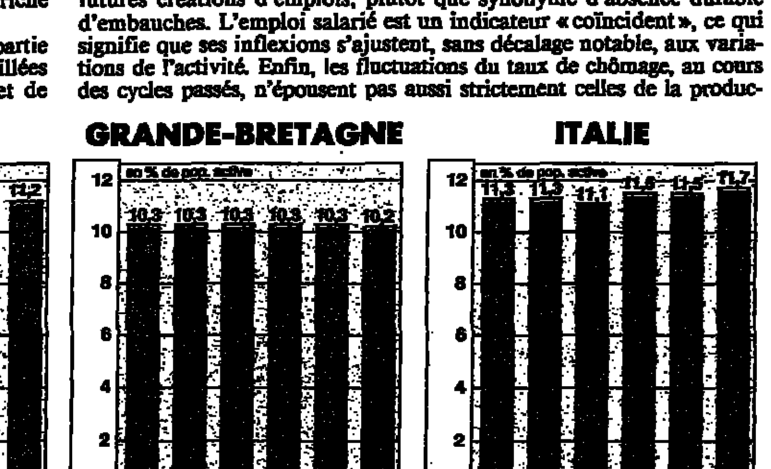
ALLEMAGNE



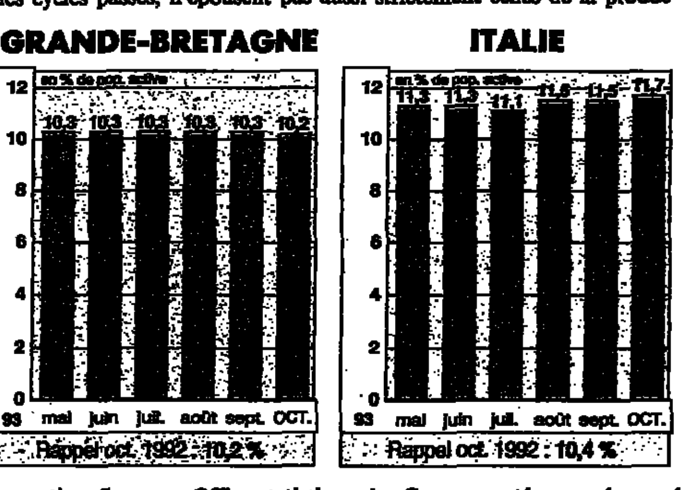
FRANCE



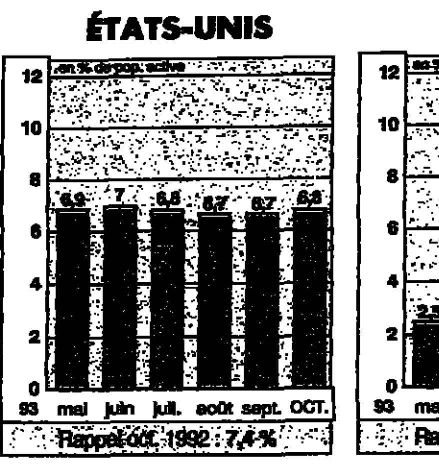
GRANDE-BRETAGNE



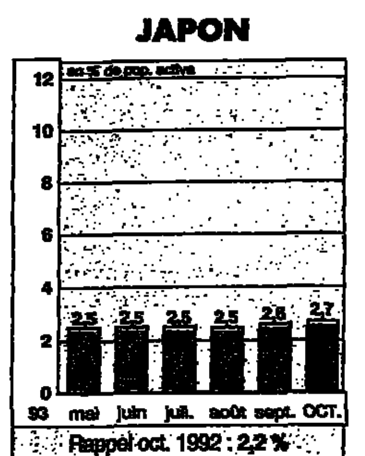
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Taux de chômage de la population active. Sources : Office statistique des Communautés européennes (sauf Japon : sources nationales).

L'ÉCONOMIE MONDIALE

Convergence franco-allemande

LES conjonctures française et allemande sont jumelles. Ce n'est guère surprenant compte tenu de l'intensité des liens de toute nature tissés entre les deux économies. C'est ainsi que les indices de production industrielle (BTP inclus, base 100 en 1985) ont cheminé de conserve jusqu'en juillet 1990 : ils ont alors atteint tous les deux le niveau 117. A ce moment-là s'ouvre une période de divergence : l'unification allemande va tirer la demande interne et la croissance pendant encore plusieurs mois, la France connaît pendant la guerre du Golfe une légère récession. Avec un décalage de niveau, les deux économies vont alors se stabiliser jusqu'à l'arrivée de la récession de l'automne 1992.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets : la production industrielle chute très brutalement dans les deux pays. Au tournant des années 1992 et 1993, les deux indices ont rejoint le niveau 111, après un plongeon d'environ 7 % à l'ouest de l'Allemagne et d'environ 3,5 % en France. Depuis le début de l'année 1993, la conjoncture est globalement en stagnation dans les deux pays, même si des évolutions sont en cours.

En Allemagne de l'Ouest, le PIB a augmenté de 0,6 % au deuxième trimestre. Cette reprise sensible doit cependant être relativisée. Toutes les composantes de la demande finale ont eu une contribution négative : la consommation des ménages, 0,2 point ; l'investissement, 0,8 point ; les dépenses publiques 0,1 point ; le commerce extérieur 0,2 point. Les variations de stocks ont été la seule source de croissance, principalement à travers l'interruption du déstockage. Au troisième trimestre, la consommation des ménages a connu un rebond, alors que la chute des investissements des entreprises semble avoir marqué le pas. Le PIB a de nouveau augmenté de 0,6 % par rapport au deuxième trimestre. Les commandes au secteur manufacturier s'améliorent depuis le début de l'année. D'après la dernière enquête de l'IFO sur les investissements du secteur manufacturier, les investissements en valeur ne baisseraient plus que de 3 % en 1994, contre une baisse de 15 % en 1993.

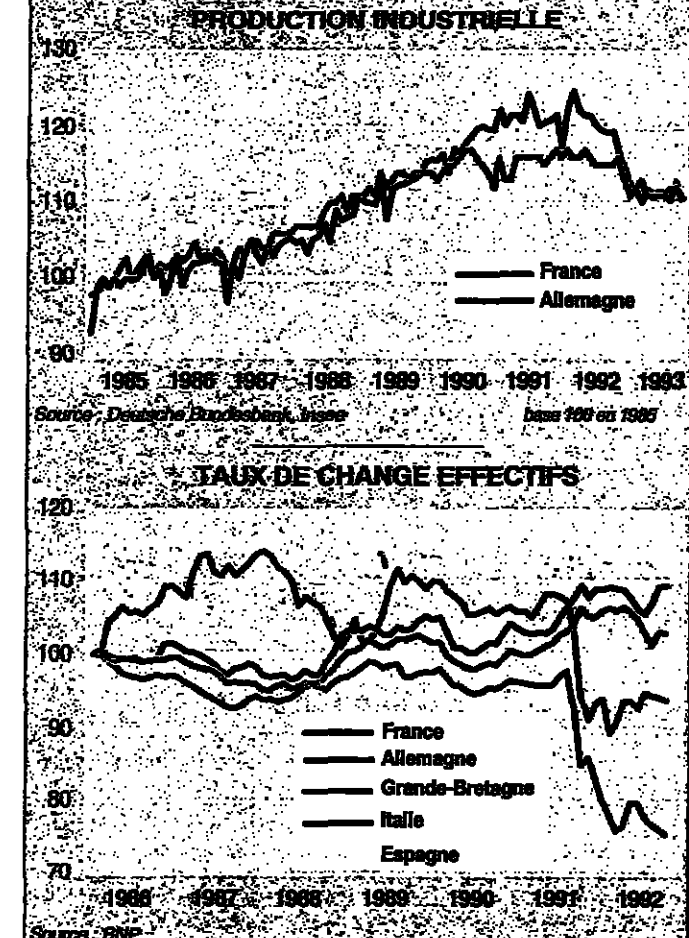
En France, le PIB a augmenté de 0,2 % au deuxième trimestre. Ce rebond trouve sa source dans la reprise de la consommation des ménages, alors que l'investissement restait déprimé, que le déstockage perdurait et que le commerce extérieur apportait une contribution négative. Cette embellie de la consommation s'est poursuivie pendant l'été, malgré l'augmentation des prélèvements obligatoires : la consommation des ménages s'est située en moyenne, pendant le troisième trimestre, à 0,7 % au-dessus de son niveau du deuxième trimestre.

Le PIB a, quant à lui, augmenté de 0,2 % seulement pendant la même période en raison du déstockage. L'enquête mensuelle auprès des chefs d'entreprise menée par l'INSEE en novembre a fait apparaître une nouvelle amélioration du climat des affaires dans l'industrie, illustrée notamment par la poursuite de la remontée des perspectives personnelles de production (l'indicateur atteint – 14 en novembre, à comparer à – 16 en octobre et à – 24 en août). La récente enquête de l'INSEE sur les investissements dans l'industrie concurrentielle débouche, après correction du biais, sur des intentions en hausse de 5 % en valeur pour l'année 1994, après une chute de 13 % en 1993.

Rarement les pronostics conjoncturels auront été aussi divergents en Allemagne. Seul élément de consensus : la réduction prévisible de la consommation des ménages ouest-allemands en 1994, en raison des ponctions fiscales de début d'année. Pour le reste, les scénarios sont vraiment différents. Ainsi, les « sages », dans leur rapport récent, anticipent une réduction des dépenses publiques et une nouvelle baisse des investissements des entreprises. Dès lors, l'année 1994 apparaît comme une deuxième année de récession. Quelques semaines plus tôt, la majorité des instituts privés de conjoncture, à l'exception bruyante du DIW, avaient privilégié un scénario plus favorable, avec une reprise conduisant à un taux de croissance de 1 % en moyenne 1994 à l'Ouest.

En France, les prévisions pour 1994 sont moins dispersées. Il est clair, en effet, qu'aucun facteur interne n'est susceptible de provoquer une rechute dans la récession. La demande de logements se ranime progressivement, la consommation, après un creux probable à l'automne, devrait bénéficier d'une baisse du taux d'épargne, et la chute de l'investissement semble enrayée. Dès lors, il est naturel que soit privilégié un scénario de reprise progressive au cours de l'année 1994. Reste l'inconnue allemande : une deuxième année de récession outre-Rhin aurait évidemment des conséquences négatives dans l'ensemble de l'Europe. L'interdépendance est désormais une réalité qui s'inscrit dans le parallélisme des conjonctures.

Jean-Michel Charpin
Directeur des études économiques de la BNP



POLITIQUE MONÉTAIRE

Divergences

APRÈS cinq années de stabilité, les monnaies européennes ont connu depuis l'été 1992 des évolutions extrêmement heurtées qui ont débouché sur la décision du 2 août 1993. Avec des marges de fluctuations atteignant 15 % et deux monnaies majeures hors du système de change, l'évolution des parités ne peut plus guère s'apprécier qu'en fonction des indicateurs fondés sur les taux observés sur les marchés des changes.

Les taux de change effectifs *(voir graphique ci-dessus)* sont calculés en référence à un ensemble de dix-neuf pays, et en tenant compte, pour chacun des pays concurrents, non seulement du commerce bilatéral, mais aussi de la compétition sur les marchés tiers. La livre, qui évolue librement hors du mécanisme de change du SME depuis le 16 septembre 1992, s'est dépréciée d'environ 12 % depuis cette date. Il s'agit à l'évidence d'une dévaluation compétitive, voulue par les autorités britanniques et destinée à favoriser la croissance de l'économie britannique.

Le cas de la lire est plus complexe. Depuis septembre 1992, sa dépréciation est encore plus forte que celle de la livre puisqu'elle atteint 23 %. Les exportateurs italiens en bénéficient considérablement dans la période actuelle sur l'ensemble des marchés. Mais cette baisse n'a pas résulté, bien au contraire, d'une orientation plus accommodante de la politique économique. C'est l'inquiétude suscitée par la révolution politique que connaît l'Italie qui a conduit à cette dévaluation sauvage de la lire, sans que les autorités monétaires l'aient souhaitée ni – encore moins – provoquée. Restée dans le mécanisme de change, la peseta a vu son cours pivot être dévalué à trois reprises, en septembre 1992, novembre 1992 et mai 1993. Au total, la parité effective de la peseta a diminué d'environ 19 % depuis septembre 1992. Il n'est pas certain cependant, compte tenu de la surévaluation considérable que connaissait la peseta avant la crise monétaire, que sa forte baisse ait donné un avantage de compétitivité aux industriels espagnols.

La France a bénéficié, au cours de ces dernières années, de performances remarquables en matière d'inflation. C'est pourquoi ses prix et ses coûts sont aujourd'hui, en moyenne et malgré la légère appréciation du franc, à un niveau satisfaisant de compétitivité. Le mark, quant à lui, a connu une forte revalorisation. Celle-ci s'est accompagnée de hausses importantes de coûts des entreprises. La compétitivité des prix des produits industriels allemands se trouve ainsi aujourd'hui doublement entamée. Mais il serait erroné d'étendre ce diagnostic aux autres économies de l'Union européenne.

J.- M. Ch.

SECTEUR • La photographie

Noir et blanc

EVALUÉ à 52 milliards de dollars en 1990, le marché mondial de la photographie et du camescope s'écrit en blanc... et noir. En blanc « éclatant » dans toute l'Asie du Sud-Est, où la croissance, comme dans tous les secteurs, se fait brillante malgré un Japon étale (Fuji Photo Film Co., par exemple, premier fabricant nippon de matériels photosensibles, a affiché au premier semestre de son dernier exercice un bénéfice avant impôt et un chiffre d'affaires en baisse de 14,5 % et 4,5 %).

En blanc encore outre-Atlantique, où les déboires du géant Eastman Kodak ne doivent pas masquer le redressement de la consommation. A la veille de se scinder en deux entités – photographie d'un côté, chimie de l'autre –, le groupe américain, secoué par une révolution de palais qui a vu son patron Kay R. Whitmor remplacé par George Fisher, a certes perdu 1,88 milliard de dollars (11 milliards de francs) au premier trimestre, mais n'a pas connu de tels creux depuis.

L'Europe, en revanche, malgré l'essor de la photographie à l'Est et au Moyen-Orient, n'est toujours pas sortie du noir, *« avec une croissance moitié moindre de celle des États-Unis »*, souligne Alain Joffrin, le nouveau PDG de Kodak-Pathé, la filiale française du groupe américain. Une morosité dont d'autres secteurs industriels se satisferaient sans doute mais qui pèse lourd, le Vieux Continent représentant encore 40 % des dépenses photographiques mondiales, 33 % du parc d'appareils et 25 % de la consommation de films négatifs couleur (500 millions d'unités sur un total de 2 milliards).

Après trois années de récession (*le Monde* du 24 août 1992), le marché français de l'image amateur (estimé à 15 milliards de francs) *« n'échappe pas à la morosité ambiante »*, selon Robert Seguin, le directeur général de la Fédération des industries photographiques et du cinéma. Les ventes d'appareils photo sont retombées de 2,12 millions en 1989 à 1,74 millions d'unités l'an dernier. Il est vrai que 75 % des foyers français sont déjà équipés. Et qu'ils ne sont que 65 % à les utiliser. Le marché des films négatifs, en revanche, est reparti, et les ventes des producteurs aux distributeurs ont progressé de 2,54 % au premier semestre, le film couleur (80 % du marché) et le film noir et blanc (4,5 % du total des ventes seulement) enregistrant même plus de 8 % de progression.

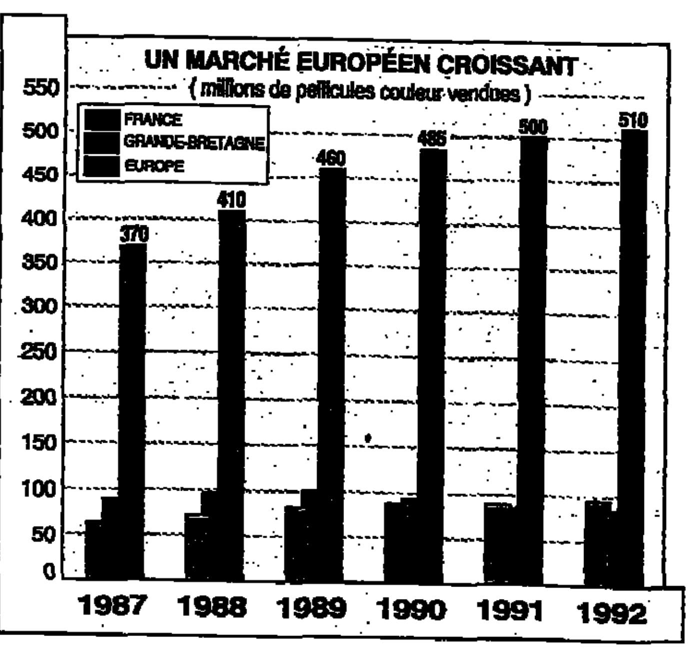
Une embellie due, en partie, à l'étonnante percée du prêt-à-photographier. Lancé à la fin des années 80, l'appareil jetable représenterait déjà le tiers de la consommation japonaise, selon la revue spécialisée *le Photographe* d'octobre. Avec respectivement 22 et 9 millions de prêts-à-photographier vendus l'an dernier, les États-Unis et l'Europe sont distancés. Mais le boom s'y propage à grande vitesse. En France, les ventes de jetables n'ont-elles pas augmenté de plus de 48 % au premier semestre ?

« Nous avons pris la décision de lancer, en avril 1994, une nouvelle unité de fabrication de prêts-à-photographier », se réjouit Alain Joffrin, heureux de consolider ainsi l'activité de l'usine de Chalon-sur-Saône, dont les syndicats redoutaient la fermeture.

Cette percée du jetable explique en partie, sans doute, le redressement du marché du papier couleur (sur lequel les photos sont développées). Avec 3,38 % de hausse au premier semestre, celui-ci a effacé les deux années noires de 1990 et 1991, qui l'avaient vu, pour la première fois, reculer. L'activité des laboratoires, qui représente en valeur 60 % du marché français de l'image amateur et 2,5 milliards de photos développées chaque année, redémarre.

Dans la profession, le moral revient. *« Peu de secteurs progressent en ce moment,* note Robert Seguin. *Alors, quand la reprise sera là... »* Décidément, la photo de famille semble avoir de beaux jours devant elle.

P.-A. G.



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

